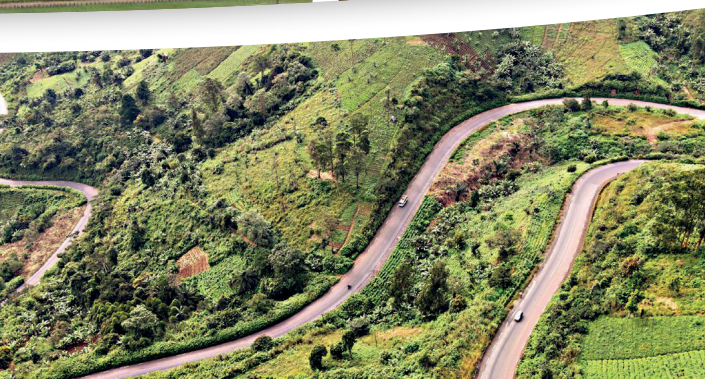




SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST

RAPPORT SUR LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET LE PLAN D'ACTION QUINQUENNAL



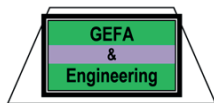
MENTIONS LÉGALES

Document préparé par :

Le Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Avec la contribution technique du :

Groupement de bureaux d'études RAINBOW
ENVIRONNEMENT CONSULT / GEFA & ENGINEERING



Copyright 2024

Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Tous droits réservés.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, sans le consentement préalable et écrit du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou de ses ayants cause est illicite.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter :

- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
E-mail : admin@minepat.gov.cm
BP. : 660 Yaoundé - Cameroun
- Conseil Régional de l'Ouest,
BP. 1112 Bafoussam
E-mail : infos@mywestregioncameroon.com

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST

RAPPORT SUR LES OBJECTIFS
STRATÉGIQUES ET LE PLAN
D'ACTION QUINQUENNAL

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
1 INTRODUCTION.....	2
1.1 Contexte	2
1.2 Objectif du livrable	4
1.3 Structure du rapport	4
2 ETAT DES LIEUX DES PROJETS DANS LA REGION DE L'OUEST	6
2.1 Analyse du Budget d'Investissement Public pour la Région de l'Ouest.	6
2.2 Programme d'Investissement Prioritaire 2022- 2024	7
3 DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	13
3.1 Rappel du phasage du processus d'élaboration du SRADDT Ouest	13
3.2 Démarche de formulation des objectifs stratégiques sectoriels.....	14
3.3 Processus consultatif des parties prenantes	14
3.3.1 Consultation régionale des sectoriels et autres acteurs locaux	14
3.3.2 Consultation du Conseil Régional de l'Ouest	15
3.3.3 Estimation du coût prévisionnel des programmes/projets des OS et PAQ Ouest	16
3.4 Rappel des principes de base de la planification nationale et régionale	16
4 OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION QUINQUENNAL.....	19
4.1 Objectifs stratégiques globaux	19
4.2 Région de l'Ouest et l'intégration sous-régionale.....	19
4.3 Objectifs Stratégiques Sectoriels et Plan d'Action Quinquennal.....	21
4.3.1 Gouvernance	21
4.3.2 Aspects sociodémographiques et genre	31
4.3.3 Forêt et faune.....	41
4.3.4 Gestion de l'environnement et changements climatiques	54
4.3.5 Infrastructures et services de transport.....	60
4.3.6 Infrastructures et services de télécommunications	74
4.3.7 Equipements sociaux.....	77
4.3.8 Urbanisation.....	123
4.3.9 Activités économiques	138

5	SYNTHESE DES OSS, PROJETS/PROGRAMMES, ACTIONS PRIORITAIRES ET COUTS PREVISIONNELS	211
5.1	Cohérence entre les objectifs stratégiques globaux et sectoriels.....	211
5.2	Synthèse des OSS et Projets/Programmes	213
5.3	Synoptique des Projets/Programmes, actions prioritaires et coûts prévisionnels	219
6	DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DU SRADDT	247
6.1	Renforcement de l’articulation entre les instruments de planification	247
6.2	Dispositif institutionnel	247
6.3	Dispositif statistique.....	248
	CONCLUSION	250
	BIBLIOGRAPHIE	252
	ANNEXE	259
	Annexe 1 : Liste de présence atelier de consultation régionale de juillet 2022	260
	Annexe 2 : Liste de présence atelier de consultation régionale de décembre 2022	265

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Phasage du processus d'élaboration du SRADDT	13
Figure 2 : Schématisation de la démarche de formulation des OSS	14
Figure 3 : Photo de famille atelier de consultation Régional sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'action Quinquenal	15
Figure 4: Vision intégrée du réseau camerounais avec le réseau sous-régional	20
Figure 5: Réseau routier Structurant à l'horizon 2035.....	61
Figure 6 : Schéma d'interconnexion du réseau de transport au réseau de la sous-région.....	62
Figure 7 : Vision 2035 de la couverture de la Région en infrastructures énergétiques	118
Figure 8 : Evolution de la densité entre 2005 et 2035 selon les seuils nationaux.....	124
Figure 9 : Système urbain de la Région de l'Ouest	126
Figure 10 : Armature urbaine de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035	127
Figure 11 : Organisation de l'espace agricole	139
Figure 12 : Bassins de production pour quelques filières agricoles phares dans la Région.....	140
Figure 13 : Vocation industrielle et stratégique des villes de la Région	192
Figure 14 : Schéma du suivi évaluation de la mise en Œuvre du SRADDT Ouest	249

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du BIP 2022 dans la Région de l'Ouest par secteur.....	6
Tableau 2 : Axes d'interventions et Objectifs stratégiques du PIP 2022- 2024	8
Tableau 3 : Projets à l'échelle nationale impliquant la Région de l'Ouest	10
Tableau 4 : Projets spécifiques à la Région de l'Ouest.....	11
Tableau 5 : Les 22 principes de base retenus par le SNADDT.....	16
Tableau 6 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs à la gouvernance	23
Tableau 7 : PAQ secteur gouvernance.....	30
Tableau 8 : Synoptique des projets/programmes liés aux aspects sociodémographiques et au genre.....	32
Tableau 9 : PAQ relatif aux aspects socio-démographiques et au genre	40
Tableau 10 : Répartition par Département des Réserves Forestières et Aires Protégées de la Région.....	42
Tableau 11 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs aux ressources forestières et fauniques	44
Tableau 12 : PAQ relatif aux ressources forestières et fauniques.....	53
Tableau 13 : Synoptique des OSS et projets/Programmes relatifs à la gestion de l'environnement	55
Tableau 14 : PAQ relatif à la gestion de l'environnement.....	59
Tableau 15 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux infrastructures de transports.....	63
Tableau 16 : PAQ du secteur du transport Région de l'Ouest.....	73
Tableau 17 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux télécommunications....	75
Tableau 18 : PAQ relatif au secteur des télécommunications	77
Tableau 19 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes du secteur de l'éducation et la formation.....	79
Tableau 20 : PAQ secteur éducation et formation.....	98
Tableau 21 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés à la santé.....	100
Tableau 22 : PAQ secteur santé dans la Région.....	106
Tableau 23 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés aux ressources en eaux et alimentation en eau potable.....	109
Tableau 24 : PAQ relatif aux ressources en eau et alimentation en eau potable.....	112
Tableau 25 : Synoptique des OSS et actions prioritaires relatifs à l'assainissement.....	114
Tableau 26 : PAQ sectoriel relatif à l'assainissement	116
Tableau 27 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs au secteur de l'énergie	119

Tableau 28 : PAQ du secteur énergétique	123
Tableau 29: Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest.....	123
Tableau 30 : Etat des documents de planification urbaine dans la Région	124
Tableau 31 : OSS et Projets/Programmes relatifs à l'urbanisation	128
Tableau 32 : PAQ relatif à l'urbanisation	137
Tableau 33 : Principaux projets du secteur agricole en cours dans la Région.....	141
Tableau 34 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs à l'agriculture	146
Tableau 35 : PAQ du secteur agricole.....	166
Tableau 36 : Synoptique des OSS et Projet/Programmes relatifs aux productions animales .	168
Tableau 37 : PAQ du secteur de la production animale	184
Tableau 38 : OSS et Projets/Programmes liés au secteur mines et carrières	186
Tableau 39 : PAQ secteur mines et carrières	190
Tableau 40 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux developpement de l'industrie	193
Tableau 41 : PAQ secteur des industries.....	196
Tableau 42 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés au commerce	197
Tableau 43 : PAQ secteur commerce	198
Tableau 44 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés au tourisme	200
Tableau 45 : PAQ du secteur tourisme dans la Région	209
Tableau 46 : Synthèse des OSS et Projets/Programmes par secteur	213
Tableau 47 : Synoptique des projets/programmes, actions prioritaires et coûts prévisionnels	219

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEFA	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
ACR	Avantages Comparatifs Révélés
ACREST	African Centre for Renewable Energy and Sustainable Technology's/ Centre Africain des Technologies Appropriées et des énergies Nouvelles et Renouvelables
ADEID	Action pour le Développement Intégré et Durable
AEP	Alimentation en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AES	Audit Environnemental et Social
AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APEE	Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants
API	Agence de Promotion des Investissements
AURO	Agence régionale de l'Urbanisme de l'Ouest
BIP	Budget d'Investissement Public
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population
CAB	Central Africa Backbone
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAPEF	Chambre d'Agriculture, des pêches, de l'Elevage et des Forêts
CARPA	Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat
CDE	Camerounaise Des Eaux
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CGE	Comité de Gestion de point d'Eau
CIPCRE	Centre International pour la Promotion de la Création
CNFZVH	Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique
CRO	Conseil Régional d l'Ouest
CSU	Couverture Santé Universelle
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DD	Développement Durable
DPU	Document de Planification Urbaine
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EES	Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EMF	Etablissement de Micro finance
ESG	Enseignement secondaire général
EST	Enseignement secondaire technique
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
FC	Forêt Communale
FDRO	Fond de Développement de la Région de l'Ouest
FEICOM	Fond spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités et Menaces
FOSA	Formation Sanitaire
GIZ	Gesellschaft International Zusammenarbeit
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HYSACAM	Hygiène et salubrité du Cameroun
ICT	Information an Communications Technology
IDE	Investissement Direct étranger
IMC	Infirmeries Moteurs Cérébraux
INBAR	International Bamboo and Rattan Organization
INC	Institut National de Cartographie
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
IRAD	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
LAVANET	Laboratoire national vétérinaire
ME	Moyenne Entreprise
MGEA	Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDCAF	Ministère des Domaines Cadastre et des Affaires Foncières
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEE	Ministère de l'Eau et l'Energie
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle

MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement de la protection de la Nature et du Développement Durable.
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et la Famille
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINMIDT	Ministère des Mines, des Industries et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et l'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunication
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé publique
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTRANS	Ministère des Transports
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Education Physique
NASLA	National School of Local Administration
NOSO	Nord-Ouest Sud-Ouest
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits d'Affaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAC	Ordre National des Architectes du Cameroun
ONACC	Office National des Changements Climatiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORTOC	Office Régional du Tourisme de l'Ouest Cameroun
OSC	Organisation de la Société Civile
PADMIR	Programme d'Appui au Développement de la Microfinances Rurale
PAEQUE	Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education
PAD-Cacao	Programme d'Appui au Développement du Cacao
PADFA	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAPMAV-Q	Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité
PAQ	Plan d'Action Quinquennal
PARF Café	Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café
PAREC	Programme d'Appui à la Réforme de l'Education Civique

PCSA	Plans Communaux Stratégique d'Assainissement
PDA	Point de Débarquement Aménagé
PDRM	Projet de Développement Rural du Mont Mbappit
PCD	Plan Communal de Développement
PCP-AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle
PDCVA	Projets de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles
PDTF	Plan Directeur de Transport Ferroviaire
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PE	Petite Entreprise
PEA-Jeunes	Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes
PECO	Pays de l'Europe Centrale et Orientale
PED	Pays en Développement
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDMA	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PLADDT	Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable du territoire
PNAFM	Programme National d'Appui à la Filière Maïs
PNDP	Programme de Développement national Participatif
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POPs	Pesticides Organiques Polluants
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPP	Partenariat Public Privé
PRECASEM	Plateforme de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier
PRODEL	Projet de Développement de l'Elevage
PRD	Plan Régional de Développement
PRRTSRS	Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport de l'Electricité et de la Réforme du Secteur
PS	Plan de Secteur
PTSJ	Plan Triennal Spécial Jeunes
PWC	Price Watherhouse Coopers
PZTN	Plan de Zonage du Territoire National
RIE	Réseau Interconnecté Est
RIN	Réseau Interconnecté Nord
RIS	Réseau Interconnecté Sud
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprise

SAR/SM	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère
SAIDI	System Average Interruption Duration Index
SAIFI	System Average Interruption Frequency Index
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SNADDT	Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SND30	Stratégie National de Développement 2020-2030
SODERIM	Société de Développement de la Riziculture dans la plaine des M'Bo
SPAC	Société des Produits Avicoles du Cameroun
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SST	Santé Sécurité au Travail
TdR	Termes de Reference
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petite Entreprise
UCCAO	Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest
UDs	Université de Dschang



01

INTRODUCTION

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

L'adoption de la Vision 2035 depuis 2009 a posé les conditions nécessaires à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 en concentrant les aspirations actuelles des Camerounais et de leurs dirigeants, mais également celles des générations futures. L'aménagement du territoire se pose comme principal défi, la création d'un espace économique national intégré alliant répartition équitable des ressources, efficacité économique et exploitation durable des ressources. Ainsi, conformément à la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, le Gouvernement a engagé l'élaboration des principaux outils d'aménagement du territoire que sont : (i) le Plan de Zonage du Territoire National (PZTN) ; (ii) le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) ; et (iii) les dix (10) Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Suivant cette Loi :

- le Plan de Zonage va permettre une identification des zones spécifiques et la répartition des activités à l'intérieur de ces zones, en vue de tirer le meilleur parti des domaines concernés par un plan optimal d'utilisation des sols en fonction des filières de croissance et de création des richesses et d'emplois ;
- le SNADDT est un ensemble documentaire composé d'énoncés littéraux et d'expressions graphiques présentant les orientations, les objectifs et les résultats d'une vision de développement spatial, physique et environnemental basée sur des options politiques, les ressources naturelles disponibles, la dynamique sociale ainsi que le patrimoine environnemental, artistique et culturel ;
- le SRADDT est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le SNADDT.

L'initiative gouvernementale s'inscrit en droite ligne de la matérialisation de la Vision 2035 suscitée, et est conforme au nouveau cadre de référence porté par la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030 (SND30). Elle vise à apporter une réponse concrète aux défis actuels de la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, aujourd'hui entravée par plusieurs difficultés parmi lesquelles :

- le déficit d'informations sur le territoire (potentialités du territoire, répartition des infrastructures, des équipements et des activités, etc.) ;
- l'utilisation insuffisante des instruments existants que sont : le Plan Directeur Ferroviaire, le Schéma Directeur Portuaire, les Plans Directeurs d'Urbanisme, les Plans d'Occupation des Sols, etc.

Cet engagement a permis le démarrage effectif de l'élaboration du PZTN, du SNADDT et des SRADDT.

Le renouveau de l'aménagement du territoire amorcé en 2004 avec la promulgation de la Loi d'Orientation de la Décentralisation et des Lois fixant les règles applicables aux Régions et aux Communes, permet de transférer et de renforcer les compétences des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière de développement local et d'aménagement du territoire. Ainsi,

l'élaboration du SRADDT répond au besoin de doter la Région de l'Ouest d'un cadre de référence cohérent pour la coordination des actions d'aménagement et de développement.

Conformément aux Termes de Référence (TdR) fournis par le Maître d'Ouvrage, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Ouest (SRADDT-Ouest) à l'horizon 2035 a pour objectifs spécifiques de :

- dresser un diagnostic de l'état actuel du territoire de la Région ;
- dresser une analyse prospective du territoire de la Région ;
- définir les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région ;
- définir les objectifs stratégiques, les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan d'actions quinquennal ;
- élaborer les documents cartographiques traduisant le diagnostic territorial et les orientations fondamentales d'aménagement et de développement durable de la Région, ainsi que les choix d'actions qui en découlent ;
- définir un cadre de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SRADDT-Ouest.

Dans le processus d'élaboration du SRADDT-Ouest, à la suite du Rapport d'établissement, les deux premières phases de la mission portant sur le diagnostic territorial et la prospective du territoire ont été réalisées.

La phase du diagnostic territorial a permis d'appréhender de façon approfondie l'état des lieux de la gouvernance territoriale, du développement économique, socio-culturel et environnemental de la Région ; de ressortir par secteur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire ; et de formuler les enjeux.

La phase de prospective du territoire a permis d'élargir la vision du développement futur de la Région de l'Ouest, en identifiant les cheminements possibles sur une base d'argumentation clairement énoncée et combinant de manière cohérente les éléments du diagnostic, les leviers d'actions envisageables, la formulation des hypothèses de comportement des acteurs.

Le processus d'élaboration du SRADDT-Ouest se trouve actuellement à la troisième phase qui porte sur la contractualisation territoriale.

Pourquoi la contractualisation territoriale ?

Contractualiser avec les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) a pour objectif d'assurer une meilleure coordination des différents acteurs dans les territoires et une plus grande efficacité de l'action publique, en associant toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des politiques publiques par des solutions concrètes et adaptées.

A travers le processus de décentralisation, le Gouvernement souhaite renforcer la territorialisation des politiques publiques. Il s'agit de laisser davantage de marges de manœuvre aux acteurs locaux pour décider comment atteindre les objectifs nationaux, au plus près du terrain, en associant largement les parties prenantes.

La contractualisation entre les acteurs locaux permet de dépasser les frontières administratives et l'enchevêtrement des compétences. L'objectif est triple :

- aligner les objectifs et les moyens ;
- répartir les actions entre les acteurs ;
- mobiliser largement au service de l'intérêt général, pour le plus grand bénéfice des citoyens et des usagers des services publics.

La contractualisation permet à l'État d'accompagner de manière structurée les collectivités dans leur projet de territoire et de donner corps à l'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

La contractualisation territoriale dans le cadre du SRADDT Ouest se décline en deux parties. La première partie a permis de définir les principes de base qui doivent encadrer ou sous-tendre les politiques et stratégies de développement d'une part, et de formuler les orientations fondamentales nécessaires au décollage économique et social de la Région de l'Ouest d'autre part.

La deuxième partie de la contractualisation du territoire de la Région de l'Ouest, objet du présent rapport, porte sur les Objectifs Stratégiques et Plan d'Action Quinquennal.

1.2 OBJECTIF DU LIVRABLE

Ce livrable décline de façon opérationnelle et programmatique les projets et programmes à mettre en œuvre pour l'aménagement et le développement durable du territoire de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035 et conformément à la vision de développement et aux orientations fondamentales sectorielles formulées.

1.3 STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport est structuré en cinq grandes parties à savoir :

- (i) l'introduction qui présente le contexte et les objectifs du livrable ;
- (ii) l'état des lieux des projets dans la Région ;
- (iii) la démarche méthodologique d'élaboration du livrable ;
- (iv) les Objectifs Stratégiques et Plan d'Action Quinquennal sectoriels ;
- (v) la synthèse des objectifs stratégiques sectoriels et des actions ;
- (vi) les coûts globaux des actions
- (vii) le dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du SRADDT ;
- (viii) la conclusion du rapport.



02

ETAT DES LIEUX DES PROJETS DANS LA REGION DE L'OUEST

2 ETAT DES LIEUX DES PROJETS DANS LA REGION DE L'OUEST

2.1 ANALYSE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR LA RÉGION DE L'OUEST.

Le plan d'investissement d'une Région reflète la politique de développement et les orientations stratégiques. Au Cameroun, ce plan est défini chaque année au niveau central et publié dans le journal de projet par le MINEPAT et couvre les 10 Régions. La Région de l'Ouest dans le cadre du Plan d'investissement national pour l'année 2022, a reçu la somme de 14 108 536 232 FCFA. La répartition de ce budget entre les différents secteurs dans la Région de l'Ouest a montré un ensemble de disparités. Les départements ministériels les mieux pourvus étaient : le MINDDEVEL avec 4 302 714 000 FCFA (30,50%), le MINTP 2 148 300 000 FCA (15,23%), le MINADER 1 684 850 000 FCFA (11,94%), le MINEE 1 211 810 000 FCFA (8,59%) et le MINEDUB 1 110 150 000 FCFA (7,87%).

Cette orientation budgétaire de l'investissement dans la Région a montré que la décentralisation et le développement local étaient au centre des préoccupations de la politique de développement nationale. Mais en regardant de plus près les orientations du budget du MINDDEVEL, on avait constaté que plusieurs projets attribués aux MINDDEVEL relevaient également des compétences des autres sectoriels. Il s'agissait par exemple des projets d'infrastructures routières (construction des routes, désenclavement des bassins de production agricoles,), scolaires (construction des salles de classes,) de commerce (construction des marchés, ...), etc.

Certains sectoriels importants dans le développement de la Région avaient reçu un faible budget, il s'agit par exemple du secteur du MINTOUL 65 405 000 FCFA (0,46%). En effet d'après les résultats du diagnostic territorial de la Région de l'Ouest, le tourisme constituait un levier important pour le développement de la Région. Le secteur de la recherche scientifique avait le plus petit budget (0,03%). Les problèmes de déforestation, d'occupation des réserves forestières, de destruction des bas-fonds étaient fréquents dans la Région or le MINFOF n'avait reçu que 40 000 000 FCFA de budget (0,28%) et le MINEPDED 114 500 000 FCFA (0,81%) – Cf. Tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition du BIP 2022 dans la Région de l'Ouest par secteur

Départements ministériels	Budget (FCFA)	Pourcentage	Classement (Ordre décroissant)
TOTAL	14 108 536 232	100,00%	1er
MINDDEVEL	4 302 714 000	30,50%	2e
MINTP	2 148 300 000	15,23%	3e
MINADER	1 684 850 000	11,94%	4e
MINEE	1 211 810 000	8,59%	5e
MINEDUB	1 110 150 000	7,87%	6e
MINSANTE	982 000 000	6,96%	7e
MINHDU	777 559 000	5,51%	8e
MINEPIA	473 499 232	3,36%	9e
MINJEC	201 918 000	1,43%	10e
MINEPDED	114 500 000	0,81%	11e
MINTRANS	108 000 000	0,77%	12e

Départements ministériels	Budget (FCFA)	Pourcentage	Classement (Ordre décroissant)
MINEFOP	97 280 000	0,69%	13e
MINMAP	90 000 000	0,64%	14e
MINSEP	90 000 000	0,64%	15e
MINCOMMERCE	90 500 000	0,64%	16e
MINFI	85 000 000	0,60%	17e
MINAS	83 240 000	0,59%	18e
MINPMEESA	73 000 000	0,52%	19e
MINAC	67 000 000	0,47%	20ème
MINTOUL	65 405 000	0,46%	21er
MINESEC	62 000 000	0,44%	22e
MINPROFF	56 915 000	0,40%	23e
MINEPAT	49 400 000	0,35%	24e
MINFOF	40 000 000	0,28%	25e
MINAT	38 596 000	0,27%	26e
MINRESI	4 900 000	0,03%	27e

Source : MINEPAT, BIP 2022

Au-delà du Budget d'Investissement Public élaboré chaque année, sur toute l'étendue du territoire national, l'Etat a mis en place un nouvel outil qui est le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) dans le but de :

- améliorer l'impact de l'investissement public ;
- renforcer la préparation et la priorisation des projets au sein des administrations ;
- limiter la pratique du saupoudrage au regard de la multiplicité des projets et programmes qui se juxtaposent souvent, rendant inefficace les projets mis en œuvre ;
- renforcer la cohérence du portefeuille des projets d'investissement public du Gouvernement, en relation avec la Stratégie Nationale de Développement.

De plus, ce cadre induit une attention particulière du Gouvernement, en termes de suivi de la mise en œuvre des projets qui y sont retenus, à la fois :

- sur le plan budgétaire à travers une allocation de ressources optimales et en priorité, en vue de leur mise en œuvre efficace, mais aussi ;
- en terme de suivi de proximité de ladite mise en œuvre pour s'assurer de l'effectivité des réalisations, et lever à mesures qu'elles se présentent toutes les entraves à la bonne réalisation des projets retenus.

2.2 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE 2022- 2024

Le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) est un outil de programmation des projets prioritaires du Gouvernement sur une période de trois (03) ans. Le caractère prioritaire fait référence à l'envergure Nationale du projet et son impact décisif sur l'atteinte des objectifs fixés dans la Stratégie Nationale de Développement. Cet instrument vise à fixer, en aval de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) et en amont du processus budgétaire, la liste des projets qui bénéficieront de manière prioritaire des ressources de l'Etat.

L'orientation principale de ce PIP est l'achèvement de tous les projets en cours et la finalisation de toutes les modalités de mise en service complet des infrastructures issues des grands projets de 1ère génération.

Pour mettre en place le PIP 2022- 2024, l'Etat du Cameroun a défini les objectifs stratégiques de ses différents axes d'intervention (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Axes d'interventions et Objectifs stratégiques du PIP 2022- 2024

Axes d'interventions	Objectifs stratégiques
Développement de la productivité et de la production agropastorale	Stimuler le développement des grandes et moyennes exploitations agricoles en vue d'accroître la productivité, la production et la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques et en s'appuyant sur : (i) la promotion d'une approche par filière structurée autour des chaînes de valeurs agropastorales et halieutiques, tout en tenant compte des spécificités liées aux différentes zones agro-écologiques ; (ii) le soutien de l'accès aux intrants ; (iii) la promotion des technologies les plus efficaces ; et (iv) la vulgarisation des résultats de la recherche.
Développement des infrastructures productives/infrastructures énergétiques	Porter la capacité installée de production d'électricité à 5000Mw d'ici 2030. Pour ce faire, le Gouvernement poursuivra sa politique de développement d'un mix énergétique basé sur : (i) l'énergie hydroélectrique ; l'énergie photovoltaïque ; (iii) l'énergie thermique à base du gaz ; et (iv) l'énergie issue de la biomasse. S'agissant spécifiquement de l'énergie hydroélectrique, le Gouvernement poursuivra le développement des ouvrages de production à travers la réalisation des projets en privilégiant l'approche des Partenariats Public-Privé et des productions indépendantes d'électricité. D'autre part, afin de garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau, le Gouvernement va poursuivre la réhabilitation, l'extension et la construction des infrastructures de production et de transport et de distribution d'eau potable
Développement des infrastructures productives/Infrastructures de télécommunication	Faciliter l'accès des TIC au plus grand nombre en assurant un espace numérique performant et sécurisé avec un indice d'accès moyen supérieur à 0,4. Plus spécifiquement, il s'agira de développer un écosystème numérique de dernière génération à travers le parachèvement des travaux en cours
Santé	Garantir à toutes les couches de la population, un accès équitable et universel aux services et soins de santé de base et aux soins spécialisés prioritaires de qualité, avec la pleine participation de la communauté. Trois (03) principes fondamentaux vont guider les interventions du Gouvernement, notamment : l'amélioration de la gouvernance du système de santé, le renforcement du plateau technique des hôpitaux centraux et de référence, la valorisation du potentiel thérapeutique local.
Infrastructure et transport /routes	Porter la densité à 0,38 km et le pourcentage du réseau bitumé à 50 % respectivement. A travers notamment : la construction ou le bitumage d'au moins 1 626 km de nouvelles routes (avec une priorité pour les routes nationales encore en terre), le parachèvement des projets en cours, mais également la réhabilitation de 2 200 km de routes bitumées et la construction plus de 1 600 m d'ouvrages d'art.
Développement des infrastructures / Modernisation urbaine	le Gouvernement entend mettre sur pied un programme de modernisation urbaine (Urban Renewal Program) afin de développer des villes connectées, inclusives et résilientes, faciliter l'accès à la propriété foncière et immobilière, promouvoir des programmes de logements sociaux sur l'ensemble du territoire, et veiller au respect des outils de

Axes d'interventions	Objectifs stratégiques
	planification urbaine (plan d'urbanisme, plan d'occupation des sols, plan de secteurs, etc.).
Education et formation	Les objectifs stratégiques poursuivis sont : (i) garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ; (ii) atteindre un taux d'achèvement de 100% au niveau primaire ; (iii) réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ; et (iv) accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire et de 18% à 35% au niveau supérieur.
Développement des infrastructures productives	Il sera question de : (i) finaliser prioritairement la mise en œuvre des grands projets de première génération ; (ii) assurer la fonctionnalité optimale des infrastructures existantes ; (iii) réhabiliter les installations publiques détruites ou rendues obsolètes du fait de leur inutilisation ; (iv) rationaliser la mise en route de nouveaux projets en respectant les normes de préparation des projets ; (v) formuler les projets de manière intégrée pour optimiser leur impact sur l'économie ; (vi) systématiser la contre-expertise pour l'évaluation des coûts des infrastructures majeures ; (vii) mettre en place un référentiel de coût ; et (viii) renforcer le processus de priorisation et de sélection des projets.
Infrastructure et transport /Transport ferroviaire et maritime	Densifier avec l'appui de partenaires privés, à 5 500 Km le linéaire du réseau ferroviaire à l'horizon 2030, avec la construction de 1 500 km de chemin de fer supplémentaires, de poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur portuaire
Développement des infrastructures sportives	Mettre sur pied une stratégie autour de l'économie du sport notamment à travers l'organisation du sport de masse et d'élite, la promotion des activités culturelles et l'organisation permanente des compétitions à tous les niveaux (national, régional et communal) dans diverses disciplines.
Renforcement de l'Etat de droit et sécurité des personnes et des biens	Afin d'améliorer la gouvernance politique et institutionnelle, la priorité sera accordée au cours des dix prochaines années : (i) au renforcement de l'état de droit et la protection des droits humains ; (ii) au parachèvement de la réforme de la justice en vue de consolider le pouvoir judiciaire ; (iii) à l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme ; (iv) au renforcement de la prévention et de la gestion des crises ; et (v) à l'amélioration de la communication institutionnelle

On distingue deux types de projets à savoir :

- les projets à l'échelle nationale. Il s'agit des projets qui concernent tout le territoire national
- les projets à l'échelle régionale. Il s'agit des projets ciblant directement la Région de l'Ouest.

Tableau 3 : Projets à l'échelle nationale impliquant la Région de l'Ouest

N°	Projets	Coût total (en milliards)	Année de démarrage	Maitrise d'œuvre
1	Programme de promotion de l'entreprenariat agropastoral des jeunes (PEA- jeunes)	42	En cours	MINADER
2	Projet de développement des chaines de valeurs agricoles : PD-CVA	75	En cours	MINADER
3	Projet d'Appui au Développement de la filière Agricole (PADFA II)	27	En cours	MINADER
4	Projet de développement de l'élevage (PRODEL)	65	En cours	MINEPIA
5	Projet de développement des chaines de valeurs élevage et pisciculture	54	En cours	MINEPIA
6	Développement de la chaine de valeur riz	110	2023	MINADER
7	Projet de remise à niveau des réseaux de transport de l'électricité et de la réforme du secteur (PRRTERS)	221	En cours	MINEE
8	Projet d'électrification par systèmes solaires photovoltaïques. phase iii achèvement : 200 Localités	96	2021	MINEE
9	Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire national	75	2023	MINEE
10	Projet d'amélioration de la desserte en eau potable dans 20 centres secondaires	33	2024	MINEE
11	Plan triennal spécial jeunes (PTSJ)	10	En cours	MINJEC
12	Projet de réhabilitation de la NASLA pour la mise disposition de ressources humaines de qualité aux CTD	10	2021	MINDDEVEL
13	Projet d'appui au développement des compétences pour la croissance	70	2023	MINESEC
14	Construction et équipement de 6 centres de formation professionnelle	81	2023	MINEFOP
15	Réseau national de télécommunication d'urgence: système télécommunication	93	En cours	MINPOSTEL
16	Projet dorsale à fibre optique de l'Afrique centrale (CAB)	30	2022	MINPOSTEL
17	Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun	58	2023	MINPOSTEL
18	Cameroon ICT Project	56	En cours	MINPOSTEL
19	Couverture Santé Universelle CSU (Infrastructures de base)	69	En cours	MINSANTE

Source : PIP 2022- 2024

Tableau 4 : Projets spécifiques à la Région de l'Ouest

N°	Projets	Coût total (en milliards)	Année de démarrage	Maitre d'ouvrage
1	Projet de construction de la ligne électrique Nkongsamba-Bafoussam en 225 KV	65	En cours	MINEE
2	Composante ligne électrique de Nachtigal : Ligne de transport 400 KV Nachtigal-Bafoussam et ouvrages connexes	167	2022	MINEE
3	Travaux de désenclavement du bassin agricole de l'ouest	210	En cours	MINTP
4	Travaux de réhabilitation de la route Babadjou - Bamenda (52,00 Km)	121	En cours	MINTP
5	Programme C2D de développement des capitales régionales : Bafoussam, Bertoua, Garoua	42	En cours	MINDUH

Source : PIP 2022- 2024

L'analyse de l'état de lieux montre que plusieurs projets et programmes sont en cours de réalisations ou prévus dans la Région de l'Ouest. Cette analyse permet en effet, de consolider les initiatives locales et d'éviter les doublons dans la programmation du territoire.



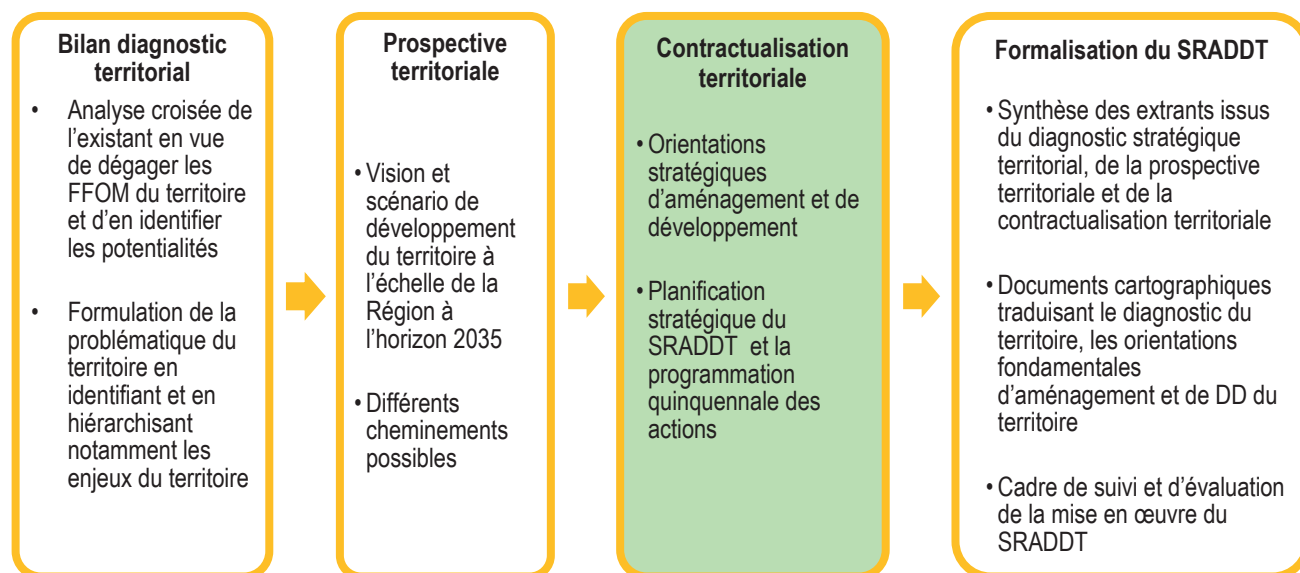
03

DÉMARCHE METHODOLOGIQUE

3 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 RAPPEL DU PHASAGE DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU SRADDT OUEST

Figure 1 : Phasage du processus d'élaboration du SRADDT



Source : Consultant

La contractualisation territoriale objet de ce rapport est divisée en deux sous parties à savoir :

- Orientations stratégiques d'aménagement et de développement et ;
- Planification stratégique du SRADDT et la programmation quinquennale des actions

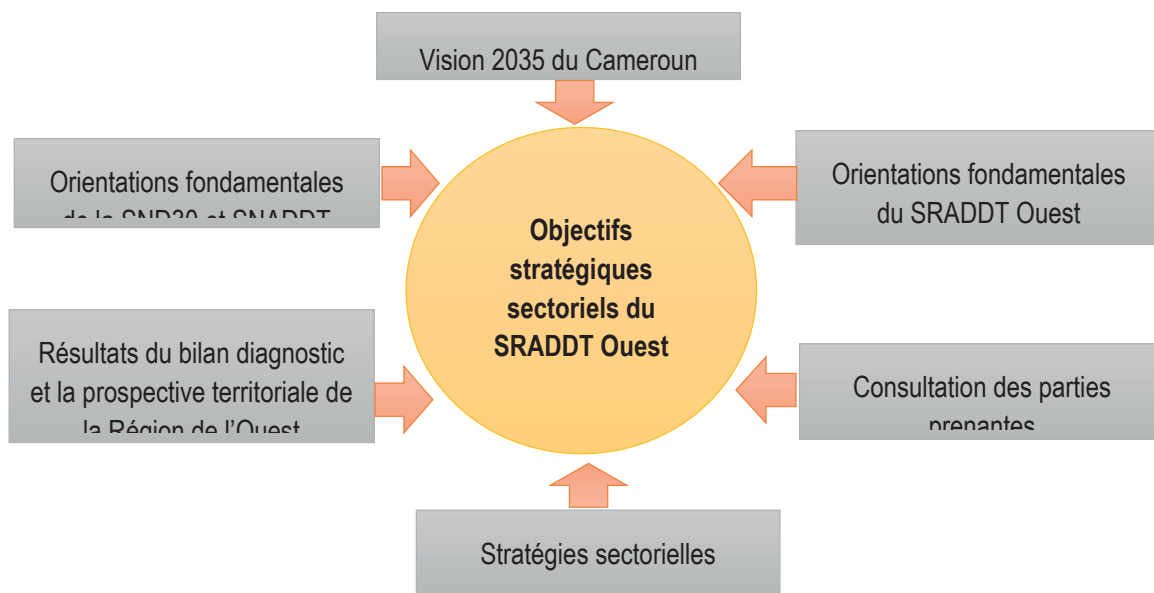
La première sous partie relative aux Orientations stratégiques d'aménagement et de développement a fait l'objet d'un livrable déjà validé. En effet, ce rapport intitulé « Rapport sur les principes de bases et les orientations fondamentales » guide la stratégie de l'aménagement du territoire de la Région de l'Ouest dans la perspective de son émergence à l'horizon 2035. Ce premier rapport a vocation à permettre aux acteurs territoriaux publics et privés d'orienter l'aménagement futur du territoire de la Région de l'Ouest. Par ailleurs, ce rapport correspond à une ligne directrice de l'aménagement du territoire, elle guide les interventions retenues dans différents domaines liés à la planification territoriale

Le présent rapport présente la deuxième phase de la contractualisation du territoire à savoir la Planification stratégique du SRADDT et la programmation quinquennale des actions. Cette partie met en exergue l'opérationnalisation du SRADDT du territoire de la Région de l'Ouest dans le temps et dans l'espace.

3.2 DÉMARCHE DE FORMULATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES SECTORIELS

La démarche méthodologique a globalement consisté en l'exploitation des documents des stratégies sectorielles, du SNADDT, de la SND30, ainsi qu'un large processus participatif à travers la consultation des acteurs régionaux. La figure 2 schématise la démarche de formulation des OSS.

Figure 2 : Schématisation de la démarche de formulation des OSS



Source : Consultant

3.3 PROCESSUS CONSULTATIF DES PARTIES PRENANTES

Conformément aux exigences de l'approche méthodologique de cette mission, les principales parties prenantes ont été régulièrement consultées dans les étapes du bilan diagnostic, de l'analyse prospective et des principes de base et orientations fondamentales.

Ces consultations ont été ponctuées pour ce qui est du présent livrable par des entretiens individuels avec les sectoriels clés, les consultations départementales et l'organisation de nombreux focus-groupes avec les personnes ressources représentant diverses spécialités et entités territoriales.

3.3.1 Consultation régionale des sectoriels et autres acteurs locaux

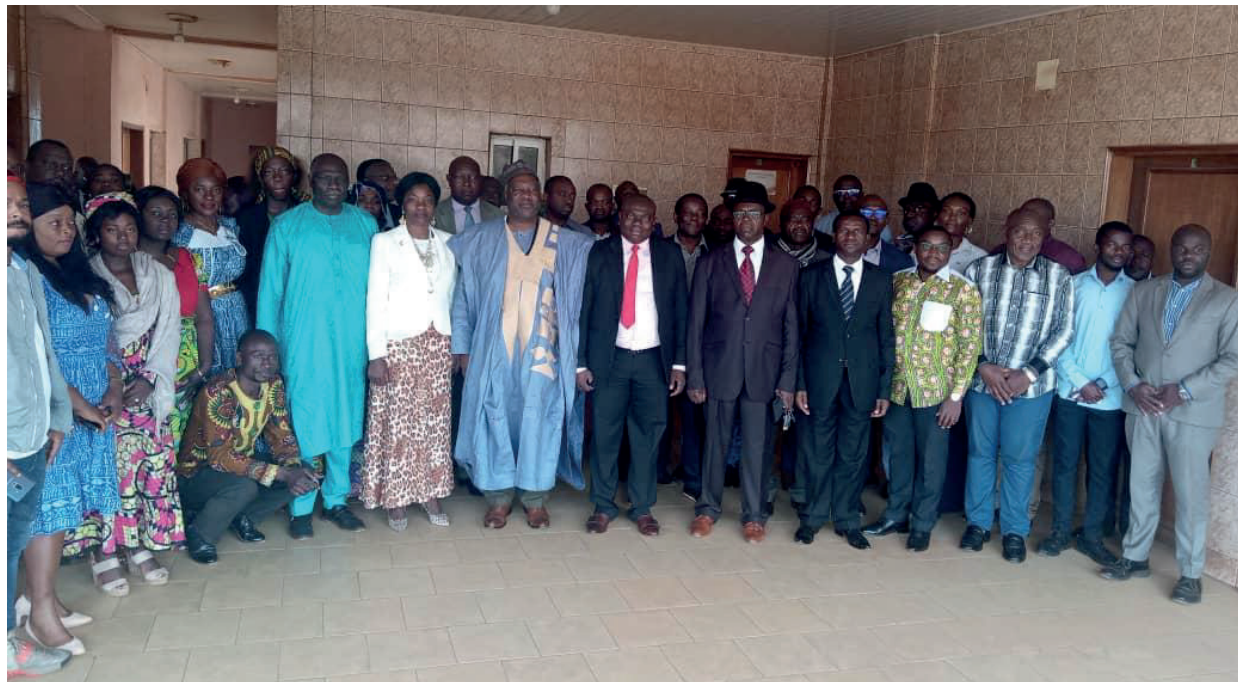
3.3.1.1 Atelier régional de consultation de juillet 2022

Deux ateliers ont été organisés pour la consultation des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration des Objectifs stratégiques et Plan d'action quinquennal. Le premier atelier de consultation des sectoriels a été organisé à Bafoussam le 08 Juillet 2022 à la salle de réunion de la délégation régionale du MINEPAT Ouest et le deuxième le 01 Décembre 2022. Ces deux ateliers ont réuni une centaine de participants représentant : le bureau du Conseil régional de l'Ouest, le MINEPAT tant au niveau régional que Départemental, ainsi que le point focal SRADDT Ouest venu du niveau central. La plupart des sectoriels clés (niveau régional), les chefs traditionnelles, les

organisations de la société civile, les projets et programmes de développement, ont pris part à ces travaux. (Cf. Liste de présence – Annexe 1).

Cet atelier a permis d'échanger avec les participants sur les enjeux de développement de la Région ; ces derniers ont contribué à l'examen des projets de Fiches d'actions prioritaires budgétisées.

Figure 3 : Photo de famille atelier de consultation Régional sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'action Quinquenal



Au cours de cette concertation, un point a été fait sur les principaux projets et programmes en cours ou prévus dans la Région et portés par les différents départements ministériels. Une fiche d'identification de ces projets et programmes leur avait été transmise au préalable avec comme principales informations à renseigner pour chaque projet/programme : intitulé, durée, acteurs de mise en œuvre, objectifs, cibles, zone de couverture, coût, source de financement, niveau d'avancement / principales réalisations, principales contraintes / difficultés rencontrées.

Par ailleurs, les participants ont parcouru la liste des projets/programmes sectoriels extraits du SNADDT et concernant la Région de l'Ouest. Cet exercice a permis de discuter de la pertinence de ces projets/programmes, vérifier leur niveau de mise en œuvre, et compléter cette liste.

3.3.2 Consultation du Conseil Régional de l'Ouest

La mission a travaillé en étroite collaboration avec le bureau du Conseil Régional de l'Ouest (CRO) qui a pris part aux activités et invité le Chef de mission également aux activités du Comité de Pilotage de l'élaboration du Plan Régional de Développement qui encadre la mission du Consultant PWC recruté à cet effet.

Des propositions de projets issues de la tournée du Président du Conseil régional en septembre 2021 et de l'exploitation de divers rapports mis à notre disposition par le Conseil ont été valorisées dans ce document après consultation des autres parties prenantes.

En octobre et novembre 2022, un atelier de consultation des sectoriels pour le compte du processus d'élaboration du PRD organisé par le CRO a été l'occasion pour la mission d'actualiser les éléments du diagnostic et de discuter des axes stratégiques et priorités de chaque secteur.

3.3.3 Estimation du coût prévisionnel des programmes/projets des OS et PAQ Ouest

Les coûts prévisionnels présentés dans ce livrable constituent une indication pour une appréciation de la planification future des projets. Les études de faisabilité seront faites pendant la mise en œuvre des programmes/projets pour définir les coûts réels.

Les coûts estimatifs présentés résultent des approches par comparaison avec des projets similaires, les avis d'experts et les mercuriales.

3.4 RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE DE LA PLANIFICATION NATIONALE ET RÉGIONALE

Etant une déclinaison régionale du SNADDT, le SRADDT Ouest s'appuie donc en premier lieu sur les principes de base adoptés au niveau national et donc d'application dans toutes les régions.

Tableau 5 : Les 22 principes de base retenus par le SNADDT

1. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-régionales au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics	2. L'intégration sous-régionale solidaire et mutuellement avantageuse
3. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur	4. La durabilité multidimensionnelle par la mise en valeur optimale des ressources et la répliquabilité des projets
5. La transformation du modèle économique avec la promotion d'activités de meilleure valeur ajoutée	6. L'intégration économique intersectorielle et la coordination interministérielle
7. La promotion de l'efficacité technico-économique des entreprises et des producteurs individuels	8. L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité
9. L'amélioration de l'efficacité technico-économique et sociale des services publics et de l'État	10. La mise en valeur du potentiel national surabondant mais non exploité
11. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience	12. Le partenariat public-privé gagnant- gagnant
13. La compétitivité et l'insertion avantageuse dans la mondialisation au moyen notamment de la complexification/diversification des processus de production	14. La maîtrise des grands équilibres éco- financiers par le renforcement des ressources du Budget, la maîtrise des dépenses publiques et l'équilibre de la balance commerciale
15. La réduction de la précarité et du sous- emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire	16. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation
17. La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres	18. La promotion du crédit en faveur de l'investissement des ménages et des entreprises

19. La transparence et la bonne gouvernance participative et décentralisée au moyen de la démocratie et la transparence	20. Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité
21. La souveraineté nationale, la sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes positions de marche au moyen de politiques de filières appropriées et la recherche- développement	22. La prise en compte des rapports de dépendance- influence amont-aval du secteur avec les autres composantes du modèle socioéconomique

Au-delà des principes de base du SNADDT, lesquels sont intégrés et complétés dans la vision voulue du développement de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035, le SRADDT Ouest est construit autour des principes généraux suivants :

1. Le respect de la législation en matière de planification régionale ;
2. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-département/communes au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics ;
3. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur ;
4. La forte implication des autorités traditionnelles, des élites locales et la diaspora dans la stratégie de développement de la Région ;
5. La prise en compte du genre et des personnes vulnérables dans les politiques de développement
6. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation ;
7. L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité ;
8. La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres ;
9. La mise en valeur du potentiel régional sous-exploité ;
10. Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité ;
11. La promotion de l'efficacité technico-économique des entreprises et des producteurs individuels ; politiques de filières appropriées et la recherche-développement ;
12. L'amélioration de l'efficacité technico-économique et sociale des services publics locaux ;
13. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience ;
14. L'amélioration de la compétitivité de la Région et implication des bailleurs locaux dans le financement du développement du territoire ;
15. La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire ;
16. La sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes positions de marché au moyen de
17. L'intégration des exigences d'unité dans la diversité et de l'amélioration du rapport entre l'Etat, les CTD et les citoyens ; le transfert de compétences dans les collectivités territoriales décentralisées.
18. La prise en compte dans la planification, des engagements nationaux en matière de développement tout en les contextualisant et de veiller à l'alignement effectif des interventions des partenaires au développement sur les choix de développement de la région ;
19. La promotion du partenariat public-privé et des champions Régionaux.

An aerial photograph of a winding road through a hilly, forested landscape. The road curves from the bottom right towards the center left. The terrain is covered in dense green trees and vegetation. The overall tone of the image is warm and natural.

04

**OBJECTIFS
STRATEGIQUES ET
PLAN D'ACTION
QUINQUENNAL**

4 OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION QUINQUENNAL

4.1 OBJECTIFS STRATÉGIQUES GLOBAUX

Au regard des enjeux nationaux et régionaux, les Objectifs Stratégiques Globaux du SRADDT Ouest peuvent se résumer en cinq axes :

- A. Faire de la Région de l'Ouest un pôle logistique à travers la valorisation de sa position géographique et par la création d'un port sec à Bafoussam.
- B. Mettre en place les bases d'un développement industriel assis sur la valorisation durable du potentiel agropastoral, technologique, culturel touristique et de la diaspora.
- C. Améliorer l'accès aux services socioéconomiques de bases des populations urbaines et rurales.
- D. Améliorer l'employabilité des jeunes dans les métiers émergents.
- E. Renforcer les capacités opérationnelles du Conseil Régional.

Les OSS et PAQ sont déclinés selon les axes suivants, lesquels correspondent à la classification adoptée lors du diagnostic régional :

- Gouvernance ;
- Aspects sociodémographiques et genre ;
- Forêt et faune ;
- Gestion de l'environnement ;
- Infrastructures de transport et de télécommunication ;
- Urbanisation ;
- Equipement sociaux (éducation/formation, santé, ressource en eau/AEP et assainissement) ;
- Activités économiques (secteurs primaire, secteurs secondaire et secteur tertiaire).

4.2 RÉGION DE L'OUEST ET L'INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

La position de la Région de l'Ouest au carrefour de cinq autres Régions (Adamaoua, Centre, Littoral, Nord-Ouest et Sud-ouest) lui offre la perspective d'un rayonnement international vers le Nigeria, Tchad, la RCA, le Congo et le Gabon (cf. Figure 4).

Figure 4: Vision intégrée du réseau camerounais avec le réseau sous-régional



Source : SNADDT 2010

4.3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES SECTORIELS ET PLAN D'ACTION QUINQUENNAL

Les objectifs stratégiques sectoriels découlent des orientations fondamentales qui elles-mêmes sont adossées sur les stratégies et politiques sectorielles. Les secteurs pris en compte sont ceux analysés lors du bilan diagnostic territorial de la Région de l'Ouest. La présentation des objectifs stratégiques sectoriels se fait en 4 étapes à savoir :

- brève description des enjeux et des orientations fondamentales
- présentation des objectifs stratégiques et les projets/programmes nécessaires à leur mise en œuvre. Dans cette phase, on définit également les indicateurs cibles et l'horizon de mise en œuvre des projets/programmes ;
- présentation des fiches d'actions projets/programmes nécessaires pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques,
- présentation du plan quinquennal budgétisé des projets/programmes nécessaires pour l'opérationnalisation des objectifs stratégiques de chaque secteur.

4.3.1 Gouvernance

4.3.1.1 Contexte et enjeux

Conformément à la réglementation en vigueur, la Région de l'Ouest est engagée dans le processus de décentralisation qui se met graduellement en place. L'administration territoriale est progressivement installée et équipée pour assurer ses missions. Mais, la faiblesse des ressources humaines (déficit en personnel qualifié, insuffisance des politiques de gestion des ressources humaines), financières (rendement faible de la fiscalité locale) et techniques des communes constitue une entrave à une prise en charge effective des compétences qui ont fait l'objet de transfert. La budgétisation par programme est faiblement mise en œuvre dans les communes, l'intercommunalité est faiblement développée et il manque une synergie d'action entre les différents acteurs pour la planification du développement de la Région. L'élite interne et externe, ainsi que les chefferies sont fortement impliquées dans les initiatives de développement local dans la Région. Cependant, il ne faut pas négliger l'insécurité du fait de la persistance de la crise anglophone dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui constitue une menace importante pour le développement de la Région de l'Ouest qui leur est frontalière, de plus la crise du NOSO a entraîné un très grand nombre de déplacés internes installés dans la région de l'Ouest et qui impactent pratiquement tous les pans de la socio-économie.

Le Conseil régional est installé provisoirement sur deux sites qui n'offrent pas un cadre adéquat pour les membres de l'Exécutif régional et son personnel d'appui. Il est prévu de construire à terme l'Hôtel de la Région sur un site déjà identifié et avec entre autres l'appui financier annoncé du FEICOM dans un panier de ressources non encore mobilisées.

Depuis le 28 décembre 2021, le Président de la République a signé une série de six textes dont celui portant Organisation type de l'administration régionale (Décret N°2021/742 du 28 décembre 2021) ; celui fixant la répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation au titre de l'exercice 2021 (Décret N°2021/743 du 28 décembre 2021) et quatre autres relatifs aux modalités de transfert de certaines compétences aux Régions par l'Etat, à savoir :

- Décret fixant modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions en matières d'urbanisme et d'habitat (Décret N°2021/744 du 28 décembre 2021) ;

- Décret fixant modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions dans le cadre de leurs participations à l'organisation et à la gestion des transports interurbains (Décret N°2021/745 du 28 décembre 2021) ;
- Décret fixant modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions en matière de tourisme et loisirs (Décret N°2021/746 du 28 décembre 2021) ;
- Décret fixant modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions en matière de protection de l'environnement (Décret N°2021/747 du 28 décembre 2021).

Il reste attendu l'effectivité desdits transferts de compétences ainsi que des ressources humaines, financières et patrimoniales qui les accompagnent.

L'organigramme type devrait être élaboré et adapté selon le contexte de la région de l'Ouest. Ce travail a été fait au niveau de la Région de l'Ouest et est en attente de l'approbation du Ministre en charge de la Décentralisation. Après approbation du MINDEVEL, les différents postes décrits devront être pourvus.

Actuellement, les projets d'investissement les plus importants relèvent encore des ministères sectoriels concernés et ceux validés par le Conseil Régional peinent à être réalisés faute de financement, la seule source de financement actuelle étant la Dotation de l'Etat. (Décret N°2021/742 du 28 décembre 2021).

Les textes sur la fiscalité locale restent encore attendus, ce qui pénalise significativement la Région et hypothèque l'atteinte de ses objectifs depuis sa mise en place il y a deux ans.

La dotation financière de l'Etat qui se situe actuellement autour de 3 milliards FCFA par année peine à être mobilisée (20,24% en 2021). Ceci ne peut permettre au Président du Conseil Régional de s'exprimer aisément par rapport à sa politique.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de gouvernance porteront sur le Conseil Régional et l'encadrement administratif et comprennent principalement :

- le transfert effectif des compétences pour une fonction publique régionale effective ;
- le transfert des ressources financières et patrimoniales ;
- le renforcement des compétences techniques et managériales des membres du Bureau de l'Exécutif et du personnel de l'administration locale de la Région ;
- l'identification et la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus ;
- la mobilisation accrue des ressources financières (fiscalité, Dotation de l'Etat, Ressources propres, partenaires au développement) pour le budget programme de la Région et des Communes.
- le renforcement des capacités techniques et managériales des CTD ;
- le renforcement de la planification du développement local ;
- la promotion de la coopération décentralisée pour le développement local ;
- la réorganisation des Départements et renforcement des infrastructures, personnel et équipements en vue d'un encadrement administratif optimal.

4.3.1.2 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées à la gouvernance dans la Région de l'Ouest des OSS ont été formulés à savoir :

- OSS1 : Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets ;
- OSS2 : Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications ;
- OSS3 : Renforcer les capacités de mobilisation financière endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement.

Tableau 6 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs à la gouvernance

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets					
PP1	Renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	- Organiser les séances de formation pour le renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	- Nombre et valeur de projets de développement maturés et exécutés de manière satisfaisante - Manuel de procédures de la passation des marchés - Nombre des élus et personnel formées	- Au moins 30% des projets (actions) du PRD/SRADDT Q1 sont exécutés de manière satisfaisante	- Au moins 75% des projets (actions) du SRADDT sont exécutés de manière satisfaisante
		- Recrutement, Formation et Gestion des Ressources Humaines nécessaires à la mise en oeuvre du PRD	- Nombre de personnes recrutées et formées - Nombre de sessions de renforcement des capacités du personnel organisées	- 70% des postes du CRO occupé	- 100% des postes du CRO occupé par des agents compétents et bien outillés
PP2	Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	- Mobilisation du personnel relevant des administrations sectorielles - Élaboration et validation de l'organigramme du conseil et de ses démembrements départementaux - Élaboration des profils de poste - Élaboration du manuel des procédures de la gestion du personnel - Mobilisation et recrutement du personnel - Formation et recyclage - Gestion du personnel	- Nombre de personnes mises à la disposition des CTD - Organigramme du Conseil publié - Manuel de procédures de gestion des ressources humaines disponible - Productivité du personnel en cogestion - Ratios (frais de personnel/frais de fonctionnement ; frais de fonctionnement /budget ; frais d'investissement/budget)	- Toutes les divisions du CRO fonctionnent avec au moins 50% du personnel adéquat	- Toutes les divisions du CRO fonctionnent de façon normative et optimale avec un personnel en nombre suffisant et performant

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications					
PP3	Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources	- Identification / sélection des idées de projets / Inscription dans les PCD et budgets communaux - Contractualisation des communes et intercommunalités - Formulation et maturation des projets - Mobilisation des ressources (communes, partenaires) - Suivi de l'exécution et évaluation des projets - Elaborer et mettre en œuvre les outils de planification territoriale locale	- Nombre de projets intercommunaux accompagnés de manière satisfaisante - Valeur des projets intercommunaux - Nombre de communes impliquées dans des projets intercommunaux	- Maturation et mise en œuvre de 5 projets intercommunaux	- Mise en œuvre de tous les projets intercommunaux identifiés à l'issue des nouveaux PCD et PLADDT
OSS3 : Renforcer les capacités de mobilisation financière endogènes et exogènes des CTD des partenaires pour dans la mise en œuvre des projets de développement.					
PP4	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD et mise en place d'un cadre de partenariat de type Contrat plan Etat-Commune	- Renforcer les capacités des CTD dans la mobilisation des ressources financières internes et externes - Renforcer les capacités des communes à la programmation et budgétisation moyen terme (CDMT, BMT) ; - Finaliser le projet de création d'un Fond Régional de Développement (FDRO)	- Montant des ressources financières endogènes mobilisées - Nombre de contrats plans extérieurs mobilisés - Montant des ressources extérieures mobilisées - Nombre de contrats de PPP - Un mécanisme de financement durable des paysages est développé avec les CTD	- Montant des ressources financières locales augmentées de 50% par rapport à 2022 - Au moins 10 Milliards de ressources financières externes mobilisés pour les projets	- La Région de l'Ouest est capable de mobiliser les financements pour réaliser 100% de ses besoins en investissement

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Finaliser le projet de création d'une Société Régionale des Investissements (SIDRO) - Mettre en place une fiscalité locale adaptée - Inciter les banques à financer les CTD - Mise en place d'un cadre de partenariat PPP - Soutien des mécanismes de financement durable pour le fonctionnement et les projets de l'intercommunalité			

4.3.1.3 Fiches signalétiques des Projets/Programmes relatifs à la gouvernance

PP1 : Renforcement des capacités du conseil régional à la maîtrise d'ouvrage des projets

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le premier Conseil régional de l'Ouest a été mis en place à la suite des élections du 6 décembre 2020. Depuis lors le conseil Régional a commencé à faire valoir ses prérogatives de maître d'ouvrage des différents processus de planification, d'exécution, de suivi et de l'évaluation des projets d'aménagement et de développement durable du territoire. A terme, la maîtrise d'ouvrage requiert une parfaite connaissance de l'organisation et du fonctionnement du système des marchés publics, connaissance qui n'est pas encore partagée par tous. Il est donc important de renforcer les capacités du Conseil Régional pour une exécution réussie de son mandat.
OBJECTIFS	Améliorer l'opérationnalité et l'efficacité du Conseil Régional dans ses prérogatives de Maître d'Ouvrage.
RESULTATS ATTENDUS	- Le dispositif de planification et de programmation et de mise en œuvre des projets est performant - Les capacités du personnel et des élus sont renforcées en matière de management des projets de développement et de passation des marchés - Le manuel des procédures de passation des marchés est élaboré
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre et valeur des projets de développement maturés, validés et exécutés de manière satisfaisante - Manuel de procédures de passation des marchés disponible - Manuel de procédures de gestion des ressources humaines disponible - Nombre de personnels recrutés ou mis à la disposition des CTD - Nombre de personnes formées (personnel et élus) - Nombre et type de sessions de renforcement de capacité organisées
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Renforcement des capacités des élus du CR sur la gestion axée sur les résultats - Elaboration du Manuel des procédures de passation des marchés - Renforcement des capacités des élus du CR à la formulation et maturation des projets - Passation des marchés publics - Contrôle et audit de l'exécution des projets - Suivi évaluation des projets - Recrutement, formation continue et gestion des ressources humaines nécessaires au CR
CALENDRIER	Q1
PARTIES PRENANTES	CR, Communes, MINDDEVEL, MINEPAT
COUT TOTAL	30 millions par an (Q1=150 M)
MODALITE DE FINANCEMENT	Budget CR, partenaires au développement, privé,

PP2 : Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Conformément à la Législation en matière de décentralisation, les CTD recrutent et gèrent librement le personnel nécessaire à l'accomplissement de leur mission. La réussite du CRO dans ses missions d'aménagement et de développement durable du territoire passe par une bonne coordination des interventions avec les administrations sectorielles d'une part et une utilisation optimale des ressources humaines d'autre part. Pour améliorer l'impact des interventions des régions auprès des populations, le Code de la décentralisation encadre l'utilisation des ressources financières entre les investissements (min 60%) et le fonctionnement (max 40 %). En matière de gestion du personnel, leurs frais ne sauraient excéder 30% des charges de fonctionnement. Face à l'insuffisance en ressources humaines compétentes au niveau local, le CRO devrait solliciter la mise à disposition du personnel de l'État disponible dans les administrations sectorielles. Toutefois, la gestion du personnel devrait être encadrée aux plans des profils des postes, de la mobilisation, de la gestion de la carrière, de la rémunération, de l'évaluation et de la formation, de la discipline et des départs.
OBJECTIFS	Rendre opérationnel et efficient le CRO dans la cogestion du personnel
RESULTATS ATTENDUS	- Les ressources humaines sont gérées de façon optimale - La productivité du personnel en cogestion est satisfaisante - La coordination de la cogestion du personnel avec les administrations sectorielles est efficace et harmonieuse
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Organigramme du CRO publié - Manuel de procédures disponible - Productivité du personnel en cogestion - Nombre de personnels en cogestion - Ratios (frais de personnel/frais de fonctionnement ; frais de fonctionnement /budget; frais d'investissement /budget)
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Élaboration et validation de l'organigramme du conseil et de ses démembrements départementaux - Élaboration des profils de poste - Élaboration du manuel des procédures de la gestion du personnel - Mobilisation et recrutement du personnel - Formation et recyclage - Gestion du personnel - Audit du personnel
CALENDRIER	Prioritaire en Q1/2027 puis gestion en continu en Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	CRO, Communes, MINDDEVEL, MINEPAT
COUT TOTAL	25 millions Fcfa par an (Q1= 1250 MFcfa)
MODALITE DE FINANCEMENT	Budget du CRO, Partenaires au développement

PP3 : Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées traite de la coopération décentralisée, entendue comme toute relation de partenariat entre deux ou plusieurs collectivités territoriales ou leurs regroupements en vue de réaliser des objectifs communs. Dans la région de l'Ouest quelques initiatives de projets intercommunaux ont connu le jour avec un succès qui reste très mitigé. On peut citer le cas des communes de Batie-Penka-Michel et Bamendjou pour un projet dans le domaine de l'amélioration de l'accès à l'eau potable. L'accompagnement fourni par la Région s'avère indispensable pour mutualiser les moyens en vue de la réalisation des projets d'intérêt communs dans les domaines de : construction et entretien des routes départementales et régionales, systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement, surveillance et exploitation forestière, minière et, électrification, TIC, abattoirs, centres d'excellence de formation aux métiers etc..		
OBJECTIFS	Promouvoir les projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources		
RESULTATS ATTENDUS	- Le nombre et les montants des projets intercommunaux ont significativement augmenté - Les coûts unitaires des projets intercommunaux sont assez inférieurs aux coûts des projets communaux préparés individuellement		
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de projets intercommunaux maturés et accompagnés de manière satisfaisante - Valeur des projets intercommunaux - Nombre de communes impliquées dans des projets intercommunaux - Nombres de PCD actualisés - Nombre de PLADDT élaborés		
TERRITOIRES	Région de l'Ouest		
ACTIVITES	- Mobilisation des communes - Identification / sélection des idées de projets / Inscription dans les PCD et budgets communaux - Contractualisation des communes et intercommunalités - Formulation et maturation des projets - Mobilisation des ressources (communes, partenaires) - Passation des marchés - Accompagnement - Suivi de l'exécution des projets - Suivi évaluation		
CALENDRIER	Q1 / 2027 Actualisation des PCD Réalisation de 5 PLADDT	Q2 / 2032 Réalisation de tous les PLADDT pertinents Maturation et mise en œuvre des projets	Q3 / 2035 Mise en œuvre de tous les projets intercommunaux issus du PLADDT
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Communes, MINEPAT, MINDEVEL, MINDUH		
COUT TOTAL	100 MFcfa/an (CR + budgets communaux	Q2/ 100 MFcfa/an / CR	Q3/ 100 MFcfa/an /CR
MODALITE DE FINANCEMENT	Budget du Conseil Régional Budgets communaux Partenaires au développement		

PP4 : Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement.

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le programme ou la politique que souhaite mettre en place le Conseil Régional de la Région de l'Ouest nécessitera les moyens financiers importants. D'après la loi portant code général des collectivités décentralisées, Section II, Chapitre 11, les CTD bénéficient des ressources provenant de l'Etat et des autres personnes publiques ou privées, reçoivent tout ou partie du produit tiré de l'exploitation des ressources naturelles sur le territoire dans les conditions fixées par la loi, les CTD produisent les ressources propres nécessaires à la promotion du développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif. Au regard des ambitions affichées de la Région de l'Ouest en matière de développement et des ressources insuffisantes de l'Etat, il est important de trouver les stratégies pour permettre aux CTD de la Région de l'Ouest de mobiliser plus de financements. Ces stratégies passent nécessairement par le renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières.
OBJECTIFS	Diversifier et accroître les ressources financières et les partenaires
RESULTATS ATTENDUS	Les ressources financières endogènes et extérieures mobilisés sont suffisamment accrues Le Conseil Régional dispose d'un nombre de partenaires financiers croissant
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Montant des ressources financières endogènes mobilisées - Montant des ressources extérieures mobilisées - Nombre de contrats de PPP
TERRITOIRES	Région Ouest
ACTIVITES	- Renforcer les capacités des élus et du personnel dans la mobilisation des ressources financières - Intensifier l'arrimage des communes au budget programme et mobilisation des ressources de l'Etat; - Echanges d'expériences et capitalisation sur les bonnes pratiques d'ailleurs - Finaliser le projet de création d'un Fond Régional de Développement (FDRO) - Finaliser le projet de création d'une Société Régionale des Investissements (SIDRO) - Mettre en place une fiscalité locale adaptée et efficace - Mise en place d'un dispositif de collecte des recettes transparent et performant - Mise en place d'un cadre de partenariat PPP
CALENDRIER	En continu
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Communes, FEICOM, MINFI, Opérateurs privés (Banque, micro finance,...), CARPA, PNDP, API, , Crédit Foncier
COUT TOTAL	40 Millions de Fcfa par an (Q1= 200MFcfa)
MODALITE DE FINANCEMENT	Budget CR, Communes, privé, partenaires au développement

4.3.1.4 PAQ relatif à la gouvernance

Tableau 7 : PAQ secteur gouvernance

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets	PP1 : Renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets	X			150 (30 par an)			150
		PP2 : Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	X			125 (25 par an)			125
OSS2	Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications	PP3 : Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources	X			500 (100 par an)			500
OSS3	Renforcer les capacités de mobilisation financière endogène et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement	PP4 : Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et des partenaires pour la mise en œuvre des projets de développement exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement	X			200 (40 par an)			200
		Intensifier l'arrimage des communes au budget programme	X			200			200
		Finaliser le projet de création d'un Fond Régional de Développement (FDRO)	X			200			200
		Finaliser le projet de création d'une Société Régionale des Investissements (SIDRO)	X			200			200

4.3.2 Aspects sociodémographiques et genre

4.3.2.1 Contexte et enjeux

La projection démographique de la Région de l'Ouest montre que la population de la Région en 2035 sera environ de 2 729 664 habitants, soit une croissance relative de 66 % par rapport au dernier recensement de 2005.

Cette augmentation significative de la population nécessite la mise en place des politiques adéquates pour répondre aux besoins et préoccupations présents et ceux à venir (emploi, accès aux fonciers et autres services sociaux de base, etc.).

Au sein de cette population, se trouve un groupe minoritaire constitué des Mbororo. La population Mbororo dans la Région est estimée à environ 60 000 âmes réparties dans la quasi-totalité des Départements de la Région. Les Mbororo sont traditionnellement des éleveurs semi-nomades ou transhumants qui ont progressivement colonisés les zones de libre pâture avec leurs troupeaux. Ces zones sont malheureusement de plus en plus sollicitées pour l'agriculture par les populations locales, ce qui justifie la prégnance des conflits agropastoraux dans certains départements de la Région et pose la problématique plus globale de la propriété foncière pour les Mbororo. Face à la crise du nomadisme pastoral, les Mbororo migrent de plus en plus pour les villes où ils s'intègrent aux activités urbaines. Outre l'accès au foncier, l'intégration des minorités Mbororo est limitée par leur faible scolarisation et faible implication dans les instances de prise de décision. On a moins d'une dizaine de chef de 3^e degré Mbororo.

Au-delà des problèmes des Mbororo, on observe depuis une décennie une forte augmentation spontanée de la population de la Région de l'Ouest due à la crise sécuritaire qui sévit dans les Régions Anglophones. Cette situation nécessite des actions importantes pour leur insertion dans la vie active.

4.3.2.2 Objectifs stratégiques sectoriels et projets/programmes

Les OSS retenus sont les suivants :

- OSS1 : Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Mbororo
- OSS2 : Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
- OSS3 : Renforcer l'encadrement des personnes du 3^e âge et autres couches sociales vulnérables (Déplacés internes...)

Tableau 8 : Synthétique des projets/programmes liés aux aspects sociodémographiques et au genre

N°	Projets/ programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Mbororo					
PP1	Inclusion des Mbororo dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière	- Mise en place d'un cadre de concertation inclusif - Inclusion ou représentativité des Mbororo dans les instances décisionnelles (pouvoir traditionnel, conseils municipaux, conseil régional) - Gestion intégrée et inclusive des terroirs abritant les communautés Mbororo (Noun ; Ndé, Bamboutos, etc.)	- Nombre Mbororo chef traditionnel de 3eme degré - Nombre d'élus locaux Mbororo (Conseillers municipaux, régionaux, député,...)	Un cadre formel de concertation impliquant les Mbororo existe dans les CTD	- Les populations bororo sont impliquées dans tous les activités gouvernance du territoire de la Région de l'Ouest
OSS2 : Promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes					
PP2	Création d'un centre régional pilote d'encadrement des mineurs et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux	- Elaboration et validation du cahier des charges, négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs spécialisés sélectionnés - Construction et équipement du centre régional pilote - Mise en place des organes de gestion (conseil de direction, direction, conseil de maison) conformément au Décret¹ n° 2001/109/ PM du 20 mars 2001	- Contrat de partenariats avec les opérateurs spécialisés signés - Centre régional pilote construit - Organe de gestion mis en place	50% des mineurs inadaptés sociaux de la Région sont encadrés	100% des mineurs inadaptés sociaux de la Région sont encadrés
PP3	Appui/Poursuite des projets/programmes portés (en cours) par le MINJEC dans la Région	Analyser et lever les contraintes à la mise en œuvre des projets en cours par le MINJEC dans la Région de l'Ouest : - Campagne d'éducation civique et d'intégration nationale	- Nombre de campagne d'éducation civique et d'intégration nationale - Nombre de centres multifonctionnels de	Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont réduits de 15% dans la Région	Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont réduits de 30% dans la Région

¹ Décret portant organisation et fonctionnement des institutions publiques d'encadrement des mineurs et de rééducation des mineurs inadaptés sociaux

N°	Projets/ programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Construction et équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) - Construction des foyers des jeunes - Création des villages pionniers et clusters - Création et animation d'un dispositif de promotion du volontariat local - Service civique de participation au développement - Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) - Fonds d'insertion des jeunes	promotion des jeunes (CMPJ) construits et équipée - Nombre de villages pionniers et clusters construits - Présence d'un fonds d'insertion des jeunes		
OSS3 : Renforcer l'encadrement des personnes du 3^e âge (senior) et autres couches sociales vulnérables					
PP4	Appui à la création des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ² et des personnes handicapées	- Négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs / promoteurs spécialisés - Accompagnement des opérateurs/promoteurs dans les démarches de formalisation, implantation et fonctionnement adéquat de ces établissements	- Nombre des EHPAD créés et fonctionnels dans la Région - Existence des centres de prise en charge des personnes handicapées	- Existence d'au moins un EHPAD dans 50% des Départements de la Région de l'Ouest - Existence d'au moins un EHPAD dans chaque Département	

² EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

4.3.2.3 Fiches signalétiques des projets/programmes en cours relatifs à la jeunesse

Campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC/Délégation Régionale de l'Ouest
Objectif global	Sensibiliser pour faire des Camerounais des citoyens exemplaires
Objectifs spécifiques	- Promouvoir le vivre ensemble harmonieux entre les Camerounais - Eradiquer la communication des drogues en milieu jeune (opération Fêtes de fin d'Année Citoyennes et Patriotiques, opération vacances citoyennes et patriotiques), - Eradiquer la délinquance juvénile en milieu scolaire et universitaire (opération rentrées citoyennes et patriotiques) - Lutter contre les fléaux sociaux
Cible	Les jeunes et la population de la région de l'Ouest
Zones de couverture (localisation)	Territoire national/territoire régional
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	Le projet est en cours dans toutes les communes de la région de l'Ouest, les campagnes sont menées chaque année lors des fêtes de fin d'année, des rentrées scolaires et universitaires et des vacances
Principales contraintes / difficultés rencontrées	L'insuffisance de financement ne permet pas aux acteurs de mise en œuvre d'atteindre les objectifs fixés.

Construction et équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ)

Durée du projet	//
Acteur de mise en œuvre	MINJEC et les Mairies
Objectif global	Améliorer les conditions d'apprentissage des adhérents
Objectifs spécifiques	- Acquérir les terres dans les communes - Construire et équiper les CMPJ - Diversifier les offres de formations et d'encadrement
Cible	Les jeunes de la Région de l'Ouest
Zone de couverture (localisation)	Territoire National / Région de l'Ouest / communes
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	Dans la région de l'Ouest, 09 CMPJ construits, 04 en cours de construction et 10 terrains sont disponibles
Principales contraintes / difficultés rencontrées	- Accès aux terrains - Contraintes budgétaires

Construction des foyers des jeunes

Durée du projet	//
Acteur de mise en œuvre	MINJEC et les mairies
Objectif global	Améliorer les conditions d'apprentissage et d'insertion socioéconomique des adhérents
Objectifs spécifiques	- Acquérir les terres - Construire et équiper les CMPJ - Diversifier les offres de formation et d'encadrement
Cible	Les jeunes de la Région de l'Ouest /jeunes de chaque commune
Zone de couverture (localisation)	Les communes de l'Ouest
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	02 foyers ont été construits et 01 en cours de construction dans la Région de l'Ouest
Principales contraintes / difficultés rencontrées	- Accès aux terrains - Contraintes budgétaires

Création des villages pionniers et clusters

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC
Objectif global	Contribuer à la croissance économique par l'insertion massive des jeunes
Objectifs spécifiques	- Réduire le taux de chômage - Développer les filières économiques viables dans les communes - Ravitailler les marchés camerounais
Cible	Les jeunes âgés de 15 à 35 ans
Zone de couverture (localisation)	Territoire National / Communes
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	Dans la Région de l'Ouest, 12 Clusters sont opérationnels, 09 sont installés et 8 villages pionniers ont été créés pour près de 200 jeunes insérés et plus de 350 emplois indirects créés. 122 Clusters sont en cours d'installation.
Principales contraintes / difficultés rencontrées	- Accès aux terrains - Contraintes budgétaires

Création et animation d'un dispositif de promotion du volontariat local

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	- MINJEC - DRJEC Ouest - Collectivités territoriales décentralisées - Organisation de la société civile
Objectif global	Promouvoir les acteurs et les activités de volontariat dans la Région de l'Ouest
Objectifs spécifiques	- Mettre sur pied une plate-forme de concertation des acteurs du volontariat - Organiser les programmes et activités de volontariat - Former les populations à la culture du volontariat - Valoriser le volontaire à travers l'organisation de la cérémonie annuelle de la MAIN D'OR DU VOLONTARIAT (West Régional Volunteering Awards) - Célébrer la journée internationale du Volontariat
Cible	Les populations de la Région de l'Ouest/ les CTD
Zone de couverture (localisation)	Régional de l'Ouest
Coût total du projet	15 000 000 FCFA/an
Source de financement	Sponsors et Mécènes
Niveau d'avancement et principales réalisations	La plateforme a été mise sur pied, les premières décades et la cérémonie des Awards ont eu lieu en novembre 2021
Principales contraintes / difficultés rencontrées	- Insuffisance des moyens financiers - Absence d'implication des CTD

Programme national de volontariat

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC/ PNV
Objectif global	Développer un dispositif fonctionnel et inclusif de promotion et de valorisation du volontariat
Objectifs spécifiques	- Mettre en place un dispositif fonctionnel de coordination et de gestion du volontariat au Cameroun ; - Créer un environnement favorable à la promotion, la valorisation et la reconnaissance du volontariat ; - Faire du volontariat un levier du développement - Explorer des partenaires avec d'autres programmes et projets gouvernementaux ou non gouvernementaux dans les domaines d'action de sa mission ; - Mobiliser, déployer et suivre des volontaires.
Cible	Les populations
Zone de couverture (localisation)	- Territoire National - Les CTD - Les communes - Région Ouest
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	100 jeunes ont été recrutés avec les contrats d'engagement pour 96 structures soit un total de 109 020 h de travail de volontariat dans la Région de l'Ouest.
Principales contraintes / difficultés rencontrées	Contraintes budgétaires

Service civique national de participation au développement

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC, AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)
Objectif global	Promouvoir les valeurs Civiques et morales
Objectifs spécifiques	- Former les appels - Former les jeunes volontaires et les installer dans les villages pionniers - Promouvoir le respect des symboles et des emblèmes nationaux
Cible	Les jeunes âgés de 17 à 21 ans (appelés) et ceux âgés entre 15 et 35 ans (volontaires)
Zone de couverture (localisation)	Territoire National
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	- Environ 210 jeunes sont formés et installés dans 7 villages pionniers dans la région de l'Ouest - Environ 1500 jeunes ont été formés au respect des valeurs civiques à travers la formation des appels dans la Région de l'Ouest
Principales contraintes / difficultés rencontrées	Contraintes budgétaires

Conseil municipal jeune (CMJ)

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC, MAIRIES
Objectif global	Densifier et capitaliser la participation citoyenne des jeunes aux affaires publiques locales, en vue de garantir le dialogue intergénérationnel, la paix sociale, le « vivre-ensemble harmonieux » et inspirer les futurs leaders de notre pays.
Objectifs spécifiques	- Renforcer les valeurs morales, civiques et patriotiques des jeunes, - Renforcer les capacités de compréhension des enjeux et défis du développement local chez les jeunes ; - Promouvoir l'engagement citoyen et le leadership des jeunes ; - Offrir aux jeunes un espace d'expression et de proposition relatif au développement de la commune ; - Améliorer la prise en compte des besoins et aspirations des jeunes dans les Plans Communaux de Développement (PCD)
Cible	Les jeunes âgées entre 15 et 35 ans
Zone de couverture (localisation)	Territoire National / Région / Communes
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC/ Budget des mairies et partenaires
Niveau d'avancement et principales réalisations	08 Conseils Communaux Jeunes ont été installés (Djebem, Santchou, Dschang, Bafoussam 3 ^{ème} , Bafoussam 1 ^{er} , Koutaba, Foumban, Batcham) 05 sélectionnés
Principales contraintes / difficultés rencontrées	- Les mairies hésitent - Contraintes budgétaires

Observatoire national de la jeunesse

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC/ ONJ
Objectif global	Disposer d'une base de données nationale
Objectifs spécifiques	- Etablir des cartes jeunes biométriques - Enregistrer les jeunes de la Région sur la plateforme - Promouvoir l'autonomisation des jeunes d'une part et d'autre part leur insertion socioprofessionnelle
Cible	Les jeunes âgés entre 15 et 35 ans
Zone de couverture (localisation)	Territoire National / Région/ Communes
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	127 000 jeunes de la Région de l'Ouest ont été enregistrés sur la plateforme
Principales contraintes / difficultés rencontrées	Contraintes budgétaires

Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC
Objectif global	Résorber le chômage en milieu urbain
Objectifs spécifiques	- Eradiquer l'exode rural - Rendre les jeunes autonomes à partir de leur lieu d'habitation
Cible	Les jeunes âgés entre 15 et 35 ans
Zone de couverture (localisation)	Territoire National / Région/ Communes
Coût total du projet	//
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	Le projet est dans sa phase de recouvrement
Principales contraintes / difficultés rencontrées	Disparition des créanciers

Fonds national d'insertion des jeunes

Durée du projet	Indéterminée
Acteur de mise en œuvre	MINJEC
Objectif global	Promouvoir le financement de l'insertion des jeunes
Objectifs spécifiques	- Veiller à la sélection des potentiels bénéficiaires des financements - Procéder au financement des projets et au recouvrement des fonds
Cible	Jeunes de 15 à 35ans
Zone de couverture (localisation)	Territoire National / Région / Communes
Coût total du projet	860 757 000
Source de financement	Budget du MINJEC
Niveau d'avancement et principales réalisations	Le projet en cours dans la Région de l'Ouest 217 projets des jeunes financés 08 villages pionniers financés et donc 07 opérationnels 12 clusters opérationnels 127 jeunes insérés en emploi salarial
Principales contraintes / difficultés rencontrées	Contraintes budgétaires

4.3.2.4 PAQ relatif aux aspects socio-démographiques

Tableau 9: PAQ relatif aux aspects socio-démographiques et au genre

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Mbororo	<u>PP1</u> : Inclusion des Mbororo dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière	X	X	X	50	50	50	150
OSS2	Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	<u>PP2</u> : Création d'un centre régional pilote d'encadrement des mineurs et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux	X	X	X			10 000	10 000
		<u>PP3</u> : Appui/Poursuite des projets/programmes portés (en cours) par le MINJEC dans la Région		X			10 000		10 000
OSS3	Renforcer l'encadrement des personnes du 3 ^e âge (séniors) et autres couches sociales vulnérables	<u>PP4</u> : Appui à la création et au fonctionnement des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ³ et des personnes handicapées	X	X	X			10 000	10 000

³ EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

4.3.3 Forêt et faune

4.3.3.1 Contexte et enjeux

Le diagnostic territorial a ressorti un ensemble de potentialités, contraintes et faiblesses en matière de ressources forestières et fauniques. Comme potentialités on peut citer principalement :

- la richesse de la biodiversité faunique et floristique ;
- la présence des écosystèmes de montagne riches en biodiversité spécifique ;
- l'existence de galeries forestières constituant des réserves de produits et services écosystémiques
- des conditions édapho-climatiques favorables à la sylviculture des essences à croissance rapide ;
- la forte expérience en sylviculture privée et maîtrise des itinéraires techniques sylvicoles par les populations ;
- l'existence des réserves forestières et périmètres de reboisement y compris sous la gestion communale dont la production alimente une partie des besoins en bois de service et les unités de traitement des poteaux bois
- l'existence des unités de traitement des poteaux bois à Bafoussam ;
- la forte expérience de gestion conservatoire des forêts sacrées qui favorise la conservation de certains massifs forestiers dans la Région.

Parmi les principales contraintes et faiblesses figurent :

- la destruction avancée des formations naturelles y compris les forêts de montagne, les raphias et les forêts sacrées sous la pression démographique et la demande croissante de terre d'extension de l'agriculture et des périmètres urbains ;
- l'envahissement de la plupart des réserves forestières, des périmètres de reboisement et de la réserve de faune de Santchou par les installations humaines faute de l'existence et mise en œuvre des plans de gestion durable;
- le faible taux de régénération des forêts et la disparition des habitudes ancestrales de conservation de la biodiversité à travers les bocages et certains interdits et rites.
- l'exploitation excessive des produits de faune se manifestant par des actes de braconnage pour les besoins en gibiers et de trophées à usage de prestige traditionnel ;
- la faiblesse du régime de conservation des forêts sacrées ;
- la faiblesse des capacités des CTD dans la gestion durable des ressources forestières et fauniques.

De ce fait, les principaux enjeux liés aux ressources forestières sont les suivants :

- Restauration du couvert forestier de la Région ;
- Restauration et gestion intégrée des raphiales et galeries forestières ;
- Cogestion intersectorielle des aires protégées existantes ;
- Conservation et gestion durable des forêts sacrées et des zones de haute valeur de conservation ;
- Satisfaction de la demande régionale croissante en bois de construction et bois énergie.

Les initiatives de création et de reboisement ont permis de constituer un réseau de réserves forestières couvrant une superficie estimée à environ 38 978 ha en 2021.

Il est à noter que la plupart des superficies mentionnées ici ne sont plus disponibles car occupées par les populations en quête de terres cultivables. A titre illustratif, la réserve de Santchou est

occupée à près de 50% par les populations, la réserve des Monts Bamboutos n'existe que sur papier car elle a été entièrement déboisée.

Tableau 10 : Répartition par Département des Réserves Forestières et Aires Protégées de la Région

Département	Désignation	Superficie (ha)
Mifi	Réserve Forestière de Kouabang	141
	Réserve Forestière de Baleng	309
Ndé	Réserve Forestière de Balengou	312
	Réserve Forestière des plaines du Noun	1 400
	Réserve Forestière de Baloungou	100
	Réserve Forestière de Nkouyaman	716
	Réserve Forestière de Nzemabou (Nkoutouop)	2 540
Haut Nkam	Réserve Forestière de Metche-Ngoum	6 500
	Réserve Forestière de Mongoue-Nkam	1 200
	Réserve Forestière de Tsena-Nkam	2 600
	Réserve Forestière de Maha	460
	Réserve Forestière de Fiba-Mahou	6 500
	Réserve Forestière du Moa	300
Noun	Réserve Forestière de Koutaba	200
	Réserve Forestière de Koutchankap	400
	Réserve Forestière du Mou	300
	Réserve Forestière de Ngambouo	600
	Réserve Forestière de Mélap	1 705
Menoua	Réserve Forestière de Foreké-Dschang	2 200
	Réserve Forestière de Ménoua-Quiquina	100
	Réserve Forestière du Signal de Dschang	50
	Pentes protégées des collines de Foreké-Dschang	3 000
	Réserve de Faune de Santchou	7 000
Bamboutos	Réserve Forestière de Bamendjing	145
	Réserve Forestière des Monts Bamboutos	200
TOTAL		38 978

Source : DR-MINFOF/Ouest, 2021

3.2 Objectifs stratégiques sectoriels et projets/programmes

En regard des problématiques et orientations fondamentales en matière de Forêt et Faune dans la Région de l'Ouest, les principaux objectifs stratégiques ont été formulés.

Ces orientations sont en cohérence avec la Politique Nationale en matière de développement durable, le secteur de la Forêt définie dans la SND30 et déclinée à travers les priorités suivantes : (i) développement des plantations forestières ; (ii) renforcement de l'industrie de transformation du bois jusqu'à la troisième transformation, en vue de la fabrication des meubles, de la construction des logements et bâtiments et les usages industriels ; (iii) renforcement de l'optimisation de l'utilisation de la biomasse ; (iv) fourniture de bois-énergie qui reste la principale source d'énergie couvrant près de 64,4% des besoins énergétiques des ménages de la Région. Les autres problèmes prioritaires à résoudre portent sur : *la protection de la faune et de la forêt, la valorisation de la biodiversité par l'éco-tourisme, la protection des paysages forestiers, la formalisation des filières des produits forestiers ligneux et non ligneux.*

Les OSS retenus sont les suivants :

- OSS1 : Restaurer les paysages forestiers, réserves forestières et la faune de la Région de l'Ouest ;
- OSS2 : Préserver les galeries forestières et raphiales ;
- OSS3 : Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales ;
- OSS4 : Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest ;
- OSS5 : Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et bois services.
- OSS6 : Valoriser la filière de transformation du bois dans la Région de l'Ouest

Tableau 11 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs aux ressources forestières et fauniques

N°	Projets/programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région					
PP1	Restauration du couvert forestier de la Région	- Promouvoir la foresterie urbaine et la sylviculture privée - Renforcement de l'offre des jeunes plants à travers la création des pépinières des jeunes plants au niveau de chaque commune de la Région ; - Promouvoir le reboisement citoyen et social (Ex : Un élève un arbre,) - Réaliser les zonages communaux et affecter les terres marginales à la sylviculture ; - Appuyer sur le plan technique et financier la sylviculture privée ; - Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres dans les communes ; - Aménager et gérer durablement les forêts communales (Foumban, Bana...) - Sécuriser et Aménager la réserve de faune de Santchou.	- Superficie de forêt reboisée par an ; - Subventions accordées pour le reboisement dans les Communes,	- 50% du couvert forestier reboisé	- 75% du couvert forestier boisé
PP2	Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région	- Réaliser un état des lieux des zones clés de biodiversité de la Région ; - Appuyer les options de conservation la biodiversité, la restauration des terres et la gestion durablement les forêts grâce à une gestion communautaire et participative du paysage ; - Faciliter le processus légal de création/érection (l'obtention du statut) de deux paysages pilotes (paysages des monts	- Dossiers techniques des paysages pilotes constitués et transmis au MINEPAT - Plans de Gestion des paysages pilotent développés avec des options de	- 60% des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région sont mieux préservés	- 60% des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région

N°	Projets/programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		Bamboutos et monts Bana-Bangangté-Bangou) en des Zones d'Aménagement Prioritaires (ZAP) et ensuite de l'étendre dans toute la Région (cf. loi de 2011 sur l'aménagement du territoire)	restauration incluses et validés par les parties prenantes		sont mieux préservés
OSS2 : Préserver les galeries forestières et raphiales					
PP3	Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région	- Créer des pépinières et vulgariser la culture des raphias ; - Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales ; - Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour l'emballage des tomates et autres produits maraichers. - Restreindre l'accès aux formations raphiales et forêts galeries ; - Renforcer la législation sur les raphias et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...)	- Superficie des raphiales restaurée et sécurisées - Taux de mise en œuvre des Directives d'intervention dans les galeries -	- 50% des raphiales restaurées -	- 75% des raphiales restaurées
OSS3 : Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales					
PP4	Accompagnement des CTD dans la gestion durable de forêts	- Appuyer les CTD dans la recherche des financements et l'élaboration des documents de gestion de leur réserve forestière ; - Mettre en place une cogestion entre les CTD, l'administration forestière et les communautés villageoises riveraines des RF en valorisant l'expérience de la RF de Baleng. - Renforcer la mise en place et le fonctionnement des Commissions Communales de Gestion des Paysages	- Nombre de CTD formé - Superficie des forêts restaurées dans les CTD - Taux de déforestation et de dégradation des forêts dans les CTD	- 50 % des CTD de la Région sont formés dans la gestion durable des forêts	- 50 % des CTD de la Région sont formés dans la gestion durable des forêts

..

N°	Projets/programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		(CCGP) comme plateforme de discussion et de concertation pour la gestion durable des paysages et mettre en place où elles n'existent pas			
OSS4 : Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest					
PP5	Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région de l'Ouest	- Cartographier et classer les principales forêts sacrées de la Région en collaboration avec les chefferies traditionnelles et les communautés respectives ; - Attribuer un statut de conservation aux forêts sacrées / à haute valeur de conservation ; - Appuyer la gestion et la préservation de l'intégrité des forêts sacrées ; - Renforcer le cadre législatif sur les forêts sacrées. - Restaurer les forêts et sites sacrés ; - Renforcer les initiatives d'écotourisme culturel engagées par les chefferies traditionnelles ; - Développer des programmes de conservation du patrimoine culturel des forêts sacrés	- Nombre de forêts et sites sacrés cartographiés - Superficie des forêts sacrées restaurées - Rapport d'analyse des initiatives d'écotourisme culturel engagées par les chefferies traditionnelles avec un plan de renforcement - Nombre de forêts sacrées ayant sites écotouristiques	- 75% des forêts de la Région de l'Ouest sont mieux conservées et valorisées	- 100% des forêts de la Région de l'Ouest sont mieux conservées et valorisées
OSS 5 : Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et de services					
PP6	Approvisionnement durable de la Région en bois-énergie et de service	- Réaliser le zonage, délimiter et classer les forêts communales pour le bois de chauffe et de service / Création et gestion communale de « fuel plantations » ; - Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide) ;	- Nombre de marché de bois d'énergie construit dans la Région - Superficie de plantation du bois énergie -	- 75% de la demande en bois énergie est assurée	- 100% de la demande en bois énergie est assurée

N°	Projets/programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Organiser et formaliser les marchés de bois ; - Appuyer et former les populations à l'utilisation efficiente du bois énergie ; - Former et appuyer les populations à l'utilisation des sources alternatives d'énergie			
PP7	Promotion des alternatives au bois énergie et moyens de réduction de la consommation de bois	- Vulgariser la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés - Vulgariser la production du charbon écologique	- Nombre de personnes formées pour la fabrication des foyers améliorés ou la production de charbon écologique dans la Région	- 75% des populations de la Région de l'Ouest utilisent les alternatives au bois énergie	- 100% des populations de la Région de l'Ouest utilisent les alternatives au bois énergie
OSS6 : Valoriser la filière de transformation du bois dans la Région de l'Ouest					
PP8	Accompagnement des acteurs de la filière de transformation du bois	- Former et renforcer des capacités des acteurs de la filière du bois - Organiser et structurer le secteur de la filière bois - Fournir des appuis financiers et techniques aux acteurs de la filière bois	- Nombre de formation ou de renforcement de capacité - Montant de la subvention accordé aux acteurs de la filière bois	- La filière de transformation du bois absorbe 4% des chômeurs de la Région	- La filière de transformation du bois absorbe 10% des chômeurs de la Région

4.3.3.3 Fiches des programmes/projets

Restauration des paysages forestiers et des forêts de la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'envahissement de la plupart des réserves forestières, des périmètres de reboisement et l'exploitation non contrôlée des ressources forestières pour le bois de chauffage et de construction ; le faible taux de régénération des forêts et la disparition des habitudes ancestrales de conservation de la biodiversité à travers les bocages et certains interdits et rites. La faiblesse des capacités des CTD dans la gestion durable des ressources forestières et fauniques. La nécessité d'assurer les services écosystémiques des paysages par les paysages de la région et d'améliorer l'autonomie en approvisionnement en produits forestiers ligneux et non ligneux.
OBJECTIFS	Restaurer les paysages forestiers et gérer durablement les forêts de la région avec l'appui de la sylviculture
RESULTATS ATTENDUS	Les paysages et forêts dégradées de la Région de l'Ouest sont restaurés à 50%
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Superficie de forêt reboisée par an ; - Subventions accordées pour le reboisement dans les communes
TERRITOIRES	Paysages critiques de la région, réserves dans tous les Départements
ACTIVITES	- Renforcement de l'offre des jeunes plants à travers la création des pépinières des jeunes plants au niveau de chaque commune de la Région ; - Promouvoir le reboisement citoyen et social (Ex : Un élève un arbre, ...) - Réaliser les zonages communaux et affecter les terres marginales à la sylviculture ; - Appuyer sur le plan technique et financier la sylviculture privée ; - Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres dans les communes ; - Aménager durablement les forêts communales (forêt communale de Fouban, Bana-Bakou - Aménager la réserve de faune de Santchou. - Appuyer l'amélioration de la sylviculture et l'organisation des professionnels - Poursuivre et étendre aux autres départements, le Programme régional de restauration des paysages actuellement financé par la coopération allemande (GIZ...) dans les Bamboutos et Menoua - Restaurer et valoriser des anciennes réserves forestières, création de nouvelles Réserves Forestières et gestion durable
CALENDRIER	Q1, Q2
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINFOF, ANAFOR, Université de Dschang, MINADER, MINEPDED, ...
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Région regorge d'importantes superficies de galeries forestières riches en biodiversité et des raphiales. Ces espaces d'importance écologique, économique et sociale sont l'objet de pressions de plus en plus fortes pour les extensions agricoles et l'urbanisation. Leur mise en valeur est une source majeure de matière première pour les filières des produits forestiers et non forestiers.
OBJECTIFS	Protéger et restaurer les galeries forestières et zones de Raphias détruites
RESULTATS ATTENDUS	- Les forêt galeries sont préservées et assurent la fonction écosystémique - Les zones de raphiales sont protégées par la reconnaissance d'un régime adéquat - Les extensions sur les zones de raphiales sont contrôlées - Les forêts galeries sont reconnues et mieux protégées
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Superficies des forêts galeries sous protections et aménagement - Superficies des raphiales sécurisées - Production des bambous issus des raphiales de la région - Evolution du chiffre d'affaires des filières bambous des raphias et de chine
TERRITOIRES	Tous les Départements de la région
ACTIVITES	- Créer des pépinières et vulgariser la culture des raphias ; - Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales ; - Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour l'emballage des tomates et autres produits maraichers. - Restreindre l'accès aux formations raphiales et forêts galeries ; - Renforcer la législation sur les raphias et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...) ; - Développer les recherches sur les plantes médicinales (plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes, réserve de Dschang, ...).
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional, Commune, MINFOF, ANAFOR, Universités, MINADER, MINEPDED, COBALAM (Rainforest Alliance)
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget de la région, de l'Etat et des partenaires au développement, secteur privé local et international

Développement de la filière des bambous et des produits dérivés du raphia

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La région regorge des étendues couvertes de bambous et des raphiales à usages multiples. L'importance des filières et les pressions diverses sur ces ressources exigent les interventions pour assurer la continuation des services. En effet, la forte pression qui a réduit les raphiales en petit morceaux de végétation va entraîner une catastrophe écologique. Quelques changements sont déjà perceptibles : assèchement des sources, baisse des débits de cours d'eau, désertification et changements climatiques. Les artisans des sous-produits de raphia sont de plus en plus privés de leur matière première. Le chômage et la pauvreté guettent ces artisans. C'est une civilisation entière, qui se nourrit du vin de raphia, et des articles fait à partir des raphiales, qui disparaît progressivement.
OBJECTIFS	Mettre en place un régime de gestion durable des ressources en bambous et raphia
RESULTATS ATTENDUS	Cartographie des ressources en bambous et raphia disponible
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Superficies sécurisées et aménagées - Chiffres d'affaires des filières bambous - Réglementation en place mise en œuvre
TERRITOIRES	Tous les Départements de la région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer une structure de gouvernance intersectorielle pour le pilotage de la gestion des bambous
CALENDRIER	
PARTIES PRENANTES	MINFOF, ANAFOR, INBAR, Université de Dschang, MINDCAF, MINEPDED, Communes, Conseil Régional
COÛT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Financements du gouvernement, des CTD et des partenaires au développement - Partenariat Public Privé

Accompagnement des CTD dans la création et gestion durable des forêts et foresterie urbaine

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La foresterie communale est embryonnaire dans la Région, les expériences récentes de gestion des forêts concédées n'ont pas donné des résultats probants dans plusieurs communes. L'expérience en cours de la gestion des paysages des Monts Bana, Bamboutos par le projet COBALAM mis en œuvre par Rainforest Alliance sur financement du PNUE est encourageante. Les communautés et CTD ne tirent pas le maximum de bénéfices des paysages forestiers dans leurs territoires Il est constant que les Communes éprouvent des difficultés à créer et à gérer les forêts communales. Le recours aux expertises indépendantes en la matière greffe considérablement les charges liées à la création et à la gestion des forêts communales. Certaines communes de la Région de l'Ouest se sont engagées dans des projets de mise en place de forêts communales ou intercommunales. A la différence des communes de la zone forestières qui créent des FC sur un domaine national initialement occupé par la forêt dense, celles de la Région de l'Ouest se trouvent dans la majorité des cas contraintes à créer la forêt (créer des plantations forestières). Les communes de Fouban dans le Noun, de Demdeng dans le Koung-Khi et de Tonga dans le Ndé se sont engagées à partir de 2010 dans la création des forêts communales par plantation. Ces initiatives ne sont pas arrivées à terme au vue des contraintes rencontrées par les CTD. La mise en place d'une plantation par une commune est une opération onéreuse qui demande une expertise difficilement mobilisable par les communes. Outres les contraintes techniques, la mise en place d'une plantation forestière requiert l'accès et la sécurisation des superficies importantes, dans un contexte de rareté de la terre et de sollicitation concomitante pour des usages agricoles par les communautés, dans un contexte de densité élevé de la population.
OBJECTIFS	- Mettre en place une véritable gestion communale des ressources forestières et fauniques. Le projet consistera à développer leur autonomie en matière d'expertise sur ces questions. Cela passe de la fourniture d'une assistance technique permanente en faveur des Communes, au sujet de la création et de la gestion des forêts communale. - Créer de nouvelles Réserves Forestières et reconstituer ou mieux restaurer et valoriser les anciennes réserves forestières,
RESULTATS ATTENDUS	Les forêts communales et communautaires sont gérées durablement
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Les plans d'aménagement et de gestion des forêts communales sont disponibles - Les revenus issus des forêts communales sont accrus - Nombre de personnels des CTD formés à la gestion durable des forêts - Superficie des forêts communales et réserves créées
TERRITOIRES	Tous les Départements de la région de l'Ouest
ACTIVITES	- Appuyer les CTD dans la recherche de financement et l'élaboration des documents de gestion de la réserve ; - Mettre en place une cogestion entre les CTD, l'administration forestière et les communautés villageoises riveraines des RF en valorisant l'expérience de la RF de Baleng.
CALENDRIER	Q1
PARTIES PRENANTES	- MINFOF, ANAFOR, Université de Dschang, MINDCAF, MINEPDED, Communes, Conseil Régional, COBALAM
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Financements du gouvernement, des CTD et des partenaires au développement

Accroissement de l'offre en bois énergie et de service dans la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Dans la Région de l'Ouest l'exploitation des ressources ligneuses comme bois-énergie contribue de manière significative à la déforestation des formations végétales. Alors qu'une action séparée a été projetée pour la production du bois à travers la restauration, agroforesterie et sylviculture, il sera question ici d'interventions pour l'amélioration de la gestion des formations naturelles, la gouvernance et les segments permettant d'améliorer les rendements de carbonisation (fours, fosses), les rendements de consommation (réchauds, fours, braseros), les conditions de mise en marché (emballages, transports, stockages), la valorisation des déchets (sciures, copeaux, déchets végétaux), etc. L'utilisation du bois énergie ne pose pas en elle-même de problèmes environnementaux, mais la surexploitation des sites de collecte, d'où la nécessité d'augmenter la production par les plantations et la rationalisation de l'utilisation pour améliorer les rendements et réduire la demande par unité de consommation. Cela suppose aussi une collaboration étroite avec les administrations intervenant auprès des ménages. La possibilité d'organiser des flux de bois énergie et charbon du bois provenant des autres régions (Adamaoua) pour l'approvisionnement des marchés de Bafoussam devra être étudiée. Mais de manière générale, il convient de faire en sorte que la biomasse et les déchets de bois issus des industries soient valorisés en énergie, pour la cogénération et donc la production d'électricité, soit par carbonisation pour faciliter ensuite le transport vers les marchés urbains.
OBJECTIFS	- Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie - Accroître l'offre en bois énergie légal sur le marché - Améliorer le cadre légal et réglementaire
RESULTATS ATTENDUS	- La stratégie régionale d'approvisionnement en bois énergie existe et est mise en œuvre
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- La satisfaction en bois-énergie des ménages est assurée - Le taux de pénétration des technologies économes en bois énergie (foyers améliorés, charbon de bois...) - Nombre de personnes formées aux techniques de carbonisation - Stratégie d'approvisionnement de la Région en bois énergie
TERRITOIRES	Tous les Départements de la région
ACTIVITES	- Elaborer une stratégie d'approvisionnement durable en bois énergie de la région de l'Ouest (rural et urbain) - Réaliser le zonage, délimiter et classer les forêts communales pour le bois de chauffe et de service / Création et gestion communale de « fuel plantations » ; - Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide) ; - Organiser et formaliser les marchés de bois ; - Appuyer et former les populations à l'utilisation efficiente du bois énergie ; - Former et appuyer les populations à l'utilisation des sources alternatives d'énergie. - Reboisement en essences de croissance rapide pour bois de feu
CALENDRIER	Q1, Q2
PARTIES PRENANTES	CTD, MINFOF, ANAFOR, Partenaires au développement, Société civile
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Gouvernement du Cameroun, secteur privé, partenaires au développement, CTDF

4.3.3.4 PAQ relatif aux ressources forestières et fauniques

Tableau 12 : PAQ relatif aux ressources forestières et fauniques

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région	<u>PP1</u> : Restauration du couvert forestier de la Région de l'Ouest <u>PP2</u> : Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région	X	X	X	1100	700	700	2500
			X	X	X	1800	3000	4000	8800
OSS2	Préserver les galeries forestières et raphiales	<u>PP3</u> : Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région	X	X	X	350	350	350	1050
OSS3	Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales	<u>PP5</u> : Accompagnement des CTD dans la gestion durable de forêts	X	X	X	100	200	200	500
OSS4	Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest	<u>PP6</u> : Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région de l'Ouest	X	X	X	200	200	200	600
OSS5	Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et de services	<u>PP7</u> : Approvisionnement durable de la Région en bois énergie et de service	X	X	X	650	300	300	1550
OSS6	OSS6 : Valoriser la filière de transformation du bois dans la Région de l'Ouest	<u>PP8</u> : Accompagnement des acteurs de la filière de transformation du bois	X	X	X	1000	100	100	1200

4.3.4 Gestion de l'environnement et changements climatiques

4.3.4.1 Contexte et enjeux

La gestion de l'environnement connaît plusieurs avancées dans la Région. On note la forte présence et le dynamisme des ONG et associations actives dans la gestion de l'environnement et le développement local. L'importante initiative de coopération décentralisée pour la valorisation des déchets ménagers dans la ville de Dschang, les expériences du CIPCRE, ADEID, ACREST et autres organisations de la société civile dans la promotion des approches de protection de la nature, la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre les changements climatiques. Cette gestion a toutefois des limites comme l'absence des systèmes de suivi de la pollution, les effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental, la faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement, les pratiques culturelles érosives et les pollutions diverses. Certains facteurs majeurs à prendre en compte sont la disparition de l'écosystème de montagne et sa biodiversité, ainsi que les glissements de terrain et inondations (plaine de Mbo). Cependant, il est crucial de poursuivre la mise en œuvre des projets de préservation de l'environnement avec l'appui des partenaires techniques et financiers (projet GEF- RA/MINEPDED).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de gestion de l'environnement sont les suivants :

- Protection et maintien de la fertilité des sols ;
- Restauration des bassins versants et protection des ressources en eau
- Gestion durable des pesticides (cf protection des ressources en eau);
- Gestion durable des forêts ;
- Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile ;
- Amélioration du suivi environnemental.
- Amélioration de la gestion rationnelle des déchets (solides, liquides et gazeux) par le secteur public et privé.

4.3.4.2 Objectifs stratégiques sectoriels et projets/programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées au secteur de l'environnement dans la Région de l'Ouest, les OSS suivants ont été formulés à savoir :

- OSS1 : Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles
- OSS2 : Maitriser la gestion et la valorisation des déchets
- OSS3 : Prévenir et atténuer les risques de pollutions diverses.
- OSS4 : Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques

Tableau 13 : Synoptique des OSS et projets/Programmes relatifs à la gestion de l'environnement

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OS1 : Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles					
PP1	Elaboration d'un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles	- Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts - Coordonner l'élaboration et l'évaluation d'un Plan Régional de Prévention des Risques et de Gestion des risques et Catastrophes Naturelles - Renforcement des capacités des acteurs	- Plan de gestion des risques disponible - Nombre de sites à risques sécurisés - Nombre de personnes sensibilisés sur les risques de catastrophes naturelles	- Le mécanisme de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles est fonctionnel	- Le mécanisme de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles est fonctionnel
PP2	Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile	- Répertoire, cartographique, matérialiser les zones instables ou à écologie fragile et les mettre en défend ; - Sensibiliser les populations sur les risques encourus lorsqu'elles construisent des habitats dans les zones à risques ; - Aménager les zones à risques (proposer des mesures de stabilisation des versant à l'instar de la restauration du couvert végétal, terrassement, drainage, ouvrages de soutènement,) ; - Surveiller l'accumulation de CO2 dissous dans les profondeurs des différents lacs de cratère de la Région.	- Nombre/Superficie des zones instables ou à écologie fragile sécurisées - Nombre de Plans d'aménagement des zones à risques validés	- 35 % des zones à risque et à écologie fragile de la Région de l'Ouest sont sécurisées	- 50 % des zones à risque et à écologie fragile de la Région de l'Ouest sont sécurisées

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Maitriser la gestion et la valorisation des déchets					
PP3	Elaboration d'un plan d'action régional concerté d'implémentation de l'économie circulaire ⁴	- Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts - Coordonner l'élaboration du Plan d'action régional d'implémentation de l'économie circulaire - Validation et large diffusion du plan - Renforcement des capacités des acteurs - Recherche des partenariats publics-privés	- Plan d'action régional disponible - Montant des revenus issus du recyclage des déchets - Volume des déchets transformés localement	- Les déchets produits dans la Région de l'Ouest sont réutilisés à 50% dans l'économie.	- Les déchets produits dans la Région de l'Ouest sont réutilisés à 75% dans l'économie.
OSS3 : Prévenir et atténuer les risques de pollution diverses					
PP4	Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution	- Renforcer l'effectif du personnel qualifié et des équipements pour le monitoring environnemental ; - Sensibiliser les acteurs locaux sur la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets, programmes et activités locales (élaboration des EIES, notices environnementales) et veiller à leur respect ; - Vulgariser les textes nationaux et internationaux en matière de gestion de l'environnement ; - Mettre en place une banque de donnée thématique actualisée ; - Renforcer les capacités techniques et financières des CTD et ONGs de défense de l'environnement.	- Nombre de projets conforme à la réglementation environnementale - Nombre des sociétés qui respectent leurs obligations environnementales	- Les projets à fort potentiel de pollution sont maîtrisés	- Les projets à fort potentiel de pollution sont maîtrisés

⁴ L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire. Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS4 : Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques					
PP5	Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques	- Relancer les activités du suivi du réseau hydrométrique, hydrométéorologique et piézométrique. - Densifier ce réseau par l'installation des nouvelles stations de collecte des données hydrologiques, hydrométéorologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques. - Créer une banque de données sur le changement climatique régional. - Editer des annuaires et mettre à la disposition des décideurs et des entrepreneurs des documents et données fiables.	- Nombre de station de collecte des hydrologiques, hydrométéorologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques fonctionnel - Fréquence de publication des annuaires	- La Région de l'Ouest, possède un dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques capable de répondre aux défis de son développement durable	- La Région de l'Ouest, possède un dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques capable de répondre aux défis de son développement durable

4.3.4.3 Fiches des actions Programmes/projets

Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les résultats de la phase du diagnostic ont montré une dégradation importante des zones à risque de la Région de l'Ouest. En effet, on assiste de plus en plus à la destruction progressive des formations naturelles y compris les forêts de montagne, les raphias et les forêts sacrées. Le cas le plus illustratif est par exemple la réserve de faune de Santchou qui a été envahie par les populations (Construction des habitats, agriculture...). De même on note que les populations s'installent de plus en plus dans les zones exposées aux catastrophes naturelles notamment dans les villes (Bafoussam, Dschang...). On a ainsi assisté le 29 octobre 2019 à la catastrophe Gouatchié à Bafoussam, un glissement de terrain qui a causé plusieurs morts. Avec la croissance importante de la population et la forte densité de la Région de l'Ouest, il sera important de sécuriser et aménager les zones à risque et à écologie fragile.
OBJECTIFS	Sécuriser et aménager les zones à risques et à écologie fragile
RESULTATS ATTENDUS	Les zones à risques et à écologie fragile de la Région de l'Ouest sont sécurisées
INDICATEURS DE PERFORMANCE	Nombre/Superficie des zones instables ou à écologie fragile sécurisées Stratégie de prévention et gestion des risques naturels disponible et mise en œuvre
TERRITOIRES	Toutes les zones à risques dans les Départements de l'Ouest
ACTIVITES	- Elaborer une stratégie de prévention et gestion des risques naturels - Cartographier et Matérialiser les zones instables ou à écologie fragile et les mettre en défend ; - Sensibiliser les populations sur les risques encourus lorsqu'elles construisent des habitats dans les zones à risques ; - Aménager les zones à risques (proposer des mesures de stabilisation des versant à l'instar de la restauration du couvert végétal, terrassement, drainage, ouvrages de soutènement, ...) ; - Surveiller l'accumulation de CO2 dissous dans les profondeurs des différents lacs de cratère de la Région.
CALENDRIER	Q1, Q2
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINFOF, MINADER, MINEPDED, ONAC, MINAT
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

4.3.4.4 PAQ relatif à la gestion de l’environnement

Tableau 14 : PAQ relatif à la gestion de l’environnement

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/projets	Calendrier			Coût d’investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles	PP1 : Elaboration d’un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles	X			100			100
		PP2 : Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile	X	X	X	500	200	200	900
OSS2	Maîtriser la gestion et la valorisation des déchets	PP3 : Elaboration d’un plan d’action régional concerté d’implémentation de l’économie circulaire		X			100		100
OSS3	Prévenir et atténuer les risques de pollution diverses	PP4 : Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution	X	X	X	400	700	600	1 700
OSS4	Renforcer les mesures d’adaptation aux changements climatiques	PP5 : Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques	X	X	X	200	100	100	400

4.3.5 Infrastructures et services de transport

4.3.5.1 Contexte et enjeux du secteur

Au plan des infrastructures de transport, la Région de l'Ouest du Cameroun est l'une des plus desservies du pays notamment en transport routier. En effet, le maillage routier est propice à une couverture satisfaisante de la Région (Région traversée par les N4, N5 et N6 ; routes régionales permettant de rallier les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre ; Littoral et Adamaoua ; tous les chefs-lieux des Départements reliés à la capitale régionale Bafoussam par des routes butinées ; une boucle bitumée en partie assure la liaison inter-chefs-lieux de Départements). La présence de l'aéroport secondaire de Bafoussam assure le trafic domestique. Concernant le transport par voie d'eau, même si ce mode n'est pas développé, la présence de plans d'eau navigable offre des potentialités pour le transport fluvial, notamment entre le département du Noun et la Région de l'Adamaoua.

Toutefois, en matière de service, le transport clandestin et l'absence d'une véritable prévention routière entravent le relèvement du niveau des recettes. Le système de transport public dans les villes (envahies par les mototaxis) est absent et le service de transport ferroviaire de passagers et des biens est inexistant.

L'évaluation des infrastructures de transport révèle le vieillissement du réseau routier bitumé et le mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (entretien routier insuffisant et certains tronçons routiers non entretenus) ; l'enclavement de certains bassins de production agricole, sites miniers et touristiques, villages de pêcheurs, formations sanitaires, etc. ; le manque d'organisation dans la gestion du transport routier : gares routières non aménagées, postes de péage mal construits ; la sous-exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam et l'absence d'entretien des autres infrastructures aéroportuaires existantes (aérodromes tertiaires et pistes de Bangangté, Magba et Dschang) ; l'inexistence des infrastructures ferroviaires. Par ailleurs, la construction en cours de la boucle agricole de la Région de l'Ouest et la construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé et dont l'autoroute Douala-Limbe-Bafoussam est une composante (projet en cours d'études) constituent des opportunités infrastructurelles importantes.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de transport sont les suivants :

- Amélioration de l'offre en infrastructures routières ;
- Développement des voiries urbaines ;
- Amélioration de l'offre de service de transport ;
- Valorisation de la position géo spatiale de la Région ;
- Optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam ;
- Transport fluvial et lacustre.

Figure 5: Réseau routier Structurant à l'horizon 2035



Source SNADDT, 2016

4.3.5.2 Orientations fondamentales

- Désenclaver l'ensemble des bassins de production de la Région ;
- Construire le réseau ferroviaire tel que prévu dans le SNADDT ;
- Construire le port sec à Bafoussam ;
- Améliorer l'offre de transport public ;
- Améliorer et optimiser l'offre de transport aérien ;
- Développer le transport fluvial et lacustre.

4.3.5.3 Objectifs stratégiques sectoriels et projets/programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées aux infrastructures de transport dans la Région de l'Ouest, les OSS suivant ont été retenus :

- OSS1 : Faciliter le transport des produits agricoles ;
- OSS2 : Réhabiliter et entretenir les routes dégradées ;
- OSS3 : Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest ;
- OSS4 : Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest ;
- OSS5 : Valoriser la position géo spatiale de la Région.

Figure 6: Schéma d'interconnexion du réseau de transport au réseau de la sous-région

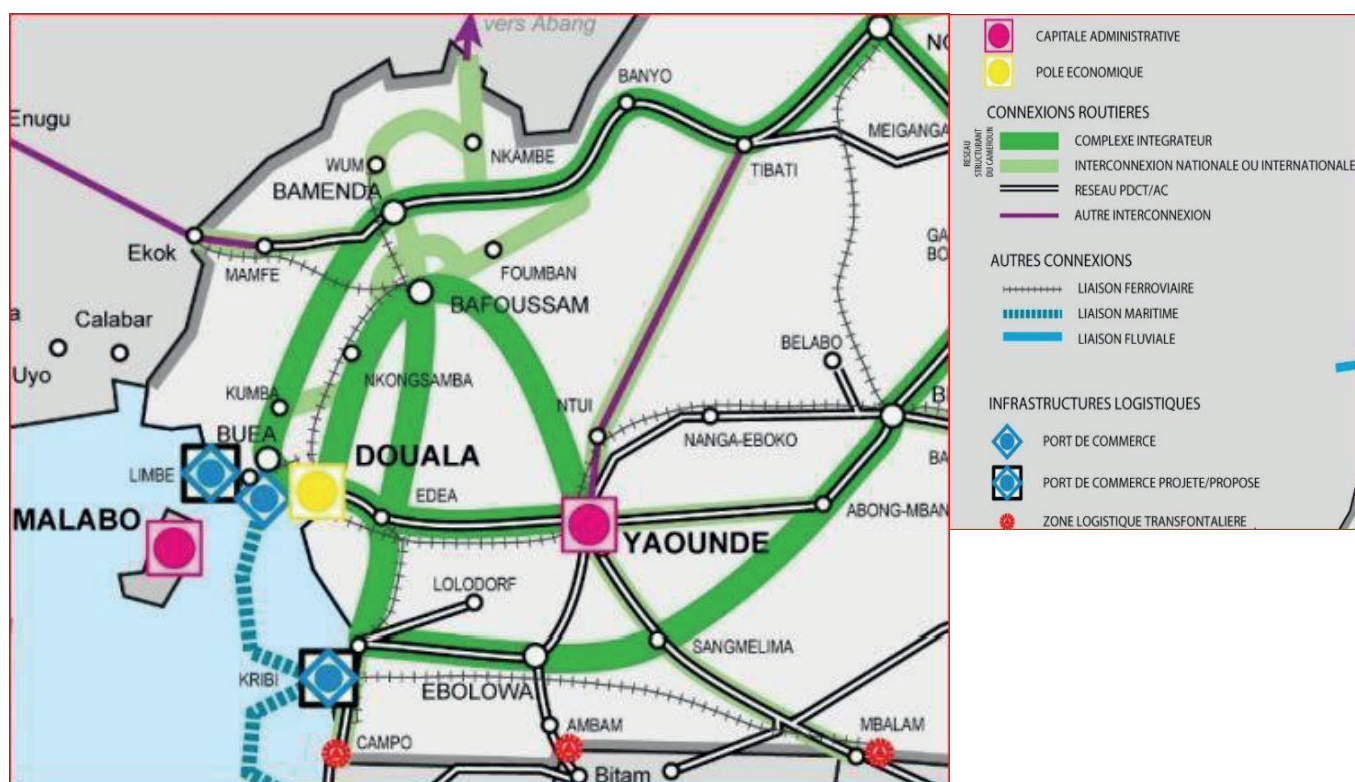


Tableau 15 : Synthétique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux infrastructures de transports

	Programmes/Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Faciliter le transport des produits agricoles					
PP1	Désenclavement des bassins de production agricole	- Achever les travaux en cours - Construire les deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fongom vers la plaine ; chefferie Lemgo-plaine pour désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux - Ouvrir les voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires) - Désenclaver dans la Noun les tronçons Foubot-Massangam-Malentouen-GambéTikar ; - Désenclaver les tronçons Dschang- Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié	- Pourcentage des bassins de productions désenclavés - Nombre de km de route construits	- 75% des bassins de production de la Région de l'Ouest sont désenclavés	- Tous les bassins de production de la Région de l'Ouest sont désenclavés
OSS2 : Réhabiliter et entretenir les routes dégradées					
PP2	Entretien des routes de la Région	- Entretien le réseau routier régional (routes bitumées et en terre) - Réhabiliter le réseau bitumé existant et dégradé - Renforcer les capacités techniques et doter la Région des pools d'engins - Finaliser la réhabilitation des tronçons Bafoussam - Babadjou et Babadjou – Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja – Bandjoun, Bafoussam – Foumban ; (Travaux programmés) - Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le	- Nombre de CTD formé sur l'entretien des routes ; - Nombre de pools d'engins mis en place - Fréquence d'entretien de routes - Nombre de Km réhabilité	- Le réseau routier de la Région de l'Ouest ne présente que 30% de route dégradé	- Le réseau routier de la Région de l'Ouest ne présente que 10% de route dégradé

Programmes/Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
	désenclavement des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc. - Bitumer la route Bazou-Tonga-Milombé; (Etude en cours)			
OSS3 : Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest				
PP3 Renforcement et extension du réseau routier de la Région	- Construire les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales (Ville de Bafoussam, Bafang, Dschang). (Etude en cours) - Travaux de construction de l'autoroute Douala – Bafoussam (Source SNADDT p 292); (Etude en cours) - Travaux de construction de l'autoroute Bafoussam-Bamenda (2030-2035); (Etude en cours) - Travaux de bitumage de la route Foumbot-Massangam-Ndijimom (2030-2035) - Travaux de bitumage de la route Foumbot-Mbouda (2025-2029); (Source SNADDT p 295) - Travaux de bitumage de la route Jakiri (Nord-Ouest)-Foumban (2030-2035); (Source SNADDT p 295) - Travaux de bitumage de la route Mbouda-Ndop (2030-2035); (Source SNADDT p 295); (Etude en cours)	- Nombre de Km de routes construites ; - Pourcentage des routes bitumées, des routes en terre ;	- 60 % des routes de la Région de l'Ouest sont bitumées	- 80 % des routes de la Région de l'Ouest sont bitumées

Programmes/Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS4 : Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest				
PP4	Modernisation des gares routières	- Construire et gérer les gares routières dans des sites appropriés, dans les principales villes (gares modernes avec hangars, boutiques et restaurants, bloc administratif et toilettes).	- Nombre de Gares routières construits et aménagés.	- 60% des communes de la Région de l'Ouest dispose des gares routières construits et aménagés - 100% des communes de la Région de l'Ouest dispose des gares routières construits et aménagés
OSS5 : Valoriser la position géo spatiale de la Région				
PP5	Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)	- Maturer le projet de création de la zone d'activité logistique de Bafoussam - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	- Niveau de maturation du Projet, - Niveau de mobilisation du financement pour le Projet - Niveau d'avancement des travaux - Délai de mise en œuvre du projet	- Le processus de mise en œuvre du Projet de création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam est engagé à 20% (Maturation du projet, mobilisation du financement) - Le projet de création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam est opérationnel
PP6	Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT).	- Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam ; - Développer le fret aérien (vivres frais, haricots verts, ananas, bananes, tomate, artisanat ; produits de l'agro-industrie, ...).	- Niveau de maturation du Projet ; - Niveau de mobilisation du financement - Travaux engagés pour l'amélioration	- L'Aéroport de Bafoussam est de classe internationale - L'Aéroport de Bafoussam est de classe internationale

Programmes/Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		de l'aéroport de Bafoussam		
PP7 Développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest	- Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé ; - Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam	- Rapport d'étude sur navigabilité du Noun et du Nkam ; - Nombre d'équipements mis en place	- Le transport fluvial est opérationnel sur le fleuve Noun	- Le transport fluvial est opérationnel sur le fleuve Noun
PP8 Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT)	- Participer à la maturation du projet - Contribuer à la mobilisation des moyens financiers nécessaires pour la mise en place du projet	- Actions entreprises par le CR pour faciliter la mise en œuvre du Projet	- Les études techniques pour la construction du chemin de fer sont réalisées à 100%	- Les travaux de construction du chemin de fer sont réalisés à 100%

4.3.5.4 Fiches d'actions des programmes/projets

Désenclavement des bassins de production agricoles et industriels.

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Région de l'Ouest est un vivier de production agricole au Cameroun, cependant plusieurs zones de forte production ne sont pas desservies par des routes. Même quand les routes existent, elles sont en très mauvais état. La conséquence directe est la forte perte post récolte, la sous-production agricole et la dégradation du niveau de vie des agriculteurs. Parmi les travaux/projets en cours en vue du désenclavement des bassins de production agricole figure : - Finaliser le projet de bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest portant sur les tronçons Galim - Bamendjing - Foumbot-Bangangté, Baleveng-Bangang - Batcham - Mbouda - Galim et bretelles Mbouda - Bamesso - Galim ; Balessing- Batcham et Mbouda Ngouaya - Bati de l'ancienne P15 (Travaux en cours) - Construire la boucle routière du Haut-Nkam (Bana, Balembo, Babouantou, Bandja, Fondjomekwet, Kekem, Baboutchafongang, Fopouanga, Bakambe) avec Bakambé, Bana (Travaux en cours)
OBJECTIFS	- Renforcer (construire, réhabiliter) les infrastructures d'accès et équipements dans les bassins de production agricole et industriel. - Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc.
RESULTATS ATTENDUS	Les grands bassins de production agricole de la Région de l'Ouest sont désenclavés et équipés
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Fréquence d'entretien de routes - Qualité des routes - Nombre de Km de routes réhabilitées - Nombre de Km de routes construites
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Achever les travaux en cours - Construire les deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fonegom vers la plaine ; chefferie Lemgo- plaine pour désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux - Ouvrir les voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires) - Désenclaver dans la Noun les tronçons Foumbot-Massangam-Malentouen-GambéTikar ; - Désenclaver les tronçons Dschang- Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINADER, MINEPAT, MINEPDED, ...
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Partenariat public- privé - Financement Public/Bailleurs de fonds

Entretien des routes de la Région de l'Ouest

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les données de la phase du diagnostic du territoire du secteur des transports de la Région de l'Ouest du Cameroun montrent que les routes sont vieillissantes, en mauvais état et mal entretenues. Quelques tronçons sont cependant en cours de réhabilitation à savoir : - la route Bafoussam-Dschang (PAQ SNADDT); (Travaux en cours) - la route Dschang-Mélong (PAQ SNADDT); (Travaux en cours)
OBJECTIFS	Mettre en œuvre un système efficace d'entretien des routes régionales, départementales et communales.
RESULTATS ATTENDUS	- Les routes de la Région de l'Ouest sont régulièrement entretenues - Des pools d'engins sont mis à disposition des CTD - Des personnels sont formés aux techniques d'entretien routier
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de personnel des CTD formé sur l'entretien des routes ; - Nombre et qualité de pools d'engins mis en place - Fréquence d'entretien de routes - Nombre de Km réhabilité - Nombre de Km entretenu
TERRITOIRES	Région Ouest
ACTIVITES	- Entretien le réseau routier régional (routes bitumées et en terre) - Réhabiliter le réseau bitumé existant et dégradé - Renforcer les capacités techniques et doter la Région des pools d'engins - Finaliser la réhabilitation des tronçons Bafoussam - Babadjou et Babadjou –Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja – Bandjoun, Bafoussam – Foumban ; (Travaux programmés) - Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc. - Bitumer la route Bazou-Tonga-Milombé; (Etude en cours)
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINADER, MINEPDED, ...
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Partenariat public- privé - Financement Public/Bailleurs de fonds

Renforcement et extension du réseau routier de la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Avec la croissance des villes et la croissance du trafic routier, la traversée des centres urbains, notamment par les bus et poids lourds est devenu un réel problème du quotidien, engendrant embouteillages et insécurité. Les axes de contournement devront être aménagés en 4 voies (au minimum) avec trottoirs et pistes cyclables de part et d'autre, et terre-plein central infranchissable équipé de luminaires solaires. Dans le Programme de Modernisation Urbaine figure le développement des voies de contournement des principales villes et les pénétrantes. La construction de ces routes permettra de désengorger les agglomérations concernées. Des gares routières sont aménagées en entrée et sortie de ville avec des plateformes logistiques et des postes de police/gendarmerie. L'aménagement le long des routes de contournement devra prévoir en plusieurs lieux des aires de parking pour les poids lourds, à proximité des stations-services et autres services commerciaux, d'hébergement et de restauration. Parmi les projets en cours figurent : - Travaux de bitumage de la route Mbouda-Dschang (2025-2029); (Travaux en cours) - Travaux de bitumage de la route Foumban-Koupamatapit-limite Région Ouest/Nord-Ouest (projet programmé); Source SNADDT p 290); (Travaux en cours) - Travaux de bitumage de la route Babajou-Bamenda (projet programmé); (Source SNADDT p 290); (Travaux en cours)
OBJECTIFS	Accroître et moderniser le réseau routier de la Région de l'Ouest Fluidifier la circulation routière au niveau des principales agglomérations Etendre le réseau bitumé régional à travers le bitumage d'une importante proportion du réseau de routes régionales en terre ;
RESULTATS ATTENDUS	- Le réseau des routes bitumées de la Région est renforcé - La circulation est fluidifiée dans le périmètre urbain - Le temps de traversée des véhicules est réduit - Le centre-ville est libéré du trafic des bus et super-lourd
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de Km de routes bitumées ; - Linéaire et valeur des aménagements ville par ville - Temps moyen de traversée de la ville
TERRITOIRES	Région Ouest
ACTIVITES	- Construire les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales (Ville de Bafoussam, Bafang, Dschang). (Etude en cours) - Travaux de construction de l'autoroute Douala – Bafoussam (Source SNADDT p 292); (Etude en cours) - Travaux de construction de l'autoroute Bafoussam-Bamenda (2030-2035); (Etude en cours) - Travaux de bitumage de la route Foumbot-Massangam-Ndjimom (2030-2035) - Travaux de bitumage de la route Foumbot-Mbouda (2025-2029); (Source SNADDT p 295) - Travaux de bitumage de la route Jakiri (Nord-Ouest)-Foumban (2030-2035); (Source SNADDT p 295) - Travaux de bitumage de la route Mbouda-Ndop (2030-2035); (Source SNADDT p 295); (Etude en cours)
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional, Commune, MINEPAT, MINTP, MINDUH, MINEPDED, ...
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Partenariat public- privé - Financement Public/Bailleurs de fonds

NB :

- Proscrire le revêtement en enduits superficiels et utiliser les bétons compactés au rouleau, les enrobés ou les bétons bitumineux dans le cadre de la mise en œuvre de projets de bitumage des routes dans la Région ;
- Finaliser la réhabilitation des tronçons Bafoussam - Babadjou et Babadjou –Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja – Bandjoun, Bafoussam – Foumban

Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les résultats de la phase diagnostic ont montré que la Région de l'Ouest avait un potentiel important pour la mise en œuvre d'une zone d'activité logistique de par sa position géographique.
OBJECTIFS	Créer une zone d'activité logistique de classe internationale à Bafoussam
RESULTATS ATTENDUS	La zone d'activité logistique de Bafoussam est opérationnelle
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Niveau de maturation du Projet, - Niveau de mobilisation du financement pour le Projet - Niveau d'avancement des travaux - Délai de mise en œuvre du projet
TERRITOIRES	Bafoussam
ACTIVITES	- Maturer le projet de création de la zone d'activité logistique de Bafoussam - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINTRANS, MINDUH, MINCOMMERCE, MINEPDED, ...
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Modernisation / Extension de l'aéroport de Bafoussam

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le rapport de diagnostic territorial de la Région de l'Ouest indique une sous-exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam. Le projet de modernisation et extension de l'aéroport de Bafoussam constitue une mesure pour consolider l'attrait de la ville, une des actions prioritaires du SNADDT. En effet, la mise aux normes internationales de cet aéroport permettra à la Région d'accommoder des aéronefs de grande capacité dans le cadre des activités touristiques et des affaires.
OBJECTIFS	Moderniser l'aéroport de Bafoussam au standard international
RESULTATS ATTENDUS	L'aéroport de Bafoussam est de classe international
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Niveau de maturation du Projet ; - Niveau de mobilisation du financement - Travaux engagés pour l'amélioration de l'aéroport de Bafoussam
TERRITOIRES	Ville de Bafoussam
ACTIVITES	- Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam ; - Développer le fret aérien (vivres frais, haricots verts, ananas, bananes, tomate, artisanats produits de l'agro-industrie, ...).
CALENDRIER	Q1, Q2
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINTRANS, MINDUH, MINCOMMERCE, MINTOULMINTOUL, MINEPDED,
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le fleuve Noun offre un potentiel pour le développement d'un transport maritime notamment sur sa partie navigable.
OBJECTIFS	Développer le transport fluvial dans la Région de l'Ouest sur le fleuve Noun
RESULTATS ATTENDUS	Le transport fluvial est opérationnel sur le fleuve Noun
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Rapport d'étude sur navigabilité du Noun et du Nkam ; - Nombre d'équipements mis en place
TERRITOIRES	Département du Noun (Fleuve Noun)
ACTIVITES	- Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé ; - Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINTRANS, MINCOMMERCE, MINTOULMINTOUL, MINEPDED,
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029)
(SNADDT)

CONTEXTE JUSTIFICATIFS	ET	La Région de l'Ouest envisage créer d'une zone d'activité logistique à Bafoussam d'envergure sous régionale. La mise en place d'un tel projet nécessite la mise en place d'un système efficace de transport des marchandises du port autonome de Douala à Bafoussam (Vice versa). Par ailleurs, l'exploitation de la bauxite de Fongo-Tongo requiert la mise en œuvre d'un système de transport efficace pour l'acheminement des minerais au Port. Au regard de ces besoins, le développement d'une ligne de chemin de fer entre Douala et Bafoussam favoriserait le transport des marchandises et de la bauxite.
OBJECTIFS		Construire la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km)
RESULTATS ATTENDUS		Les travaux de construction du chemin de fer sont réalisés à 75%
INDICATEURS PERFORMANCE	DE	Actions entreprises par le CR pour faciliter la mise en œuvre du Projet
TERRITOIRES		Ouest-littoral
ACTIVITES		- Faire du Lobbying auprès de l'administration centrale pour stimuler la finalisation du projet. - Participer à la maturation du projet - Contribuer à la mobilisation des moyens financiers nécessaires pour la mise en œuvre
CALENDRIER		Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES		Conseil Régional, Commune, MINTP, MINTRANS, MINCOMMERCE, MINTOULMINTOUL, MINEPDED
COUT TOTAL		
MODALITE FINANCEMENT	DE	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

4.3.5.5 PAQ relatif au secteur des transports

Tableau 16 : PAQ du secteur du transport Région de l'Ouest

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Faciliter le transport des produits agricoles	<u>PP1</u> : Désenclavement des bassins de production agricole	X			4 450			4450
OSS2	Réhabiliter et entretenir les routes dégradées	<u>PP2</u> : Entretien des routes de la Région	X	X	X	500	500	500	1500
OSS3	Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest	<u>PP3</u> : Renforcement et extension du réseau routier de la Région	X	X		1 150 000	815 000		1 965 000
OSS4	Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest	<u>PP4</u> : Modernisation des gares routières	X	X			500		500
OSS5	Valoriser la position géographique spatiale de la Région	<u>PP5</u> : Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)		X	X		3 000		3 000
		<u>PP6</u> : Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT)	X						100 000
		<u>PP7</u> : Développement du transport fluvial dans la Région			X			2000	2000
		<u>PP8</u> : Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT)	X	X	X	X	X	X	2 332

4.3.6 Infrastructures et services de télécommunications

4.3.6.1 Contexte et enjeux du secteur

Il ressort du diagnostic en matière de télécommunication un bon taux de couverture du réseau de téléphonie mobile et un bon déploiement de la fibre optique dans la Région (6 sur 8 Départements) avec un réseau en cours d'extension. Toutefois, une faible qualité du service (internet, téléphonie mobile) est constatée surtout dans les zones rurales. L'extension en cours du réseau de fibre optique avec la mise en œuvre totale du projet Central Africa Backbone (CAB) dans la Région est un atout important.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de télécommunication sont les suivants :

- Développement des infrastructures de télécommunication ;
- Développement des technologies numériques.

4.3.6.2 Orientations fondamentales

- Mobiliser les moyens TIC disponibles pour la modernisation de l'entreprise en lui permettant : l'optimisation de son management, le renforcement de ses capacités de commercialisation, la modernisation de sa production, la sécurisation de ses données, la facilitation de ses rapports de communication et d'échanges avec ses fournisseurs, ses clients et sa banque- assurance ;
- Faire accéder les ménages aux divers services offerts par les TIC dérivés notamment de l'usage de l'Internet pour satisfaire leurs besoins en communication, accès aux médias, recherche d'emploi, développement de projet, recherche de partenariat ;
- Promouvoir l'utilisation des moyens TIC dans les domaines de la santé et de l'éducation entendue dans le sens complet du préscolaire, du scolaire, de l'universitaire et de la formation professionnelle. A travers l'échange d'informations, la mise à disposition des méthodes, le téléapprentissage l'organisation des enquêtes, le suivi des résultats, la sensibilisation, l'échange et coopération à l'international ;
- Booster le tourisme régional et les services de transport par l'utilisation des possibilités offertes par les TIC pour les commandes, réservations, contact clientèle, réclamation, paiement ; plus particulièrement pour le tourisme il s'agira également d'utiliser l'internet pour la promotion des atouts touristiques : naturels, historiques et culturels, auprès des plus larges segments de clientèle
- Faire progresser la pratique du e-commerce national et international notamment auprès des petits et moyens producteurs qui pourraient ainsi s'affranchir au moins partiellement de l'obligation de disposer d'importants moyens de marketing, tout en développement des capacités spécifiques de logistique appropriée.

4.3.6.3 OSS et projets/programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées aux infrastructures de télécommunication dans la Région de l'Ouest, les OSS suivant ont été formulés :

- OSS1 : Renforcer les infrastructures de télécommunication
- OSS2 : Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire

Tableau 17 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux télécommunications

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Développer les infrastructures de télécommunication					
PP1	Développement des infrastructures de télécommunication	• Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région ; • Mettre en place des Télé centre Communautaires Polyvalents fonctionnels dans les zones rurales de la Région (tous les arrondissements), pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel. • Construction de la boucle optique urbaine de Dschang	• Présence de la fibre optique dans toutes les communes de la Région de l'Ouest • Présence des télécentres dans toutes les communes de la Région de l'Ouest	• 75% des communes de la Région de l'Ouest dotées de la fibre optique et télécentre	• 100% des communes de la Région de l'Ouest sont dotées de la fibre optique et télécentre
OSS2 : Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire					
PP2	Développement et de vulgarisation des TIC auprès des jeunes	• Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels etc.) et la maîtrise des outils et les compétences numériques, en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie ; • Développer l'éducation numérique dans les zones rurales (cours d'initiation de l'informatique dans l'enseignement secondaire, etc.) ; • Renforcement des compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.) ; • Projet Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos (Digital Vallée de Galim) sur les rives du lac	• Nombre d'institutions/initiatives mises en place pour la formation des jeunes aux métiers du numérique • Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos développé	• Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos est opérationnel	• Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos est opérationnel

4.3.6.4 Fiches d'actions programmes/projets

Développement des infrastructures de télécommunication

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Il existe un problème de manque d'infrastructure de télécommunication dans la Région de l'Ouest. Les infrastructures existantes sont insuffisantes pour la révolution technologique et numérique de la Région de l'Ouest.
OBJECTIFS	Développer les infrastructures de télécommunication nécessaires pour le développement du secteur numérique et technologique dans la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	Les infrastructures de télécommunication mis en place dans la Région permettent sa révolution technologique.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Présence de la fibre optique dans toutes les communes de la Région de l'Ouest - Présence des télécentres dans toutes les communes de la Région de l'Ouest
TERRITOIRES	Région Ouest
ACTIVITES	- Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région ; - Mettre en place des Télé centre Communautaires Polyvalent fonctionnels dans les zones rurales de la Région (tous les arrondissements), pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel.
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINTRANS, MINCOMMERCE, MINTOULMINTOUL, MINEPDED, CAMTEL, MINPOSTEL
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Développement et de vulgarisation des TIC auprès des jeunes

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	ET	Le chômage des jeunes est élevé dans la Région de l'Ouest et pourtant les opportunités offertes par le secteur des TIC ne sont pas développées. La promotion des TIC est un moyen de réduction du chômage et de développement économique et social de la Région.
OBJECTIFS		Développer et de vulgariser les TIC auprès des jeunes
RESULTATS ATTENDUS		Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos est opérationnel (Digital Vallée de Galim)
INDICATEURS DE PERFORMANCE	DE	- Nombre d'institutions/initiatives mises en place pour la formation des jeunes aux métiers du numérique - Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos développé
TERRITOIRES		Digital Vallée de Galim (Bamboutos)
ACTIVITES		- Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels etc.) et la maîtrise des outils et les compétences numériques, en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie ; - Développer l'éducation numérique dans les zones rurales (cours d'initiation de l'informatique dans l'enseignement secondaire, etc.) ; - Renforcement des compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.).
CALENDRIER		Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES		Conseil Régional, Commune, MINTP, MINTRANS, MINCOMMERCE, MINTOULMINTOUL, MINEPDED, CAMTEL, MINPOSTEL
COUT TOTAL		
MODALITE DE FINANCEMENT	DE	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

4.3.6.5 PAQ relatif aux télécommunications

Tableau 18 : PAQ relatif au secteur des télécommunications

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Développer les infrastructures de télécommunication	PP1 : Développement des infrastructures de télécommunication	X	X	X	500	500	500	1500
OSS2	Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire	PP2 : Développement et de vulgarisation des TIC auprès des jeunes	X	X	X	100	100	100	300

4.3.7 Equipements sociaux

4.3.7.1 Éducation et formation

4.3.7.1.1 Etat des lieux des projets en cours

Les projets et programmes dans le secteur de l'éducation-formation à l'Ouest du Cameroun sont une distillation de la politique nationale au moyen des services déconcentrés de l'Etat que sont les Délégations du MINESEC, du MINEDUB, du MINSEP, du MINEFOP et l'Université de Dschang. Les projets et programmes majeurs de ces politiques implémentées actuellement au niveau régional portent sur :

- la construction des infrastructures scolaires et la dotation en équipements didactiques pour pallier à l'insuffisance des infrastructures et des équipements scolaires dans les établissements publics;
- le Programme d'Appui à la Reformation de l'Education au Cameroun (PAREC) qui vise la réforme de l'éducation, le recrutement des enseignants, la reforme pédagogique ;
- le Programme d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education (PAEQUE) ;
- la digitalisation des enseignements ;
- la construction des structures d'encadrement des jeunes et des personnes vulnérables.

4.3.7.1.2 Enjeux stratégiques

D'après les données du rapport diagnostic, le secteur de l'éducation et la formation connaît une avancée certaine dans la Région, marquée par l'importance et la diversité de l'offre de formation et l'importance de la demande. Ce secteur fait cependant face à une multitude de difficultés qui dégradent la qualité de la formation. Par conséquent, de nombreux apprenants en fin de cycle ou de formation n'ont pas les compétences de base attendues ou encore disposent des compétences incompatibles à la demande du marché de l'emploi. Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest dans le domaine d'éducation-formation sont les suivants :

- Amélioration de l'offre et de la qualité de formation au niveau maternel ;

- Atteinte de la scolarité primaire universelle de qualité ;
- Renforcement de l'offre de formation bilingue ;
- Amélioration de la qualité et de l'offre de formation dans l'enseignement secondaire ;
- Renforcement de l'offre de formation dans l'Enseignement Secondaire Technique (EST) ;
- Amélioration de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur ;
- Développement des modules de formation en rapport avec les besoins de l'économie et les milieux professionnels ;
- Amélioration de la qualité de formation dans les CF et les SAR/SM ;
- Renforcement des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

4.3.7.1.3 OSS et Projet/Programmes

Au regard des principales problématiques liées à l'éducation et à la formation dans la Région de l'Ouest du Cameroun, les OSS suivants ont été formulés :

- OSS1 : Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée ;
- OSS2 : Densifier l'offre de formation technique et professionnelle ;
- OSS3 : Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur ;
- OSS4 : Renforcer le partenariat entre les universités, les centres de formations et les entreprises et développer les plates-formes d'innovation pour le développement de la Région.

Tableau 19 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes du secteur de l'éducation et la formation

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée					
PP1	Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés	- Encourager l'encadrement de la petite enfance dans les centres préscolaires communautaires ; - Favoriser la création d'une offre additionnelle globale de 1000 écoles maternelles et centres préscolaires communautaires ; - Appuyer la construction et l'équipement des centres préscolaires communautaires dans les zones rurales ; - Renforcer les capacités et pratiques des collectivités locales des communautés pour la promotion de l'éducation préscolaire ; - Renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés.	- 1000 centres préscolaires communautaires construits ; - Existence d'un centre préscolaire communautaire près de chaque école publique en zone rurale ; - Amélioration de la formation de la petite enfance en zone rurale ; - Taux de préscolarisation porté de 50% actuels à 80% en 2035 - Nombre d'élève par enseignant	- 250 centres préscolaires communautaires soit 25% sont créées et construites - Le ratio d'élève par enseignant est de 50 au niveau primaire, secondaire et supérieur	- 750 centres préscolaires communautaires soit 100% sont créées et construites. - Le ratio d'élève par enseignant est de 50 au niveau primaire, secondaire et supérieur
PP2	Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires	- Construire 500 nouvelles écoles primaires d'ici 2035 ; - Créer les écoles de manière à réduire les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement dans le Primaire ; - Renforcer le réseau des écoles primaires dans le Département du Noun.	- 500 écoles supplémentaires sont créées ; - Nombre d'écoles créées dans les zones rurales dépourvues notamment dans le Noun	- 100 écoles sont construites	- 400 écoles supplémentaires sont construites
PP3	Construction et appui aux centres de formation spécialisée	- Créer un centre spécialisé pour les personnes en situation de handicap notamment pour handicapés mentaux et infirmes moteurs cérébraux à Foubot ;	- Un centre spécialisé pour les déficients mentaux et infirmes moteurs cérébraux est créé à Foubot ; - Disponibilité du matériel didactique dans les centres	- 100% de centres spécialisés existants bénéficie des subventions, des équipements et des	- un centre spécialisé est créé dans la ville de Foubot

--

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Appuyer financièrement et matériellement les centres de formation spécialisée existants dans la Région (CERSOM, CISPAM, CJAD) ; - Renforcer régulièrement les capacités des personnels des centres de formation spécialisée ; - Equiper les centres spécialisés des outils didactiques appropriés.	de formation en fonction du type de handicap ; - Amélioration des subventions accordées aux centres de formation spécialisés existants ;	renforcements des capacités	
OSS2 : Densifier l'offre de formation technique et professionnelle					
PP4	Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnel	- Créer un établissement d'enseignement technique à cycle complet dans toute agglomération de plus 10 000 habitants - Créer les établissements d'enseignement techniques à cycle complet dans toutes les Communes ; - Accroître l'accès à l'enseignement secondaire technique afin d'atteindre la parité (50%) avec l'enseignement général ; - Spécialiser certains lycées dans des branches professionnelles (agricole, industrielle, en affaires et études commerciales, en art et mode, hôtellerie).	- 120 établissements scolaires d'enseignement technique construits ; - Amélioration du TBS dans l'ESTP	- 30 soit 25%	- 90 établissements d'ETP sont créés soit 100%

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP5	Restructuration des SAR/SM en centres de formations aux petits métiers	- Créer les Centres de formation au petit métier dans les Communes ne disposant pas de SAR/SM ; - Spécialiser les centres en fonction des groupes de métiers. Fokoué pour le métier du bâtiment (maçonnerie, menuiserie métallique et bois, plomberie, électricité, charpente, peinture, carrelage, étanchéité) ; Galim pour les métiers de l'agriculture (élevage, production maraichère, transformation des produits agricoles et maraichers) ; Kouoptamo pour le métier de jeunes filles (couture, tissage, Coiffure) ; Bazou pour le métier de mécanique deux (2) roues et motopompe et d'installation et maintenance de l'énergie solaire, maintenance de matériels électroniques et électroménager ; - Transformer les SAR/SM existantes en centre de formation au petit métier ; - Améliorer la qualité de formation dans les CF et les centres professionnels.	- 40 Centres de formations sont restructurés ou créés en raison d'un centre par commune ; - Nombres de SAR/SM et de centres publics de formation professionnelle réhabilités/restructurés.	- 6 centres soit 15% sont construits ou restructurés (Batié, Fokoué, Galim, Kouoptamo, Kekem, Bazou)	- 34 centres de formations au petit métier construits ou restructurés.
OSS3 : Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur					
PP6	Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, et centres de formation	- Equiper les établissements nécessaires en tables bancs ; - Equiper systématiquement les lycées en laboratoires, bibliothèques et salles informatiques etc... ; - Equiper les ateliers des établissements d'EST pour une formation de qualité ;	- Nombre d'établissements et centres de formation disposant des équipements commodités ; - Environnement scolaire attrayant et propice à la formation des apprenants ;	- 25% des établissements et centres de formation disposent des équipements et des commodités favorables à une éducation et une formation de qualité.	- 50% des établissements et centres de formation disposent des équipements et des commodités favorables à une éducation et une

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP7	Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles	- Construire les infirmeries dans les établissements secondaires publics et universitaires ; - Construire les clôtures pour sécuriser les établissements scolaires ; - Réhabiliter les infrastructures éducatives vétustes ; - Construire des points d'eau potable et les sanitaires dans tous les établissements scolaires ; - Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; - Alimenter les établissements scolaires en énergie électrique. - Créer un établissement pilote d'enseignement bilingue par Commune ; - Promouvoir l'enseignement bilingue dans l'ensemble de la Région ; - Rendre effectif le bilinguisme dans les établissements secondaires bilingues ; - Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines ; - Assurer la maîtrise des deux langues officielles à tous des diplômés de l'enseignement supérieur ; - Augmenter le nombre d'enseignants formés à la pédagogie de l'enseignement bilingue articulant une langue nationale de la Région et les langues officielles ; - Promouvoir l'enseignement des langues maternelles dans la Région (Medumba,	- 01 centre pilote d'enseignement bilingue par CTD ; - 6 langues maternelles sont enseignées dans la Région.	- 8 centres pilotes d'enseignement bilingue sont créés en raison d'un par Département. - 100% des langues retenues sont enseignées.	- 32 centres pilotes d'enseignement bilingue sont créés en raison d'un par CTD ; - 100% des langues retenues sont enseignées

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP8	Amélioration de la qualité de l'offre de formation secondaire et de l'offre de formation professionnelle	Bamun, Fe'fe', Ngyemboon, Yamba, Ghomala') - Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire et supérieur ; - Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; - Doter les établissements scolaires et universitaires des outils d'enseignement numérique et à distance (connexion internet, bibliothèque numérique, tableau blanc, ordinateur, vidéo projecteur) ; - Opérationnaliser l'enseignement à base des TIC et la formation à distance ; - Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; - Systématiser le stage de perfectionnement en entreprises des professeurs de l'enseignement technique ; - Créer les centres régionaux de formation similaire au CNFZV de Fouban dans les communes de Kekem et de Batcham ; - Mettre en place un mécanisme de supervision pédagogique pour la formation professionnelle ; - Créer, construire et équiper un (1) centre régional modèle de formation professionnelle à Batié ;	- Nombre de personnels recyclés par an. - Nombre d'enseignants soumis à la formation continue ; - Nombre d'établissements scolaires et universitaires disposant des outils et équipements numériques et de digitalisation des enseignements et la formation à distance - Nombre d'enseignants soumis à la formation continue ; - Nombre d'enseignants des établissements d'enseignement technique de la Région ayant bénéficié des stages de perfectionnement en entreprise ; - un centre de formation régional est créé à Kekem et de Batcham ; - Existence d'un Centre modèle de formation professionnelle Batié.	- 60% du personnels sont recyclés dans les séminaires de formation ; - 15% des établissements disposent d'un dispositif opérationnel pour le numérique et de digitalisation des enseignements - Un centre régional modèle de formation professionnelle est fonctionnel à Batié	- 100% du personnels sont recyclés dans les séminaires et suivent des formations continues ; - 50 % des établissements disposent d'un dispositif opérationnel pour le numérique et de digitalisation des enseignements - 2 centres régionaux de formation zootechnique, vétérinaire et halieutique sont créés à Kekem et à Batcham

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Accompagner les IPES et encadrer les formations qu'ils proposent.			
PP9	Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipements des établissements de l'Université de Dschang	- Renforcer les capacités en équipement de pointe dans les établissements universitaires à vocation professionnelle ; - Equiper les ateliers de recherche appliquée de l'Université Fotso Victor de Bandjoun ; - Réhabiliter les infrastructures existantes ; - Construire les infrastructures d'accueil de l'institut des Beaux-Arts de Fomaban ; - Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; - Développer des partenariats avec les universités performantes dans le monde pour améliorer la qualité de l'offre de formation.	- Qualité des ateliers de formation, des laboratoires et bibliothèques dans les établissements de l'Université de Dschang ; - Qualité scientifique des résultats issus des laboratoires de l'Université de Dschang ; - Niveau de partenariat avec les universités internationales.	- 20% de laboratoires et bibliothèques sont équipés.	- 80% de laboratoires et bibliothèques des établissements sont équipés.
PP10	Construction de deux écoles normales supérieures (Enseignement générale et technique)	- Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement général à Bafoussam ; - Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement technique à Mbouda ; - Doter les écoles normales supérieures des laboratoires bien équipés et répondant aux standards internationaux.	- Deux écoles normales supérieures dont un d'enseignement général et l'autre d'enseignement technique sont créées et construites à l'Ouest ; - Disponibilité du personnel formé pour l'ESG et l'EST.	- 01 soit 50 %	- 02 soit 100 %
OS4 : Renforcer le partenariat entre les universités/centres de formations et les entreprises et développer une plate-forme d'innovation pour le développement de la Région					

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP11	Création d'un pôle de développement et d'innovations technologiques dans la Région	- Créer un pôle de développement de l'innovation à Dschang afin de contribuer à la modernisation et au rayonnement du territoire de la Région de l'Ouest ; - Capitaliser les acquis de la diaspora camerounaise ; - Mener un marketing approprié auprès des entreprises nationales et internationales	- Existence d'une technopole fonctionnelle dans la Région ; - Nombre de brevets d'invention à l'actif de la technopole ; - Nombre de filiales installées dans la Région de l'Ouest.	Un pôle de développement et d'innovations technologiques à Dschang	- 100% avec le fonctionnement du pôle de développement et d'innovations technologiques de Dschang
PP12	Mise en place d'une plateforme entreprise-université/école de formation-CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région	- Créer une plate-forme d'échange entreprise- université/école de formation-CTD ; - Impliquer les chefs d'entreprises dans les enseignements ; - Inclure les modules de formations/ou les métiers qui répondent aux besoins des entreprises ; - Former les jeunes dans les domaines dont la région à un fort potentiel de développement ; - Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique.	- Principaux chefs d'entreprises et capitaines d'industries sont impliqués dans la formation ; - Degré de respect d'adéquation formation-emplois ; - Insertion socio-professionnelle rapide des produits des établissements universitaires et institutions de formation ; - Existence de partenariats entre les centres de formation-entreprises et CTD.	Plateforme entreprise-université/école de formation-CTD est mise en place	Plateforme entreprise-université/école de formation-CTD est mise en place

4.3.7.1.4 Fiches des actions programmes/projets

PP1 : Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	S'agissant de la petite enfance (4-5 ans), D'après les statistiques de l'année scolaire 2021-2022, moins d'un élève sur 2 fréquente au niveau préscolaire. Cette situation est plus accentuée en zone rurale où l'offre au niveau préscolaire est insuffisante. La plupart des enfants rentrent à cet effet directement dans le système éducatif au niveau primaire. La politique éducative dans la Région doit promouvoir l'éducation préscolaire et encourager les initiatives en faveur du développement de la petite enfance à base communautaire pour préparer globalement l'enfant aux apprentissages ultérieurs. La demande potentielle de l'éducation dans le Préscolaire pour la période 2021-2035 le nombre total d'élèves scolarisés passera de 64 349 à 139 721 soit plus doublement, avec une croissance annuelle moyenne de 7%. L'effort d'investissement au niveau régional nécessite la création d'une offre additionnelle globale estimée à 1000 écoles d'ici 2035. L'augmentation significative de l'offre de formation va d'avantage rapprocher les apprenants de l'école et aura pour finalité l'amélioration du Taux Brut de Préscolarisation.
OBJECTIFS	Porter le taux de préscolarisation des 50% actuels à 80% en 2035, en portant les effectifs scolarisés de 64 349 (2021) à 139 721 en 2035
RESULTATS ATTENDUS	- 1000 écoles maternelles sont construites dans l'ensemble de la Région de l'Ouest ; - Le Taux Brut de Préscolarisation est de 80% en 2035.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Une école maternelle est construite près de chaque école publique en zone rurale ; - 80% des apprenants inscrits à l'école primaire ont fait une formation de niveau préscolaire.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Favoriser la création d'une offre additionnelle globale de 1000 écoles ; - Encourager l'encadrement de la petite enfance dans les centres préscolaires communautaires ; - Appuyer la construction et l'équipement des écoles maternelles dans les zones rurales ; - Renforcer les capacités et pratiques des collectivités locales des communautés pour la promotion de l'éducation préscolaire.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEDUB, MINTP, MINDDEVEL, ...) - Institutions financières (Banque commerciale) ; - FEICOM ; - Elites, communautés locales et éducatives.
COÛT TOTAL	Partant de l'hypothèse qu'un bloc maternelle coûte 25 millions, tout calcul fait, le coût nécessaire pour 1000 écoles est de 25 milliards de FCFA.
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP2 : Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'offre de formation au niveau du primaire dans la Région de l'Ouest du Cameroun est importante, mais encore insuffisante pour une formation de qualité. Dans les centres urbains, l'insuffisance de l'offre se traduit par les effectifs pléthoriques dans les salles de classe, toute chose qui rend les activités d'enseignement-apprentissage moins efficaces. Sur la période 2021-2035, le nombre total d'enfants d'âge scolarisable passera de 586 666 à plus de 700 000, la demande pour l'enseignement primaire devant connaître ainsi un accroissement de 113 334 élèves, soit une augmentation de +19 % par rapport à l'effectif de 2021. Ainsi, afin de répondre à la demande en équipements et en infrastructures d'accueil de l'enseignement primaire, les efforts de réalisation au niveau régional nécessiteront la création d'une offre additionnelle globale de 500 écoles.
OBJECTIFS	Renforcer le réseau existant d'écoles primaires proportionnellement à l'évolution démographique de manière à réduire les disparités entre et au sein des départements
RESULTATS ATTENDUS	- 500 nouvelles écoles primaires sont opérationnelles d'ici 2035 ; - Les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement de la formation au niveau Primaire sont réduites.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- 500 nouvelles écoles primaires sont opérationnelles d'ici 2035 ; - Les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement de la formation au niveau Primaire sont réduites.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Construire 500 nouvelles écoles primaires d'ici 2035 ; - Créer les écoles de manière à réduire les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement dans le Primaire ; - Renforcer le réseau des écoles primaires dans le Département du Noun.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEDUB, MINTP, MINDDEVEL, ...) - Partenaires internationaux - Institutions financières - Communautés éducatives
COUT TOTAL	Partant de l'hypothèse de 6 salles de classe par école primaire, le coût estimatif de construction d'une école serait ainsi de 66 millions de FCFA soit un coût unitaire de 11 millions de FCFA par salle. Tout calcul fait, le coût nécessaire pour 500 écoles est de 33 milliards de FCFA.
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP3 : Construction et appui aux centres de formation spécialisée

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Dans la Région de l'Ouest de Cameroun, la scolarisation des personnes en situation de handicap est réalisée au sein de trois centres de formation spécialisés à savoir le Centre d'Intégration Scolaire et Professionnelle pour Aveugles et Malvoyants (CISPAM) de Bafoussam, le Centre d'Education Spécialisée et de Réhabilitation des Sourds et Malentendants (CERSOM) de Bafoussam et le Centre des Jeunes Aveugles de Dschang CJAD). La scolarisation des personnes en situation de handicap est également faite dans le cadre de l'éducation inclusive dans les écoles ordinaires selon les types de déficience, malgré le fait que l'enseignement ordinaire et spécialisé ne collabore pas. Dans le cas d'espèce, les enfants handicapés sont généralement incompris, par ce que les enseignants des établissements ordinaires ne sont pas formés pour leur encadrement. De plus, dans l'ordre d'enseignement ordinaire, ces personnes sont généralement stigmatisées et marginalisées. Dans les centres de formation spécialisés existants, les besoins en équipement et matériels pédagogiques sont énormes. Alors, pour faciliter la scolarisation et la formation des personnes en situation de Handicap, il est important d'appuyer les structures existantes, de créer et construire les établissements et centre pour assurer la formation de ce groupe de personnes ô combien vulnérables.
OBJECTIFS	Faciliter la formation des personnes en situation de handicap
RESULTATS ATTENDUS	Existence d'un centre spécialisé pour les personnes en situation de handicap
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- un centre/école spécialisé pour les personnes en situation de handicap (Sourds-muets, déficients mentaux et infirmes moteurs cérébraux,...) est créé à Foubot ; - les centres spécialisés sont dotés des équipements et outils didactiques appropriés.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest (Bafoussam, Foubot, Dschang)
ACTIVITES	- Créer un centre spécialisé pour les personnes handicapées (Sourds-muets, déficients mentaux et infirmes moteurs cérébraux,) dans les villes de Foubot ; - Equiper les centres de formation spécialisés des outils didactiques et matériels pédagogiques appropriés ; - Encourager l'inclusion scolaire pour les personnes dont le handicap permet de s'adapter à l'école ou à la formation ordinaire.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEDUB, MINAS, MINTP, MINDDEVEL, ...) - Partenaires internationaux - Institutions financières - Communautés éducatives
COUT TOTAL	1 200 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP4 : Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnel

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation 2013-2020 du Cameroun promeut un enseignement secondaire de 2^e cycle présentant un équilibre dynamique entre l'enseignement général et l'enseignement technique. Atteindre cet objectif revient à améliorer l'offre de formation et par conséquent le taux de fréquentation dans l'enseignement secondaire technique. La recherche de l'équilibre dans les deux ordres d'enseignement suppose aussi l'adaptation de la formation aux besoins de développement. L'amélioration du TBS/ESTP constitue en fait une démarche appropriée pour adapter la formation à l'environnement socioéconomique, dans le cadre de développement des objectifs plus globaux capital humain et dans une perspective d'industrialisation. L'offre appelée à équilibrer enseignement général-enseignement technique et à répondre aux besoins futurs en équipements et en infrastructures d'accueil dans l'ESTP jusqu'en 2035, est estimée à un nombre additionnel de 120 lycées à construire.
OBJECTIFS	Atteindre la parité enseignement secondaire général-enseignement technique
RESULTATS ATTENDUS	120 établissements d'ESTP sont construits
INDICATEURS DE PERFORMANCE	L'enseignement technique et professionnel représente 50% de l'offre de formation au niveau moyen
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer un établissement d'enseignement technique à cycle complet dans toute agglomération de plus 10 000 habitants ; - Créer les établissements techniques à cycle complet dans toutes les Communes ; - Accroître l'accès à l'enseignement secondaire technique afin d'atteindre la parité (50%) avec l'enseignement général ; - Spécialiser certains lycées dans des branches professionnelles (agricole, industrielle, en affaires et études commerciales, en art et mode, hôtellerie).
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESEC, MINTP, MINDDEVEL, ...) - Partenaires internationaux - Institutions financières - Communautés éducatives
COUT TOTAL	L'estimation des coûts de construction des lycées d'ESTP se fonde sur le coût unitaire identifié à partir de données du SNADDT pour la période 2020-2035. Ce coût s'élève à 908 000 000 FCFA. Tout calcul fait, pour 120 établissements d'ESTP, 108 960 000 000 FCFA sont nécessaires.
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP5 : Restructuration des SAR/SM en centres de formations aux petits métiers

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le système éducatif camerounais prévoit pour les élèves sortis précocement du système scolaire, l'enseignement post-primaire. Cet enseignement récupère une partie des élèves sortant du primaire pour une formation d'une durée totale de deux ans dans un établissement de formation professionnelle constitués des Sections Artisanales et Rurales/Sections Ménagères (SAR/SM). L'enseignement post-primaire dans les SAR/SM constitue l'une des solutions à la formation professionnelle des jeunes ayant quitté l'enseignement plutôt. Cependant, depuis quelques temps, les SAR/SM ont connu socialement une connotation dégradante, et de plus les formations qu'elles offrent ne s'adaptent plus aux réalités locales. D'où la nécessité de leur restructuration ou de la création des centres de formation au métier. Le projet de construction d'une telle infrastructure se justifie par ailleurs par les points suivants : le besoin de former des jeunes professionnels aptes à l'emploi ou à l'auto-emploi, de mettre sur le marché des ouvriers qualifiés. Les centres à créer se spécialiseront dans les filières telles que : 1. Métiers du bâtiment (maçonnerie, menuiserie métallique et bois, plomberie, électricité, charpente, peinture, carrelage, étanchéité) ; 2. Mécanique deux (2) roues et motopompe ; 3. Métier de l'agriculture (élevage, production maraîchère, transformation des produits agricoles et maraîchers) ; 4. Métiers pour les jeunes filles (couture, tissage, Coiffure) ; 5. Installation et maintenance de l'énergie solaire ; 6. Maintenance matériels électroniques et électroménager.
OBJECTIFS	Construire et équiper un ensemble d'infrastructures et/ou d'ateliers pour la formation et l'encadrement des jeunes de 14 ans et plus ayant abandonnés les classes.
RESULTATS ATTENDUS	- Un encadrement approprié pour l'apprentissage d'un métier est assuré pour les apprenants ; - 40 centres de formations au petit métier sont construits
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de centres construits - Nombre de jeunes de plus de 14 ans formés
TERRITOIRES	Région de l'Ouest (communes pilotes Fokoué, Galim, Bazou, Kouoptamo, Batié)
ACTIVITES	- Créer les Centres de formation au petit métier dans les Communes ne disposant pas de SAR/SM ; - Spécialiser les centres en fonction des groupes de métiers. Fokoué pour le métier du bâtiment (maçonnerie, menuiserie métallique et bois, plomberie, électricité, charpente, peinture, carrelage, étanchéité) ; Galim pour les métiers de l'agriculture (élevage, production maraîchère, transformation des produits agricoles et maraîchers) ; Kouoptamo pour le métier de jeunes filles (couture, tissage, Coiffure) ; Bazou pour le métier de mécanique deux (2) roues et motopompe et d'installation et maintenance de l'énergie solaire, maintenance matériels électroniques et électroménager ; - Transformer les SAR/SM existantes en centre de formation au petit métier ; - Améliorer la qualité de formation dans les CF et les centres professionnels.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional
COUT TOTAL	35 000 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP6 : Renforcement de l'équipement des établissements scolaires et les centres de formation

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'aspiration à accroître le niveau de scolarisation de la population doit prendre en considération, la qualité des apprentissages et de l'environnement d'apprentissage. Pour une formation de qualité, les établissements scolaires d'enseignement secondaire doivent disposer des équipements et commodités appropriés. Le rapport de diagnostic montre dans l'enseignement secondaire, la région de l'Ouest dans son ensemble compte 7 462 salles de classe dont 6 713 sont construites en matériaux définitives (dur), 547 en semi dur et 202 en matériaux provisoires ; 179 salles d'informatiques, 129 bibliothèques, 205 points d'eau, 299 terrains sportifs, 929 latrines, etc. L'examen des équipements et infrastructures scolaires présentés, révèle qu'aucun département ne dispose des équipements nécessaires suffisants pour une formation de qualité dans le secondaire à l'Ouest. En dehors des latrines où on enregistre en moyenne 2 par établissement scolaire, tous les départements présentent d'énormes insuffisances pour les équipements de base (Point d'eau potable, clôture, bibliothèque, salle de professeurs et autres). Ces insuffisances réduisent la qualité de la formation d'où l'intérêt de penser à la dotation des établissements et centres de formation en équipements et commodités appropriés pour une formation de haute qualité.
OBJECTIFS	Doter les établissements et centres de formation en équipements et commodités nécessaires suffisants
RESULTATS ATTENDUS	Le réseau des établissements d'enseignement secondaire et des centres de formation dispose des équipements et commodités favorisant une formation de qualité.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	50% des établissements d'enseignement secondaire et centres de formation disposent des équipements et commodités nécessaires suffisants
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Equiper les établissements nécessiteux en tables banc ; - Equiper systématiquement les lycées en laboratoires, bibliothèques et sales informatiques etc...; - Equiper les ateliers des établissements d'EST pour une formation de qualité ; - Réhabiliter les infrastructures éducatives vétustes ; - Construire des points d'eau potable et les sanitaires dans tous les établissements scolaires ; - Construction des infirmeries dans les établissements secondaires publics et universitaires ; - Construire et équiper les bibliothèques ; - Alimenter les établissements scolaires en énergie électrique.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESEC, MINTP, MINDEVEL, ...) - Structures parapubliques (FEICOM) - Partenaires internationaux - Institutions financières - Communautés éducatives
COUT TOTAL	27 250 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP7 : Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	De manière générale, la Région de l'Ouest du Cameroun fait partie des régions dans lesquelles la scolarisation a beaucoup progressé. Cependant, la qualité reste en deçà des attentes car de nombreux enfants n'ont pas les compétences de base attendues en fin de cycle. L'un des facteurs explicatifs de cela est l'utilisation des langues. Le facteur linguistique en effet, joue un rôle majeur dans la réussite des élèves. Il facilite l'apprentissage, constitue un facteur d'ouverture au monde en même temps un moyen de rester ancré dans sa culture. D'où la nécessité de développer un enseignement véritablement bilingue fondé sur les deux langues officielles avec un ancrage sur l'une des langues nationales de la Région.
OBJECTIFS	Promouvoir l'apprentissage bilingue (langues officielles et nationales) dans l'enseignement secondaire et supérieur
RESULTATS ATTENDUS	Existence d'un établissement pilote d'enseignement bilingue par commune
INDICATEURS DE PERFORMANCE	Les apprenants ayant fini leur cycle secondaire et les diplômés de l'enseignement supérieur sont parfaitement bilingues
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer un établissement pilote d'enseignement bilingue par Commune comprenant le primaire et le secondaire ; - Promouvoir l'enseignement bilingue dans l'ensemble de la Région ; - Rendre effectif le bilinguisme dans les établissements secondaires bilingues ; - Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines ; - Assurer la maîtrise des deux langues officielles à tous des diplômés de l'enseignement supérieur ; - Augmenter le nombre d'enseignants formés à la pédagogie de l'enseignement bilingue articulant une langue nationale de la Région et les langues officielles - Promouvoir l'enseignement des langues maternelles dans la Région (Medumba, Bamun, Fe'fe', Ngyemboon, Yamba, Ghomala').
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESEC, MINTP, MINDEVEL, ...) - Structures publiques (FEICOM) - Partenaires internationaux ; - Institutions financières - Communautés éducatives
COUT TOTAL	40 000 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP8 : Amélioration de la qualité de formation secondaire, universitaire et professionnelle

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Offrir une formation de qualité suppose d'après Endrizzi (2014), la prise en compte de trois objets à savoir le développement d'une culture qualité, d'une offre de formation de qualité et le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. La qualité de l'offre de formation repose sur le formateur, les contenus, l'apprenant et son environnement. Dans la Région de l'Ouest comme partout au Cameroun, l'offre d'éducation et de formation bien qu'élevée comparée à certaines régions du pays, fait face à de nombreuses difficultés relevant des entités ci-dessus. Il est donc judicieux d'améliorer la qualité de l'offre de formation secondaire et supérieure et professionnelle afin de donner aux jeunes de la région des prédispositions pour une vie épanouie consécutive à leur insertion socioéconomique. Ceci en agissant sur deux entités majeures à savoir le formateur et l'environnement de l'enseignement-apprentissage.
OBJECTIFS	Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire, supérieur et dans la formation professionnelle
RESULTATS ATTENDUS	- Les enseignants suivent en permanence les formations continues et les séminaires de recyclage ; - Les NTIC sont utilisés comme principaux outils didactiques
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Au moins 80% des enseignants suivent les formations continues ; - Les NTIC sont utilisés comme principaux outils didactiques
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; - Utiliser les NTIC pour améliorer la qualité de l'enseignement, des apprentissages des élèves et étudiants ; - Doter les établissements scolaires et universitaires en matériel informatique et outils d'enseignement numérique et à distance (connexion internet, bibliothèque numérique, tableau blanc, ordinateur, vidéo projection) ; - Opérationnaliser l'enseignement à base des TIC et la formation à distance ; - Création des centres régionaux de formation similaire au CNFZV de Fouban dans les communes de Kekem et de Batcham ; - Appliquer véritablement le système LMD dans les établissements de l'Université de Dschang ; - Mise en place d'un mécanisme de supervision pédagogique pour la formation professionnelle ; - Création, construction et équipement d'un (1) centre régional modèle de formation professionnelle à Batié ; - Accompagnement des IPES.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESEC, MINESUP, MINDEVEL, ...) - Structures publiques (FEICOM) - Partenaires internationaux ; - Institutions financières - Communautés éducatives
COUT TOTAL	20 500 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP9 : Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'une des difficultés dans l'enseignement supérieur au Cameroun et plus particulièrement dans les différents établissements de l'Université de Dschang est l'insuffisance des infrastructures de formation, l'absence des laboratoires bien équipés et des bibliothèques aux standards, adaptés à une recherche de qualité. Cette situation a pour conséquence la dégradation de la qualité de la formation car les étudiants en fin de la formation ont rarement les compétences complètes. D'ailleurs, les universités camerounaises font rarement partie des meilleurs en Afrique à cause desdits manquements. Alors, sachant que la qualité des hommes occupe une place de choix dans le processus de mondialisation actuelle, penser une Région de l'Ouest émergente en 2035, exige qu'un accent soit mis sur les compétences acquises dans les formations de niveau supérieur.
OBJECTIFS	Doter les établissements de l'Université de Dschang des infrastructures et équipements de formation adaptés à une formation universitaire de qualité et internationalement reconnue
RESULTATS ATTENDUS	- Les établissements de l'Université de Dschang disposent des infrastructures de formation adaptées ; - Existence des laboratoires et des bibliothèques équipés ; - Existence des ateliers de recherche appliquée adaptés à l'offre de formation des filières industrielles et technologiques.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Qualité des laboratoires et bibliothèques dans les établissements de l'Université de Dschang ; - Qualité scientifique des résultats issus des laboratoires de l'Université de Dschang ; - Niveau de partenariat avec les universités internationales.
TERRITOIRES	Dschang, Foumban, Bandjoun
ACTIVITES	- Renforcer les capacités en équipement de pointe dans les établissements universitaires à vocation professionnelle ; - Créer et équiper les ateliers de recherche appliquée à l'Université Fotso Victor et à l'institut des beaux-arts ; - Réhabiliter les infrastructures existantes ; - Construire les infrastructures d'accueil de l'institut des Beaux-Arts de Foumban ; - Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; - Développer des partenariats avec les universités performantes dans le monde pour améliorer la qualité de l'offre de formation
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1, Q2 et Q3
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESUP, MINTP, MINDEVEL, ...) - Structures parapubliques - Partenaires internationaux - Elites régionales - Institutions financières
COUT TOTAL	40 000 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional et des Communes - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP10 : Construction de deux écoles normales (Enseignement générale et technique)

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Région de l'Ouest compte actuellement à peu près 545 établissements d'enseignement secondaire, une Université d'Etat, 74 CFP. Ce vaste réseau de formation utilise environ 10 912 enseignants. Les données montrent une insuffisance sur les ressources humaines, ce qui oblige les chefs d'établissement à faire recours régulièrement aux enseignants vacataires. Par ailleurs, les mouvements des personnels, les départs à la retraite créent généralement les marques criardes d'enseignants dans les établissements. Pour remédier à cela la création et la construction de 2 Ecoles Normale Supérieure constituent une solution pour pallier de façon durable au problème d'insuffisance des enseignants et de donner une formation digne de qualité aux apprenants.
OBJECTIFS	Doter la Région d'une école normale d'enseignement général et une école normale d'enseignement Technique
RESULTATS ATTENDUS	Une école normale supérieure est construite à Bafoussam et une école normale d'enseignement technique à Mbouda
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- La Région de l'Ouest dispose de deux écoles normales supérieures (Enseignement générale et technique) ; - La formation des personnels enseignants répond aux attentes de l'enseignement-recherche-apprentissage ; - Disponibilité du personnel formé pour l'ESG et l'EST ; - Les besoins en personnels de la Région sont comblés.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer et construire une école normale d'enseignement général à Bafoussam ; - Créer et construire une école normale d'enseignement technique à Mbouda ; - Doter les écoles normales des laboratoires bien équipés et répondant aux standards internationaux.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q1 et Q2
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESUP, MINDEVEL, ...) - Structures publiques (FEICOM) ; - Partenaires internationaux ; - Institutions financières ; - Communautés éducatives
COUT TOTAL	30 000 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP11 : Création un pôle de développement et d'innovations technologiques dans la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les modèles de développement actuel sont fondés sur la coupure avec les tendances passées qui font face à une crise fondamentale. Ces développements ont engendré une modification profonde de l'organisation économique urbaine et régionale, avec une croissance influencée par la révolution technologique, la mondialisation économique et l'émergence d'un nouveau système de production. Pour son développement, la région de l'Ouest doit aussi s'arrimer à cette donne mondiale à travers le développement d'un ou des pôles d'innovations technologiques qui constituent un moyen d'attraction des investissements étrangers et une source importante de croissance et de création d'emplois.
OBJECTIFS	Créer et développer un pôle de développement et d'innovations technologiques dans la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	Existence d'un pôle de développement et d'innovations technologiques à Ouest du Cameroun
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Développement technologique de la région à partir du pôle d'innovations technologiques ; - Nombre de brevets d'invention à l'actif de la technopole ; - Nombre de filiales installées dans la Région de l'Ouest.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer un pôle de développement de l'innovation à Dschang afin de contribuer à la modernisation et au rayonnement du territoire de la Région de l'Ouest ; - Capitaliser les acquis de la diaspora camerounaise ; - Mener un marketing approprié auprès des entreprises nationales et internationales.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q2
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESUP, MINMIDT, MINPOSTEL, MINDEVEL, ...) - Structures publiques (FEICOM) ; - Partenaires internationaux ; - Institutions financières ; - Communautés locales.
COUT TOTAL	500 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public-privée

PP12 : Mise en place d'une plateforme Entreprises - Université/Ecole de formation- CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le niveau de chômage actuel au Cameroun s'explique en partie par les disparités entre les formations et les besoins réels du monde de l'emploi. Alors, pour juguler à cette difficulté, une synergie entre écoles de formation/Université/CTD est indispensable. La mise en place d'une plateforme entreprise- université/école de formation- CTD pour servir de cadre de définition et d'orientations de la politique de formation afin de faciliter l'utilisation des produits issus des différents institutions et centres de formation.
OBJECTIFS	Doter la Région d'une plateforme entreprise- université/école de formation-CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation
RESULTATS ATTENDUS	Existence d'une plateforme entreprise- université/école de formation- CTD
INDICATEURS DE PERFORMANCE	La politique de formation est définie par la plateforme entreprise-université/école de formation- CTD ; L'insertion socio-professionnelle rapide des produits des établissements universitaires et institutions de formation.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Impliquer les chefs d'entreprises dans les enseignements ; - Inclure les modules de formations/ou les métiers qui répondent aux besoins des entreprises ; - Former les jeunes dans les domaines dont la région à un fort potentiel de développement ; - Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique.
CALENDRIER	Projet à exécuter en Q2
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINESUP, MINPOSTEL, MINDDEVEL, ...) - Structures publiques (FEICOM) ; - Partenaires internationaux ; - Institutions financières ; - Communautés locales.
COUT TOTAL	100 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Partenariat public-privée - Budget d'investissement public

4.3.7.1.5 PAQ secteur éducation et formation

Tableau 20 : PAQ secteur éducation et formation

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Planning			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée	PP1 : Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés	X	X	X	10 000	10 000	5 000	25 000
		PP2 : Création et construction de 500 écoles primaires dans les zones prioritaires	X	X	X	8 250	12 375	12 375	33 000
		PP3 : Construction et appui aux centres scolaires ou de formation spécialisés	X	X		200	900	100	1200
OSS2	Densifier l'offre de formation technique et professionnelle	PP4 : Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnelle	X	X	X	2 724	40 860	40 860	108 960
		PP5 : Création/restructuration des SAR/SM en centres de formations au petit métier dans toutes les communes	X	X	X	20 000	10 000	5 000	35 000
OSS3	Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur	PP6 : Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, universitaires et les centres de formation	X	X	X	6 812,5	10 218,75	10 218,75	27 250
		PP7 : Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles	X	X	X	5 000	30 000	5 000	40 000
		PP8 : Amélioration de la qualité de formation secondaire, universitaire et professionnelle	X	X	X	5 000	10 000	5 500	20 500
		PP9 : Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang	X	X	X	10 000	25 000	5 000	40 000
		PP10 : Construction de deux écoles normales supérieures (Enseignement générale et technique)	X	X	X	15 000	15 000	-	30 000
OSS4	Renforcer le partenariat entre les universités, les centres de formations et les entreprises et développer les plates-formes d'innovation pour le développement de la Région	PP11 : Création des pôles de développement et d'innovations technologiques dans la Région de l'Ouest		X	-	-	500	-	500
		PP12 : Mise en place d'une plateforme entreprise-université/école de formation-CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région		X	-	-	100	-	100

4.3.7.2 Santé

4.3.7.2.1 Contexte et enjeux

La Région de l'Ouest possède une bonne couverture sanitaire dans l'ensemble si l'on se réfère à la norme de l'OMS. Des inégalités de répartition des formations sanitaires sont cependant relevées en fonction des milieux de résidence ; avec un avantage aux zones urbaines. En zone rurale par contre, on note une dispersion spatiale des formations sanitaires en plus de l'enclavement de certaines localités. Les FOSA de la Région de l'Ouest souffrent d'une insuffisance des plateaux techniques conformes et adaptés aux différentes situations imposées par l'état de santé de la population. Le matériel de soin et équipement d'exploitation dans les structures de santé reste insuffisant, de même que le personnel de santé. L'accessibilité géographique et financière constante des médicaments essentiels de qualité aux populations est un défi majeur des Politiques Pharmaceutiques Nationales (PPN). L'absence d'un cadre juridique constitue un handicap pour le développement de la médecine traditionnelle. Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de santé sont les suivants :

- Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations ;
- Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût ;
- Organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle.

4.3.7.2.2 Orientations fondamentales liées à la santé

- Améliorer la qualité de la prestation des soins ;
- Former une main d'œuvre qualifiée au niveau local à travers la mise en place des institutions de formation de haut niveau ;
- Renforcer la bonne gouvernance des institutions sanitaires publiques et privées
- Lutter contre la vente des faux médicaments ;
- Faciliter l'accès des populations aux médicaments de bonne qualité ;
- Mobiliser et gérer des ressources pour le financement de la santé ;
- Mettre en œuvre des activités de promotion de la santé ;
- Élaborer des mécanismes de financement de la santé ;
- Structurer et valoriser la filière de la médecine traditionnelle ;
- Entretenir l'équipement médical et les installations de formation sanitaire.
- Associer au mieux des nouveaux projets d'infrastructures de santé avec les futurs Projets Structurants d'Agropoles et Technopoles, et notamment dans le cadre de la mise en œuvre de politiques RSE ;
- Promouvoir la performance hospitalière et la démarche qualité dans les FOSA qui doivent se conformer aux standards internationaux ;
- Accompagner la sortie de l'informel des tradipraticiens et naturalistes actifs dans la Région.

4.3.7.2.3 OSS et Projet/Programmes

Au regard des principales problématiques liées à la santé dans la Région de l'Ouest du Cameroun, les OSS suivants ont été formulés :

- OSS1 : Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité ;
- OSS2 : Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié
- OSS3 : Lutter contre la vente des faux médicaments
- OSS4 : Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle

4.3.7.2.4 OSS et Projets/Programmes

Tableau 21 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés à la santé

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 :	Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité				
PP1	Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires dégradées	- Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural qu'urbain ; - Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et disponibilité de l'eau potable ; - Accompagner la mise en conformité des FOSA et Laboratoires d'Analyses aux normes Nationales et Internationales (normes OMS) ; - Négocier et conclure des partenariats pour la construction de cinq nouveaux Hôpitaux dans le cadre des Projets structurants suivants : Rives Bamendjin/Noun/Ndé – Rives Mapé – Rives Nkam – Rives Mbam - Port Sec de Santchou	- Nombre de FOSA mise aux Normes et standards de qualité OMS - Ratio des FOSA enregistrées et certifiées aux normes OMS - Ratio des Laboratoires d'Analyses aux pratiques certifiées conformes aux normes OMS - Nombre de Partenariats conclus pour la construction de nouveaux hôpitaux dans le cadre des projets structurants	- La Région de l'Ouest dispose des infrastructures sanitaires de qualité et en quantité suffisante	- La Région de l'Ouest dispose des infrastructures sanitaires de qualité et en quantité suffisante
PP2	Renforcement du plateau technique des formations sanitaire	- Equiper les FOSA en matériels médicaux, officines et laboratoires ; - Renforcer les capacités du personnel sanitaire - Promouvoir et faciliter les Partenariats pour le Renforcement du Plateau Technique et des Infrastructures en matière de Soins de Santé	- Nombre de Partenariats Public/Privé conclus pour le Renforcement du Plateau Technique et des infrastructures en matière de soins de santé - Ratio de FOSA détenus par des Opérateurs Privés	- Le plateau technique des formations sanitaires de la Région répond aux standards internationaux	- Le plateau technique des formations sanitaires de la Région répond aux standards internationaux
OSS2 :	Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié				
PP3	Recrutement du personnel qualifié pour les FOSA en fonction des besoins	- Evaluer les besoins en personnel sanitaire qualifié - Recruter le personnel formé - Développer les structures de formation spécialisées aux métiers de la santé	- Nombre de personnel de santé formés aux spécialités - Nombre de structures de formation aux métiers de la santé	- L'effectif du personnel sanitaire de la Région répond aux normes de l'OMS (1,9 médecin pour 1000 habitants,)	- L'effectif du personnel sanitaire de la Région répond aux normes de l'OMS (1,9 médecin pour 1000 habitants...)

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS3 : Lutter contre la vente des faux médicaments					
PP4	Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindres coûts	- Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; - Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical. - Appuyer les unités de contrôle, de suivi et de lutte contre les faux médicaments	- Ratio de PME assurant le Couverture Santé de son Personnel - Ratio de PME conformes à la Réglementation en matière de SST	- 60% de la population a accès aux médicaments de qualité	- 80% de la population a accès aux médicaments de qualité
OSS4 : Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle					
PP5	Structuration et valorisation de la filière de la médecine traditionnelle	- Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la médecine traditionnelle ; - Restructurer le sous-secteur en comités de district et aires de santé ; - Promouvoir la notion d'intégration et de collaboration interprofessionnelle ; - Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté ; - Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes ; - Financer la médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé - Accompagner les Tradipraticiens et Naturalisme dans la Mise en Conformité de leurs Produits avec les normes Sanitaires (normes OMS)	- Nombre d'organisations professionnelles fonctionnelles - Normes de qualité des services et produits de la médecine traditionnelle - Nombre de partenariats privé avec tradipraticiens	- 50% du secteur de la médecine traditionnelle est formel et constitue un moteur économique important	- 70% du secteur de la médecine traditionnelle est formel et constitue un moteur économique important

4.3.7.2.5 Fiches des actions

Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La carte sanitaire de la Région de l'Ouest présente une offre de santé importante, mais inégalement répartie. La plupart des infrastructures constituant cette offre sont en état de dégradation avancé. Par ailleurs, plusieurs FOSA de la Région sont logées dans les bâtiments des particuliers, parfois inadaptés. C'est le cas du District de santé de Bangangté où les FOSA sont créés mais des bâtiments ne sont pas construits à cet effet (Feugnoun-Baloué, Toukop,). Vu la situation prévaut, la création et la construction de nouvelle FOSA notamment dans les zones rurales, la réhabilitation des structures existantes constitue un moyen d'amélioration de la santé des citoyens de la Région et par conséquent de l'aligner socialement sur la voie de l'émergence.
OBJECTIFS	Construire et réhabiliter les infrastructures sanitaires
RESULTATS ATTENDUS	De nouvelles infrastructures sanitaires équipées sont construites Les infrastructures sanitaires existantes sont réhabilitées
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de FOSA mise aux Normes et standards de qualité OMS - Ratio des FOSA enregistrées et certifiées aux normes OMS - Ratio des Laboratoires d'Analyses aux pratiques certifiées conformes aux normes OMS - Nombre de Partenariats conclus pour la construction de nouveaux hôpitaux dans le cadre des projets structurants
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural qu'urbain ; - Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et disponibilité de l'eau potable ; - Accompagner la Mise en Conformité des FOSA et Laboratoires d'Analyses aux normes Nationales et Internationales (normes OMS) - Négocier et Conclure les partenariats pour la Construction de cinq nouveaux Hôpitaux dans le cadre des Projets structurants suivants : Rives Bamendjin/Noun/Ndé – Rives Mapé – Rives Nkam – Rives Mbam - Port Sec de Santchou
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINSANTE) - Institutions financières (Banque commerciale et microfinances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Renforcement du plateau technique des formations sanitaires

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les plateaux techniques des hôpitaux et des centres de santé de la Région de l'Ouest sont pour la plupart peu adaptés ou en état de dégradation faute de maintenance d'une part et d'équipement d'autre part. Ces hôpitaux offrent des soins spécialisés sans différenciation et dans la concurrence, mais ne sont pas régulièrement évalués. Par ailleurs, le rôle de structures d'appui et de référence qu'ils sont censés jouer pour les autres formations sanitaires de catégories inférieures n'est que faiblement assuré. Enfin, les laboratoires de référence sont insuffisants et leurs modalités d'accréditation ne sont pas définies. Plus de 38 établissements de la région de l'Ouest présentent un état de vétusté supérieur à 50% (SNADDT).
OBJECTIFS	Renforcer les capacités techniques des formations sanitaires
RESULTATS ATTENDUS	Les capacités des formations sanitaires sont renforcées
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de Partenariats Public/Privé conclus pour le Renforcement du Plateau Technique et des infrastructures en matière de soins de santé - Ratio de FOSA détenus par des Opérateurs Privés
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Equiper les FOSA en matériels de soins, officines et en laboratoires ; - Renforcer les capacités du personnel sanitaire - Promouvoir et faciliter les Partenariats pour le Renforcement du Plateau Technique et des Infrastructures en matière de Soins de Santé
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINSANTE,...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Recrutement massif du personnel qualifié pour les formations sanitaires

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La région a un déficit important en matière de personnel sanitaire qualifié. Le diagnostic a montré qu'on avait 1 médecin pour 15 728 habitants dans la Région de l'Ouest. Il est donc important de recruter le personnel sanitaire pour répondre au standard de l'OMS.
OBJECTIFS	Répondre aux besoins en ressource humaine dans les formations sanitaires
RESULTATS ATTENDUS	Le ratio personnel soignant population répond aux normes de l'OMS
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de personnel de santé formés aux spécialités - Nombre de structures de formation aux métiers de la santé
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Renforcer les services spécialisés. - Recruter le personnel formé - Développer les structures de formation spécialisées aux métiers de la santé
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINSANTE,...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les produits pharmaceutiques légaux sont très coûteux et ne sont pas accessibles à la classe sociale au revenu faible. En conséquence, ces populations ont recours aux médicaments de la rue (Très nocifs pour la santé).
OBJECTIFS	Améliorer l'accès des populations aux médicaments de qualité
RESULTATS ATTENDUS	Les populations de la région ont accès aux médicaments de qualité et à moindre coût
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Ratio de PME assurant le Couverture Santé de son Personnel - Ratio de PME conformes à la Règlementation en matière de SST
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; - Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical. - Créer dans chaque commune un comité de contrôle, de suivi et de lutte contre les faux médicaments - Promouvoir le HSE (Hygiène Sécurité Environnement) et le SST (Santé et Sécurité au Travail) dans les PME et TPE

CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINSANTE,...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Structuration et valorisation de la filière de la médecine traditionnelle

CONTEXTE JUSTIFICATIFS	ET	La filière de la médecine traditionnelle dans la Région de l'Ouest est caractérisée par : - absence d'un cadre réglementaire qui régit le secteur de la médecine traditionnelle ; - absence de mécanisme de protection des droits de propriété intellectuelle et du savoir-faire des tradi-thérapeutes ; - mauvais conditionnement des préparations médicamenteuses traditionnelles ; - insuffisance de financement du secteur de la médecine traditionnelle ; - querelles de leadership entre les tradi-thérapeutes (tendance à soigner les toutes maladies. Tout ceci traduit le désordre dans le secteur qui nécessite une réorganisation.
OBJECTIFS		Organiser la filière de la médecine traditionnelle
RESULTATS ATTENDUS		La filière de la médecine traditionnelle est organisée et valorisée
INDICATEURS DE PERFORMANCE	DE	- Nombre d'organisations professionnelles fonctionnelles - Normes de qualité des services et produits des - Nombre de partenariats privé et tradipraticiens
TERRITOIRES		Région de l'Ouest
ACTIVITES		- Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la médecine traditionnelle ; - Restructurer le sous-secteur en comités de district et aires de santé ; - Promouvoir la notion d'intégration et de collaboration interprofessionnelle ; - Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté ; - Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes ; - Financer la médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé - Accompagner les Tradipraticiens et Naturalisme dans la Mise en Conformité de leurs Produits avec les normes Sanitaires (normes OMS)
CALENDRIER		Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES		- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINSANTE,...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL		
MODALITE DE FINANCEMENT	DE	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

4.3.7.2.6 PAQ secteur santé

Tableau 22 : PAQ secteur santé dans la Région

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Accroître l'offre en infrastructure sanitaire	PP1 : Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires	X	X	X	2000	2000	2000	6000
		PP2 : Renforcement du plateau technique des formations sanitaire	X	X	X	1000	1000	1000	3000
OSS2	Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié	PP3 : Recrutement du personnel qualifié pour les formations sanitaires en fonction des besoins	X	X	X	2000	2000	2000	2000
OSS3	Lutter contre la vente des faux médicaments	PP4 : Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût	X	X	X	700	700	700	2 100
OSS4	Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle	PP5 : Structuration et de valorisation de la filière de la médecine traditionnelle	X	X	X	2000	2000	2000	6000

4.3.7.3 Ressources en eaux / Approvisionnement en eau potable

4.3.7.3.1 Contexte et principaux enjeux

La Région de l'Ouest est arrosée par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont : la Mappé, le Nkam, le Ndé et le Noun.

Les stations hydrométriques de Bamendjing sur le Noun, Mapé et Mapou sur la Mapé sont suivies par ENEO. Hormis ce suivi, des études hydrologiques ponctuelles réalisées sur des cours d'eau spécifiques dans le cadre des projets, ainsi que les travaux de recherche des universitaires sont également disponibles. Selon le rapport de l'université de Rouen au colloque international sur la « science de l'eau du climat et de l'environnement pour un développement durable de l'Afrique », la Région de l'Ouest a des réserves en eau souterraines renouvelable évaluées à 5 km³ qu'elle partage avec le bassin de la Bénoué.

La qualité des ressources en eaux superficielles et souterraines dans la Région ne fait pas l'objet d'un suivi. En dehors de la CDE/CAMWATER qui effectue un contrôle des eaux qu'elle prélève pour l'approvisionnement en eau potable des populations ; les seules campagnes d'analyse effectives sont ponctuelles dans le temps et dans l'espace, et sont faites dans le cadre de projets ou programmes de recherche. Les résultats de ces campagnes indiquent que les ressources en eau de surface et souterraines de la Région sont de plus en plus dégradées par les activités anthropiques, notamment les habitudes culturelles et les mauvaises pratiques de l'assainissement liquide et solide.

Les principaux enjeux de développement en matière de ressource en eau dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- Formulation des textes de lois susceptibles de protéger les ressources en eau dans le respect des principes du développement durable ;
- Protection des bassins versants (Mbam, Noun et Nkam) ;
- Amélioration des techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux ;
- Constitution d'une banque de données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques, réactualisées : Outils de base à la conception, l'exécution et le suivi – contrôle des projets sectoriels et des grands projets structurants.
- culture durable de l'eucalyptus ;
- Amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain péri-urbain et rural ;
- Préservation des ressources en eau des pollutions diffuses d'origine agricole : encourager l'utilisation des engrais organiques obtenus à travers la transformation in situ des déchets organiques collectés. Ceci en remplacement des engrais chimiques et des pesticides organiques très polluants (POPs) importés ;
- Rationalisation et gestion intégrée des ressources en eau ;
- Identification et cartographie des zones humides et celles à écologie fragile ;
- Identification et analyse des défis liés à l'eau tels que les inondations, et la pollution anthropique ;
- Identification et analyse des effets de l'anthropisation (urbanisation, industrialisation, exploitation minière, agriculture, déforestation, élevage, pêche, travaux publics, énergie, barrages, déplacement des peuples dus aux conflits, voies de communications et transports, etc.) sur les ressources en eau ;
- Identification et examen de l'impact de la variabilité et du changement climatiques sur les ressources en eau ;

- Elaboration et hiérarchisation des problèmes liés à la protection et à la conservation des ressources en eau de la région en vue de la recherche d'une solution durable.

4.3.7.3.2 Orientations fondamentales

- Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération inter-régionale.
- Assurer l'accès équitable à l'eau potable, à un coût abordable et améliorer le taux d'accès à l'eau potable (61%) en milieu urbain péri-urbain et rural.
- Renforcer la gouvernance de l'eau en milieu urbain et appuyer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.
- Préserver les ressources en eau des pollutions diffuses.

4.3.7.3.3 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées aux ressources en eaux et l'approvisionnement en eau potable dans la Région, les OSS suivant ont été retenus :

- OSS1 : Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux
- OSS2 : Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural

Tableau 23 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés aux ressources en eaux et alimentation en eau potable

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux					
PP1	Amélioration de la gestion de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)	- Identifier les sites potentiels et aménager les retenues d'eau multi-usagers ou barrages multifonctionnels - Créer une antenne régionale d'observation des données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques - Cartographier les zones favorables à la culture de l'eucalyptus et signaler les zones interdites à cette culture ; - Former les producteurs agricoles sur les techniques agropastorales moins consommatrices en eau ; - Mettre en place un plan de sensibilisation et de formation pour les techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux	Disponibilité de l'eau pour les activités agropastorales	- L'eau disponible dans la Région de l'Ouest permet de réaliser les défis/objectifs agropastorales	- L'eau disponible dans la Région de l'Ouest permet de réaliser les défis/objectifs agropastorales
OSS2 : Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural					
PP2	Accroissement de l'offre en eau potable en zone urbaine de la Région (SNADDT, Annexe 5)	- Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution) ; - Créer au niveau de toutes les mairies des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées ; - Envisager à long terme, l'alimentation de la Région de l'Ouest à partir du bassin de la Sanaga - Renforcer la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,) ; - Renouveler et améliorer les performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage,) - Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 657 km)	- Taux d'accès à l'eau de boisson	- Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 57% en 2015 à 70% en 2027	- Accroître le taux d'accès à de 57% en 2015 à 100% en 2035

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP3	Accroissement de l'offre en eau potable en zone rurale de la Région (SNADDT, Annexe 5)	- Finaliser le projet de réhabilitation des stations SCANWATER (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...); - Etendre le réseau de distribution dans les centres non encore pourvus des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. - La construction des puits et forages interviendra en complément ; - Réorganiser les Comités de Gestion des points d'Eau (CGE) dans les villages	- Taux d'accès à l'eau de boisson	Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 49 % en 2015 à 70% en 2027	Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 49 % en 2015 à 100% en 2035

4.3.7.3.4 Fiches des actions

Accroissement de l'offre en eau potable dans la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Loi portant Code général des CTD transfère aux Communes les compétences en matière d'alimentation en eau potable. La même Loi donne aux Communautés urbaines la coordination des réseaux urbains de distribution d'énergie et d'eau potable, entre autres. Le taux de desserte en eau dans la Région de l'Ouest est faible principalement dans les zones péri-urbaines et rurales. La présente action vise à améliorer l'accès à l'eau potable au plus grand nombre, en mettant l'accent lorsque possible sur les intercommunalités dans la construction et dans l'exploitation, afin de mutualiser les moyens.
OBJECTIFS	Améliorer durablement l'accès à l'eau potable
RESULTATS ATTENDUS	- Les villes et les villages sont équipés de réseaux de distribution en eau potable - Les populations ont accès équitables à l'eau potable
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAP) Nombre d'intercommunalités et de communes équipées Populations desservies - Coût des constructions - Coût d'accès à l'eau potable - Régularité de l'approvisionnement
TERRITOIRES	Région de l'Ouest/ toutes les communes
ACTIVITES	- Finaliser le projet de réhabilitation les stations Scanwater (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...); - Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution); - Etendre le réseau de distribution dans les centres non encore pourvus des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. La construction des puits et forages interviendra en complément; - Réorganiser les Comités de Gestion des points d'Eau (CGE) dans les villages - Créer au niveau de toutes les mairies des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées; - Envisager à long terme, l'alimentation de la Région de l'Ouest à partir du bassin de la Sanaga - Renforcer la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); - Renouveler et améliorer les performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, ...); - Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 657 km)
CALENDRIER	En continu
PARTIES PRENANTES	- État-Conseil Régional-Communautés urbaines- Communes - CAMWATER-CDE - FEICOM - Secteur privé-Partenaires techniques et financiers - Prestataires-OSC-Programmes/Missions de développement
COUT TOTAL	Q1 :2.000 MFcfa, Q2 : 3.000 MFcfa
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budgets communaux / budget régional / subventions de l'État/Bailleurs de fonds

4.3.7.3.5 PAQ ressources en eaux et alimentation en eau potable

Tableau 24 : PAQ relatif aux ressources en eau et alimentation en eau potable

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q 1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux	PP1 : Amélioration de la gestion et la disponibilité de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)	X	X		X	X		500
OSS2	Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural	PP2 : Accroissement de l'offre en eau potable dans la Région en milieu urbain	X	X	X	X	X	X	86 177
		PP3 : Accroissement de l'offre en eau potable dans la Région en milieu rural		X	X	X	X	X	43 378

4.3.7.4 Assainissement

4.3.7.4.1 Contexte et enjeux

L'assainissement demeure une préoccupation majeure dans la Région de l'Ouest. Les Plans Communaux Stratégiques d'Assainissement (PCSA) prônés par la stratégie nationale d'assainissement liquide ne sont pas mis en place par les CTD. Pour l'assainissement solide, certaines collectivités (communauté urbaine de Bafoussam, communes de Bangangté et de Bangou) ont confié à la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), la collecte et le traitement des déchets solides produits par les ménages ; le nettoyage et balayage des rues, places et marchés. D'autres (commune de Dschang par exemple) ont opté pour la valorisation par compostage des déchets ménagers. Afin de renforcer les actions dans les domaines de l'assainissement, certaines communes de la Région ont décidé de mettre à disposition et de gérer ensemble leurs ressources humaines, matérielles et financières. Mais en général, la plupart des communes témoignent d'une mauvaise gestion des déchets municipaux. En plus de l'insuffisance des réseaux d'assainissement des eaux pluviales dans les villes et l'insuffisance de latrines dans les lieux publics.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'assainissement sont les suivants :

- Construction au niveau des quartiers denses (300 habitants) et villes d'arrondissements des ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta. Ils se classent en deux catégories : les ouvrages d'assainissement individuel (fosses septiques et latrines) et les ouvrages d'assainissement collectif (réseau d'égout et stations d'épuration).
- Construction au niveau de chaque ménage des ouvrages d'assainissement individuel : - des fosses septiques ; - des latrines ; - ou, la combinaison « fosses septiques et latrines ».

- Organisation des campagnes diversifiées de lutte contre la prolifération de gîtes des vecteurs de maladies (moustiques, mouches, cafards et rongeurs) ainsi que des odeurs nauséabondes des ménages, de germes et microbes pathogènes, perçue comme facteurs de maladies chez les riverains.
- Construction au niveau des établissements scolaires et universitaires, des hôpitaux, des marchés des réseaux d'égout avec station d'épuration appropriés. Et formation des agents techniques à son entretien et maintenance.
- Implication des ménages dans tout le processus de mise en œuvre des projets d'assainissement de leurs cadres de vie : la prise en compte de leurs avis sur la forme d'organisation de la gestion des systèmes envisagés dans les quartiers afin d'assurer l'efficacité et la pérennité des systèmes d'assainissement de commun accord approuvés.
- Construction au niveau de chaque commune une station de traitement des boues de vidange.
- Augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et réseau d'assainissement.

4.3.7.4.2 Orientations fondamentales

- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.
- Accroître l'accès aux installations sanitaires améliorées et aux réseaux d'assainissement.
- Améliorer la gestion des déchets.
- Construire les stations d'épuration des boues de vidange dans les grandes villes.
- Construire les décharges contrôlées de déchets solides et liquides au niveau de chaque arrondissement.
- Créer une liste définissant de manière spécifique les déchets industriels, d'une banque de données sur la qualité des eaux et d'une réglementation claire sur la pollution.

4.3.7.4.3 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées à l'assainissement dans la Région, les OSS suivants ont été retenus :

- OSS1 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain
- OSS2 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural

Le tableau ci-contre présente les OSS et actions prioritaires relatifs à l'assainissement

Tableau 25 : Synoptique des OSS et actions prioritaires relatifs à l'assainissement

N°	Projets/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain					
PP1	Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain	Construction/réhabilitation des infrastructures d'assainissement - Créer les réseaux d'assainissement et construire des stations de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans les villes principales (Bafoussam, Mbouda, Bafang, ...) - Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, foyers communautaires, etc.) Sensibilisation et du suivi du respect des mesures /normes d'assainissement - Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité - Organiser des inspections et contrôles de l'existence et de la qualité des installations sanitaires dans les sites de loisirs, de sport, les services publics et de tourisme Collecte et valorisation des déchets dans les communes - Elaborer les Plans Communaux de Gestion des Déchets (PCGD) - Mettre en place les systèmes efficaces de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers dans les communes - Aménager des décharges et stations de recyclage des déchets dans chaque Département ou Commune	- Taux d'accès à l'assainissement	- Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de 50% en 2018 à 64% en 2027	- Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de 50% en 2018 à 100% en 2035
OSS2 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural					
PP	Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural	- Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en œuvre dans les zones peu denses et en milieu rural - Mettre en place des structures sanitaires communautaires - Promotion de l'hygiène et de la santé publique - Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité pionnières dans l'assainissement (Dschang, Bangangté) et les autres CTD	-	- Accroître le taux de l'accès à l'assainissement en zone rurale de 42% en 2015 à environ 64% en 2027	- Accroître le taux de l'accès à l'assainissement en zone rurale de 42% en 2015 à environ 100% en 2035

4.3.7.4.4 Fiches des actions

Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Loi portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées confère à la Communauté urbaine la collecte, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères et autres déchets solides. Par ailleurs, le programme de modernisation urbaine contenu dans la SND 2030 met l'accent sur la mise sur pied d'un réseau d'assainissement compatible aux impératifs d'urgence. L'assainissement demeure une préoccupation majeure dans la Région de l'Ouest. Les Plans Communaux Stratégiques d'Assainissement (PCSA) prônés par la stratégie nationale d'assainissement liquide ne sont pas mis en place par les CTD. Par ailleurs, la loi portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées confère aux CTD la collecte, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères et autres déchets solides. Certaines collectivités (communauté urbaine de Bafoussam, communes de Bangangté et de Bangou) ont confié à la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), la collecte et le traitement des déchets solides produits par les ménages ; le nettoyage et balayage des rues, places et marchés. D'autres (commune de Dschang par exemple) ont opté pour la valorisation par compostage des déchets ménagers. Mais en général, la plupart des communes témoignent d'une mauvaise gestion des déchets municipaux. En plus de l'insuffisance des réseaux d'assainissement des eaux pluviales dans les villes et l'insuffisance de latrines dans les lieux public.
OBJECTIFS	Corriger le déficit en infrastructures et équipements collectifs d'assainissement et de traitement des déchets solides et liquides dans toute la Région et notamment dans les grandes villes
RESULTATS ATTENDUS	Les communes disposent des installations sanitaires et réseaux d'assainissements améliorés suffisants pour les populations
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de stations d'épuration opérationnelles - Nombre de stations de dépotage opérationnelles - Coûts des investissements et de traitement des déchets - Tonnage des déchets collectés et traités
TERRITOIRES	La Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer les réseaux d'assainissement et construire des stations de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans les villes principales (Bafoussam, Mbouda, Bafang, ...) - Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, foyers communautaires, etc.) ; - Mettre en place des structures sanitaires communautaires ; - Réaliser des ouvrages d'assainissement autonomes améliorés dans les zones peu denses et en milieu rural - Améliorer le drainage de l'Arrondissement de Santchou.
CALENDRIER	Bafoussam/ Q1 2025 ; Santchou ; Bafang, Foumban, Mbouda/ Q2 2030 ; Autres communes / Q3 2035
PARTIES PRENANTES	- Etat-Conseil Régional-Communautés urbaines et Communes - Autorités traditionnelles -FEICOM, HYSACAM, Secteur privé, - Partenaires techniques et financiers
COUT TOTAL	- Q1/ 20 Md Fcfa - Q2/ 30 Md Fcfa
MODALITE DE FINANCEMENT	- Partenariats Public-Privé / Communes et Conseil Régional - Facturation des services aux communes et aux usagers

4.3.7.4.5 PAQ sectoriel relatif à l'assainissement

Tableau 26 : PAQ sectoriel relatif à l'assainissement

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain	PP1 : Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain (Source SNADDT)	X	X	X	X	X	X	77 964
OSS2	Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural	PP3 : Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural Source SNADDT)	X	X	X	X	X	X	58 499

4.3.7.5 Energie

4.3.7.5.1 Contexte et enjeux du secteur

Le potentiel énergétique de la Région de l'Ouest (petite hydroélectricité, production de l'énergie éolienne, solaire et biomasse) est important, mais peu valorisé. Il y existe un réseau de transport Haute Tension (HTB) traversant les Départements du Haut Nkam, des Hauts-Plateaux, de la Mifi, de la Menoua et des Bamoutos. Concernant les infrastructures énergétiques, la Région a une faible couverture du réseau électrique ENEO en zone rurale et des difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisées existants. Les équipements du réseau électrique sont vétustes, les réseaux d'éclairage public sont très insuffisants et souvent absents. La Région dépend de la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song loulou. Mais, des opportunités en infrastructures s'offrent à elle à l'instar du projet de renforcement de la ligne Nkongsamba-Bafoussam pour passer de 90kV à 225 kV ; du projet de construction de la ligne Song loulou-Bangangté-Bafoussam 225 kV ; et le futur bouclage du RIS, du RIE et du RIN (RIS et RIE étant effectivement bouclés en l'état actuel des choses)⁵. L'alimentation hydro énergétique de la région se fera à court terme par la construction de ligne Nachtigal – Bangangté – Bafoussam (400 kV).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'énergie sont les suivants :

- Amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique ;
- Diversification des sources d'énergie ;
- Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie ;
- Réglementation de l'utilisation de la biomasse énergie ;
- Promotion de l'énergie solaire et éolienne ;
- Promotion de l'entrepreneuriat et diminution du taux de chômage ;
- Mécanisation du système agricole ;
- Réduction de la pollution de l'environnement.

⁵ RIS (Réseau Interconnecté Sud) ; RIE (Réseau Interconnecté Est) ; RIN (Réseau Interconnecté Nord).

4.3.7.5.2 Orientations fondamentales

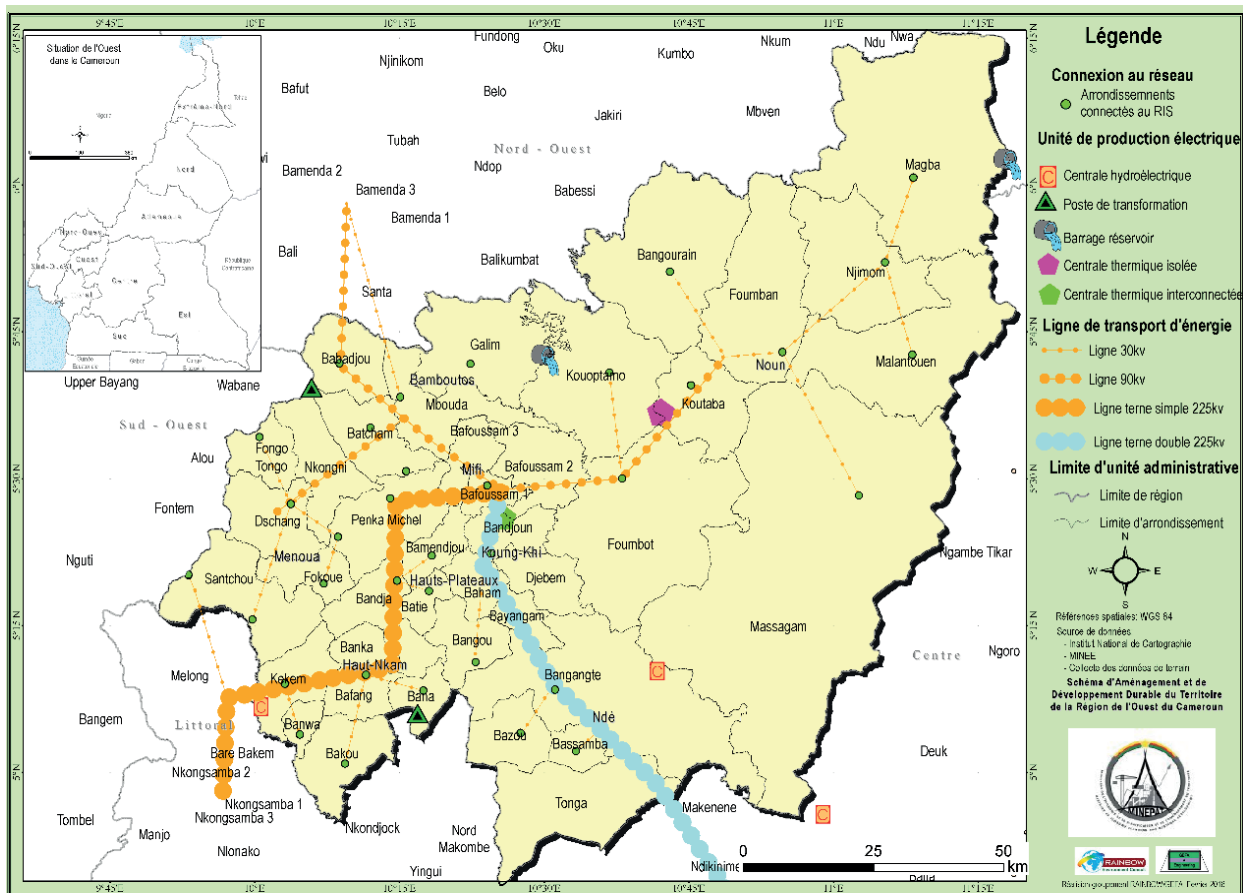
- Moderniser le système de production, transport et distribution énergétique.
- Valoriser le réseau hydrographique pour la construction des micro-barrages dans les communes à fort potentiel.
- Renforcer des lignes et connexion au réseau existant.
- Investir dans les centrales solaires et éoliennes.
- Réhabiliter et étendre les lignes de transport d'énergie vers les bassins de production agricoles.
- Promouvoir l'énergie solaire pour l'alimentation des infrastructures collectives (écoles, hôpitaux...).

4.3.7.5.3 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées à l'énergie dans la Région, les OSS suivants ont été retenus :

- OSS1 : Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité
- OSS2 : Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale
- OSS3 : Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie

Figure 7 : Vision 2035 de la couverture de la Région en infrastructures énergétiques



4.3.7.5.4 OSS et Projets/Programmes

Tableau 27 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs au secteur de l'énergie

N°	Programmes/Pr ojets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité					
PP1	Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest	- Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières : Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megnekie à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dschang; Nkam à Ekoum. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local ; - Construire des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le Réseau Interconnecté Sud (RIS) tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 ; - Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l'approvisionnement des communautés villageoises isolées (aux environs de Bafoussam, de Bamboutos, de Dschang, de Fouban et de Magba) - Construction de la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté- Bafoussam 400 KV - Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé - Projet d'Équipement des Barrages de Bamendjin et de la Mapé de Turbines hydroélectriques - Projet de renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV	- Nombre de microcentrales construit et exploité - Nombre de barrages hydroélectriques construits et exploitables - Lignes monophasées renforcées - Nombre de turbines installées - Ligne de 225 KV opérationnelle	- L'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest répond à 75% des besoins des industries et des ménages	- L'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest répond à 100% des besoins des industries et des ménages

N°	Programmes/Pr ojets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé			
OSS2 : Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale					
PP2	Diversification des sources d'énergie électrique	- Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l'alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS (10 villages par an) ; - Projet de Création d'une Grande Centrale Thermique à Lignite dans la Menoua - Mettre en œuvre le projet de construction d'une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie ; - Produire de l'énergie éolienne sur les sites favorables (Mont Mbapit et Mont Bamboutos constituent les plus grands potentiels de production de l'énergie éolienne de la région) pour l'approvisionnement des zones rurales isolées. - Explorer la possibilité de construction des centres de production d'énergie géothermique aux environs du Lac Monoun, de la ville de Baïgom et de Foumban.	- Nombre de centrales solaires photovoltaïques construit - Centrales thermiques construites et exploitables - Nombre de centrales éoliennes construit	- Le potentiel de la production d'énergie électrique dans la Région de l'Ouest est valorisé à 50% - Le potentiel de la production d'énergie électrique dans la Région de l'Ouest est valorisé à 75%	
OSS3 : Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie					
PP3	Promotion des stratégies et pratiques d'économie d'énergie	- Accompagner les CTD dans l'adoption des technologies économes en énergie (LED,...) pour l'éclairage et les bâtiments publics	- Listing des technologies économes en énergie - Nombre de projets montés et financés en ce sens.	- Les pertes d'énergie électrique représentent 20%	- Les pertes d'énergie électrique représentent 10%

4.3.7.5.5 Fiches des actions programmes/projets

Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	- Offre en énergie électrique insuffisante pour couvrir les besoins de la Région - Taux d'accès moyen à l'énergie électrique - Réseau électrique vieillissant et mauvais entretien des équipements, des infrastructures et du réseau de transport électrique - Dépendance de la Région à la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song Loulou – Edéa - Potentiel hydroélectrique de la Région peu exploité (34 sites potentiels spécifiques d'implantation de micros centrales hydroélectriques identifiés mais non exploités) - Non exploitation des sources d'énergie hydroélectrique inférieure à 1 MW - Difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisés existants
OBJECTIFS	Renforcer l'offre d'énergie électrique pour satisfaire de façon durable les besoins des ménages et des entreprises dans la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	La Région de l'Ouest dispose une quantité d'énergie nécessaire et suffisante pour satisfaire les besoins des ménages et des entreprises
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Le SAIFI (System Average Interruption Frequency Index) désigne le nombre moyen d'interruptions ressenties par un client sur une période donnée - SAIDI (System Average Interruption Duration Index), il évalue la durée cumulée moyenne d'interruptions ressenties par un client sur une période donnée.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Réhabiliter les infrastructures existantes (centrale thermique de Bafoussam ; postes de transformation ; mini centrales hydroélectriques en arrêt de Bamougoum (Mifi sud), Bangang (Mesap), Mamaram (Noun), Bafoussam 1er, Nefolem (Bafoussam 2ème), etc.); - Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières : Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megnekie à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dschang; Nkam à Ekom. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local ; - Construire des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le Réseau Interconnecté Sud (RIS) tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 ; - Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l'approvisionnement des communautés villageoises isolées (aux environs de Bafoussam, de Bamoutos, de Dschang, de Foumban et de Magba) - Projet d'Équipement des Barrages de Bamendjin et de la Mapé de Turbines hydroélectriques - Projet de construction de la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté-Bafoussam 400 KV - Projet de renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV - Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé - Renforcement et sécurisation du réseau HT de Bafoussam, par la construction des lignes 90 kV autour de la ville, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement des centres de production par des lignes 225kV
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	CR, CTD, MINEE, MINDEVEL, MINEPAT
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement CR, BIP, Bailleurs de fond

Diversification des sources d'énergie électrique

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	- Très faible valorisation du potentiel en énergie solaire dans la Région estimé à 5,1 KWh/j - Très faible exploitation du potentiel en biogaz de la Région - Les monts Bamboutos et autres sites de la Région constituent d'importants réservoirs de production d'énergie éolienne avec une vitesse moyenne de vents estimée entre 3 m/s, pas valorisés - Potentiel en énergie géothermique non valorisé
OBJECTIFS	Diversifier les sources d'énergie dans la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	L'énergie solaire et éolienne permet de combler le déficit en énergie dans la Région de l'Ouest
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Quantité de Kilowatt produit par les installations solaire et éolienne - Nombre de localité alimentée par l'énergie solaire et éolienne
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l'alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS (10 villages par an) ; - Projet de Création d'une Grande Centrale Thermique à Lignite dans la Menoua - Mettre en œuvre le projet de construction d'une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie ; - Produire de l'énergie éolienne sur les sites favorables (Mont Mbapit et Mont Bamboutos constituent les plus grands potentiels de production de l'énergie éolienne de la région) pour l'approvisionnement des zones rurales isolées. - Explorer la possibilité de construction des centres de production d'énergie géothermique aux environs du Lac Monoun, de la ville de Baïgom et de Fouban.
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	CR, CTD, MINEE, MINDEVEL, MINEPAT
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement CR, BIP, Bailleurs de fond

4.3.7.5.6 PAQ du secteur énergie

Tableau 28 : PAQ du secteur énergétique

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité	PP1 : Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest	X	X	X	X	X	X	500 100
OSS2	Diversifier les sources de production de l'énergie électrique	PP2 : Diversification des sources d'énergie électrique	X	X		X	X		15 000
OSS3	Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie	PP3 : Promotion des stratégies et pratiques d'économie d'énergie	X	X		X	X		50

4.3.8 Urbanisation

4.3.8.1.1 Contexte et enjeux

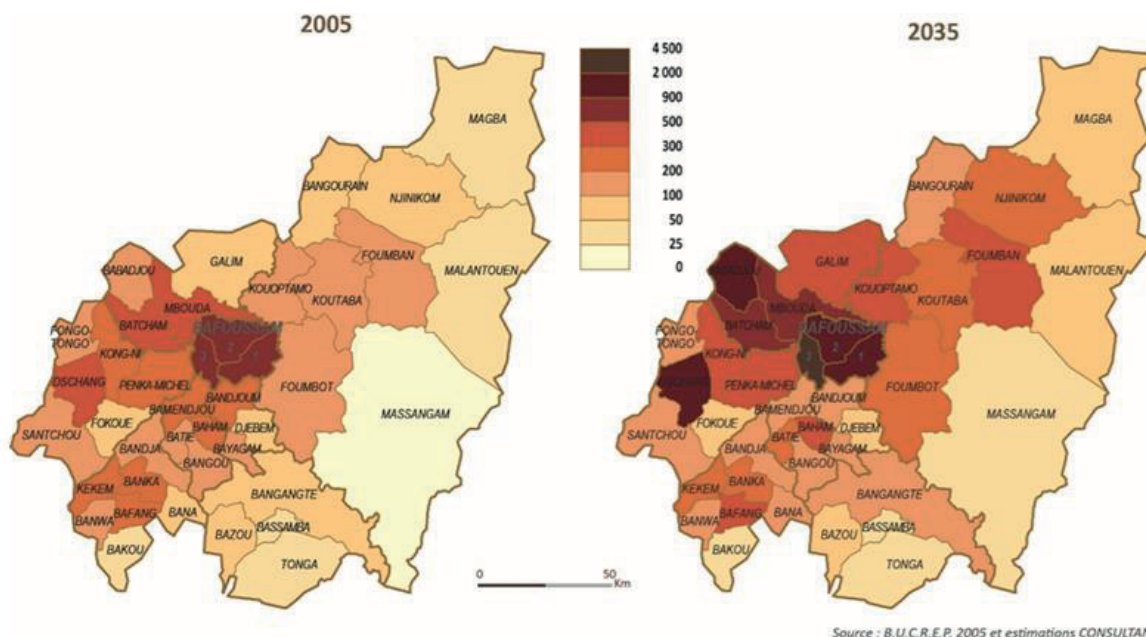
La population de la Région de l'Ouest croît à un rythme important, suscitant ainsi le besoin de la mise en place des politiques pour répondre aux besoins futurs (emplois, accès aux services de bases, nutrition,). En effet, la projection démographique de la Région de l'Ouest mis en exergue dans le tableau ci-dessous montre que la population en 2035 sera environ de 2 729 664 habitants, soit un taux de croissance relative de 66 % par rapport au dernier recensement de 2005. Cette évolution démographique se traduit par l'importance de la concentration de la population par unité de surface qui traduit une augmentation de la densité et de l'essor urbain.

Tableau 29: Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest

Année	1976	1987	2005	2010	2015	2020	2035*
Ouest	1 035 597	1 339 791	1 720 047	1 785 285	1 906 831	2 095 230	2 729 664
Cameroun	7 663 246	10 493 655	17 463 836	19 406 100	21 917 602	24 910 305	33 955 398

Source : Projection du BUCREP (*) Projection du consultant

Figure 8 : Evolution de la densité entre 2005 et 2035 selon les seuils nationaux



Avec un taux d'urbanisation estimé à 43% d'après les projections de 2021, la Région de l'Ouest figure parmi les Régions les plus urbanisées du pays. Elle occupe le 3^e rang après les Régions du Centre et du Littoral. L'urbanisation rapide dans la Région a pour corollaires de nombreux problèmes urbains notamment le désordre, les problèmes de ravitaillement, les équipements, l'accès aux services urbains, les problèmes d'assainissement et de gestion des déchets, de transport dans les villes, etc. d'où l'urgence de repenser les villes de la Région.

Le diagnostic de la Région révèle les vocations de spécialisation de certaines villes dont Dschang et Bangangté en villes universitaires. Il persiste cependant des faiblesses dans la planification urbaine, car seules 06 villes (Bafoussam, Bangangté, Dschang, Nkong-Zem, Kouékong, Banékane) disposent de documents de planification urbaine (PSU, POS, PDU) approuvés. La Région dispose également de deux Plans de Secteur et le processus d'élaboration des outils de planification urbaine est en cours dans plusieurs autres villes (voir tableau 20).

Tableau 30 : Etat des documents de planification urbaine dans la Région

Documents de planification urbaine	Ville	Statut
PDU	Bafoussam	Approuvé
POS	Bafoussam 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e , Bangangté, Dschang	Approuvé
	Bafang, Foumban, Mbouda, Pété Bandjoun, Tonga	Non approuvé
	Bangou	En cours d'élaboration
PSU	Nkong-Zem	Approuvé
	Banwa	Non approuvé
PS	Kouékong	Approuvé
	Banékane	Approuvé

Source : DR/MINDUH Ouest, 2022

La croissance spatiale des villes est anarchique et non maîtrisée. Le jumelage des communes et villes de la Région, les travaux de renforcement des infrastructures dans le cadre de la CAN

2021 et l'élaboration du SRADDT de l'Ouest constituent de véritables catalyseurs d'urbanisation.

Pour faire face aux défis de la maîtrise de l'urbanisation, la métropole régionale Bafoussam est dotée de trois types de documents de planification urbaine à savoir : le PDU approuvé en 2013, les POS pour les trois communes d'arrondissement approuvés en 2015 et enfin un Plan de Secteur (PS) élaboré en 2020 (Cf. tableau ci-dessus).

La position centrale de Bafoussam, au croisement des routes principales, renforce sa vocation polarisatrice qui se traduit spatialement par un réseau routier étoilé le reliant aux principales villes secondaires. Par ailleurs, la dynamique particulière qui caractérise la Région de l'Ouest a permis l'émergence et le développement d'un réseau de villes secondaires, avec des liaisons transversales entre elles, atténuant la polarisation exclusive de la Région par sa capitale.

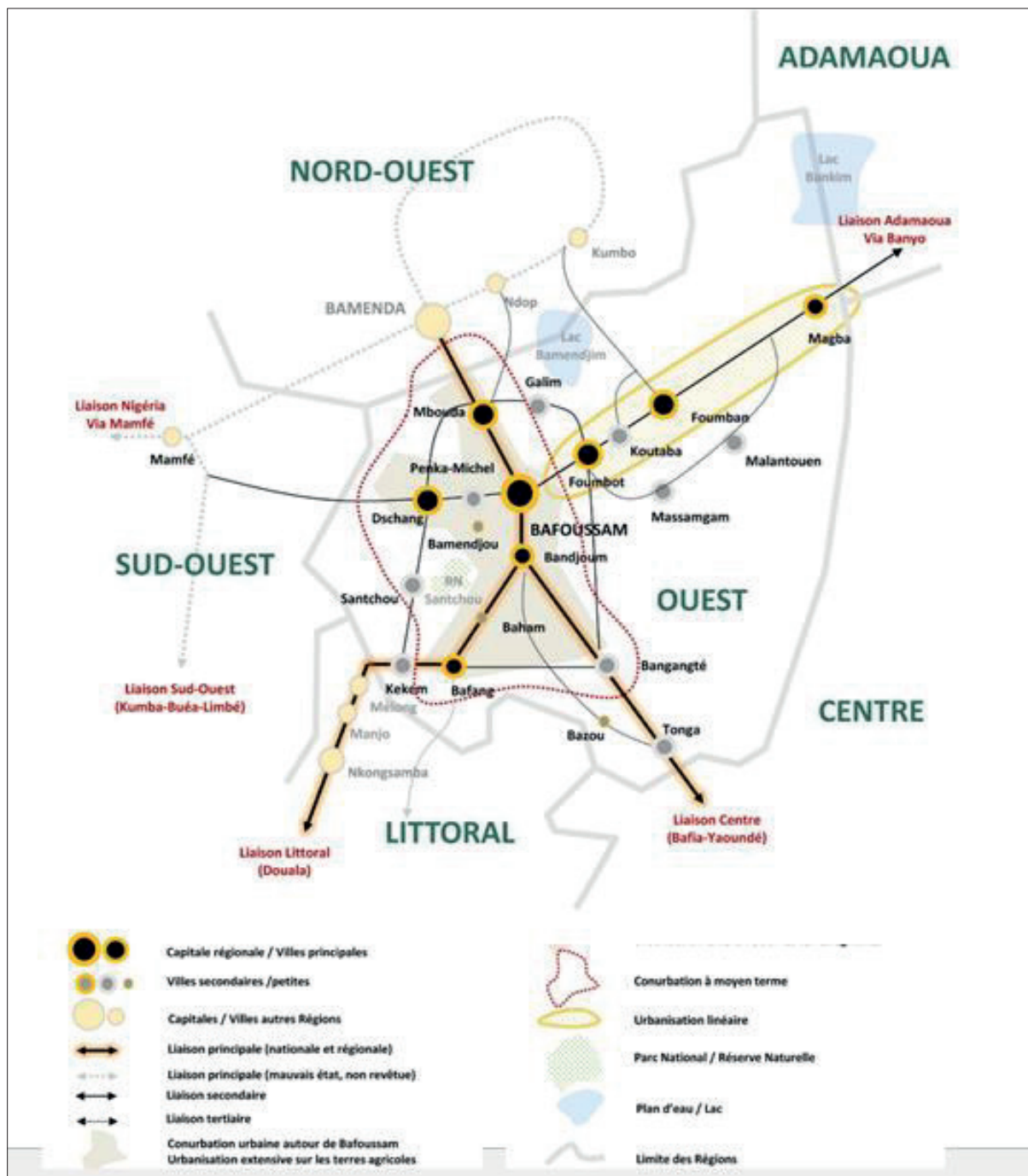
Dans la perspective du SNADDT, le développement et la consolidation du réseau urbain de l'Ouest, seront basé sur les axes stratégiques suivants :

- Moins de pression sur les milieux naturels par la prise en charge du phénomène de l'urbanisation extensive sur les terres agricoles duquel résulte une conurbation de plusieurs agglomérations. Ceci peut se traduire au niveau de la programmation et de la planification urbaine par un effet cumulé de plusieurs processus :
 - Structuration spatiale autour d'un réseau de villages en fixant les limites des enclaves villageoises au-delà desquelles la construction serait interdite ;
 - Equipement renforcé des villages les plus peuplés et les mieux localisés dans le but de les faire ériger en relais de développement rural, permettant aux populations situées dans leurs zones d'influence d'accéder aux services de base, surtout en termes d'éducation et de santé ;
 - Mise en place d'un réseau de pistes rurales pour assurer le désenclavement des territoires ruraux et semi-urbains.
- Renforcer le caractère urbain des villes (niveau d'équipements et de services urbains) et notamment celui de Bafoussam qui connaît une grande concentration de populations.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'urbanisation sont les suivants :

- Développement et opérationnalisation des outils de planification urbaine ;
- Amélioration de l'accès aux services urbains ;
- Amélioration du paysage urbain ;
- Amélioration de la mobilité intra urbaine.

Figure 9 : Système urbain de la Région de l'Ouest



Source SNADDT, 2016

4.3.8.1.2 Orientations fondamentales

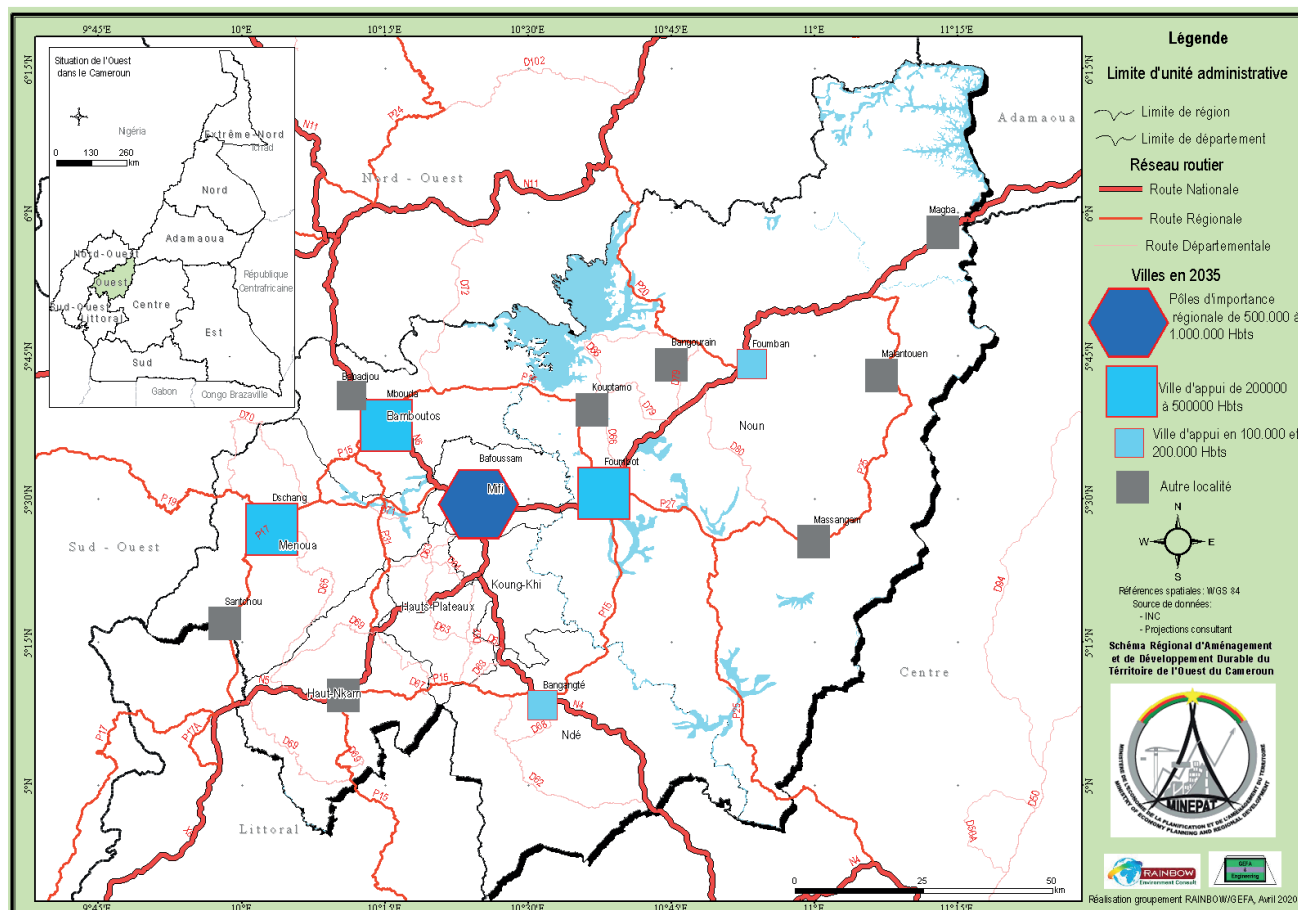
Deux principales orientations fondamentales ont été retenues :

- Disposer d'un système urbain de villes en capacité d'assurer toutes les fonctions urbaines de base liées à l'hygiène, l'eau potable, la santé et l'éducation de base, la sécurité, la nutrition de base pour réduire les fléaux liés à la malnutrition, l'encadrement de première ligne des petits producteurs de biens et de services, l'existence d'une

Administration d'Etat capable d'assurer la facilitation et sécurisation des transactions et l'application de la Loi.

- Mettre en œuvre la hiérarchisation urbaine et structurer la ville autour de ses fonctionnalités afin que chaque centre/agglomération puisse clairement et efficacement jouer le rôle, qui lui revient, dans le dispositif urbain, sur la base notamment du principe de subsidiarité.

Figure 10 : Armature urbaine de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035



Source : Consultant

4.3.8.1.3 OSS et Projets/Programmes liés à l'urbanisation

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées à l'urbanisation dans la Région de l'Ouest, les OSS suivant ont été formulés :

- OSS1 : Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains ;
- OSS2 : Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain.

Tableau 31 : OSS et Projets/Programmes relatifs à l'urbanisation

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains					
PP1	Construction des logements sociaux dans toutes les Communes de la Région	- Mener une étude de faisabilité sur le projet de construction des logements sociaux dans toutes les communes de la Région de l'Ouest ; - Construire au moins 50 logements sociaux dans toutes les villes de la Région ; - Utiliser les logements sociaux comme infrastructures structurantes dans les quartiers périphériques ; - Faciliter l'accès des couches les plus vulnérables aux logements sociaux ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet ; - Mettre en œuvre le projet.	- Nombre de logement sociaux construits - Niveau de maturation du Projet ;	- 20% des logements sociaux de la Région de l'Ouest sont mis en œuvre	- 80% des logements sociaux de la Région de l'Ouest sont mis en œuvre
PP2	Amélioration et densification de la voirie urbaine	- Construire 200 km de voies urbaines dans la Région ; - Entretien des voies urbaines existantes ; - Réhabiliter la voirie urbaine dégradée ; - Viabiliser les périphéries par la voirie pour orienter l'extension urbaine ; - Construire la voie de contournement de la ville de Bafoussam ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet.	- Nombre de km de voie construits ; - Fluidité de la circulation urbaine - Existence de la voie de contournement de Bafoussam	- 50 km de voirie soit 25% construite	- 150 km de voie urbaine construite - 100% pour la voie de contournement de Bafoussam
PP3	Amélioration de l'offre de transport urbain	- Amélioration de l'offre de transport collectif dans les villes notamment à Bafoussam ; - Aménagement des aires de stationnement et des plates-formes d'échange ;	- Existence d'une société de transport collectif ;	- 100% pour la société de transport collectif urbain et le plan de	- 100% pour les aires de stationnement

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Elaboration du plan de circulation de la ville de Bafoussam.	- Nombre d'aires de stationnement aménagé ; - Existence du plan de circulation de la ville de Bafoussam.	circulation urbaine	
OSS2 : Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain					
PP4	Dotation et mise en œuvre des documents de planification urbaine dans toutes les villes de la Région	- Elaborer les documents de planification urbaine (Plans d'Occupation des Sols dans toutes les communes, des Plans Sommaires d'Urbanisme, des Plans de Secteur) ; - Renforcer les capacités du personnel pour la mise en œuvre efficiente des DPU ; - Délimitation des zones d'affectation sur le terrain une fois les études terminées ; - Elaboration des PS dans les chefs-lieux de département pour polariser la ville ; - Doter les chefs-lieux de Département des PS pour les activités polarisatrices ; - Actualiser les documents de planification urbaine existants ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet ; - Mettre en œuvre le projet.	- Nombre ou pourcentage des villes de la Région de l'Ouest ayant des outils de planification ; - Nombre de PS disponible.	- Toutes les communes de la Région de l'Ouest ont des outils de planification urbaines dans toutes les villes.	
PP6	Restructuration des quartiers précaires et lutte contre le désordre urbain	- Application des outils de planification existante pour lutter contre l'occupation et utilisation anarchique de l'espace urbain ; - Identifier et cartographier les zones non aedificandi dans les villes de la Région ;	- Application des prescriptions des outils de planification urbaine ;	- 100% d'application des outils de planification	- 100% des villes de Région implémentent les prescriptions des outils de

N°	Projets/Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Déguerpier les populations occupant les zones non aedificandi dans les villes ; - Sensibiliser les populations sur leur exposition dans les zones à risque ; - Mise en œuvre effective des prescriptions des outils de planification urbaine ; - Viabiliser les quartiers précaires par l'aménagement de la voirie et l'assainissement urbain ; - Définir les marges de l'extension urbaine pour limiter la conurbation des villes de la Région.	- Carte des zones interdites d'occupation dans toutes les villes de Région ; - Non occupation des zones non aedificandi ; - Attractivité des villes de la Région.	urbaine existante.	planification urbaine.

4.3.8.1.4 Fiches des actions des Projets/Programmes

Construction des logements sociaux dans toutes les communes de la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Parmi la panoplie de problèmes urbains, figure celui d'accès au logement décent et à coût abordable. La problématique d'accès au logement décent pour toutes les couches de la société au-delà des enjeux socioéconomiques, représente un enjeu pour les territoires. Le logement urbain en effet, constitue un élément structurant de la ville et d'amélioration du paysage urbain. Il est un facteur d'attractivité touristique, d'esthétique architectural ou paysager, d'identité historique et patrimoine et par conséquent du rayonnement urbain. Dans les villes de la Région de l'Ouest à l'exemple de Bafoussam, même si le logement est encore accessible à des coûts abordables, l'offre n'est pas toujours adaptée à la demande. Il est donc important de construire les logements sociaux dans toutes les Communes de la Région non seulement pour faciliter l'accès aux couches les plus vulnérables, mais aussi pour structurer les villes.
OBJECTIFS	Faciliter l'accès au logement décent à toutes les couches de la société
RESULTATS ATTENDUS	- Existence d'au moins 50 logements sociaux dans les villes de la Région ; - Accessibilité de toutes les couches sociales au logement social décent ; - Restructuration des centres urbains par le logement social.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Rapport de l'étude de faisabilité ; - Accessibilité au logement de couches sociales les plus vulnérables ; - Niveau de maturation du Projet ; - Niveau de mobilisation du financement.
TERRITOIRES	Ville de Bafoussam, communes de la Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Identification des sites des logements sociaux ; - Réalisation des études de faisabilités ; - Construction des logements sociaux.
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINHDU, FEICOM, Mairie de Ville
COUT TOTAL	10 milliards
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Amélioration et densification de la voirie urbaine

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La voirie urbaine dans la plupart des villes à l'exception de Bafoussam où plusieurs voies ont été construites ou réhabilitées dans le cadre des chantiers de la CAN 2021, est non seulement étroite, mais aussi dans un état de dégradation avancée. De plus, les villes de la Région sont traversées par les routes nationales (N4, N5, et N6), ce qui crée parfois des bouchons interminables aux heures de pointes. Dans le but d'améliorer la mobilité urbaine et des conditions de vie des populations dans la Région, la voirie urbaine doit être modernisée et densifiée et les voies de contournement construites.
OBJECTIFS	Faciliter la fluidité de la circulation urbaine
RESULTATS ATTENDUS	- La voirie urbaine est construite dans toutes les villes ; - 200 km de voie urbaine sont construits ; - Les routes existantes sont réhabilitées ; - Les voies de contournement sont construites dans les grandes villes notamment à Bafoussam ; - La fluidité de la circulation.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de km de voies construites ; - Fluidité de la circulation urbaine ; - Existence de la voie de contournement de Bafoussam.
TERRITOIRES	Centres urbains de toutes les communes
ACTIVITES	- Etude de faisabilité ; - Travaux de réhabilitation des routes existantes ; - Travaux de construction des voies publiques
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINH DU, Mairie de Ville
COUT TOTAL	500 milliards
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Amélioration de l'offre de service en transport urbain à Bafoussam

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La plupart des villes camerounaises notamment Bafoussam se caractérisent par une croissance démographique et spatiale rapide. Elles sont donc sujettes à de nombreux problèmes urbains parmi lesquels celui de la mobilité des personnes. En effet, le transport collectif est encore peu structuré, assuré par les taxis de ville, les moto-taxi et les « OPEP ». Ainsi, pour envisager la ville de Bafoussam émergente en 2035, il est important de mettre sur pied un véritable système de transport public pour faciliter la mobilité intra-urbaine des citoyens.
OBJECTIFS	Développer l'offre de transport collectif pour faciliter la mobilité intra-urbaine des citoyens
RESULTATS ATTENDUS	- La société de transport public de Bafoussam est créée et opérationnelle ; - Les itinéraires sont connus.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Fonctionnement de la société de transport collectif ; - Fluidité de la circulation urbaine.
TERRITOIRES	Ville de Bafoussam
ACTIVITES	- Faire une étude diagnostique de l'offre et de la demande en transport dans la ville ; - Créer une société de transport public ; - Elaborer le plan de circulation de la ville de Bafoussam ; - Aménager les aires de stationnement et des plates-formes d'échange ; - Mettre en place un système de transport public adapté.
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINH DU, Mairie de Ville
COUT TOTAL	1 500 000 000 FCFA
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Elaboration/Actualisation et mise en œuvre des outils de planification urbaine dans toutes les villes de la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Pour anticiper sur les problèmes de la croissance urbaine anarchique dans le Région de l'Ouest, les autorités locales développent et mettent en place une politique urbaine fondée sur l'élaboration des outils de planification à savoir le PDU, les POS, les PSU et les PS. Actuellement, quatre (04) villes de la Région disposent des documents de planification urbaine approuvés. Il s'agit de Bafoussam, Bangangté, Dschang et Nkong-Zem. Ces outils sont en cours d'approbation ou d'élaboration dans plusieurs autres villes de la Région. Malgré la disponibilité de ces documents dans les villes ci-dessus et surtout leur absence dans la plupart des villes, l'on note un déphasage total entre les stratégies de planification et l'essor du désordre urbain. Il en ressort de nombreux problèmes et des risques environnementaux en urbain. C'est pourquoi, il est important pour les municipalités d'élaborer et surtout de mettre en œuvre les outils de planification urbaine.
OBJECTIFS	Doter les villes des outils de planification urbains et les implémenter
RESULTATS ATTENDUS	Les villes de la Région de l'Ouest disposent des outils de planification urbaine
INDICATEURS DE PERFORMANCE	Les villes de la Région sont bien structurées ; Le tissu urbain est organisé
TERRITOIRES	Tous les centres urbains de la Régions
ACTIVITES	- Réalisation des POS dans toutes communes ; - Renforcer les capacités du personnel pour la mise en œuvre efficiente des DPU ; - Délimitation des zones d'affectation sur le terrain une fois les études terminées ; - Actualiser les documents de planification urbaine existants ; - Elaboration des PS dans les chefs-lieux de département pour polariser la ville ; - Elaboration des PS/PSU.
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINH DU, Mairie de Ville
COUT TOTAL	3 milliards
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Aménagement des espaces verts dans les centres urbains

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les villes sont des lieux de pression et de stress continus. Elles sont également des lieux d'attractivité impressionnante et de loisir. Celles de la Région de l'Ouest du Cameroun sont quasi dans l'ensemble des villes de hautes altitudes, caractérisées par l'alternance de collines et de vallées. Pour cela, elles disposent des sites exposés à l'érosion avec des zones de déclivité forte. Nombreuses d'entre elles sont donc exposées aux risques de glissement de terrain. Dès lors, l'aménagement des espaces verts dans les centres urbains joue à la fois le rôle de l'esthétique urbaine et environnemental. Il participe à l'amélioration de l'attractivité urbaine et de la qualité de vie des citoyens.
OBJECTIFS	Améliorer la qualité du paysage urbain ainsi que la qualité de vie des populations
RESULTATS ATTENDUS	Les jardins publics sont créés dans toutes les villes de la Région ; Les zones à risques notamment de glissement de terrain sont aménagées en bois.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de jardins publics et sites de récréation créés ; - Superficie des forêts urbaines.
TERRITOIRES	Tous les Centres urbains de la Région
ACTIVITES	- Etudes de faisabilité ; - Création des bois urbains notamment dans les zones à risque ; - Construction des jardins publics.
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINH DU, MINEPDED, MINFOF, Mairie de Ville
COUT TOTAL	500 millions
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

Restructuration des quartiers précaires et lutte contre le désordre urbain

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le paysage des villes de la Région de l'Ouest du Cameroun est de manière générale caractéristique des villes sans plan et à croissance spontanée. Dans ces villes, les quartiers précaires, la croissance spatiale anarchique, le mauvais état de la voirie urbaine, la quasi-absence du réseau d'assainissement, l'occupation clandestine des espaces sont remarquables. Le désordre urbain observé est à l'origine d'une panoplie de problèmes et risques, ce qui contraste avec la politique de la planification urbaine. Au vu de tout ceci, il importe de repenser l'armature urbaine dans la Région et d'apporter les solutions aux maux auxquels les villes sont confrontées. Ainsi, les quartiers précaires, fruit de la misère urbaine, de la structuration de la ville après l'installation des citoyens doivent être viabilisés pour améliorer le tissu urbain et garantir la sécurité et la qualité de vie des populations dans les centres urbains.
OBJECTIFS	Améliorer le tissu urbain
RESULTATS ATTENDUS	- Les quartiers précaires sont restructurés ; - Les zones à risques sont transformées en bois urbain ; - Le paysage est attractif ; - Les zones périphériques en cours d'urbanisation sont aménagées suivant un plan bien défini.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre ou pourcentage des villes de la Région de l'Ouest ayant des outils de planification ; - Nombre de PS disponible ; - Formation des personnels des CTD à la mise en œuvre des documents de planification urbaine.
TERRITOIRES	Tous les Centres urbains de la Région
ACTIVITES	- Déguerpissement des populations occupant ou menant des activités sur les sites non recommandés ; - Application des mesures proposées dans les documents de planification urbaine ; - Réalisation des études de faisabilité en vue de la restructuration des villes
CALENDRIER	Q1, Q2 Q3
PARTIES PRENANTES	Conseil Régional, Commune, MINTP, MINH DU, Mairie de Ville
COUT TOTAL	10 milliards
MODALITE DE FINANCEMENT	Partenariat public- privé Financement Public/Bailleurs de fonds

4.3.8.2 PAQ relatif à l'urbanisation

Tableau 32 : PAQ relatif à l'urbanisation

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/ Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains	PP1 : Construction des logements sociaux dans toutes les communes de la Région	X	X	X	2 000	5 000	3 000	10 000
		PP2 : Amélioration et densification de la voirie urbaine	X	X	X	100 000	200 000	200 000	500 000
		PP3 : Amélioration de l'offre de transport urbain	X	/	/	1 500	/	/	1 500
OSS2	Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain	PP4 : Dotation et mise en œuvre des documents de planifications urbaines dans toutes les villes de la Région	X	X	X	3 000	1 000	1000	5 000
		PP5 : Restructuration des quartiers précaires et lutte contre le désordre urbain	X	X	/	3 000	4000	3000	10 000

4.3.9 Activités économiques

L'analyse diagnostic de l'économie de la Région de l'Ouest a regroupé les principales activités économiques en trois secteurs (primaires, secondaires et tertiaires). Parmi les activités économiques phares figurent : l'agriculture, les productions animales, l'industrie, l'artisanat, le commerce et le tourisme.

4.3.9.1 Agriculture

4.3.9.1.1 Contexte et enjeux

Dans la stratégie de développement 2020-2030, le Cameroun se donne pour ambition d'accroître en quantité et en qualité la production de produits agricoles afin d'assurer son autosuffisance alimentaire, d'approvisionner la demande croissante des agro-industries nationales en matières premières agricoles et de conquérir les marchés internationaux et plus particulièrement ceux des sous régions CEEAC et CEDEAO. L'atteinte de cet objectif passe nécessairement par : (i) la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ; (ii) l'accroissement d'une production agro-industrielle de qualité et répondant aux normes ; et (iii) le développement des mécanismes de commercialisation sur le marché extérieur de cette production agro-industrielle. Plus spécifiquement, il s'agira d'approvisionner les marchés intérieurs, de la CEEAC et même du Nigéria en produits agro-industriels de 2ème et 3ème transformation à travers une valorisation plus poussée des matières premières locales et la promotion des exportations.

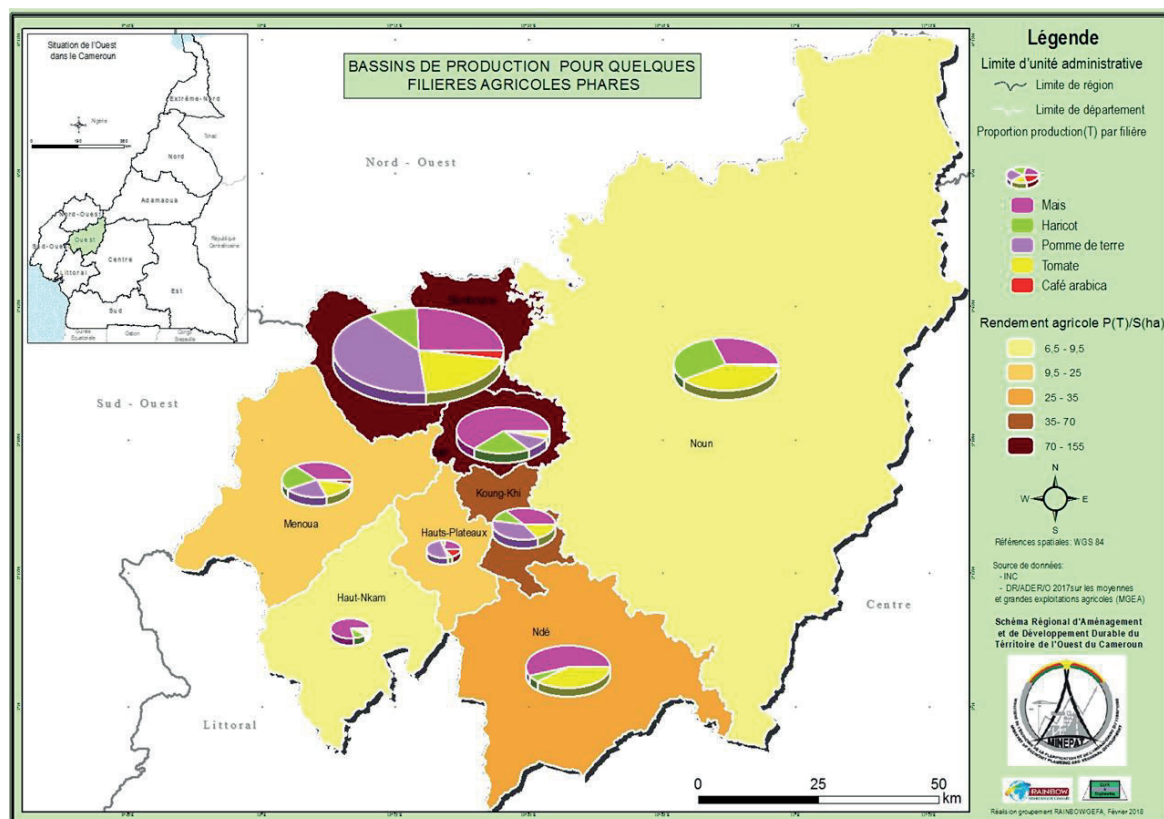
Dans le document de la Stratégie de Développement du Secteur Rural/Plan National d'Investissement Agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030) le gouvernement décline la vision et les principes directeurs qui vont guider le secteur agricole pendant la période 2020-2030.

La phase du diagnostic territorial de la Région de l'Ouest a permis d'identifier les problèmes/les entraves, les opportunités, les atouts et les menaces au développement de l'agriculture dans la Région. A l'issue de cette phase, les enjeux stratégiques du secteur agricole ont été identifiés et résident autour de l'accroissement de la production agricole à travers le renforcement de l'encadrement des agriculteurs et la modernisation des techniques des productions ; la recherche, la problématique des pratiques de production durable et surtout les stratégies de transformation locale et de conservation des produits agricoles. Il s'agit en effet de faire de l'agriculture un facteur de développement local durable et de création d'emploi.

HINTERLANDS AGRICOLES DE METROPOLE PORTUAIRE

- HINTERLAND AGRO-INDUSTRIEL DE DOUALA
- CROISSANT VIVRIER DE PROXIMITE URBAINE
- ZONE MIXTE : AGRO-INDUSTRIE, VIVRIER, PLANTATIONS VILLAGEOISES
- BASSIN DE POLYCULTURE D'INTERET NATIONAL ET SOUS-REGIONAL
- AXE FRUITIER DU MONGO
- CAFE ARABICA ET THE

Figure 12 : Bassins de production pour quelques filières agricoles phares dans la Région



Des efforts ont déjà été entrepris par les autorités publiques pour répondre aux enjeux de développement de l'agriculture dans la Région de l'Ouest, notamment à travers un ensemble de projets/programmes (cf. Tableau 35).

Tableau 33 : Principaux projets du secteur agricole en cours dans la Région

1. Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO)	
Mission	Contribuer à l'accroissement de la production de cacao de qualité à l'effet de garantir la durabilité des économies cacaoyères d'ici six ans
Objectif	- Cartographier les bassins de productions et procéder aux études et analyses dans la filière cacao - Contribuer à l'accroissement de la production par la diffusion du matériel végétal à haut rendement - Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de la matière première cacao - Assurer la gestion efficiente et le reporting des activités du projet
Résultats attendus	- Maîtrise de la typologie des OP et des vergers - Mise en place d'une base de données et cartes relatives aux bassins de production et exploitations cacaoyères disponibles - Production et diffusion effective d'environ 40 millions de plants certifiés et 1 million de cabosses en 5 ans - Accroissement du rendement actuel de 0,5T/ha à 0,85T/ha dans les exploitations encadrées - Amélioration de la productivité du cacao marchand camerounais - Gestion fiduciaire et opérationnelle efficiente du projet
Composantes	- Composante 1 : Appui à la cartographie et études diverses - Composante 2 : Appui à la production du matériel végétal performant (CAPMV) - Composante 3 : Appui au renforcement des capacités des producteurs (CARCP) - Composante 4 : Coordination et gestion
2. Projet de Développement Rural du Mont Mbappit (PDRM)	
Mission	- Améliorer les conditions de vie des populations rurales du département du Noun
Objectif	- Augmenter la production et la productivité agricoles et la valeur ajoutée - Améliorer l'approvisionnement en services socio-économiques et l'accès aux marchés
Résultats attendus	- Amélioration de 20% des revenus familiaux dans la zone du projet à l'horizon 2024 (après l'achèvement du projet) - Diminution de 20% du nombre de familles pauvres à l'échéance 2024 - Augmentation de la production des cultures majeures : Riz (45000T), Manioc (3800T), Maïs (520T) et Patate (750T) - 12 500 T des vivres sont produits et transformés annuellement après l'achèvement du projet ; - 750 ha de bas-fonds aménagés - 200 km de pistes de dessertes construits/ réhabilités - 07 centres de santé, 11 blocs de 3 salles de classes y compris le bureau du directeur et 2 blocs de latrines, 8 centres commerciaux ruraux et 42 forages construits - 08 unités de transformations de cultures vivrières et maraîchères mises en place et fonctionnelles notamment : 3 unités de transformation du maïs, une

	unité de transformation du manioc, 2 unités de transformation du riz, 01 unité de transformation d'huile de palme et 01 unité de production et de traitement des fruits et légumes ; - 08 coopératives mises en place et fonctionnelles - 08 pools d'engin mis en place dans 8 coopératives ; - Plus de 1000 producteurs agricoles achètent les intrants agricoles dans les 8 coopératives annuellement ; - 01 ligne de micro finance de 250 000 dollars est mise à la disposition de chaque coopérative et est bien utilisée ; - Au moins 20 000 producteurs formés
3. Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-Café)	
Mission	Contribuer à l'accroissement de la production nationale du café de qualité à l'effet de garantir la durabilité des économies caféières
Objectif	- Accompagner les acteurs institutionnels dans la gestion de la qualité en production primaire des cafés - Accompagner les acteurs de la filière à la maîtrise et la mise en œuvre des itinéraires techniques garants de la qualité et des normes internationales de la certification des cafés - Promouvoir les actions en faveur de l'organisation et de la structuration des acteurs
Résultats attendus	- Renforcement du tissu économique dans les bassins de production du café au travers d'une structuration des acteurs ruraux en organisations professionnelles ; - Accroissement de la productivité du verger caféier - Mise sur le marché national et international d'un café haut de gamme compétitif
4. Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA II)	
Mission	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations cibles
Objectif	Accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices du riz et d'oignon dans les zones du projet
Résultats attendus	- Augmentation de la production des exploitations agricoles familiales dans les filières ciblées - Amélioration de la transformation, de la conservation et la mise en marché des productions - Renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des filières cibles - Amélioration de la situation nutritionnelle des ménages
Composantes	- Composante 1 : Appui à la production (Aménagement et désenclavement des bassins de production, intensification de la production, développement des programmes semenciers (riz et oignon), appui à l'accès aux intrants et équipements agricoles, renforcement des capacités techniques des acteurs) - Composante 2 : Appui à la commercialisation, la structuration des filières, à l'accès et à la diversité alimentaires (Amélioration de la transformation et du stockage des produits, amélioration de la qualité, renforcement des connaissances sur l'accès au marché, structuration et renforcement des capacités organisationnelles, amélioration de la situation nutritionnelle des ménages)

	- Composante 3 : Planification, suivi-évaluation, gestion des connaissances, communication et dialogue sur les politiques
5. Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q)	
Mission	Améliorer durablement la disponibilité en matériel végétal de qualité
Objectif	- Augmenter le niveau de production du matériel végétal de qualité - Renforcer les capacités des acteurs dans la production du matériel végétal de qualité - Acquérir les infrastructures, les équipements de production, de stockage et de conservation du matériel végétal de qualité - Accroître la diffusion du matériel végétal de qualité sur le territoire nationale
Résultats attendus	- Le niveau de production du matériel de qualité est augmenté - Les capacités des acteurs dans la production du matériel de qualité sont renforcées - Les infrastructures et équipements de production, de stockage et conservation sont acquis et utilisés à bon escient - Le système de diffusion du matériel végétal de qualité est amélioré
Composantes	- Composante 1 : Appui à la production du matériel végétal de qualité - Composante 2 : Appui au renforcement des capacités des acteurs - Composante 3 : Appui à l'acquisition des infrastructures et équipements du matériel végétal de qualité - Composante 4 : Appui à la diffusion du matériel végétal de qualité
6. Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agricoles (PCP-ACEFA)	
Mission	- Professionnaliser les groupements de producteurs à travers l'amélioration de leurs capacités technico-économiques ; - Moderniser l'appareil de production des exploitations familiales agropastorales - Générer des emplois et dynamiser l'économie en amont et en aval de la production
Objectif	- Augmenter l'impact du conseil par le nombre de producteurs touchés et la qualité des services; - Améliorer l'organisation, les méthodes et les compétences - Renforcer la cogestion ; - institutionnaliser le dispositif à travers une agence nationale du conseil agropastorale
Composantes	- Composante 1 : Appui-conseil. - Composante 2 : Financement des OP - Composante 3 : Professionnalisation agropastorales - Composante 4 : Coordination
7. Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des Pêches (PCP-AFOP)	
Objectif	Améliorer la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.
Résultats attendus	- L'amélioration de l'offre de formation des centres de formation publics et privés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, orientée prioritairement vers les jeunes en situation post primaire, les producteurs et

	pêcheurs en activité ainsi que les responsables des groupements de producteurs ; - L'amélioration de l'offre de formation des écoles sous tutelle du MINADER, du MINEPIA et des écoles privées préparant aux métiers agropastoraux, halieutiques et para agricoles ; - L'accompagnement à titre expérimental des jeunes et adultes formés à l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ; - L'accompagnement des structures du MINADER et du MINEPIA en charge de la formation professionnelle agropastorale au développement des fonctions : • d'inspection pédagogique de la formation agropastorale et rurale ; • de certification des diplômes délivrés par le MINADER et le MINEPIA ; • de développement des services déconcentrés et centraux. • de développement des partenariats, des mécanismes alternatifs de financement et de mobilisation des territoires ; • de suivi du dispositif de formation agropastorale et rurale.
8. Projet Centres d'Innovations Vertes pour le Secteur Agro-alimentaire » (GIZ -ProCISA)	
Objectifs	Contribuer au développement de la filière pomme de terre par l'introduction des innovations ainsi que par l'appui à la création d'une plateforme multi acteurs pour renforcer les liens entre le secteur privé et le secteur public
Innovations	- Innovation 1 : Matériel végétal amélioré - Innovation 2 : Technique de production durable et agro-écologique - Innovation 3 : Irrigation traditionnelle améliorée - Innovation 4 : Mécanisation à petite échelle - Innovation 5 : Stockage
Résultats attendus	Les innovations dans le secteur agro-alimentaire ont contribué à un développement rural durable dans les régions rurales sélectionnées
Observation	La durée globale du projet est de 2014 à mars 2024. Pour un budget de 30,5 millions d'Euro (environ 20 milliards FCFA)
9. Projet Promotion du Financement Agricole au Cameroun (GIZ ProFinA)	
Objectifs	Améliorer la fourniture de services financiers adaptés aux modèles économiques des exploitations agricoles et petites entreprises agro-industrielles en milieu rural dans les régions sélectionnées au Cameroun (Ouest, Nord-ouest, Sud-ouest, Adamaoua, Centre)
Composantes	- Amélioration de la fourniture des produits financiers adaptés - Renforcement des compétences entrepreneuriales et financières des petites exploitations agricoles, des PME et des organisations agricoles - Soutien des EMFs pour l'expansion de l'offre de produits et services financiers adaptés au secteur agricole
Résultats attendus	- 12000 exploitants agricoles et 100 dirigeants d'entreprises agro-industrielles rurales utilisent des services financiers adaptés - 4500 exploitants agricoles et 80 dirigeants d'entreprises agro-industrielles rurales ont sollicité un service financier - 6 services financiers adaptés ont été inclus dans le portefeuille des institutions financières appuyées
Observation	La durée globale du projet est de Janvier 2018 à Juillet 2024. Pour un budget de 3 millions d'Euro (environ 2 milliards FCFA)

4.3.9.1.2 Orientations fondamentales

- Accroître durablement les productions des spéculations phares de la Région ;
- Améliorer les infrastructures collectives et l'accès aux facteurs de production ;
- Améliorer la capacité de transformation des produits agricole dans la Région ;
- Renforcer la résilience des systèmes de production à travers une formation adaptée des acteurs de mise en œuvre, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques ;
- Améliorer la gouvernance et le capital humain dans le secteur.

4.3.9.1.3 OSS et Projets/Programmes relatifs à l'agriculture

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées à l'agriculture dans la Région de l'Ouest, les OSS suivants ont été retenus :

- OSS1 : Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques
- OSS2 : Accroître la production agricole de la Région
- OSS3 : Promouvoir la transformation des produits agricoles
- OSS4 : Limiter les conflits liés à l'utilisation des sols

Tableau 34 : Synthétique des OSS et Projets/Programmes relatifs à l'agriculture

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques					
PP1	Développement des techniques de production durable adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques.	- Organiser des missions de diagnostic des modes de production et d'exploitation dans les principaux bassins de production et leurs rendements ; - Développer des techniques de production adaptées aux différentes zones d'altitudes/conditions climatiques ou bassins de productions ; - Développer les programmes de vulgarisation adaptés aux modes de production des différentes zones ou bassin de production ; - Identifier et rendre disponible la liste des produits phytosanitaires homologués et adaptés aux principaux produits ; - Mettre sur pied une unité locale de production d'engrais adaptés aux sols de la Région ; - Créer des unités de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés ; - Construire des infrastructures de stockage au niveau des grands bassins de production (magasins de stockage, cribs etc.) - Organiser un comice / foire régional chaque année ; - Mettre en place des sous-projets régionaux par filières stratégiques en fonction des grands bassins de production.	- Les techniques de production des principaux bassins de production sont identifiées et leurs limites connues. - Les nouvelles approches de production adaptées et durable sont développées pour les principales cultures des bassins de production - Nombre de programme de vulgarisation développé et exécutés efficacement. - Les produits phytosanitaires des principales cultures sont connus et sont disponibles - Une unité de production des engrais adaptée à différentes spéculations existe. - Une unité de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés existe. - Trois sous-projets régionaux sont mis en œuvre dans la région de l'Ouest (pomme de terre, maïs, Haricots)	- Il y a un accroissement durable de 25% des principaux produits dans la région.	- L'accroissement durable des principaux produits de la région et de 75%

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP2	Mise en place d'un plan régional d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	- Organiser et structurer le cadre de la collecte des données Agrométéorologiques. - Former les acteurs - Acquérir 40 postes agrométéorologiques (01 par arrondissement) - Renforcer les capacités des cadres pour le suivi et la collecte des données agrométéorologiques. - Mettre en place un mécanisme d'analyse et de diffusion des données agrométéorologiques - Assurer un suivi durable l'exploitation des données agrométéorologiques en agriculture.	- Un cadre de collecte des données agrométéorologique existe dans la région. - La formation des techniciens de collecte des données est réalisée - L'acquisition et l'installation des postes agrométéorologique est effective dans la région - Un mécanisme d'analyse et de diffusion des données météorologiques pour l'agriculture est mis en place dans la région. - L'adaptation du calendrier agricole au calendrier climatique est effective.	- 25% des agriculteurs utilisent efficacement les données agro-climatiques.	- Au moins 75% des agriculteurs adaptent efficacement leur technique de production à l'évolution du climat - 75% de la production agricole est adaptée au climat - 75% des agriculteurs ont adopté des pratiques agricoles durables
OSS2 : Accroître la production agricole de la Région					
PP3	Mécanisation du secteur agricole	- Accélérer le processus d'opérationnalisation des deux pools d'engins créés dans la Région de l'Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) et identifier/rechercher les types d'engins adaptés aux autres bassins de production y compris les flancs exploitables des collines - Créer et équiper des pools d'engins dans tous les grands bassins de production ; - Elaborer les mécanismes d'exploitation et d'entretien des équipements mis à la disposition et qui s'adaptent le mieux aux producteurs locaux.	- Tous les produits exploitables mécaniquement et leurs principaux bassins de production sont identifiés. - Les engins adaptés aux différents bassins de production et aux principales productions sont connus - Les pools d'engins équipés et adaptés aux différents bassins sont effectivement mis en place dans les grands bassins de production.	- 25% des bassins de production connus ou identifiés sont équipés en matériel agricole mécaniques et fonctionnel	- 100% des bassins de production ont un pool d'engins de production agricole adaptés et fonctionnels de manière durable

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
			- Un mécanisme d'exploitation et d'entretien des engins est élaboré et mis en place		
PP4	Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région	- Promouvoir la production locale du matériel végétal à haut rendement adapté à la zone agro écologique de l'ouest ; - Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la région de l'Ouest (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d'une dotation des crédits de campagne ; - Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l'IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité dans les différents bassins de production ; - Renforcer l'activité du Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) dans la région de l'Ouest en focalisant son attention sur les principaux produits de la région ; - Explorer la possibilité d'introduire d'autres cultures (la vigne, la vanille, les pommes..).	- Un matériel végétal performant adapté aux différents bassins de production existe dans la région de l'Ouest. - Les quatre fermes semencières de la Région de l'Ouest sont réhabilitées et des mécanismes de financement régulière des activités mis en place. - Les fermes semencières sont spécialisées sur la production des semences spécifiques. - Les chercheurs de l'IRAD ont reçu des formations adaptées aux besoins des semences des bassins de production de l'Ouest. - Le PAPMAV-Q produit du matériel végétal de qualité pour l'Ouest - De nouvelles cultures sont introduites dans la Région de l'Ouest.	- 25% du matériel végétal de qualité est produit dans les bassins de production de l'Ouest.	- 75% du matériel végétal utilisé dans les différents bassins de production à l'Ouest est adapté et performant.
PP5	Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des	- Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions ;	- Niveaux de performance : • des structures d'encadrements • de la CAPEF • des structures de formation	- Les principales Structures d'intervention ont atteint 30%	- La structuration et le cadre opérationnel des institutions d'encadrement

N°	Programmes/ Projets (PP) producteurs agricoles.	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Renforcer les capacités techniques des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) en vue de leur transformation en coopératives ; - Renforcer les capacités techniques des formateurs et assurer la fourniture des équipements dans les centres de formation existants ; - Formaliser le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base ; - Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs des Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural ; - Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) / Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles) ; - Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Inciter/encourager à l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations de producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire) ; - Mettre en place une nouvelle politique de subvention du secteur agricole (Appuyer les	• des unités d'encadrement de proximité • de l'implication des structures d'encadrement dans le secteur agricole - Une base de données existe sur les MGEA - Niveau et mode d'encouragement des organisations de producteur - Niveau de fonctionnement des organisations professionnelles agricoles - Niveau de subvention des coûts d'intrant agricole. - Niveau de mise en place de la nouvelle politique agricole	de leur niveau de performance	des producteurs agricoles est de manière durable mis en place.

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		quantités produites et non les quantités à produire) ; - Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs ; - Subventionner le coût des intrants agricoles.			
PP6	Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements	- Mettre en place la banque agricole ; - Encourager le développement de la mise en place dans les Etablissements de Micro Finance (EMF) des lignes de crédit adaptées et utilisables pour le développement des activités agropastorales ; - Elaborer et mettre en place de conditions adaptées d'obtention des crédits et former les agriculteurs sur les procédures d'obtention. - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ; - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroître les productions de leurs filières stratégiques	- La banque agricole est mise en place et fonctionne - Les EMF ont des services financiers adoptés au financement des activités agricoles. - Les agriculteurs sont formés à l'utilisation des services financiers développés par les EMF. - Les appuis aux coopératives pour accroître l'encadrement de leurs membres et améliorer la production de leurs filières stratégiques sont assurés.	- Les lignes de crédit existent dans les EMF pour le financement des activités agricoles et les conditions permettent son utilisation	La banque agricole de même que les EMF ayant des lignes de financement des activités agricoles existent et sont fonctionnelles
PP7	Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région	- Construire des magasins de stockage et de commercialisation des produits agricoles dans les grands bassins de production - Renforcer les capacités des producteurs / des OPA sur le techniques de stockage des produits agricoles	-	-	

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP8	Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles	- Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou, de la plaine de Baïgom et de Galim - Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé)	-	-	
OSS3 : Promouvoir la transformation des produits agricoles					
PP9	Transformation des produits agricoles de la Région de l'Ouest	- Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ; - Construire 08 unités de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d'une unité par département) ; - Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation ; - Promouvoir le développement des complexes agroindustriels même de petite dimension à partir des productions locales	- Niveau (nombre) de structure/ des infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles et de valorisation des sous-produits - Niveau (nombre) de complexes agro-industriels mis en place - Niveau de redynamisation de la SODERIM et de la SCAN	- 20% des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des sous-produits sont construits et fonctionnent.	- 100% des principaux produits agricoles de la région sont transformés localement et leurs sous-produits valorisés.

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP10	- Développement des agropoles pour certaines filières phares	- Agropole de production de riz de Galim (Source SNADDT p 355) - Agropole de production de la pomme de terre à l'Ouest (Source SNADDT p 355) - Agropole de production des avocats dans le Noun (Source SNADDT p 355) - Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun/Hollygreen (Source SNADDT p 355) - Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Cacao à Kekem (Source SNADDT p 355)	- Nombre d'agropoles mis en place - Nombre d'agropoles opérationnelles	- 60% des agropoles des filières phares de la Région de l'Ouest sont opérationnelles	- 100% des agropoles des filières phares de la Région de l'Ouest sont opérationnelles
OSS4 : Limiter les conflits liés à l'utilisation des sols					
PP11	Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols	- Elaborer la carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région ; - Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations ; - Proposer un micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux ; - Reformuler le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne ; - Constituer des réserves foncières dans les grands bassins de production pour un accès sécurisé aux terres ; - Faciliter l'accès à la terre aux peuples autochtones (Mbororo), femmes et jeunes ; - Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi.	- Présence d'une carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région ; - Micro zonage des espaces agro sylvo pastoraux élaboré ; - Superficie de réserves foncières constituées dans la région ; - Synergie entre le régime foncier coutumier et moderne réalisée - Procédure mise en œuvre pour l'accès des populations vulnérables aux terres ; - Nombre de campagne de sensibilisation des populations	- Le niveau de dégradation des terres dans la Région de l'Ouest est réduit à 20%	- Le niveau de dégradation des terres dans la Région de l'Ouest est réduit à 5%

4.3.9.1.4 Fiches d'actions programmes/projets

Désenclavement des bassins de production agricole

Dans la Région de l'Ouest, il existe un projet (en cours) de désenclavement des bassins de production agricole. Ce projet conduit par le ministère des Travaux publics à hauteur de 210 milliards FCFA produit des résultats importants, mais il reste insuffisant pour finaliser le désenclavement de l'ensemble des bassins de production de la Région de l'ouest. Le gouvernement souhaite finir ce projet avant 2024, c'est la raison pour laquelle il a été inscrit dans le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) 2022- 2024.

Les actions entamées par l'Etat doivent être renforcées pour désenclaver tous les bassins de production de la Région de l'Ouest.

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'enclavement de plusieurs bassins de production dans la région de l'ouest cause de sérieux problèmes aux populations locales, à l'économie nationale et au-delà à l'économie de la sous-région. Cet enclavement conduit à la déperdition d'énorme quantité de denrées alimentaires produites dans les principaux bassins de production de la région. Sachant que cette région est non seulement le principal pourvoyeur en certains produits pour le Cameroun mais aussi pour la sous-région on peut imaginer les conséquences pour notre balance de paiement déjà très précaire. C'est pourquoi le désenclavement de cette région est non seulement fondamental pour assurer l'équilibre nutritionnel des Camerounais mais aussi et surtout pour contribuer au relèvement de la balance de paiement du Cameroun. Les travaux en cours portent sur : - Bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest portant sur les tronçons Galim - Bamendjing - Foubot-Bangangté, Baleveng-Bangang – Batcham – Mbouda - Galim et bretelles Mbouda - Bamesso - Galim ; Balessing- Batcham et Mbouda Ngouaya - Bati de l'ancienne P15 - Construire la boucle routière du Haut-Nkam (Bana, Balembo, Babouantou, Bandja, Fondjomekwet, Kekem, Baboutchafongang, Fopouanga, Bakambe) avec Bakambé, Bana
OBJECTIFS	Finaliser le Désenclavement de tous les bassins de production de la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	L'ensemble des bassins de production agricole de la Région de l'Ouest identifiés et désenclavés.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Niveau de réalisation du projet de désenclavement des bassins de production agricole ; - Ratio des bassins de production désenclavés ; - Nombre de comité de surveillance et d'entretien des routes communale formés et opérationnels ; - Niveau d'équipement des CTD en matériel de génie civil
TERRITOIRES	Tous les bassins de production de la Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Finaliser le projet en cours de désenclavement des bassins agricoles ; - Identifier et ouvrir de nouvelles routes communales dans les bassins de production (intensification/poursuite du désenclavement des bassins de production) ;

	- En collaboration avec les communes, former, équiper et installer dans chaque village un comité de surveillance et d'entretien des routes communales ; - Renforcer les capacités des CTD en équipements de génie civil.
CALENDRIER	Projet prioritaire à exécuter en Q1
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, MINTP, MINDEVEL, ...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - FEICOM ; - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Développement des techniques de production rurale durable adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques.

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La Région de l'Ouest Cameroun est une zone d'altitude à forte pression démographique à l'origine parfois des conflits d'usage foncière entraînant des dynamiques affectant le milieu naturel. La mauvaise utilisation de l'espace conduit à l'épuisement des sols, les versants sont colonisés et les paysans doivent utiliser des quantités croissantes d'intrants pour produire. Les fortes pentes montrent des signes de dégradation alarmants sous forme d'érosion et de glissement de terrains. Les disponibilités en eau régressent et la biodiversité est menacée notamment avec les défrichements et la mise en culture des zones d'altitude. La problématique de la gestion durable des versants, des espèces menacées vis-à-vis de la question de l'accroissement de la densité et de l'érosion interpelle l'Etat. Le devenir de cette région passe par une reconversion planifiée et une continuité dans l'intensification amorcée.
OBJECTIFS	Améliorer les techniques de production dans les zones d'altitude de la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	L'accroissement durable des principaux produits des bassins de production des zones d'altitude est réalisé.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Les techniques de production des principaux bassins de production sont identifiées et leurs limites connues. - Les nouvelles approches de production adaptées et durables sont développées pour les principales cultures des bassins de production - Nombre programmes /projets de vulgarisation développé et exécuté efficacement. - Les produits phytosanitaires des principales cultures sont connus et sont disponibles - Une unité de production des engrais adaptés à différentes spéculations existe. - Une unité de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés existe

	- Un magasin de stockage est construit au niveau de chaque Arrondissement - Un comice/foire régional(e) est organisé(e) chaque année - Trois sous-projets régionaux sont mis en œuvre dans la région de l'Ouest (pomme de terre, maïs, Haricots)
TERRITOIRES	Les zones d'altitude de la Région de l'ouest
ACTIVITES	- Organiser des missions de diagnostic des modes de production et d'exploitation dans les principaux bassins de production et leurs rendements. - Développer des techniques de production adaptées aux différentes zones d'altitudes/conditions climatiques ou bassins de productions. - Développer les programmes /projets de vulgarisation adaptés aux modes de production des différentes zones ou bassin de production - Identifier et rendre disponible la liste des produits phytosanitaires homologués et adaptés aux principaux produits ; - Construire des infrastructures de stockage au niveau des grands bassins de production (magasin de stockage, cribs etc.) - Organiser un comice / foire régional chaque année - Mettre en place des sous-projets régionaux par filières stratégiques en fonction des grands bassins de production
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, ...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du Conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Mise en place d'un plan d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La région de l'Ouest a un climat montagneux de type subéquatorial perturbé par un relief accidenté. Les sols sont très variés du fait de la multiplicité des substrats qui les portent. Ces sols sont soumis à des risques d'érosion élevé, dû à la topographie, la nature du sol et aux activités humaines particulièrement agricoles souvent inadaptés et aux conditions climatiques parfois très sévères. L'évolution de ces conditions climatiques ces dernières années à tendance à aggraver de manière irréversible la situation. Ce contexte induit l'érosion qui se manifeste par ravinement et de manière plus insidieuse par une érosion en nappes, lesquelles provoquent d'importantes pertes en terres et en matières organiques et une diminution de la fertilité du sol. Il devient donc impérieux pour assurer la survie des populations d'adapter les conditions de production et surtout de travail de la terre non seulement aux probabilités d'apparition des événements climatiques mais aussi et surtout à la condition induisant le moins de risque de dégradation à l'environnement.
OBJECTIFS	Elaborer un mécanisme d'adaptation du calendrier agricole au changement climatique pour réduire voire éviter la dégradation de l'environnement.
RESULTATS ATTENDUS	Au moins 75% des agriculteurs adaptent efficacement leur technique de production à l'évolution du climat ce qui induit moins de dégradation de l'environnement.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Un cadre de collecte des données agrométéorologique existe dans la région. - La formation des techniciens de collecte des données est réalisée - L'acquisition et l'installation des postes agrométéorologique est effective dans la région - Un mécanisme d'analyse et de diffusion des données météorologiques pour l'agriculture est mis en place dans la région. - L'adaptation du calendrier agricole au calendrier climatique est effective.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Organiser et structurer le cadre de la collecte des données Agrométéorologiques. • Formation des acteurs • Acquisition de 40 postes agrométéorologiques (01 par arrondissement) - Renforcer les capacités des cadres pour le suivi et la collecte des données agrométéorologiques. - Mettre en place un mécanisme d'analyse et de diffusion des données agrométéorologiques - Travailler sur un mécanisme d'adaptation des principales cultures au calendrier climatique. - Assurer un suivi durable l'exploitation des données agrométéorologiques en agriculture.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, ...) - Institutions financières (Banque commerciale et microfinances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Mécanisation du secteur agricole

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La mécanisation permet aux petits exploitants agricoles d'intensifier et d'élargir leurs activités agricoles, mais elle offre également l'opportunité à certains membres de la famille de trouver des emplois en dehors de la ferme et d'accroître leurs revenus. Alors que de plus en plus de jeunes de la région décident de partir vers les centres urbains, la région pourrait bientôt être confrontée à un manque de main d'œuvre ainsi qu'à une hausse de la demande de nourriture en provenance des villes. La mécanisation peut aider les personnes âgées et les agricultrices, restées dans la région, à subvenir à leurs besoins ce qui contribuerait à améliorer la sécurité alimentaire et à atténuer le changement climatique. Tout cela est possible si des centres de services spécialisés dans la mécanisation, issus du secteur privé et bien gérés, sont mis en place avec des services à la portée de tous. Les interventions du secteur public en faveur de ce processus devront apporter des aides spécifiques qui dépendront de la source d'énergie de la mécanisation et du type d'utilisateur. Cela permettra de créer de nouveaux emplois, souvent meilleurs, dans le secteur des services tels que des responsables des machines qualifiés, des fournisseurs de services de réparation, des mécaniciens, des vendeurs et des centres d'approvisionnement de pièces détachées,
OBJECTIFS	Promouvoir une mécanisation agricole adaptée pour intensifier la production agricole et améliorer les conditions de vie des populations rurales
RESULTATS ATTENDUS	100% des bassins de production ont un pool d'engins de production agricole adaptés et fonctionnels de manière durable
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Tous les produits exploitables mécaniquement et leurs principaux bassins de production sont identifiés. - Les engins adaptés aux différents bassins de production et aux principales productions sont connus - Les pools d'engins équipés et adaptés aux différents bassins sont effectivement mis en place dans les bassins de production. - Un mécanisme d'exploitation et d'entretien des engins est élaboré et mis en place
TERRITOIRES	Les principaux bassins de production des différentes spéculations de l'Ouest (Café, cacao, riz, maïs, avocat, pomme de terre, tomate...)
ACTIVITES	- Identifier des bassins adaptés (en dehors de ceux déjà connus) pour la mécanisation et développer leur plan d'exploitation rationnel - Accélérer le processus d'opérationnalisation des deux pools d'engins créés dans la Région de l'Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) et identifier/rechercher les types d'engins adaptés aux autres bassins de production y compris les flancs exploitables des collines - Mettre effectivement à la disposition des pools d'engins les engins et équipements adaptés pour chaque bassin de production ; - Créer et équiper des pools d'engins dans tous les grands bassins de production ; - Elaborer les mécanismes d'exploitation et d'entretien des équipements mis à la disposition et qui s'adaptent le mieux aux productions locaux.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, ...) - Institutions financières (Banque commerciale et microfinances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Production du matériel végétal de qualité

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La communauté internationale, à travers les objectifs de développement durable, est résolue à parvenir à un monde libéré de la faim. Cela nécessitera une augmentation constante de la production alimentaire, et produits d'une façon qui respecte l'environnement. Il n'y aura jamais d'excédent de ressources en terres pour accroître la production agricole. Aussi la voie la plus durable vers cet objectif consiste à améliorer la productivité de manière durable et cela passe particulièrement par l'amélioration du matériel végétal. Cela signifie produire plus avec moins d'intrants externes. Pour y parvenir, les agriculteurs doivent utiliser des variétés de cultures bien adaptées à leur environnement. Le système de production de semence est mieux si conçu comme une chaîne de valeur composée d'éléments interconnectés - du développement de variétés bien adaptées à leur adoption par les agriculteurs, (recherche et vulgarisation) en passant par la multiplication et la distribution de semences et ou matériels végétaux de qualité. Le fonctionnement efficace de la chaîne de valeur est rendu possible par les lois, les politiques, les stratégies, les plans d'action et les réglementations nationales applicables aux semences.
OBJECTIFS	Développer des mécanismes de multiplication et de distribution des semences adaptés à la région de l'Ouest à partir des résultats de la recherche
RESULTATS ATTENDUS	75% du matériel végétal utilisé dans les différents bassins de production à l'Ouest est adapté et performant.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Un matériel végétal performant adapté aux différents bassins de production existe dans la région de l'Ouest. - Les quatre fermes semencières de la Région de l'Ouest sont réhabilités et des mécanismes de financement régulière des activités mis en place. - Les fermes semencières sont spécialisées pour la production des semences spécifiques. - Les chercheurs de l'IRAD ont reçu des formations adaptées aux produits des bassins de production de l'Ouest. - Le PAPMAV-Q produit du matériel végétal de qualité pour l'Ouest - De nouveaux produits sont développés pour la Région de l'Ouest.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Promouvoir la production locale du matériel végétal de haut rendement adapté à la zone agro écologique de l'ouest ; - Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la région de l'Ouest (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d'une dotation des crédits de campagne ; - Spécialiser ces fermes semencières sur les principaux produits de ces bassins de production pour éviter la dispersion. - Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l'IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité des différents bassins de production ; - Renforcer l'activité du Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) dans la région de l'Ouest en focalisant leur attention sur les principaux produits de la région ; - Explorer la possibilité d'introduire d'autres cultures (la vigne, la vanille, les pommes..).
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des producteurs agricoles.

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les activités de renforcement des capacités qui doivent s'opérer dans un cadre structuré visent entre autres à augmenter et maintenir les capacités des populations à mettre en œuvre des stratégies de production qui réduisent au minimum les effets négatifs de certains modes de productions sur l'environnement. Elles ont une dimension transversale et partagent les enseignements tirés des bonnes pratiques dans le cadre d'ateliers et d'événements connexes. La vulgarisation qui prend le relais consiste à simplifier des connaissances ou des idées dans le but de les rendre accessibles au grand public. C'est une technique prisée, car elle permet de partager avec la majorité un savoir jugé parfois complexe. Lorsque l'on communique des connaissances, on a pour but que les autres les reçoivent et les comprennent. Si l'on n'utilise pas une technique adéquate, nos efforts peuvent s'avérer vains. C'est pourquoi la vulgarisation est un moyen très efficace de transmettre des connaissances, peu importe leur niveau de complexité et d'encadrement de agriculteurs dans le cadre des unités de structuration mis en place en fonction de la spécificité des secteurs ou des filières.
OBJECTIFS	Réorganiser et structurer les organismes d'encadrement des producteurs agricoles
RESULTATS ATTENDUS	La structuration et le cadre opérationnel des institutions d'encadrement des producteurs agricoles est de manière durable mis en place.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Niveaux de performance : • des structures d'encadrements • de la CAPEF • des structures de formation • des unités d'encadrement de proximité • de l'implication des structures d'encadrement dans le secteur agricole - Une base de données existe sur les MGEA - Niveau et mode d'encouragement des organisations de producteur - Niveau de fonctionnement des organisations professionnelles agricoles - Niveau de subvention des coûts d'intrant agricole. - Niveau de mise en place de la nouvelle politique agricole
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions ; - Renforcer les capacités techniques des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) en vue de leur transformation en coopératives ; - Renforcer les capacités techniques des formateurs et assurer la fourniture des équipements dans les centres de formation existants ; - Formaliser le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base ; - Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs et les Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural ; - Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) /

	Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles) ; - Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Vulgariser /mettre en œuvre le nouveau manuel de procédures de subvention des intrants et équipements agricoles productifs au Cameroun Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs ; - Subventionner le coût des intrants agricoles.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Une population de plus en plus nombreuse, associée à un exode rural à grande échelle, augmente fortement la demande en produits alimentaires. Les dépenses en produit alimentaire ne peuvent qu'augmenter. Cette évolution crée de précieuses opportunités pour les agriculteurs. Toutefois, l'accès limité au financement reste un obstacle majeur pour le développement agricole, malgré parfois la disponibilité de terres arables susceptibles d'être affectées à la production alimentaire. Pour nourrir donc une population sans cesse croissante la diversification du système de production agricole est une nécessité. Ceci implique la mise en place d'un système de financement rural et agricole adapté pour stimuler et améliorer l'efficacité de la production, de la transformation et de la commercialisation. Les importations alimentaires pour la région sont dominées par les produits comme le riz et bien d'autres qui pourtant peuvent être produit localement. De même la diversification des productions alimentaires dont la région à un fort potentiel induirait une hausse des revenus des agriculteurs et pourrait contribuer à endiguer sur le plan social l'exode rural, surtout si l'on persuade (vulgarisation) les jeunes que l'agriculture peut leur offrir des perspectives bien meilleur. Mais pour cela, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de financement rural et agricole appropriés. Ce financement rural et agricole reste un moteur essentiel permettant d'exploiter pleinement le potentiel de l'agriculture qui n'a en effet pas encore réalisé toutes ses potentialités dans la région de l'Ouest.
OBJECTIFS	Etudier et mettre en place un programme de financement des activités de production rurale dans la région de l'Ouest.
RESULTATS ATTENDUS	La banque agricole de même que les EMF ayant des services financiers adaptés au financement des activités agricoles existent et sont fonctionnelles
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- La banque agricole est mise en place et fonctionne - Les EMF ont des services financiers adoptées au financement des activités agricoles. - Les agriculteurs sont formés à l'utilisation de ces services financiers. - Les appuis aux coopératives pour accroître l'encadrement de leurs membres et améliorer la production de leurs filières stratégiques sont assurés.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Mettre en place la banque agricole ; - Encourager le développement de la mise en place dans les Etablissements de Micro Finance (EMF) des services financiers adaptées et utilisables pour le développement des activités agropastorales ; - Elaborer et mettre en place de conditions adaptées d'obtention des crédits et former les agriculteurs sur leurs procédures d'obtention. - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaine de vulgarisation ; - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroître les productions de leurs filières stratégiques.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, EMF...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Transformation des produits agricoles de la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le secteur de la transformation et de la distribution des produits agricoles et alimentaires est un secteur industriel primordial dont l'activité touche non seulement toute la région mais tout le territoire national. Ce secteur, qui a toujours eu beaucoup d'importance dans les activités des populations locales, a pris au cours de ces dernières années une certaine importance. Cette importance économique peut être gagnée, grâce au développement de technologies spécifiques qui permettent de valoriser au mieux les produits de l'agriculture. La chaîne de transformation qui, à partir des produits agricoles, aboutit aux produits commercialisés dans les linéaires des détaillants possède des caractéristiques spécifiques. Les matières premières de cette industrie sont majoritairement des produits végétaux ou animaux. Produits d'origine biologique, ils sont par nature variables, quels que soient les efforts du producteur pour les homogénéiser. Pourtant, l'industriel se doit comme dans tous les autres secteurs de mettre sur le marché des produits ayant des caractéristiques constantes afin de satisfaire les attentes des consommateurs. Ces matières premières sont des denrées périssables. Leur conservation est le problème majeur que doit résoudre l'industrie alimentaire. On entend par conservation le maintien des propriétés chimiques et physiques des aliments, ce qui permet, en conséquence, la conservation de leurs propriétés fonctionnelles, nutritionnelles et organoleptiques. Les méthodes des industries alimentaires vont donc chercher à limiter ces facteurs de détérioration de la matière première et à maîtriser les transformations chimiques ou enzymatiques pendant les processus de transformation et de stockage. Les transformations qui permettent à un produit alimentaire de se conserver constituent le premier service rendu par les industries alimentaires aux consommateurs. Malgré l'importance de la stabilisation de la qualité du produit, les principes des techniques de conservation validées par l'industrie ne sont pas très variés. C'est l'amélioration de la qualité nutritionnelle ou organoleptique des aliments qui a justifié l'émergence de nouvelles technologies de conservation comme les techniques de stérilisation par hautes pressions, ou de déshydratation osmotique, plutôt que le seul besoin d'amélioration des qualités bactériologiques des produits traités. La transformation agricole apparaît comme un excellent moyen de réduire les pertes post-récolte et d'améliorer la chaîne de valeur de certains produits, tels que le manioc, la pomme de terre, la banane, les arachides les fruits...
OBJECTIFS	Développer et mettre en place dans les principaux bassins de production des produits prioritaires des unités de transformation adaptées.
RESULTATS ATTENDUS	- 100% des principaux produits agricoles de la région sont transformés localement et leurs sous-produits valorisés.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Niveau (nombre) de structure/ des infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles et de valorisation des sous-produits - Niveau (nombre) de complexes agro-industriels mis en place - Niveau de redynamisation de la SODERIM et de la SCAN
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ;

	- Moderniser la transformation traditionnelle des produits agricoles ; - Elaborer des documents de maturation pour la construction des unités de transformation et valorisation des produits agricoles ; - Elaborer les documents de maturation pour la construction des biodigesteurs en vue de la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Construire 08 unités de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d'une unité par département) ; - Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation ; - Promouvoir le développement des complexes agroindustriels même de petite dimension à partir des productions locales
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, EMF...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Pour minimiser l'impact des problèmes d'érosion et de dégradation des berges, retenir les sédiments au champ et protéger les zones sensibles, différents types d'aménagements hydro-agricoles peuvent être réalisés. Ces mesures s'ajoutent aux pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement qui peuvent être mises en place dans les bassins de production. Le développement et l'intensification des activités agricoles ont été accompagnés de changements divers dans les pratiques agricoles, tels que l'utilisation accrue de fertilisants et de pesticides, l'accroissement des superficies en cultures ainsi que l'aménagement des bas-fonds. Ces changements non contrôlés peuvent notamment se traduire par l'amplification des problèmes et au-delà la dégradation de l'environnement. L'érosion des sols agricoles emporte les particules les plus fertiles du sol ce qui engendre une diminution du rendement des cultures et une perte financière pour l'agriculteur. De plus, les sédiments érodés contiennent des éléments nutritifs et des pesticides qui peuvent contaminer l'eau de surface. Les fertilisants et les pesticides peuvent également contaminer l'eau souterraine, s'ils sont appliqués en trop grande quantité ou mal gérés. Pour minimiser l'impact de l'agriculture sur ces ressources et les écosystèmes, des pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement peuvent être adoptées. Celles-ci ont pour objectifs de réduire à la source les contaminants potentiels (fertilisants et pesticides) réduire le ruissellement et l'érosion du sol. Pour enclencher les pratiques culturales agroenvironnementales il est important d'avoir une vision globale de l'exploitation dans les bassins de production qui tient compte de plusieurs facteurs inter reliés, tant au point de vue agronomique que sur les plans économique et environnemental. La collaboration entre le producteur agricole et les différents intervenants dans les bassins de production est donc essentielle. Ensemble, ils doivent se questionner sur les
----------------------------------	---

	pratiques culturelles établies, trouver des solutions de rechange potentielles et prioriser les actions à entreprendre. Dans certains cas, des changements simples peuvent avoir un impact majeur sur les écosystèmes. Il n'existe pas de solution unique qui convienne à tous les bassins de production d'où l'importance de bien analyser chaque situation. Lorsque les pratiques culturelles mises en place sont adéquates et bien réalisées, elles sont non seulement bénéfiques pour l'environnement, mais elles permettent aussi d'assurer la rentabilité et la productivité.
OBJECTIFS	Développer des mécanisme et structures d'aménagement et d'exploitation des ressources hydroagricoles des bassins de production
RESULTATS ATTENDUS	90% des périmètres hydroagricoles et des bas-fonds sont aménagés.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Niveau (nombre) d'aménagement des ressources hydroagricoles - Niveau (nombre) des bas-fonds irrigables aménagés
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou, de la plaine de Baigom et de Galim - Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé)
CALENDRIER	
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La croissance démographique et l'augmentation de la production agricole ont conduit à l'expansion des activités de production végétale sur les terrains autrefois utilisée pour l'élevage, les descentes massives des éleveurs des altitudes vers certaines basses terres ainsi que de nouvelles formes de mobilité des troupeaux pour s'adapter à la forte inégalité spatio-temporelle des ressources pastorales et surtout hydriques. Ceci a contribué à augmenter les tensions et les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs dans beaucoup de zones de la région. Ces conflits ont non seulement un impact direct sur les vies et les moyens d'existence de ceux qui sont concernés par ces activités, mais ils désorganisent aussi et menacent la durabilité des systèmes de production agricole et pastorale. En effet, la concurrence entre l'élevage et l'agriculture par le biais de la conversion de la terre de pâturage en terre cultivable d'une part, et l'expansion de l'agriculture irriguée le long des points d'eau, limitant l'accès à l'eau des animaux en saison sèche d'autre part, commencent à prendre une ampleur considérable. De même en cultivant les pistes à bétail les agriculteurs limitent fortement la mobilité des troupeaux des éleveurs sans qu'on ait trouvé à cette situation une alternative ce qui concourt à une intensification des conflits agropastoraux. D'où l'urgence nécessaire de rechercher et de vulgariser les mécanismes de réduction durable de ces conflits agropastoraux pour un développement harmonieux de ces activités dans le milieu rural.
OBJECTIFS	Développer les mécanismes de réduction des conflits agro-pastoraux.
RESULTATS ATTENDUS	Le niveau de dégradation des terres dans la Région de l'Ouest est réduit à 5%
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Présence d'une carte d'aptitudes culturales des sols de la Région ; - Micro-zonage des espaces agro sylvopastoraux élaboré ; - Superficie de réserves foncières constituées dans la région ; - Synergie entre le régime foncier coutumier et moderne réalisée - Procédure mise en œuvre pour l'accès des populations vulnérables aux terres ; - Nombre de campagne de sensibilisation des populations
TERRITOIRES	Région d'altitude (versants)
ACTIVITES	- Elaborer la carte d'aptitudes culturales des sols de la Région ; - Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations ; - Proposer un micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvopastoraux ; - Reformuler le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne ; - Constituer des réserves foncières dans les grands bassins de production pour un accès sécurisé aux terres ; - Faciliter l'accès à la terre aux peuples autochtones (Mbororo), femmes et jeunes ; - Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi.
CALENDRIER	
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINADER, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

4.3.9.1.5 PAQ sectoriel relatif à l'agriculture

Le tableau 37 ci-contre présente le PAQ relatif aux Projets/Programmes du secteur agricole.

Tableau 35 : PAQ du secteur agricole

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets (PP)	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques	<u>PP1</u> : Développement des techniques de production rurale durables adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques	X	X	X	4 218	4 210	4 210	12 638
		<u>PP2</u> : Mise en place d'un plan régional d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	X	X	X	805	305	305	1 415
		<u>PP3 Mécanisation</u> du secteur agricole	X	X	X	808	200	200	1 208
		<u>PP4</u> : Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région	X	X	X	915	675	675	2 265
OSS2	Accroître la production agricole de la Région	<u>PP5</u> : Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des producteurs agricoles	X	X	X	1580	1310	1110	3000
		<u>PP6</u> : Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements	X	X	X	210	130	40	380
		<u>PP7</u> : Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région	X	X	X	1 080	580	580	2 240
		<u>PP8</u> : Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles	X	X	X	550	350	350	1 250
OSS3	Promouvoir la transformation des produits agricoles	<u>PP9</u> : Transformation des produits agricoles de la Région	X	X	X	420	490	490	1 400
OSS4	Limiter les conflits liés à l'utilisation des sols	<u>PP10</u> : Développement des agropoles pour certaines filières phares							
		<u>PP11</u> : Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols	X			110			110

4.3.9.2 Productions animales

4.3.9.2.1 Contexte et principaux enjeux

La Région de l'Ouest est leader dans la production avicole nationale et partant dans la sous-région CEMAC, en raison du dynamisme de ses populations. Le sous-secteur élevage, pêche et industries animales est reparti en plusieurs filières qui contribuent au développement des activités commerciales intenses de la Région de l'Ouest.

Les principaux enjeux en matière de productions animales dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- Développement des chaînes de valeurs dans chaque filière ;
- Financement durable des activités de production ;
- Amélioration de l'accès aux intrants de qualité ;
- Amélioration des services de santé animale par la mise en place des systèmes d'alerte rapide à partir de la surveillance à base communautaire des maladies animales et zoonoses prioritaires ;
- Mise en place des structures d'encadrement de proximité des producteurs ;
- Adaptation des pratiques de production aux changements climatiques ;
- Accès au foncier ;
- Organisation et structuration des marchés.

4.3.9.2.2 Orientations fondamentales

- Accroître durablement l'accès aux facteurs de production et aux marchés pour la production, animales et halieutiques ;
- Moderniser le système de production des élevages à cycle court
- Améliorer les systèmes de production des bovins et des petits ruminants (chèvres, moutons) ;
- Renforcer la résilience des systèmes de production animales et halieutiques aux changements climatiques et promouvoir la transformation des produits de l'élevage ;
- Améliorer le capital humain dans les secteurs à travers les formations et le renforcement des capacités des acteurs ;
- Améliorer l'accès au foncier pour les éleveurs à travers l'élaboration des plans de zonage locaux ;
- Organisation et structuration des marchés / Commerçants des filières de production animales et halieutiques ;
- Mise en place d'un cadre incitatif au développement des filières de l'élevage, de la pêche et l'aquaculture (accompagnement technique et financière...).

4.3.9.2.3 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées aux productions animales dans la Région de l'Ouest, les OSS suivants ont été retenus :

- OSS 1: Améliorer les services de santé animale
- OSS2 : Renforcer les filières de production et de transformation animale
- OSS3 : Réduire les conflits agropastoraux
- OSS4 : Promouvoir la pisciculture
- OSS5 : Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage.

Tableau 36 : Synoptique des OSS et Projet/Programmes relatifs aux productions animales

N°	Projet/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS 1: Améliorer les services de santé animale					
PP1	Amélioration du suivi sanitaire des cheptels	- Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, etc.) pour détecter les principales maladies animales de la région ; - Faciliter l'accès aux produits vétérinaires pour répondre aux problèmes de santé animale de la Région (création d'une annexe du LAVANET dans la Région) ; - Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine peste aviaire, ...).	- Systèmes de détection des principales maladies réalisées - Médicaments des principales maladies disponibles - Annexe du LANAVET disponible à l'ouest - Recherche sur les principales maladies animales réalisées	- Systèmes de détection des principales maladies réalisées	- Annexes du LANAVET construit et médicaments des principales maladies disponibles
OSS2 : Renforcer les filières de production et de transformation animale					
PP2	Modernisation des systèmes de production des filières phares (volaille, porcins, ruminants, apiculture)	- Structurer et accompagner les accoueurs pour une meilleure production et distribution des poussins d'un jour dans la Région ; - Structurer et accompagner les producteurs de porcelets d'engraissement. - Structurer et accompagner les providiers en vue d'une production de provende de qualité adaptée aux différents types d'élevage ; - Mettre en place des outils/dispositifs de traçabilité et contrôle qualité des intrants et produits d'élevage du fournisseur au consommateur final ; - Encourager la fabrication des aliments en quantité et en qualité à partir des ingrédients locaux ; - Encourager la structuration des métiers connexes et mettre en place des chaînes de valeurs dans différentes filières phares - Restructurer la maison de l'apiculteur à l'Ouest et renforcer les capacités des apiculteurs	- Système de production des poussins d'un jour fonctionnel mis en place. - Système de production des porcelets à l'engraissement mis en place - Les provendes adaptées aux différentes espèces de volaille existent - Les principaux ingrédients de fabrication des aliments sont produits localement.	- Système de production des poussins d'un jour et des porcelets réalisé.	- Structuration et organisation du système de production et de commercialisation des monogastriques réalisé.

N°	Projet/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP3	Développement de la transformation des produits de l'élevage	- Développer un système de première transformation (chaîne de découpe) adapté à chaque filière (monogastriques / polygastriques) - Développer un système de deuxième transformation/ conservation adapté à chaque filière - Equiper les systèmes de transformation des chaînes de froid adaptées - Développer les systèmes de commercialisation des produits animaux transformés	- La première transformation des principales espèces animales réalisée. - La deuxième transformation des principales espèces animales réalisée - Système de commercialisation mis en place.	- La première transformation des principales espèces animales est effective	- La deuxième transformation des principales espèces animales et le système de commercialisation est mis en place.
OSS3 : Réduire les conflits agropastoraux					
PP4	Réduction les conflits agropastoraux	- Identifier, cartographier et aménager les couloirs permettant de relier les parcours de saison sèche et de saison des pluies pour permettre la survie du cheptel de concert avec les CTD et de manière participative - Appuyer la pratique des cultures fourragères et la de conservation des fourrages. - Sécuriser au moyen des bornes adaptées ces terrains de parcours et couloir de transhumance de concert avec les acteurs et les CTD; - Former les comités de gestion sur les modes d'exploitation des espaces restaurés	- Les capacités de charge des terrains de parcours déterminées - Les couloirs de transhumances identifier, sécuriser au moyen des bornes et aménagés de manière participative avec les CTD - Les comités de gestion mis en place. - Les cultures et conservation des développées	- Les principaux bassins de production cartographiés et les parcours sécurisés de manière participative au moyen des bornes	- Les capacités de charge déterminée, les couloirs de transhumance sécurisés et les comités de gestion mis en place. - Les cultures et conservation de fourrage existe

N°	Projet/Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS4 : Promouvoir la pisciculture					
PP5	Relance de la pisciculture	- Créer une unité de fabrication d'aliments pour poissons - Créer une ferme de production des alevins des espèces adaptées à la région de l'Ouest à la FASA, Dschang et à Santchou. - Créer une unité pilote d'aquaculture industrielle à Bamenzi et à Foubmot; - Construire des fermes de Tilapia (500t/an) à Santchou et à Kékem pour moderniser l'activité de pêche (renouvellement de la flotte industrielle et construction des plates-formes de transformation) - Développer la pisciculture intensive en cages flottantes dans la localité de la Mapé (Barrage de Mapé) - Créer des Points de Débarquement Aménagés (PDA) dans la localité de Mapé, comme action d'appui à la chaîne de commercialisation des produits de pêche	- L'unité de fabrication d'aliment pour poisson existe - Le centre de production des alevins existe. - Les unités de production semi intensive et intensive des poissons existent. - Les structures de vulgarisation et de commercialisation existent.	- L'unité de fabrication des aliments est construite. - Le centre de production des alevins est opérationnel	Les unités de production semi intensive et intensive et de commercialisation de poisson sont opérationnelles.
OSS5 : Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accouage					
PP6	Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accouage	- Mettre en place un pool régional de collecte, traitement et valorisation des déchets d'abattage et d'accouage - Renforcer les capacités des acteurs impliqués	-	-	

4.3.9.2.4 Fiches d'actions

Amélioration du suivi sanitaire des cheptels

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Les Services vétérinaires nationaux et locaux permettent de préserver et de développer les ressources animales, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et de la faim dans la région comme dans tout le pays par l'amélioration des moyens de subsistance dans les zones rurales et un meilleur accès aux protéines animales. Ils contribuent également à la préservation du pays et la sous-région de par l'impact qu'ils produisent sur la sécurité sanitaire en gérant le risque à la source en matière de menaces pandémiques émergentes, de la résistance aux agents antimicrobiens et de crises de sécurité sanitaire des aliments. Autant de raisons convaincantes de soutenir le secteur des animaux d'élevage en investissant dans les Services vétérinaires régionaux, nationaux, selon les normes internationales et les principes de bonne gouvernance en vigueur, pour protéger et développer toutes les communautés, à l'échelle régionale, nationale et sous régional.
OBJECTIFS	Améliorer les services de santé animale
RESULTATS ATTENDUS	Annexes du LANAVET construit et médicaments des principales maladies disponibles
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Systèmes de détection des principales maladies réalisées - Médicaments des principales maladies disponibles - Annexe du LANAVET disponible à l'Ouest - Recherche sur les principales maladies animales réalisées
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, etc.) pour détecter les principales maladies animales de la région ; - Faciliter l'accès aux produits vétérinaire pour répondre aux problèmes de santé animale de la Région (création d'une annexe du LAVANET dans la Région) ; - Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine peste aviaire, ...).
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Organisations des producteurs
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Modernisation du système de production des monogastriques

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Au Cameroun comme dans la région de l'Ouest la consommation de protéine animale a augmenté rapidement ces dernières années. La consommation de viande a plus que triplé, et celle d'œufs a quintuplé. C'est la consommation de viande de volaille qui s'est développée le plus rapidement, suivie par la viande de porc. La démographie mais surtout l'augmentation des revenus et l'urbanisation sont les facteurs principaux de cette hausse. Au Cameroun comme dans la Région de l'Ouest l'élevage des monogastriques (poulets et porcs surtout) est basée essentiellement sur un système d'élevage traditionnel et familial bien que quelques structures agro-industrielles ou d'une certaine importance existent çà et là. Cette forme de production pour ce qui est de la majorité des populations rurales est surtout de type extensif. Toutefois, ce système se retrouve aussi dans les zones urbaine et périurbaine et l'ensemble de la région on élève la race locale, les races améliorées ou les hybrides des croisements exotiques avec la race locale où des produits issus de plusieurs croisements incontrôlés. Dans le cas de l'élevage amélioré ou de leurs croisés les éleveurs apportent une amélioration à la forme extensive qui tend parfois vers une forme semi-intensive ou intensive. Dans le système traditionnel au sens strict l'élevage repose sur deux modes : la divagation et la claustration. Même si la divagation est généralement dominante et surtout dans le milieu villageois, ces deux modes sont souvent règlementés par le calendrier des activités agricoles. Ils sont alors saisonniers avec une claustration pendant la saison des cultures et une divagation surtout diurne surtout pour les poulets pendant la saison sèche. La majorité des éleveurs sont contraints de pratiquer la claustration permanente ou saisonnière à cause des dégâts causés par la divagation et des mesures prises en son rencontre que sont les répressions administratives sanitaires, l'obligation de contrôler les animaux même quand leur nombre augmente, l'obligation d'éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs, l'obligation d'éviter l'impact des maladies sur la santé publique et la propagation rapide des maladies. Malheureusement cette pratique traditionnelle rencontre beaucoup de difficultés dont on peut citer de nombreuses pertes, dues à des facteurs pathologiques, environnementaux ou à l'attaque de prédateurs pour ce qui est des poulets. Il est pourtant possible de limiter ces pertes en en améliorant ce système d'élevage. La pratique de l'amélioration demande de respecter un certain nombre de règles et de soins préventifs aux animaux. Pour améliorer son élevage, l'éleveur doit prévoir non seulement un environnement adapté et approprié pour l'espèce mais aussi et surtout s'assurer que l'animal à tout ce dont il a besoin sur le plan alimentaire pour sa croissance et son développement. Ces programmes surtout alimentaires et sanitaires doivent s'exercer en fonction en fonction de la race ou de l'espèce. L'amélioration des techniques de production de monogastriques comporte plusieurs avantages et met entre autres le consommateur à l'abri de nombreux problèmes surtout si cela se produit en gardant son originalité. C'est l'objet de ce projet.
OBJECTIFS	Moderniser le système de production des monogastriques à l'Ouest Cameroun
RESULTATS ATTENDUS	- Structuration et organisation du système de production et de commercialisation des monogastriques réalisé.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Système de production des poussins d'un jour fonctionnel mis en place. - Système de production des porcelets à l'engraissement mis en place - Les provendes adaptées aux différentes espèces de volaille existent - les principaux ingrédients de fabrication des aliments sont produits localement.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- La structuration et organisation des accoueurs pour assurer une meilleure la production et la distribution des poussins d'un jour dans les principaux bassins de production y compris pour les poulets villageois ; - La structuration et organisation des producteurs de porcelets d'engraissement dans les principaux bassins de production et développement de leur mécanisme de distribution. - La structuration et l'organisation des provenderies en vue d'une production de provende de qualité adaptée aux différents âges à partir des intrants locaux - Développement des mécanismes de contrôle de qualité. - La promotion de la production locale du maïs, du soja.... - Substitution des principaux intrants dans la fabrication des aliments par des ingrédients produit localement. - Développement d'un circuit adapté de commercialisation des poulets
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et microfinances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Amélioration des systèmes de production des polygastriques

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La contribution des productions animales à la sécurité alimentaire ne peut pas s'évaluer simplement à l'aulne de consommation totale de protéines par les animaux comme c'est trop souvent le cas. Elle doit l'être à la triple condition de comparer la quantité de protéines végétales utilisée par les animaux à celle effectivement consommable par l'homme, de tenir compte des valeurs nutritionnelles des protéines consommées et d'intégrer les synergies qui apparaissent entre production de protéines végétales et protéines animales à l'échelle des systèmes de production. En effet, si la productivité de protéines par hectare mobilisé reste plus faible pour les productions animales que pour les productions végétales, les effets des associations entre les types de production sont souvent beaucoup plus subtils que ne peut le laisser penser une approche comparative trop simpliste. Les comparaisons doivent aussi tenir compte du fait que les ruminants valorisent des prairies permanentes qui pour l'essentiel sont des surfaces inutilisables pour faire des productions végétales. Il apparait que la compétition entre alimentation des ruminants et l'alimentation humaine est plus nuancée qu'il n'est souvent énoncé et ce pour un certain nombre de raisons particulières. (i) Selon les filières et les méthodes de production, la production animale peut être en compétition avec l'alimentation humaine ou au contraire contribuer de manière importante à
----------------------------------	--

	la fourniture de protéines. (ii) Bien que souvent mis en cause pour leur émission de méthane, les ruminants peuvent avoir une contribution très importante à la production de protéines lorsqu'ils valorisent des ressources cellulosiques qui ne sont pas utilisables en alimentation humaine. (iii) Il y a une tension forte entre la nécessité d'avoir une production de porc et volaille intensive pour satisfaire un besoin de production de masse et la nécessité, dans le même temps, de limiter la compétition entre l'animal et l'homme pour l'accès aux protéines. Deux stratégies complémentaires permettront d'accroître la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire. Il s'agit de (i) continuer à accroître l'efficacité de la production par l'amélioration de l'alimentation des animaux avec des apports calculés au plus juste en fonction des besoins et la sélection d'animaux plus efficaces mais aussi plus robustes pour limiter l'apparition des pathologies et les inefficacités zootechniques telles que les chutes de fertilité et la mortalité en élevage et (ii) la valorisation maximale des coproduits des filières alimentaires, des prairies et dans la mesure du possible de nouvelles sources de protéines, elles-mêmes produites à partir de substrats non utilisables en alimentations humaine (résidus de culture, de cantines collectives, d'effluents d'élevage...). Cette voie présente certes des difficultés d'ordre technique, réglementaire ou social qu'il convient de lever.
OBJECTIFS	Améliorer la production des polygastriques
RESULTATS ATTENDUS	Systèmes de culture fourragère et les comités de gestion des parcours et des cultures fourragères mis en place. Circuit de commercialisation des ruminants réalisé.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Bassins de production des ruminants identifier et cartographier - Potentiel de production des terrains de parcours évalué et les plans de gestion réalisés. - Les cultures fourragères mis en place. - Comités de gestion des terrains de parcours mis en place.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Identifier les grands bassins de production des ruminants (bovins et caprins) à l'Ouest - Cartographier et évaluer l'importance des terrains de parcours dans ces bassins ou dans les zones jouxtant ces bassins. - Evaluer les potentialités en ressources pastorales (fourrage et eau) dans ces bassins - Evaluer les potentialités de développement des cultures fourragères dans ces zones et produire ces cultures. - Développer les plans de gestion de ces terrains de parcours pour une exploitation durable - Organiser et former les comités de gestion sur les techniques de gestion durable de ces espaces. - Développement des circuits de commercialisation des ruminants.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finance) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

OS.4 Projet de transformation des produits de l'élevage

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'élevage se positionne comme un secteur stratégique pouvant contribuer à la diversification de l'économie Camerounaise tout en augmentant la part de ce secteur dans le PIB. Une augmentation de la productivité locale contribuera assurément à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la réduction du chômage et à la réduction des importations alimentaires. Néanmoins, au Cameroun comme dans la région de l'Ouest, les éleveurs sont confrontés à certaines pertes et parfois aux difficultés d'écoulement de leurs productions, entre autres à cause des limites liées à l'acheminement de leurs animaux ou sous-produits d'élevage vers les centres urbains. Pour plusieurs raisons, la transformation des produits ou sous-produit d'élevage apparaît comme un excellent moyen de réduire les problèmes et d'améliorer la chaîne de valeur de certains produits, tels que le lait, les œufs, le poisson, la viande.... Dans cette optique, il est possible d'accompagner les transformateurs, souvent des femmes, dans le renforcement de leurs capacités techniques, organisationnelles et matérielles, afin d'améliorer durablement le secteur de la transformation des produits d'origine animale. L'offre de produits transformés localement est de plus en plus croissante mais des problèmes liés à la technicité, au coût ainsi qu'à la rareté des emballages, limitent les efforts de production, la mise sur le marché ainsi que la commercialisation à grande échelle. Les matières premières entrant dans la transformation alimentaire sont des denrées périssables, d'origine animale. La préparation et la conservation sont des enjeux auxquels les producteurs doivent répondre pour s'assurer de la qualité de leurs aliments et veiller à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des consommateurs. La normalisation du processus de transformation est un aspect important dont les transformateurs/transformatrices doivent tenir compte. Cet aspect doit être mis en exergue lors d'une formation technique sur les procédés de transformation agroalimentaire, dispensée par des structures spécialisées dans la transformation des produits alimentaires. Les formations doivent occuper un grand volet dans le cadre de ce projet, car en plus du volet qualité des produits, elles doivent conduire les transformateurs/transformatrices à travailler sur le logo, l'emballage, l'étiquetage et tous les aspects liés à la vente et au marketing. Ils doivent pouvoir communiquer à travers le packaging et attirer davantage de clients.
OBJECTIFS	Transformer et commercialiser durablement les produits d'origine animale
RESULTATS ATTENDUS	La deuxième transformation des principales espèces animales et le système de commercialisation est mis en place
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- La première transformation des principales espèces animales réalisée. - La deuxième transformation des principales espèces animales réalisée - Système de commercialisation mis en place.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Identifier les principaux bassins de production des monogastriques et des ruminants. - Développer un système de première transformation (chaîne de découpe) adapté à chaque filière (monogastriques / polygastriques)

	- Développer un système de deuxième transformation/ conservation adapté à chaque filière - Equiper les systèmes de transformation des chaines de froid adaptées - Développer les systèmes de commercialisation adaptés des produits animaux transformés
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Réduction les conflits agropastoraux

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	De nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne tout comme dans la région de l'Ouest Cameroun, connaissent des systèmes de production hétérogènes, fonction de leur situation géographique : les zones d'altitude, sont pour l'essentiel surtout valorisées par la pratique de l'élevage extensif. Les piémonts, plus fertiles, se prêtent quant à elles plus à l'agriculture et c'est là que se trouve pour l'essentiel les points d'eaux. Historiquement, cette spécialisation professionnelle structurait les échanges entre groupes sociaux partageant un même stock de ressources. Sans idéaliser un passé où conflits inter- et intra-communautés étaient bien présents, cette relation entre les groupes pouvait s'avérer symbiotique. La venue des éleveurs en saison sèche sur les piémonts était appréciée par les agriculteurs sédentaires, qui profitaient du fumier du lait et de la viande. Souvent, les transhumants retournaient chaque année dans la même zone, de sorte qu'ils tissaient des relations parfois étroites avec les populations locales. Mais aux variations climatiques se sont ajoutés les effets de tendances longues qui ont travaillé et refaçonné non seulement les rapports entre les sociétés et leur environnement, mais aussi leur structuration interne et leurs interactions Les politiques foncières et agricoles se sont distancées des pratiques et contextes locaux pour être orientées vers l'accroissement des rendements et focalisées sur certaines cultures, afin de dégager des surplus et répondre aux besoins des centres urbains et de l'extérieur. L'hermétisation progressive des frontières, l'intégration à marche forcée aux marchés mondiaux, la privatisation des ressources partagées, la marginalisation des populations transhumantes des systèmes politico-administratifs ont également contribué à accentuer le fossé entre communautés sédentaires et transhumantes. Dès lors, des modes d'interactions entre communautés parfois vieux de plusieurs années furent bouleversés, voire renversés. Il fallut attendre les années 1990 pour que la communauté internationale reconnaisse l'apport du pastoralisme à un développement durable. L'explosion démographique a favorisé l'extension des surfaces cultivées et une marginalisation politique et socio-économique croissante des populations nomades et transhumantes. Dans le même temps, il a contribué à l'appauvrissement des sols : en imposant notamment, sur le conseil de partenaires internationaux, certains modes d'exploitation des sols (culture intensive, spécialisation...) au détriment de
----------------------------------	---

	pratiques coutumières plus adaptées comme les systèmes de production mobiles, les associations culturelles, les États ont aggravé les phénomènes de dégradation d'écosystèmes déjà fragiles. Dans certaines zones, cette dynamique complexe a rapidement engendré une raréfaction des surfaces arables disponibles et, de là, un débordement croissant des cultures vers des terres jusque-là inexploitées ou, de manière plus problématique, dédiées aux activités pastorales. Cette pression à la baisse sur les ressources existantes a aussi eu pour corollaire le développement d'obstacles à la mobilité des pasteurs, qui ne pouvaient plus emprunter leurs itinéraires de transhumance traditionnels sans empiéter sur les cultures de fermiers sédentaires. Cette juxtaposition a pu conduire à des situations de surpopulation locale relativement nouvelles, potentiellement dommageable pour les sols et la disponibilité en ressources déjà rares. De cette situation ont émergé de nombreux conflits opposant les pasteurs aux agriculteurs. Ces conflits prennent donc le plus souvent la forme d'antagonismes découlant de dégâts portés aux cultures par le bétail, de mesures de rétorsion de la part des agriculteurs perçues comme injustes par les éleveurs ou de rivalités quant à l'accès aux sources d'eau, surtout en périodes de sécheresse. Des heurts en sont souvent dériver lorsque des éleveurs laissent leurs troupeaux paître sur des champs qui empiètent sur leurs couloirs de transhumance, ou lorsque la confiscation de têtes de bétail par les agriculteurs pour des dégâts portés aux cultures est perçue comme abusive par les éleveurs. L'extension de l'agriculture autour de points d'eau traditionnellement utilisés par les pasteurs, jusqu'à les ceinturer parfois totalement, à générer aussi de nombreuses frictions.
OBJECTIFS	Développer un système d'utilisation harmonieuse de l'espace rural entre l'agriculture et l'élevage.
RESULTATS ATTENDUS	-Les capacités de charge déterminées, les couloirs de transhumance sécurisés et les comités de gestion mis en place. -Les cultures et conservation de fourrage existe
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Principaux bassins de production de ruminants identifier et cartographier de manière participative - Les capacités de charge déterminées - Les couloirs de transhumances identifier, sécuriser au moyen des bornes et aménagés de manière participative avec es CTD - Les comités de gestion mis en place. - Les cultures et conservation des développées
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Identifier les principaux bassins de production des ruminants de la région et évaluer leur cheptel. - Identifier les principaux terrains de parcours de saison sèche et de saison des pluies de la région et évaluer leurs productions - Déterminer dans chaque bassin de manière participative la capacité de ces parcours de saison des pluies à assurer ou non la survie de ce cheptel pendant l'année - Identifier, cartographier et aménager les couloirs permettant de relier les parcours de saison sèche et de saison des pluies pour permettre la survie du cheptel de concert avec les CTD et de manière participative - Développer et mettre en œuvre les plans de gestion. - Appuyer la pratique des cultures fourragères et la de conservation des fourrages.

CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et microfinances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Programme de relance de la pisciculture

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La pisciculture est le terme employé pour désigner l'élevage des poissons en eau douce, en eau salée ou en eau saumâtre. Elle est une branche de l'aquaculture qui consiste en la production animale et végétale en milieu aquatique. Les espèces les plus élevées actuellement sont celles appartenant à la famille des salmonidés, le tilapia, la carpe, la daurade, l'esturgeon, la truite et le turbot. L'élevage est réalisé soit dans un étang avec un bassin en terre, soit dans un bassin artificiel, soit dans des cages. Lorsqu'il s'agit d'une production en étang, les poissons se nourrissent de la production biologique du milieu en addition à des compléments alimentaires fabriqués ou achetés par les éleveurs. Les poissons élevés dans un étang sont herbivores, filtreurs ou omnivores. Pour ce qui est de l'élevage en bassin artificiel ou en cages, les poissons sont nourris essentiellement avec des aliments apportés par les éleveurs. L'eau de l'élevage doit régulièrement être renouvelée afin de la maintenir riche en oxygène. Un taux d'ammoniaque trop élevé serait mauvais pour la santé des poissons élevés en captivité. Avec la pisciculture intensive, c'est-à-dire l'élevage des poissons dans un bassin artificiel, il est nécessaire d'injecter constamment de l'oxygène gazeux pur dans l'eau de l'élevage. Il est à préciser que les poissons destinés à la pisciculture sont avant tout pêchés en pleine mer ou dans les cours d'eau naturel, ce sont donc des espèces sauvages, qu'il s'agisse d'un élevage dans un étang, d'un élevage dans un bassin artificiel ou d'un élevage dans une cage. Mais le pisciculteur peut aussi faire naître des alevins et les nourrir jusqu'à ce que ces derniers atteignent la taille désirée. Le réel avantage de la pisciculture est la protection des ressources halieutiques mondiales qui commencent sérieusement à se raréfier. Ainsi, en élevant les poissons dans des bassins ou dans des étangs, on réduira progressivement les activités de pêche en pleine mer. Par ailleurs, médicalement parlant, les chairs de poissons sont bénéfiques pour la santé contrairement à la viande rouge. D'ailleurs, un étang à carpes est plus productif qu'un élevage bovin ou ovin. Il faut cependant reconnaître que c'est l'élevage intensif des poissons dans un bassin ou dans une cage qui présente parfois des inconvénients pour l'homme et son environnement. Premièrement, les poissons produits ne sont pas toujours de bonne qualité étant donné que certains pisciculteurs ne donnent que des aliments de mauvaise qualité aux poissons et la plupart ne peuvent pas payer les traitements sanitaires dont les animaux ont besoin et il faut être conscient de cela. Ensuite, les élevages exigent généralement le
----------------------------------	--

	détournement des cours d'eau et certains poissons élevés en captivité sont des poissons migrateurs. Ce qui perturbe assez sérieusement l'écosystème, l'environnement et les conditions de vie de ces poissons. Il faut donc être conscient de tout cela et maîtriser toutes ces contraintes pour une relance durable de la pisciculture.
OBJECTIFS	Développer une pisciculture adaptée aux conditions environnementales de l'Ouest.
RESULTATS ATTENDUS	- Les unités de production semi intensive et intensive et de commercialisation de poisson sont opérationnelles.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- L'unité de fabrication d'aliment pour poisson existe - Le centre de production des alevins existe. - Les unités de production semi intensive et intensive des poissons existent. - Les structures de vulgarisation et de commercialisation existent.
TERRITOIRES	Région de l'ouest
ACTIVITES	- Créer une unité de fabrication d'aliments pour poissons à Foubot - Créer une ferme de production des alevins des espèces adaptées à la région de l'Ouest à la FASA, Dschang et à Santchou. - Créer une unité pilote d'aquaculture industrielle à Bamenzi et à Foubot ; - Construire des fermes de Tilapia (500t/an) à Santchou et à Kékem pour moderniser l'activité de pêche (renouvellement de la flotte industrielle et construction des plates-formes de transformation) - Créer une pisciculture intensive en cages flottante dans la localité de la Mapé (Barrage de Mapé) - Créer des Points de Débarquement Aménagés (PDA) dans la localité de Mapé, comme action d'appui à la chaîne de commercialisation des produits de pêche
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Encadrement des producteurs

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Face aux mutations des filières, on a pu craindre que les liens entre élevages et territoires se distendent. Or, il n'en est rien et l'élevage surtout des herbivores est bel et bien ancré dans la ruralité. Cette recentralisation territoriale passe par des liens économiques forts et des emplois non-délocalisables, par la valorisation des ressources naturelles, de la qualité et de l'origine des produits, par la valorisation des patrimoines culturels, des gastronomies ou par des pratiques respectueuses de l'environnement comme le pastoralisme. Associées à des dynamiques collectives d'acteurs des filières et des territoires, l'élevage contribue à l'attractivité des campagnes et crée un imaginaire positif dont bénéficient d'autres secteurs d'activité tels que l'artisanat ou le tourisme. Les liens entre élevage et territoires prennent des formes diverses et témoignent des services rendus par cette activité. Paysage et identité rurale sont des constructions sociales matérielles et immatérielles dans lesquelles les éleveurs et les filières associées tiennent une part importante et ce, depuis longtemps. Cette valeur patrimoniale et touristique de l'élevage est largement reconnue. Elle peut néanmoins entrer en conflit avec les nouvelles attentes et pratiques résidentielles du fait de perturbations sonores, olfactives visuelles ou environnementale qu'elle peut engendrer. D'où l'impérieuse nécessité de les structurer, de les organiser et de les encadrer. Les populations rurales en Afrique, au Cameroun en général et à l'Ouest en particulier travaillent à leurs risques et périls pour produire de la richesse, mais ils sont les premiers à subir les affres des mauvais soins en matière de nutrition, logements, vêtements, santé. Ceci est fondamentalement dû au manque d'encadrement adapté aux réalités rurales, la mauvaise organisation pour la défense des intérêts communs, le manque d'entrepreneuriat en milieu rural ; les producteurs ruraux se trouvent ainsi souvent exploités par les commerçants peu scrupuleux et divers intermédiaires.
OBJECTIFS	Former les ruraux en les organisant en groupement ou coopérative afin qu'ils défendent leurs intérêts
RESULTATS ATTENDUS	Les structures d'encadrement des éleveurs existent et défendent efficacement leurs intérêts.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Les structures d'encadrement opérationnel existent. - La défense des intérêts des éleveurs est une réalité. - L'entrepreneuriat en milieu rural est effectif.
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Assurer un appui institutionnel à la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) en vue d'un meilleur accomplissement de ses missions ; - Réhabiliter et renforcer des structures d'encadrement de proximité (Centres Zootechniques Vétérinaires) ; - Renforcer l'accompagnement au sein des Organisations Professionnelles Agropastorales en vue de leur transformation en coopératives ; - Mettre en pratique effective les actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Impliquer les universitaires dans la formation des producteurs ;

	- Mettre en place des formations spécialisées pour les producteurs (modules de courte durée sur les itinéraires techniques de production et de transformation) ; - Inciter / encourager l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations des producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire).
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et microfinances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Facilitation de l'accès au financement dans la production animale

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	D'importants résultats en matière d'atténuation et d'autres retombées positives pourraient être à portée de main si les communautés rurales et les dirigeants des pays à revenu faible et intermédiaire surmontaient l'obstacle de l'accès au financement dans le secteur de l'élevage. Les sources traditionnelles de financement ont longtemps été difficiles d'accès pour les petits éleveurs qui, souvent, ne détiennent aucune garantie, à l'exception de leurs animaux, et ont peu d'expérience de la collaboration avec les institutions financières. Les prêteurs traditionnels, à savoir les banques, considèrent le secteur de l'élevage comme étant trop risqué, avec un faible potentiel pour atteindre des profits importants, ce qui contribue à leur manque d'intérêt pour ce secteur. Le développement de l'inclusion financière surtout avec le soutien des pouvoirs publics améliorerait les moyens de subsistance, augmenterait la résilience et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des approches innovantes du financement du secteur de l'élevage sont nécessaires. Dans ce secteur qui joue un rôle économique essentiel pour d'important ménages ruraux et contribue de manière substantielle au PIB agricole, il est fondamental de préserver ce pan de l'économie national en développant et en mettant en œuvre les mécanismes durables de financement adapté de ses différentes filières pour renforcer les moyens de subsistance des populations surtout en milieu rural et réduire la pauvreté. De même une meilleure organisation des éleveurs peut permettre à ceux-ci, non seulement d'obtenir des financements auprès des banques, mais aussi auprès des pouvoirs publics, et surtout de se rendre maîtres de leur avenir. Aujourd'hui, on a l'impression que l'élevage n'est ni orienté, ni géré par les éleveurs. Et quand on se demande pourquoi les éleveurs n'ont pas la maîtrise de leur secteur ou n'ont pas une organisation à la hauteur de leurs besoins réelle ou potentielle, c'est l'analphabétisme qui est parfois sinon souvent évoqué en premier lieu. Sur le plan traditionnel il ne faut pas oublier que beaucoup d'éleveurs nomades traditionnels se disent déjà riches. Ils auraient donc honte que l'on se rende compte traditionnellement qu'ils demandent un crédit. Mais la situation semble-t-il est en train de changer.
----------------------------------	---

	L'élevage en réalité est de plus en plus une pratique responsable et durable, à condition d'être pratiquée de manière raisonnée et en tenant compte de l'environnement. Les éleveurs savent que c'est en travaillant avec les écosystèmes qu'ils obtiendront des produits de meilleure qualité. Le principal défi de l'élevage aujourd'hui est de conjuguer avec équilibre ce qui est transmis par la tradition (techniques de production, lien éleveur animal), le progrès technique (surveillance par capteurs, outils d'éleveur), social et les besoins en ressources humaines et matériels ce qui nécessite impérativement un soutien financier original et adapté.
OBJECTIFS	Faciliter durablement l'accès au financement dans la production animale
RESULTATS ATTENDUS	Les structures et conditions de financement du secteur de l'élevage sont mises en place et sont opérationnelles.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Mettre en place la banque agricole ; - Mettre en place dans les établissements de micro finance (EMF) des lignes de crédit rendues disponibles par le Projet d'Appui au Développement de la Micro finance Rurale (PADMIR), pour le développement des activités agropastorales ; - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres du MINEPIA et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ; - Former les éleveurs aux techniques et bases de recherche des crédits pour le développement de l'élevage. - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroissement des productions de leurs filières stratégiques ; - Encourager les banques et micro finances ~~dans~~ à le financer ~~du~~ le secteur agropastoral à travers les appuis ou les subventions.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro finances) - Comités de développement local
COÛT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

Organisation et structuration des marchés / Commerçants

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	La progression des phénomènes d'intégration pèse de plus en plus sur l'organisation économique et sociale des activités d'élevage qui semble avoir pris beaucoup de retard particulièrement dans l'Ouest Cameroun. Dans certains pays il est de plus en plus fréquent qu'une même entreprise ou filière agro-industrielle contrôle à la fois l'amont (la production d'aliments destinés aux animaux), les activités d'élevage et l'aval (l'abattage, la découpe et la commercialisation des animaux). L'éleveur hors-sol se trouve ainsi placé dans une situation de dépendance vis-à-vis d'entreprises privées ou de coopératives (il peut s'agir parfois de la même en amont et en aval) avec lesquelles il a passé des contrats et pour lesquelles il est devenu une sorte de travailleur à façon. Une telle organisation de la production va dans le sens d'une sélection effectuée par les entreprises d'amont et encore plus d'aval en faveur des ateliers d'élevage de grande dimension et présentant les productions – en viandes ou en lait – les plus élevées par unité de main-d'œuvre. Comme dans d'autres domaines de la production, la production par unité de main-d'œuvre est devenue une donnée décisive dans la compétition qui oppose les éleveurs sur des marchés de plus en plus élargis. De ce point de vue, les éleveurs apparaissent moins bien placés. Par ailleurs, sur le plan économique, éleveurs et commerçants du bétail ou des monogastriques se trouvent dominés par les bouchers ou les détaillants divers qui, du fait de leur structuration ou de leur organisation, sont bien placés pour récupérer la plus grande partie de la plus-value produite par ces filières de production. Les relations entre les différents acteurs peuvent parfois être d'autant plus tendues qu'elles portent sur des productions standardisées.
OBJECTIFS	Structurer les filières de commercialisation de viande
RESULTATS ATTENDUS	Les filières de production animale sont commercialement structurées.
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- La structuration et l'organisation des marchés de production animale sont réalisées. - Les filières de production, de transformation et de commercialisation des principales espèces animales existent - Les marchés à bétail sont construits, équipés et fonctionnels. - Les pôles de compétitivité des filières de production animales sont développés
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Créer des pôles de compétitivité pour la valorisation économique (approvisionnement, conservation, transformation et commercialisation) ; - Mettre en place des infrastructures aux seins des marchés existants ; - Organiser et regrouper les éleveurs par filières ; - Accompagner les organisations d'éleveurs.
CALENDRIER	Projet prioritaire
PARTIES PRENANTES	- Conseil Régional et les communes de la Région de l'Ouest - Sectoriels (MINEPIA, EMF, IRAD...) - Institutions financières (Banque commerciale et micro-finances) - Comités de développement local
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget du conseil Régional - Budget d'investissement public - Partenariat public privée

4.3.9.2.5 PAQ sectoriel relatif aux productions animales

Tableau 37 : PAQ du secteur de la production animale

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/ projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Améliorer les services de santé animale	PP1 : Amélioration du suivi sanitaire des cheptels	X	X	X	1050	550	50	1650
OSS2	Renforcer les filières de production et de transformation animale	PP2 : Modernisation des systèmes de production des filières phares	X	X	X	1150	300	300	1750
		PP3 : Transformation des produits de l'élevage	X	X	X	100	113 330		113 430
OSS3	Réduire les conflits agropastoraux	PP4 : Réduction les conflits agropastoraux	X	X		50	100		150
OSS4	Promouvoir la pisciculture	PP5 : Relance de la pisciculture				370			370
OSS5	Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage	PP6 : Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage			X	X	400	100	500

4.3.9.3 Mines et carrières

4.3.9.3.1 Contexte et enjeux du secteur

La Région de l'Ouest présente un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.). Elle se situe dans un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes et contient le gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage - teneur. Cette Région a des contraintes liées à l'insuffisance des connaissances sur le potentiel minier de la Région, le déséquilibre structurel ou organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale et anarchique des carrières de matériaux, et une production artisanale exercée généralement dans un cadre informel.

Les principaux enjeux de développement en matière de mines et carrières dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- Valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation ;
- Amélioration de l'information sur le potentiel minier de la Région ;
- Exploitation durable des carrières / Réduction des impacts négatifs de l'exploitation des carrières sur l'environnement ;

- Mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région.

4.3.9.3.2 Orientations fondamentales

- Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM ;
- Réaliser un inventaire minéral exhaustif couvrant l'ensemble de la Région dans le but de mettre en exergue les potentialités du sous-sol de la région en matières premières minérales (substances métalliques, roches industrielles et matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation) ;
- Assurer le stockage sécurisé de l'ensemble des informations géologiques et minières, leur gestion rationnelle et leur distribution grâce à la conception et au développement d'un système d'exploitation dynamique, conçu pour un public très divers : acteurs publics de l'aménagement du territoire, acteurs économiques privés, gestionnaires de l'environnement, monde scientifique, etc.
- Développer et valoriser la filière pierres ornementales ;
- Prospector et la valoriser les gisements de calcaire pour améliorer l'offre de ciment dans la Région;
- Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ;
- Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ;
- Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ;
- Désenclaver les sites miniers ;
- Veiller aux respects des normes environnementales et sociales dans les sites d'exploitation minières.

4.3.9.3.3 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées au secteur mines et carrières dans la Région de l'Ouest, les OSS suivants ont été retenus :

- OSS 1: Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région
- OSS2 : Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région

4.3.9.3.4 Objectifs sectoriels

Tableau 38 : OSS et Projets/Programmes liés au secteur mines et carrières

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région					
PP1	Cartographie et promotion du potentiel minier de la Région	- Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM. - Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ;	- Existence d'une carte actualisée du potentiel minier de la Région	- La carte minière de la Région de l'Ouest est connue et vulgarisée	- La carte minière de la Région de l'Ouest est connue et vulgarisée
OSS2 : Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région					
PP2	Promotion et encadrement de l'artisanat minier	- Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ; - Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ; - Désenclaver les sites miniers ; - Extraction d'Argile et de Kaolin (Mayouom/Noun – Balengou/Ndé) pour la production artisanale de céramique (sanitaires et carrelages) - Mettre en place le Partenariats Public/Privé pour l'exploitation de la Mine d'Argile (Kaolin) de Mayouom dans le Noun (destiné à la production artisanale de céramique)	- Nombre d'exploitants miniers formés	- Le secteur minier de la Région de l'Ouest est à 60% dans le secteur formel	- Le secteur minier de la Région de l'Ouest est à 100% dans le secteur formel

N°	Programmes/ Projets (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP3	Développement de l'activité minière industrielle	- Maturer les projets miniers - Mettre en exploitation des gisements de bauxite de Fongo Tongo et les autres gisements confirmés : lignite de Dschang, argile de Mayouom (commune de Fouban), etc. - Exploitation industrielle des carrières de pierres - Sécuriser les emprises des sites des gisements miniers et voies d'accès - Mobiliser les investisseurs – partenariat public privé - Attribuer les permis et agréments nécessaires - Assurer le suivi environnemental des activités minières - Mettre en place le Partenariat Public/Privé pour la construction des Infrastructures et la Production de Ciment Bauxite de Fongo-Tongo dans la Menoua Conclu	- Nombre d'industrie de la filière minière - Nombre d'emploi dans le secteur minier	Le secteur minier de la Région de l'Ouest est industrialisé à 50%	Le secteur minier de la Région de l'Ouest est industrialisé à 100%

4.3.9.3.5 *Fiches des actions/Programmes*

Valorisation de l'artisanat minier

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	L'essentiel de l'activité minière se cantonne dans l'exploitation des carrières de matériaux. Cette exploitation qui porte principalement sur les pierres (basalte et granite), le sable, la latérite et la pouzzolane ; s'opère à 70 % de façon artisanale. La demande en matériaux de construction dans la Région a impulsé l'exploitation des carrières dans l'ensemble des communes, la plupart se développant dans l'anarchie. Il est important de relever que le 7 décembre 2017, le ministre des Mines de l'industrie et du développement technologique a officiellement signé une décision portant suspension provisoire de la délivrance des cartes individuelles et des autorisations d'exploitation artisanal. Cette suspension sur l'ensemble du territoire national est basée sur le fait que beaucoup ne respectent pas la réglementation, notamment en ce qui concerne le respect des exigences contenues dans les cahiers de charge, et plus précisément la restauration des sites après exploitation.
OBJECTIFS	Mieux organiser et valoriser l'artisanat minier dans la Région
RESULTATS ATTENDUS	- Partenariats Public/Privé pour l'exploitation de la Mine d'Argile (Kaolin) de Mayouom dans le Noun (destiné à la production artisanale de céramique)
INDICATEURS DE PERFORMANCE	-
TERRITOIRES	Région Ouest
ACTIVITES	- Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ; - Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ; - Désenclaver les sites miniers ; - Extraction d'Argile et de Kaolin (Mayouom/Noun – Balengou/Ndé) pour la production artisanale de céramique (sanitaires et carrelages)
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	MINMIDT, MINDCAF, MINEPDED, CR, Communes, Opérateurs économiques, artisans miniers
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement public, Bailleurs de fonds, Partenariats public-privé

Développement de l'activité minière industrielle

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Attirées par son potentiel géologique et minier, quelques sociétés se sont implantées dans la Région de l'Ouest, pour effectuer des travaux de reconnaissance et d'exploration. Les permis de recherche enregistrés portent sur la bauxite (minerais d'alumine) avec sept (07) permis, traversant les Départements de la Menoua, du Noun, des Bamboutos, du Hauts-Nkam, de la Mifi, du Koung-Nki et des Hauts-Plateaux. Deux (02) permis de recherche portant sur l'Or (Au), Cuivre (Cu), Gemmes, Métaux de base, les Métaux du Groupe du Platine (MGP), Molybdène (Mo) et Terres Rares (TR) ont été attribués ; ils sont localisés dans les Départements du Ndé, du Koung-Nki et des Hauts-Plateaux. Un (01) permis de recherche portant sur l'étain et substances connexes est également enregistré à l'Ouest, c'est un prolongement du permis dénommé Mayo Darlé dans la Région. En ce qui concerne les permis miniers de reconnaissance, deux (02) permis portant sur la pouzzolane ont été attribués dans le Département du Noun aux sociétés DANGOTE (en janvier 2015 sur une superficie de 200 km ²) et CIMENCAM (en juin 2013 sur une superficie de 485 km ²).
OBJECTIFS	Valoriser durablement les gisements confirmés de ressources minières dans la Région
RESULTATS ATTENDUS	- Partenariats Public/Privé pour la construction des Infrastructures et la Production de Ciment Bauxite de Fongo-Tongo dans la Menoua Conclu - Partenariats Public/Privé pour la construction des infrastructures et l'exploitation de la Mine de Lignite de Dschang dans la Menoua Conclu
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de permis ou autorisation d'exploitation minière industrielle délivrés - Nombre de gisement mis en exploitation
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Maturer les projets miniers - Mettre en exploitation des gisements de bauxite de Fongo Tongo et les autres gisements confirmés : lignite de Dschang, argile de Maron (commune de Fouban), etc. - Sécuriser les emprises des sites des gisements miniers et voies d'accès - Mobiliser les investisseurs – partenariat public privé - Attribuer les permis et agréments nécessaires - Assurer le suivi environnemental des activités minières
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	MINMIDT, MINDCAF, MINEPDED, CR, Communes, Compagnies minières, Opérateurs économiques
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement public, Partenariats public-privé, contrats-plans

4.3.9.3.6 PAQ secteur mines et carrières

Tableau 39 : PAQ secteur mines et carrières

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/ projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région	PP1 : Cartographie et promotion du potentiel minier de la Région	X			100			100
OSS2	Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région	PP2 : Promotion et encadrement de l'artisanat minier	X	X		2500	4000		6500
		PP3 : Développement de l'activité minière industrielle dans la Région	X			200			200

4.3.9.4 Industrie

4.3.9.4.1 Contexte et enjeux du secteur

Le tissu industriel de la Région de l'Ouest n'est pas très développé. Il est essentiellement composé des boulangeries, des usines de transformation du cacao et de décorticage du café, de savonnerie/huilerie, de plasturgie et de provenderies. Les problèmes de développement industriel persistent principalement sur le déficit énergétique qui est un frein pour le développement de l'industrie dans la Région, et sur l'important développement des PME et TPE dans l'informel.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'industrie sont les suivants :

- Sécurisation de la fourniture de matières premières pour l'industrie ;
- Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie ;
- Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel ;
- Accès facile des entreprises industrielles aux financements ;
- Amélioration de la gouvernance industrielle.

4.3.9.4.2 Orientations fondamentales

- Relancer les productions de base et les productions de niches ;
- Développer l'industrie extractive (bauxite,) ;
- Développer la conserverie : préparations à base de légumes, de fruits ;
- Développer les industries de séchage et d'ensachage des légumes secs ;
- Développer l'industrie chimique et pharmaceutique ;

- Investir massivement dans les infrastructures (énergie, routes et ponts, ports, télécommunications, eau) ;
- Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ;
- Renforcer l'efficacité des investissements sur les ressources humaines ;
- Mettre à niveau les programmes d'enseignement/formation et assurer le développement des filières d'enseignement technique et technologique
- Renforcer la participation des entreprises dans la définition de leurs besoins en compétences,
- Rechercher des financements auprès des bailleurs de fonds ou partenaires de développement pour la mise en œuvre des projets et programmes.

4.3.9.4.3 OSS et Projets/Programmes

Au regard des problématiques et orientations fondamentales liées au secteur de l'industrie dans la Région de l'Ouest, les OSS suivants ont été retenus :

- OSS 1: Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest
- OSS2 : Développer l'industrie locale

Figure 13 : Vocation industrielle et stratégique des villes de la Région



Source : SNADDT, 2015

4.3.9.4.4 Objectifs sectoriels

Tableau 40 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs au développement de l'industrie

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest					
PP1	Aménagement de zones industrielles dans la Région de l'Ouest	- Améliorer la gouvernance industrielle - Mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement pour accroître et faciliter l'accès des PME aux crédits, notamment à travers le renforcement de l'agence nationale des PME et la création d'un fonds de garantie ; - Projet Zone Industrielle du Noun (Koutaba) ; - Créer et offrir des produits financiers attractifs et adaptés aux différents types d'entreprises ; - Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement.	- Attractivité de la Région - Présence des zones industrielles - Nombre de formation de renforcement des capacités	- La Région à au moins une zone industrielle aménagée	- La région à plusieurs zones industrielles aménagées
OSS2 : Développer l'industrie locale					
PP2	Développement de l'industrie locale	- Projet de création de Fermes de Bambou de Chine dans trois (3) Départements de la Région (vocation matériaux de construction) - Projet Verrerie Industrielle de Koutaba (verre plat) ; - Projet Grand-Village Artisanal de Production des Hauts-Plateaux - Projet de Mise en Place d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance ; - Projet Salon Régional de l'Emergence.	- Existence de trois Fermes de Bambou de Chine - Existence d'une industrie de verrerie industrielle à Koutaba - Existence d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance - Effectivité du Salon Régional de l'Emergence	- Le secteur industriel de la Région de l'Ouest fonctionne à 30% de son potentiel	- Le secteur industriel de la Région de l'Ouest fonctionne à 75% de son potentiel

4.3.9.4.5 Fiches des actions/programmes

Aménagement des zones industrielles dans la Région de l'Ouest

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Selon la loi n°2013/11 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun, une zone économique se définit comme étant un espace constitué d'une ou de plusieurs aires géographiques viabilisées, aménagées et dotées d'infrastructures, en vue de permettre aux entités qui y sont installées de produire des biens et des services dans les conditions optimales. D'un point de vue juridique, la création d'une zone économique est encadrée par des textes de lois notamment celui sus référencé et le décret n°2019/195 du 17 avril 2019 fixant les modalités de création et de gestion des zones économiques au Cameroun. La Région de l'Ouest ne dispose pas de zones industrielles.
OBJECTIFS	Aménager les zones industrielles dans la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	La région à plusieurs zones industrielles aménagées
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Attractivité de la Région - Présence des zones industrielles - Nombre de formation de renforcement des capacités
TERRITOIRES	Région Ouest
ACTIVITES	- Améliorer la gouvernance industrielle - Mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement pour accroître et faciliter l'accès des PME aux crédits, notamment à travers le renforcement de l'agence nationale des PME et la création d'un fonds de garantie ; - Projet Zone Industrielle du Noun (Koutaba) ; - Projet Zone Industrielle Kekem; - Créer et offrir des produits financiers attrayants et adaptés aux différents types d'entreprises ; - Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement
CALENDRIER	Q1, Q2
PARTIES PRENANTES	CR, CTD, MINDDEVEL, MINEPA, MINMIDT
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement public, Bailleurs de fonds, Partenariats public-privé

PS2 : Développement de l'industrie locale

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Le tissu industriel de la Région de l'Ouest est faible au regard du potentiel. En effet dans la Région de l'Ouest on enregistre un faible taux de transformation de la production locale lié aux difficultés d'accès aux financements ; à l'absence des matières premières. D'après la loi du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées l'Etat a transféré aux Collectivités Territoriales les compétences nécessaires au développement économique, social; sanitaire; éducatif; culturel et sportif des CTD. Le conseil régional doit ainsi aménager les espaces pour le développement du secteur industriel.
OBJECTIFS	Développer le secteur industriel de la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	Le secteur industriel de la Région de l'Ouest fonctionne à 75% de son potentiel
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Existence de trois Fermes de Bambou de Chine - Existence d'une industrie de verrerie industrielle à Koutaba - Existence d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance - Effectivité du Salon Régional de l'Emergence
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Projet de création de Fermes de Bambou de Chine dans trois (3) Départements de la Région (vocation matériaux de construction) - Projet Verrerie Industrielle de Koutaba (verre plat) ; - Projet Grand-Village Artisanal de Production des Hauts-Plateaux - Projet de Mise en Place d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance ; - Projet Salon Régional de l'Emergence.
CALENDRIER	Q1, Q2
PARTIES PRENANTES	CR, CTD, MINDEVEL, MINEPA, MINMIDT
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement public, Bailleurs de fonds, Partenariats public-privé

4.3.9.4.6 PAQ secteur des industries

Tableau 41 : PAQ secteur des industries

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/ Projets (PP)	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest	<u>PP1 :</u> Aménagement de zones industrielles dans la Région	x		X	50		50 000	50 050
OSS2	Développer l'industrie locale	<u>PP2 :</u> Développement de l'industrie locale	X			2500	1000	6000	8500

4.3.9.5 Commerce

4.3.9.5.1 Contexte et principaux enjeux du secteur

Forts de leur aptitude à se regrouper et à entreprendre courageusement, les habitants de la Région de l'Ouest conservent une solide réputation de commerçants. Depuis la nuit des temps, le commerce est considéré dans toute la Région de l'Ouest comme une religion, pratiquée par des personnes sans distinction de sexe et d'âge. Cette solide réputation a été transmise de génération en génération et fait de la Région de l'Ouest un carrefour d'échange, et des peuples des Grass-fields, de véritables acteurs et animateurs du commerce autant régional, national qu'international, capables d'aider le Cameroun à atteindre son objectif tel qu'édicte dans la SND30.

En dépit du développement commercial constaté, les faiblesses sont visibles à l'instar de la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, du développement du commerce informel, de l'absence d'une base de données des producteurs (agricole, éleveur, pêche, pisciculture), de l'insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de commerce sont les suivants :

- Investissements physiques dans les infrastructures de marché ;
- Organisation et structuration des marchés / Commerçants ;
- Accroissement de l'accès à l'information sur les marchés et le commerce pour promouvoir la compétitivité ;
- Renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs ;
- Amélioration du contrôle et suivi de l'activité commerciale ;
- Facilitation des exportations de la Région vers la CEMAC et le reste du monde.

4.3.9.5.2 Objectifs stratégiques et Projets/Programmes

Les OSS retenus au regard des problématiques du secteur du commerce dans la Région sont les suivants :

- OSS1 : Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest

- OSS2 : Organiser et structurer les marchés/Commerçants

4.3.9.5.3 Objectifs sectoriels

Tableau 42 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés au commerce

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest					
PP1	Construction et de réhabilitation des marchés de la Région de l'Ouest	- Construire un Entrepôt et Port Sec de Santchou - Construire ou réhabiliter dans les différentes localités des marchés, magasins de stockage (les magasins de stockage autrefois utilisés par les coopératives de café pourraient être réhabilités), magasins frigorifiques, ... - Construire des marchés de gros à Bafoussam, Dschang et Foumban ; - Mettre en œuvre le projet de construction d'un marché sous régional à Bangangté. - Mettre en place des circuits de commercialisation des produits bien structurés pour faciliter l'essor des nombreuses spéculations agropastorales de la Région (Organiser le marché selon les secteurs des produits vendus) ; - Organiser de manière structurelle les activités commerciales dans les communes afin de capitaliser les recettes fiscales issus du transport et de la commercialisation des biens en générales et des produits agricoles en particulier ; - Mettre en place des mécanismes qui facilitent l'accès des commerçants aux hangars (Réduction des coûts d'accès aux comptoirs, ...) ; - Mettre en place des politiques qui permettront de sortir les commerçants du secteur informel ; - Impliquer les associations de commerçants et d'autres utilisateurs privés dans le développement et la gestion des espaces de marché publics ; - Cartographier et spécialiser les marchés.	Nombre de marché construit Nombre de marché réhabilité	30% des marchés de la Région de l'ouest sont construits et réhabilités	60% des marchés de la Région de l'ouest sont construits et réhabilités

4.3.9.5.4 Fiches des actions

PP1 : Construction et de réhabilitation des marchés de la Région de l'Ouest

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Plus de 80% des marchés des marchés de la Région sont non construits ou en matériaux provisoires. Cette situation expose les commerçants aux intempéries et entrave l'écoulement des marchandises.
OBJECTIFS	Construire et réhabiliter les marchés de la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	60% des marchés de la Région de l'ouest sont construits et réhabilités
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de marchés construits - Nombre de marchés réhabilités
TERRITOIRES	Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Construire un Entrepôt et Port Sec de Santchou - Construire ou réhabiliter dans les différentes localités des marchés, magasins de stockage (les magasins de stockage autrefois utilisés par les coopératives de café pourraient être réhabilités), magasins frigorifiques, - Construire des marchés de gros à Bafoussam, Dschang et Foumban ; - Mettre en œuvre le projet de construction d'un marché sous régional à Bangangté.
CALENDRIER	Q1, Q2, Q3
PARTIES PRENANTES	CR, CTD, MINCOMMERCE, MINDEVEL, MINEPAT
COUT TOTAL	
MODALITE DE FINANCEMENT	Financement CR, BIP, Bailleurs de fond

4.3.9.5.5 PAQ secteur commerce

Tableau 43 : PAQ secteur commerce

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/ Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest	PP1 : Construction et de réhabilitation des marchés de la Région de l'Ouest	X	X		500	800		1 300

4.3.9.6 Tourisme

4.3.9.6.1 Contexte et enjeux du secteur

La Région de l'Ouest dispose d'un potentiel touristique important. Selon la catégorisation retenue par l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun (ORTOC), l'offre touristique de la Région peut être subdivisée en trois thèmes à savoir : les chefferies, musées et festivals ; les montagnes, nature et paysages ; l'artisanat et terroirs.

La Région compte plus d'une centaine de sites paysagers pittoresques repartis dans ses huit Départements, mais, dont une quinzaine seulement sont inscrits dans une démarche d'accueil des publics touristiques. Malgré la beauté des paysages, l'offre touristique de l'Ouest en termes de sites naturels reste entachée de trois grands défauts : le défaut de connectivité avec les centres urbains, la mauvaise qualité des voies d'accès et l'absence de la logistique d'accueil des publics.

Les principaux enjeux du secteur du tourisme de la Région sont les suivants :

- Amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, Traditions et Histoire ;
- Développement et valorisation des sites naturels de l'Ouest ;
- Développement et organisation de l'artisanat d'art ;
- Développement de l'agrotourisme et produits du terroir ;
- Amélioration de l'offre en hébergement et restauration ;
- Valorisation de l'offre événementielle, festivals, funérailles.

4.3.9.6.2 Orientations fondamentales

- Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire à travers la réhabilitation de l'identité et architecture des chefferies, la conservation des savoir-faire traditionnel et le développement des produits en rapport avec le tourisme de mémoire ;
- Développer et valoriser les sites naturels de l'Ouest ;
- Développer et organiser l'artisanat d'art de l'Ouest, par la formation et la conservation de son authenticité ;
- Développer l'agrotourisme et produits du terroir ;
- Améliorer l'offre en hébergement et restauration, par l'hôtellerie d'affaires moderne de standard international avec une qualité de service et des prestations très compétitives ;
- Valoriser le patrimoine immatériel et promotion de l'offre événementielle, festivals, funérailles et des grands événements culturels et religieux à des fins touristiques ;
- Renforcer les structures opérationnelles dont l'Office Régional du Tourisme ('ORTOC) et la Route des Chefferies ;
- Renforcer les capacités des CTD en tourisme pour le développement local.

4.3.9.6.3 Objectifs stratégiques et Projets/Programmes

Les OSS retenus au regard des problématiques du secteur du tourisme dans la Région sont les suivants :

- OSS1 : Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire
- OSS2 : Développer et organiser de l'artisanat d'art
- OSS3 : Développer l'agrotourisme et produits du terroir
- OSS4 : Améliorer l'offre en hébergement et restauration
- OSS5 : Valoriser l'offre événementielle, festivals, funérailles
- OSS6 : Améliorer l'offre en espaces de sports et loisirs

4.3.9.6.4 OSS et Projets/Programmes liés au tourisme

Tableau 44 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés au tourisme

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire					
PP1	Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P146)	- Définir le site de construction du site ; - Maturer le projet de construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	- Présence d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	Un complexe d'animation touristique de classe internationale est construit dans la Région de l'Ouest	Un complexe d'animation touristique de classe internationale est construit dans la Région de l'Ouest
PP2	Construction/réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P146)	- Faire l'état des lieux des cases patrimoniales dégradées dans la région de l'Ouest ; - Planifier la réhabilitation des sites dégradés et la construction des nouveaux sites si nécessaire - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place du projet - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	- Nombre de cases patrimoniales construites ou réhabilitées - Taux de fréquentation des sites touristiques	50% des cases patrimoniales de la Région de l'Ouest sont construits ou réhabilités	100% des cases patrimoniales de la Région de l'Ouest sont construits ou réhabilités
PP3	Valorisation des sites touristiques de la Région de l'Ouest	- Construire/réhabiliter les cases patrimoniales dans les Régions de l'Ouest (Réhabilitation de la case d'initiation des princes, mise en valeur scénographique dans les chefferies, etc.) ; - Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...); - Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) ;	- Taux de fréquentation des sites touristiques	75% des sites touristiques de la région de l'Ouest sont valorisés	100 % des sites touristiques de la région de l'Ouest sont valorisés

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		- Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme ; - Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médicinal à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum ; - Améliorer l'état du réseau routier menant aux sites paysagers d'intérêt - Réhabiliter le patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest ; - Poursuivre l'aménagement touristique des chefferies traditionnelles ; - Conserver les savoir-faire traditionnels et les collections d'objets des chefferies ; - Réaliser un parcours d'interprétation sur les lieux de mémoires remarquables de l'Ouest ; - Améliorer les structures muséales de l'Ouest.			
PP4	Formation des guides bilingues (anglais et français)		- Nombre de guide touristique bilingue formé	- 75% des guides touristiques de la Région de l'Ouest sont bilingue	- 100% des guides touristiques de la Région de l'Ouest sont bilingue
OSS2: Développer et organiser de l'artisanat d'art					
PP5	Développement de l'artisanat d'art dans la Région	- Créer des villages d'artisanat d'art à Fouban, Bafoussam, Dschang, Bandjoun ; - Créer un salon régional de l'artisanat d'art et de la création ;	- Nombre de village d'artisanat d'art créé - Existence d'un salon régional de l'artisanat d'art et	- L'artisanat d'art dans la Région de l'Ouest est source de création	- L'artisanat d'art dans la Région de l'Ouest est source de création

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS3 : Développer l'agrotourisme et produits du terroir					
PP6	Développement et valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir	- Créer des boutiques artisanales dans les chefferies et points d'informations touristiques ; - Créer des sites de vente en ligne d'artisanat d'art du terroir ; - Renforcer l'accompagnement au sein des organisations d'artisans et encouragement à la création de coopératives de vente.	- de la création à l'Ouest	d'emploi et de revenu	d'emploi et de revenu
		- Disposer d'un inventaire des produits du terroir et des savoir-faire en gastronomie locale (fiches techniques) ; - Développer un réseau d'accueil touristique en milieu rural avec hébergement chez les exploitants et découverte des activités agro-pastorales ; - Créer une charte de l'accueil paysan et formation de guides-paysans et guides écotouristiques ; - Valoriser les produits du terroir et de l'agrotourisme à travers : - la création d'une boutique régionale des produits du terroir et un site de vente en ligne ; - l'organisation et commercialisation des circuits et séjours sur la thématique de la découverte des produits du terroir et découverte des procédés de transformation (vins de raphia, huile de palme, arbres fruitiers, patrimoine botanique et pharmacopée végétale, thé, bière, café, fermes laitières, produits monastiques, etc.).	- Nombre de site agrotouristique aménagé - Taux de fréquentation des sites touristiques	- L'agrotourisme culturel de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu	- L'agrotourisme culturel de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS4: Améliorer l'offre en hébergement et restauration					
PP7	Amélioration de l'offre en hébergement et restauration dans la Région de l'Ouest	- Accroître la qualité des prestations en hôtellerie et restauration ; - Renforcer les capacités des acteurs de l'hébergement et restauration ; - Diversifier l'offre en hébergement touristique (Case d'hôtes, éco lodge, gîte rural, locations de villas, village de vacances, etc.).	- Nombre d'hôtel par catégorie présent dans la Région de l'Ouest - Nombre de restaurant par catégorie présent dans la Région de l'Ouest	- L'offre en hébergement et restauration dans la Région de l'Ouest correspond à la demande et aux exigences internationales	- L'offre en hébergement et restauration dans la Région de l'Ouest correspond à la demande et aux exigences internationales
OSS5: Valoriser l'offre événementielle, festivals, funérailles					
PP8	Valorisation de l'offre culturelle de la Région de l'Ouest	- Créer un événement culturel d'envergure régionale - Editer un planning-catalogue sur le site internet pour la promotion des événements culturels de l'Ouest - Mettre en place une base de données numérique du patrimoine culturel immatériel (pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire, etc.) des peuples de l'Ouest ; - Réaliser les éditions sur les cérémonies culturelles publiques - Créer la cité de la musique et des danses à Bangoulap (Bangangté) ; - Valoriser le concours des meilleurs batteurs et percussionnistes à Foumban dans le cadre du projet de création du Carnaval des Civilisations	- Nombre d'évènement culturel d'envergure régionale crée - Présence d'une base de données numérique du patrimoine culturel immatériel	- La richesse culturelle de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu	- La richesse culturelle de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu

N°	Projets/ Programmes (PP)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS6 : Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir					
PP9	Aménagement des espaces de sports et de loisir	- Formulation et maturation des projets (études) - Mobilisation de/des assiettes foncières nécessaires dans chaque ville - Passation des marchés - Travaux de construction - Suivi de l'exécution des travaux - Mise en place des comités de gestion des infrastructures collectives avec les associations sportives locales et les fédérations nationales/régionales - Mise en place des modalités de financement du fonctionnement et de l'entretien de ces infrastructures collectives - Suivi évaluation	- Nombre de stades de référence dans la région permettant l'accueil de compétitions officielles - Nombre de stades/terrains d'entraînement aménagés - Nombre de salles polyvalentes pour la pratique des sports de salle	- 75% des communes de la Région de l'Ouest ont des espaces de loisir aménagés	- 100% des communes de la Région de l'Ouest ont des espaces de loisir aménagés

4.3.9.6.5 Fiches des actions

Synoptique des principaux projets développés dans le schéma directeur régional du tourisme de l'Ouest Cameroun période 2015 - 2025

Actions	Localisation	Echéancier	Budget estimatif (FCFA)
Axe 1 : Réhabilitation de l'identité architecturale des chefferies			
Réhabilitation du patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest	Chefferies Bayangam, Baham, Bangoulap, Baleveng, Bazou, Baleng, Bandja, Bana, Mantoum, Foréké-Dschang et 10 autres à programmer	2025	1 200 000 000
Axe : Conservation des savoir-faire traditionnels et des collections d'objets des chefferies			
Création d'un pôle technique en charge de la réhabilitation du patrimoine bâti et des collections d'objets d'art des chefferies	Bafoussam III (Bamougoum)	2025	500 000 000
Axe : Poursuite de l'aménagement touristique des chefferies			
Réalisation de nouveaux musées sous des thématiques différentes	Chefferies, Foto, Bazou, Babadjou, Bafounda, Bana, Bapa, Bafoussam	2025	1 500 000 000
Finalisation de la construction du Musée des Civilisations à Dschang	Site du lac municipal de Dschang	2025	500 000 000
Mise en œuvre de la signalétique d'interprétation dans les chefferies inscrites dans la démarche d'accueil des publics	Chefferies Bamendjou, Bamendjinda, Bangoua, Batoufam, Bamougoum et du Palais Royal Bamoun	2025	60 000 000
Axe : Protection du patrimoine naturel et des espaces menacés – développement du tourisme de montagne			
Valorisation touristique des espaces remarquables ou menacés	Communes de Mbouda, Babadjou, Batié, Bana, Foumbot, Bangangté, Fokoué, Galim, Foumban, Bamendjou, Bafang	2025	200 000 000
Valorisation touristique des sites peuplés d'espèces animales remarquables	Communes de Galim, Magba, Kouoptamo, Koutaba	2025	100 000 000
Axe : Valorisation du patrimoine botanique et médicinal			
Création des jardins paysagers	Dschang, Bamougoum, Baleng, Fondjomekwet, Mbouda	2025	300 000 000
Axe : Aménagement touristique des sites paysagers recevant du public			
Réalisation de l'écomusée de Bangou	Commune de Bangou	2025	1000 000 000
Aménagement touristique des grandes chutes d'eau de l'Ouest	Commune de Fongo-Tongo, Bafang, Bafoussam, Dschang, Koutaba, Bandja, Nkong-Zem, Bangou, ...	2025	500 000 000
Aménagement touristique des grottes recevant du public	Commune de Baham, Fongo-Tongo, Galim, Bandja, Banwa	2025	200 000 000

Actions	Localisation	Echéancier	Budget estimatif (FCFA)
Axe : Développement des activités ludiques en rapport avec l'eau			
Aménagement touristique des sites des grands lacs de l'Ouest et développement des activités nautiques sur les lacs et sur le fleuve Noun	Région de l'Ouest	2025	900 000 000
Axe : Valoriser et rendre visible l'artisanat de l'Ouest			
Construction des marchés artisanaux	Bafoussam, Dschang (site du lac municipal en renforcement du marché artisanal du PRDC existant), Foumban (emplacement à proximité du futur musée), Bandjoun (projet du centre artisanal polyvalent))	2025	1 350 000 000
Axe : Promouvoir les séjours touristiques en fonction des funérailles - générer des retombées économiques locales			
Développement des séjours touristiques autour des funérailles, festivals et fêtes officielles	Région de l'Ouest	2025	10 000 000 (Phase pilote)
Actions transversales			
Formation des élus, cadres municipaux et chefs traditionnels au développement touristique des territoires	Région de l'Ouest	2025	100 000 000

Promotion du tourisme et de l'écotourisme dans la Région

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	Dans la SND 30, l'État prévoit de : a) -prendre des mesures incitatives au développement des Partenariats Public-Privé (PPP) dans les services touristiques ; b) - renforcer l'offre touristique notamment par la facilitation des investissements hôteliers mais aussi par la promotion des sites et événements culturels. Le Code général des CTD leur confère des prérogatives en matière de promotion du tourisme. Le Conseil Régional a un rôle important de promotion de la destination « Région de l'Ouest » pour les différentes catégories de publics, en particulier pour le tourisme de conférence, le tourisme culturel, qui ont les forts potentiels de croissance. Il devra également soutenir les initiatives de développement de nouvelles attractions touristiques pour toutes les catégories de public, y compris le tourisme agro-industriel. Il s'agit notamment d'améliorer la qualité des accès aux sites touristiques et les capacités locales d'accueil.		
OBJECTIFS	Valoriser durablement le potentiel touristique		
RESULTATS ATTENDUS	• L'offre touristique se diversifie afin de mieux répondre aux attentes des différentes catégories de publics • L'accès aux principaux sites touristiques est amélioré • Les sites touristiques sont aménagés et les capacités d'accueil améliorées • Plusieurs localités de la région sont des véritables destinations touristiques		
INDICATEURS DE PERFORMANCE	• Nombre de sites accessibles et aménagés • Nombre de visiteurs par an • Nombre de circuits et produits touristiques • Nombre de nuitées (par ville/site et toutes catégories de publics/an)		
TERRITOIRES	Région de l'Ouest		
ACTIVITES	• Maturation et formulation des projets • Mobilisation des opérateurs économiques du secteur • Actualisation de l'inventaire des sites et des attractions touristiques de la région • Mobilisation des partenaires techniques et financiers (PPP) • Ouverture des voies de desserte pour les sites enclavés • Aménagement des sites touristiques - Investissements hôteliers • Conception et développement des produits et de circuits touristiques • Développement du marketing et de la communication • Formation et recyclage des professionnels du secteur • Enquêtes de satisfaction - Suivi évaluation		
CALENDRIER	En continue		
PARTIES PRENANTES	• Conseil régional – Mairie de ville - Communes – FEICOM – ORTOC • Autorités traditionnelles • Opérateurs économiques du secteur touristique (hôtellerie, restauration, agences de Voyage, transporteurs, etc.) • Projets et programmes de développement - PTF - Prestataires		
COUT TOTAL	100 Millions Fcfa / an. - Q1= 400 MFcfa		
MODALITE DE FINANCEMENT	Budget du Conseil Régional / subventions - PPP (hors budget)		

Aménagement des espaces de sports et de loisir

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS	En termes d'infrastructures, la Région a bénéficié à la faveur de l'organisation de la CAN 2021 de nombreuses infrastructures de football à l'exemple du stade omnisport de Bafoussam. Il faut cependant relever que les communes de la région enregistrent globalement un manque 'infrastructures sportives. Avec la croissance très rapide des villes principales, le besoin en infrastructures sportive devient important pour le football, mais aussi pour les autres sports collectifs les plus pratiqués (basket, handball), pour les sports individuels de plein air (athlétisme, natation, cyclisme, tennis) et pour les sports de salle (arts martiaux, boxe, gymnastique, danse, etc.). L'enjeu est de pouvoir proposer à la jeunesse des opportunités de pratiquer plusieurs sports en fonction des goûts et des capacités de chacun, mais aussi aux populations urbaines plus âgées la possibilité de pratiquer une activité sportive ludique nécessaire à leur bien-être et à leur maintien dans un bon état de santé.
OBJECTIFS	Améliorer l'offre en infrastructures et équipements collectifs dans toutes les communes de la Région de l'Ouest
RESULTATS ATTENDUS	- Un stade de football correctement aménagé dans chaque département avec des infrastructures complémentaires permettant de pratiquer d'autres sports de plein air (athlétisme, basket, handball, etc.) - Plusieurs terrains d'entraînement pour le football, le basket, le handball, le tennis, l'athlétisme, etc. dans chaque commune - Une salle polyvalente permettant la pratique des sports de salle avec public dans chaque commune
INDICATEURS DE PERFORMANCE	- Nombre de stades de référence dans la région permettant l'accueil de compétitions officielles - Nombre de stades/terrains d'entraînement aménagés - Nombre de salles polyvalentes pour la pratique des sports de salle
TERRITOIRES	Les communes de la Région de l'Ouest
ACTIVITES	- Formulation et maturation des projets (études) - Mobilisation de/des assiettes foncières nécessaires dans chaque ville - Passation des marchés - Travaux de construction - Suivi de l'exécution des travaux - Mise en place des comités de gestion des infrastructures collectives avec les associations sportives locales et les fédérations nationales/régionales - Mise en place des modalités de financement du fonctionnement et de l'entretien de ces infrastructures collectives - Suivi évaluation
CALENDRIER	Q2 2030
PARTIES PRENANTES	- Etat-Conseil Régional-Mairie de ville et Communes - MAETUR, FEICOM - Secteur privé, Partenaires techniques et financiers
COUT TOTAL	Q1/ 5 Md Fcfa, Q2/ 10 Md Fcfa
MODALITE DE FINANCEMENT	- Budget de l'État, Partenariats Public-Privé, Communautés urbaines, Conseil Régional - Billetterie, fédérations sportives

4.3.9.6.6 PAQ secteur tourisme

Tableau 45 : PAQ du secteur tourisme dans la Région

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire	PP1 : Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P146)	X			200			200
		PP2 : Construction/réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P146)	X			100			100
		PP3 : Valorisation des sites touristiques de la Région de l'Ouest		X		650	5 750		6 355
		PP4 : Formation des guides bilingues (anglais et français)	X			20			20
OSS2	Développer et organiser de l'artisanat d'art	PP5 Valorisation et de développement de l'artisanat d'art dans la Région	X			550	1250		1 800
OSS3	Développer l'agrotourisme et produits du terroir	PP6 Développement et de valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir	X			32	490		522
OSS4	Améliorer l'offre en hébergement et restauration	PP7 Amélioration de l'offre en hébergement et restauration dans la Région			X			5000	5000
OSS5	Valoriser l'offre événementielle, festivals, funérailles	PP8 Valorisation de l'offre culturelle de la Région	X	X		60	300		360
OSS6	Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir	PP9 : Aménagement des espaces de sports et de loisir		X	X		1600		1600



05

**SYNTHESE DES OSS,
PROJETS/
PROGRAMMES, ACTIONS
PRIORITAIRES ET
COUTS PREVISIONNELS**

5 SYNTHÈSE DES OSS, PROJETS/PROGRAMMES, ACTIONS PRIORITAIRES ET COUTS PREVISIONNELS

5.1 COHÉRENCE ENTRE LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES GLOBAUX ET SECTORIELS

Le tableau ci-dessous met en exergue la cohérence entre les objectifs stratégiques globaux et les objectifs stratégiques sectoriels.

Objectifs stratégiques globaux	Secteur clé	Objectifs stratégiques sectoriels
F. Faire de la Région de l'Ouest un pôle logistique à travers la valorisation de sa position géographique et par la création d'un port sec à Bafoussam.	Infrastructures de transport	• OSS1 : Faciliter le transport des produits agricoles ; • OSS2 : Réhabiliter et entretenir les routes dégradées ; • OSS3 : Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest ; • OSS4 : Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest ; • OSS5 : Valoriser la position géo spatiale de la Région.
	Commerce	• OSS1 : Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest • OSS2 : Organiser et structurer les marchés/Commerçants
G. Mettre en place les bases d'un développement industriel assis sur la valorisation durable du potentiel agropastoral, technologique, culturel touristique et de la diaspora.	Agriculture	• OSS1 : Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques • OSS2 : Accroître la production agricole de la Région • OSS3 : Promouvoir la transformation des produits agricoles • OSS4 : Limiter les conflits liés à l'utilisation des sols
	Tourisme	• OSS1 : Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire • OSS2 : Développer et organiser de l'artisanat d'art • OSS3 : Développer l'agrotourisme et produits du terroir • OSS4: Améliorer l'offre en hébergement et restauration • OSS5: Valoriser l'offre événementielle, festivals, funérailles
	Mines et carrières	• OSS 1: Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région • OSS2 : Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région
	Elevage	• OSS 1: Améliorer les services de santé animale • OSS2 : Renforcer les filières de production et de transformation animale • OSS3 : Réduire les conflits agropastoraux • OSS4 : Promouvoir la pisciculture • OSS5 : Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage

Objectifs stratégiques globaux	Secteur clé	Objectifs stratégiques sectoriels
	Forêt faune	• OSS1 : Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région ; • OSS2 : Préserver les galeries forestières et raphiales ; • OSS3 : Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales ; • OSS4 : Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest ; • OSS5 : Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et bois de services.
	Energie	• OSS1 : Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité • OSS2 : Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale • OSS3 : Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie
	Industrie	• OSS 1: Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest • OSS2 : Développer l'industrie locale
	Gestion de l'environnement	• OSS1 : Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles • OSS2 : Maîtriser la gestion et la valorisation des déchets • OSS3 : Prévenir et atténuer les risques de pollutions diverses. • OSS4 : Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques
H. Améliorer l'accès aux services socioéconomiques de bases des populations urbaines et rurales.	Aspect socio démographique	• OSS1 : Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Mbororo • OSS2 : Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes • OSS3 : Renforcer l'encadrement des personnes du 3e âge et autres couches sociales vulnérables
	Urbanisation	• OSS1 : Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains ; • OSS2 : Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain
	Santé	• OSS1 : Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité ; • OSS2 : Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié • OSS3 : Lutter contre la vente des faux médicaments • OSS4 : Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle
	Sport et loisir	• OSS1 : Améliorer l'offre en espaces de sports et loisirs
	Ressources en eaux / Approvisionnement en eau potable	• OSS1 : Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux • OSS2 : Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural
	Assainissement	• OSS1 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain • OSS2 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural
I. Améliorer l'employabilité des	Infrastructure de	• OSS1 : Renforcer les infrastructures de télécommunication

Objectifs stratégiques globaux	Secteur clé	Objectifs stratégiques sectoriels
jeunes dans les métiers émergents.	télécommunication	• OSS2 : Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire
	Education et formation	• OSS1 : Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée ; • OSS2 : Densifier l'offre de formation technique et professionnelle ; • OSS3 : Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur ; • OSS4 : Renforcer le partenariat entre les universités, les centres de formations et les entreprises et développer les plates-formes d'innovation pour le développement de la Région
J. Renforcer les capacités opérationnelles du Conseil Régional.	Gouvernance	• OSS1 : Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets ; • OSS2 : Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications ; • OSS3 : Renforcer les capacités de mobilisation financière endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement.

5.2 Synthèse des OSS et Projets/Programmes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des OSS et Projets/Programmes par le secteur.

Tableau 46 : Synthèse des OSS et Projets/Programmes par secteur

Secteur	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
Gouvernance (GOU)	Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets	1. Renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement
		2. Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles
	Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications	3. Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources
	Renforcer les capacités de mobilisation financière endogène et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement	4. Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement
Aspects sociodémographiques (ASE)	Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Mbororo	5. Inclusion des Mbororo dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière
	Promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes	6. Création d'un centre régional pilote d'encadrement des mineurs et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux
		7. Appui/Poursuite des projets/programmes portés (en cours) par le MINJEC dans la Région

Secteur	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
	Renforcer l'encadrement des personnes du 3 ^e âge (seniors) et autres couches sociales vulnérables	8. Appui à la création et au fonctionnement des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ⁶ et des personnes handicapées
Forêt faune (FOF)	Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région	9. Restauration du couvert forestier de la Région de l'Ouest
		10. Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région
	Préserver les galeries forestières et raphiales	11. Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région
	Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales	12. Accompagnement des CTD dans la gestion durable de forêts
	Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest	13. Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région
	Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et de services	14. Approvisionnement durable de la région en bois-énergie et de service
		15. Organisation des filières d'approvisionnement durable et transformation poussée des bois dans la Région
		16. Promotion des alternatives au bois énergie et autres moyens de réduction de la consommation de bois de chauffe
Gestion de l'environnement (ENV)	Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles	17. Elaboration d'un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles
		18. Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile
	Maitriser la gestion et la valorisation des déchets	19. Elaboration d'un plan d'action régional concerté d'implémentation de l'économie circulaire
	Prévenir et atténuer les risques de pollution diverses	20. Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution
	Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques	21. Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques.
Transport (TRA)	Désenclaver les bassins de production agricole	22. Désenclavement des bassins de production agricole
	Réhabiliter et entretenir les routes dégradées	23. Entretien régulier des routes de la Région
	Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest	24. Renforcement et extension du réseau routier de la Région de l'Ouest

⁶ EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Secteur	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
	Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest	25.Modernisation des gares routières
	Valoriser la position géo spatiale de la Région	26.Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)
		27.Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT).
		28.Projet de développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest
		29.Projet de construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT)
Télécommunication (TIC)	Développer les infrastructures de télécommunication	30.Développement des infrastructures de télécommunication
	Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire	31.Développement et vulgarisation des TIC auprès des jeunes
Urbanisation (URB)	Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains	32.Construction des logements sociaux dans certaines localités de la Région
		33.Amélioration et densification de la voirie urbaine
		34.Amélioration de l'offre de transport urbain
	Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain	35.Dotation et de mise en œuvre des documents de planification urbaine dans toutes les villes de la Région
		36.Restructuration des quartiers précaires
Éducation et formation (EDU)	Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée	37. Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés
		38.Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires
		39.Construction et appui aux centres de formation spécialisée
	Densifier l'offre de formation technique et professionnelle	40.Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnelle
		41.Restructuration des SAR/SM en centres de formation aux petits métiers
	Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur	42.Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, universitaires et les centres de formation
		43.Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles
		44.Amélioration de la qualité de l'offre de formation secondaire et universitaire et de l'offre de formation professionnelle
		45.Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang

Secteur	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
		46. Construction de deux écoles normales (Enseignement générale et technique)
	Renforcer le partenariat entre les universités, les centres de formations et les entreprises et développer les plateformes d'innovation pour le développement de la Région	47. Création des pôles de développement et d'innovations technologiques dans la Région
		48. Mise en place d'une plateforme entreprise-université/école de formation- CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région
Santé (SAN)	Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité	49. Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires dégradées
		50. Renforcement du plateau technique des formations sanitaires
	Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié	51. Recrutement du personnel qualifié pour les formations sanitaires en fonction des besoins
	Lutter contre la vente des faux médicaments	52. Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût
	Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle	53. Structuration et valorisation de la médecine traditionnelle
Approvisionnement en eau potable (AEP)	Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux	54. Amélioration de la gestion et la disponibilité de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)
	Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural	55. Accroissement de l'offre en eau potable en zone urbaine de la Région (SNADDT, Annexe 5)
		56. Accroissement de l'offre en eau potable en zone rurale de la Région (SNADDT, Annexe 5)
Assainissement (ASS)	Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain	57. Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain
	Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural	58. Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural
Energie (ENE)	Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité	59. Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région
	Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale	60. Diversification des sources d'énergie électrique
	Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie	61. Promotion des stratégies et pratiques d'économie d'énergie
Sport et loisirs (SPL)	Améliorer l'offre en espaces de sport et loisirs	62. Aménagement des espaces de sports et de loisirs dans toutes les communes
Agriculture (AGR)	Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques	63. Développement des techniques de production rurale durable adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques.
		64. Mise en place d'un plan régional d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques

Secteur	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
	Accroître la production agricole de la Région	65.Mécanisation du secteur agricole
		66.Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région
		67.Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des producteurs agricoles.
		68.Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements
		69.Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région
		70.Aménagement et valorisation les ressources hydroagricoles
	Promouvoir la transformation des produits agricoles	71.Transformation des produits agricoles de la Région de l'Ouest
		72.Développement des agropoles pour certaines filières phares
	Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols	73.Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols
Elevage (ELV)	Améliorer les services de santé animale	74.Amélioration du suivi sanitaire des cheptels
	Renforcer les filières de production et de transformation animale	75.Modernisation des systèmes de production des filières phares de production animale
		76.Transformation des produits de l'élevage
	Réduire les conflits agropastoraux	77.Réduction les conflits agropastoraux
	Promouvoir la pisciculture	78.Relance de la pisciculture
	Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage	79.Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage
Mine (MIN)	Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région	80.Cartographie et promotion du potentiel minier de la Région
	Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région	81.Promotion et encadrement de l'artisanat minier
		82.Développement de l'activité minière industrielle
Industrie (IND)	Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest	83.Aménagement des zones industrielles dans la Région
	Développer l'industrie locale	84.Développement de l'industrie locale
Commerce (COM)	Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest	85.Construction et de réhabilitation des marchés de la Région
Tourisme		86.Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P 146)

Secteur	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
(TOU)	Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire	87. Construction/Réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P 146)
		88. Valorisation des sites touristiques de la Région
		89. Formation des guides touristiques bilingues (anglais et français)
	Développer et organiser de l'artisanat d'art	90. Développement et valorisation de l'artisanat d'art dans la Région
	Développer l'agrotourisme et produits du terroir	91. Développement et de valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir
	Améliorer l'offre en hébergement et restauration	92. Amélioration de l'offre en hébergement et restauration dans la Région
	Valoriser l'offre culturelle de la Région	93. Valorisation de l'offre culturelle de la Région
	Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir	94. Aménagement des espaces de sports et de loisir

5.3 SYNOPTIQUE DES PROJETS/PROGRAMMES, ACTIONS PRIORITAIRES ET COÛTS PRÉVISIONNELS

Tableau 47 : Synoptique des projets/programmes, actions prioritaires et coûts prévisionnels

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Renforcement des capacités du Conseil régional à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	Renforcer les capacités du Conseil Régional à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement Assurer le recrutement, formation et la gestion des Ressources Humaines nécessaires à la mise en œuvre du PRD	GOU	150			150
Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources	- Identifier/sélectionner, formuler et maturer des idées de projets d'intercommunalité dans la Région de l'Ouest. - Créer une instance sous-régionale de coopération décentralisée	GOU	200			200
Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	Organiser la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	GOU	125			125
Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement	Renforcer les capacités des CTD dans la mobilisation des ressources financières endogènes et des partenaires pour la mise en œuvre des projets de développement Intensifier l'arrimage des communes au budget programme Finaliser le projet de création d'un Fond Régional de Développement (FDRO) Finaliser le projet de création d'une Société Régionale des Investissements (SIDRO)	GOU	200			200
Inclusion des Mbororo dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière		GOU	200			200
		GOU	200			200
		GOU	200			200
	- Mise en place d'un cadre de concertation inclusif - Inclusion ou représentativité des Mbororo dans les instances décisionnelles (pouvoir traditionnel, conseils municipaux, conseil régional) - Gestion intégrée et inclusive des terroirs abritant les communautés Mbororo (Noun ; Ndé, Bamboutos, etc.)	ASD	50	50	50	150

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Création d'un centre régional pilote d'encadrement et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux	- Elaboration et validation du cahier des charges, négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs spécialisés sélectionnés - Construction et équipement du centre régional pilote - Mise en place des organes de gestion (conseil de direction, direction, conseil de maison) conformément au Décret⁷ n° 2001/109/ PM du 20 mars 2001	ASD			10 000	10 000
Appui/poursuite des projets programmes en cours portés par le MINJEC dans la Région	Analyser et lever les contraintes à la mise en œuvre des projets en cours par le MINJEC dans la Région de l'Ouest : - Campagne d'éducation civique et d'intégration nationale - Construction et équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) - Construction des foyers des jeunes - Création des villages pionniers et clusters - Création et animation d'un dispositif de promotion du volontariat local - Service civique de participation au développement - Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) - Fonds d'insertion des jeunes	ASD		10 000		10 000
Appui à la création et au fonctionnement des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des personnes handicapées. Restauration du couvert forestier de la Région	- Négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs / promoteurs spécialisés - Accompagnement des opérateurs/promoteurs dans les démarches de formalisation, implantation et fonctionnement adéquat de ces établissements Promouvoir la foresterie urbaine et la sylviculture privé (renforcement de l'offre des jeunes plants à travers la création des pépinières des jeunes plants au niveau de chaque	ASD			10 000	10 000
		FOF	600	200	200	1000

⁷ Décret portant organisation et fonctionnement des institutions publiques d'encadrement des mineurs et de rééducation des mineurs inadaptés sociaux

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région	commune de la Région ; Promouvoir le reboisement citoyen et social (Ex : Un élève un arbre, ...)					
	Appui (technique et financier) à la sylviculture privée	FOF	100	100	100	300
	- Aménager et gérer durablement les forêts communales (Foumban, Bana...)	FOF	100	100	100	300
	- Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres dans les communes					
	Sécuriser et aménager la réserve de faune de Santchou.	FOF	300	300	300	900
	- Réaliser un état des lieux des zones clés de biodiversité de la Région	FOF	100			100
	- Appuyer les options de conservation la biodiversité, la restauration des terres et la gestion durablement les forêts grâce à une gestion communautaire et participative du paysage ;	FOF	700	1 000	2 000	3 700
	- Faciliter le processus légal de création/érection (l'obtention du statut) de deux paysages pilotes (paysages des monts Bamboutos et monts Bana-Bangangté-Bangou) en des Zones d'Aménagement Prioritaires (ZAP) et ensuite de l'étendre dans toute la Région (cf. loi de 2011 sur l'aménagement du territoire)	FOF	1 000	2 000	2 000	5 000
	Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales	FOF	100	100	100	300
	Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour le conditionnement des tomates et autres produits maraichers.	FOF	100	100	100	300
Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région	Renforcer la législation sur les raphias et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...)	FOF	50	50	50	150
	Structurer et développer la filière bambou et produits dérivés	FOF	100	100	100	300

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Accompagnement des CTD dans la gestion durable des forêts	Appuyer la mise en place et le fonctionnement des Commissions Communales de Gestion des Paysages (CCGP) comme plateforme de discussion et de concertation pour la gestion durable des paysages et mettre en place où elles n'existent pas	FOF	100	200	200	500
Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région	Restaurer les forêts et sites sacrés	FOF	100	100	100	300
	Renforcer les initiatives d'écotourisme culturel engagées par les chefferies traditionnelles	FOF	50	100	100	250
	Développer des programmes de conservation du patrimoine culturel des forêts sacrés	FOF	50			50
Approvisionnement durable de la Région en bois-énergie et de service dans la région de l'Ouest	Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales et des particuliers pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide)	FOF	150			150
	Mettre en œuvre les plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide)	FOF	300	300	300	900
Promotion des alternatives au bois énergie et moyens de réduction de la consommation de bois de chauffe	Créer un marché intérieur du bois	FOF	200			200
	- Vulgariser la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés - Vulgariser la production du charbon écologique	FOF	50	50		100
Promotion des alternatives au bois énergie et autres moyens de réduction de la consommation de bois de chauffe	- Vulgariser la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés - Vulgariser la production du charbon écologique	FOF	50			50
Elaboration d'un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles	- Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts - Coordonner l'élaboration et l'évaluation du Plan - Renforcement des capacités des acteurs	ENV	100			100
Sécurisation et aménagement des zones	- Répertoire, cartographie, matérialiser les zones instables ou à écologie fragile et les mettre en défend ;	ENV	500	200	200	900

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
à risques et à écologie fragile	- Sensibiliser les populations sur les risques encourus lorsqu'elles construisent des habitats dans les zones à risques ; - Aménager les zones à risques (proposer des mesures de stabilisation des versant à l'instar de la restauration du couvert végétal, terrassement, drainage, ouvrages de soutènement) ; - Surveiller l'accumulation de CO2 dissous dans les profondeurs des différents lacs de cratère de la Région.					
Elaboration d'un plan d'action régional concerté d'implémentation de l'économie circulaire	- Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts - Coordonner l'élaboration du Plan d'action régional d'implémentation de l'économie circulaire - Validation et large diffusion du plan - Renforcement des capacités des acteurs - Recherche des partenariats publics-privés	ENV		100		100
Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution	Vulgariser les textes nationaux et internationaux en matière de gestion de l'environnement ; Sensibiliser les acteurs locaux sur la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets, programmes et activités locales (élaboration des EIES, notices environnementales) et veiller à leur respect Développer un système d'information et d'alerte environnementale (banque de données thématiques) Renforcer les capacités techniques et financières des CTD et ONGs de défense de l'environnement Appuyer les secteurs clés dans la gestion durable des déchets spéciaux (hospitaliers, effluents liquides et gazeux des sociétés, équipements électrotechnique, station de traitement, ...)	ENV	100	100	100	300
Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques	- Relancer les activités de suivi du réseau hydrométrique, hydrométéorologique et piézométrique.	ENV		300	200	500
	- Densifier ce réseau par l'installation des nouvelles stations de collecte des données hydrologiques, hydrométéorologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques.	ENV	100	100	100	300
		ENV	200	200	200	600
		ENV		2 000		2 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Désenclavement durable des bassins de production agricole	- Créer une banque de données sur le changement climatique régional.					
	- Editer des annuaires et mettre à la disposition des décideurs et des entrepreneurs des documents et données fiables.					
	Construire les deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fonegom vers la plaine ; chefferie Lemgo-plaine pour désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux	TRA	500			500
	Ouvrir les voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires)	TRA	550			550
	Désenclaver dans la Noun les tronçons Foumbot-Massangam-Malentouen-GambéTikar ;	TRA	600			600
Entretien régulier des routes de la Région	Désenclaver les tronçons Dschang- Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié	TRA	1 500			1 500
	Entretien régulier le réseau routier régional (routes bitumées et en terre)	TRA	500			500
	Réhabiliter le réseau bitumé existant et dégradé	TRA	800			800
	Renforcer les capacités techniques et doter la Région des pools d'engins	TRA	1000	1000	1000	3000
	Finaliser la réhabilitation des tronçons Bafoussam - Babadjou et Babadjou - Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja - Bandjoun, Bafoussam – Foumban ; (<i>Travaux programmés</i>)	TRA				
Renforcement et extension du réseau routier de la Région	Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement durable des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc.	TRA	6000			6000
	Bitumer la route Bazou-Tonga-Milombé; (<i>Etude en cours</i>)	TRA				
	Construire les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales (Ville de Bafoussam, Bafang, Dschang). (<i>Etude en cours</i>)	TRA		35000		35000
	Travaux de construction de l'autoroute Douala – Bafoussam (<i>Source SNADDT p 292</i>); (<i>Etude en cours</i>)	TRA		1000 000	750 000	1 750 000
	Travaux de construction de l'autoroute Bafoussam-Bamenda (2030-2035); (<i>Etude en cours</i>)	TRA				
	Travaux de bitumage de la route Foumbot-Massangam-Ndjimom (2030-2035)	TRA		138 000		138 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Travaux de bitumage de la route Foubot-Mbouda (2025-2029); (Source SNADDT p 295)	TRA	66 000			66 000
	Travaux de bitumage de la route Jakiri (Nord-Ouest) -Foumban (2030-2035); (Source SNADDT p 295)	TRA		77 000		77 000
	Travaux de bitumage de la route Mbouda-Ndop (2030-2035); (Source SNADDT p 295); (Etude en cours)	TRA		75 000		75 000
Modernisation des gares routières	Construire et gérer les gares routières modernes (gares modernes avec hangars, boutiques et restaurants, bloc administratif et toilettes) dans des sites appropriés, dans les principales villes chefs lieu des Département	TRA	100	900	600	1 600
Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)	- Etude de faisabilité - Travaux d'aménagement et équipement de la zone logistique	TRA		120 000		120 000
Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT). (Source SNADDT p 293)	Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam pour transport passagers et fret	TRA		100 000		100 000
Développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest	Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé	TRA		2000		2000
Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT) (Source SNADDT p 295)	Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam	TRA	50			50
	Construire la ligne de fer Douala-Bafoussam	TRA		420 000		420 000
Développement des infrastructures de télécommunication	- Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région - Mettre en place des Télécentres Communautaires Polyvalents fonctionnels dans les zones rurales, pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel.	TIC	500	500	500	1500

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Développement de vulgarisation des TIC auprès des jeunes	- Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie - Renforcer les compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.). - Projet Pôle d'Economie Numérique des Bamboutos (Digital Vallée de Galim) sur les rives du lac	TIC	100	100	100	300
Construction des logements sociaux dans certaines localités de la Région	- Réaliser une étude de faisabilité à l'échelle communale ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet ; - Mettre en œuvre le projet.	URB	2 000	5 000	3 000	10 000
Amélioration et densification de la voirie urbaine	- Construire 200 km de voie urbaine dans la Région ; - Entretienir les voies urbaines existante ; - Réhabiliter la voirie urbaine dégradée ; - Viabiliser les périphéries par la voirie pour orienter l'extension urbaine ; - Construire la voie de contournement de la ville de Bafoussam.	URB	100 000	200 000	200 000	500 000
Amélioration de l'offre de transport urbain	- Appui à la mise en place d'une société de transport collectif dans les grandes villes de la Région notamment Bafoussam ; - Aménager les aires de stationnement et des plates-formes d'échange ;	URB	1 500			1 500
Dotation et de mise en œuvre des outils de planification urbaine dans toutes les villes de la Région	- Elaborer les documents de planification urbaine (plans directeurs d'urbanisme des chefs-lieux de département, plans d'occupation des sols dans toutes les communes, des plans sommaires d'urbanisme, des plans de secteur) ; - Actualiser les documents de planification urbaine existants ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet	URB	3 000	1 000	1000	5 000
Restructuration des quartiers précaires et lutte contre le désordre urbain	- Mise en œuvre des DPU ; - Identifier et cartographier les zones non aedificandi dans les villes ; - Déguerpir les populations occupant les zones non aedificandi ;	URB	3 000	4 000	3 000	10 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Sensibiliser les populations sur les risques liés à l'occupation de ces zones ; - Viabiliser les quartiers précaires par l'aménagement de la voirie et l'assainissement urbain ; - Définir les marges de l'extension urbaine pour limiter la conurbation des villes de la Région.					
Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés	- Encourager l'encadrement de la petite enfance dans les centres préscolaires communautaires ; - Favoriser la création d'une offre additionnelle globale de 1000 écoles maternelles et centres préscolaires communautaires ; - Appuyer la construction et l'équipement des centres préscolaires communautaires dans les zones rurales ; - Renforcer les capacités et pratiques des collectivités locales des communautés pour la promotion de l'éducation préscolaire ; - Renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés.	EDU	10 000	10 000	5 000	25 000
Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires	- Construire 500 nouvelles écoles primaires d'ici 2035 ; - Créer les écoles de manière à réduire les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement dans le Primaire ; - Renforcer le réseau des écoles primaires dans le Département du Noun.	EDU	8 250	12 375	12 375	33 000
Construction et appui aux centres de formation spécialisée	- Créer un centre spécialisé pour les personnes en situation de handicap notamment pour handicapés mentaux et infirmes moteurs cérébraux à Foubot ; - Appuyer financièrement et matériellement les centres de formation spécialisée existants dans la Région (CERSOM, CISPAM, CJAD) ; - Renforcer régulièrement les capacités des personnels des centres de formation spécialisée ; - Equiper les centres spécialisés des outils didactiques appropriés.	EDU	200	900	100	1 200

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnelle	- Créer un établissement d'enseignement technique à cycle complet dans toute agglomération de plus 10 000 habitants ; - Créer les établissements d'enseignement techniques à cycle complet dans toutes les Communes ; - Accroître l'accès à l'enseignement secondaire technique afin d'atteindre la parité (50%) avec l'enseignement général ; - Spécialiser certains lycées dans des branches professionnelles (agricole, industrielle, en affaires et études commerciales, en art et mode, hôtellerie).	EDU	2 7240	40 860	40 860	108 960
Restructuration des SAR/SM en centres de formation aux petits métiers	- Créer les Centres de formation aux petits métiers dans les Communes ne disposant pas de SAR/SM ; - Spécialiser les centres en fonction des groupes de métiers. Fokoué pour le métier du bâtiment (maçonnerie, menuiserie métallique et bois, plomberie, électricité, charpente, peinture, carrelage, étanchéité) ; Galim pour les métiers de l'agriculture (élevage, production maraichère, transformation des produits agricoles et maraichers) ; Kouoptamo pour le métier de jeunes filles (couture, tissage, Coiffure) ; Bazou pour le métier de mécanique deux (2) roues et motopompe et d'installation et maintenance de l'énergie solaire, maintenance de matériels électroniques et électroménager ; - Transformer les SAR/SM existantes en centre de formation aux petits métiers ; - Améliorer la qualité de formation dans les CF et les centres professionnels.	EDU	20 000	10 000	5 000	35 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, universitaires et les centres de formation	- Equiper les établissements nécessaires en tables bancs ; - Equiper systématiquement les lycées en laboratoires, bibliothèques et sales informatiques etc...; - Equiper les ateliers des établissements d’EST pour une formation de qualité ; - Construire les infirmeries dans les établissements secondaires publics et universitaires ; - Construire les clôtures pour sécuriser les établissements scolaires ; - Réhabiliter les infrastructures éducatives vétustes ; - Construire des points d’eau potable et les sanitaires dans tous les établissements scolaires ; - Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; - Alimenter les établissements scolaires en énergie électrique.	EDU	6 812,5	10 218,75	10 218,75	27 250
Promotion du bilinguisme et de l’enseignement des langues maternelles	- Créer un établissement pilote d’enseignement bilingue par Commune ; - Promouvoir l’enseignement bilingue dans l’ensemble de la Région ; - Rendre effectif le bilinguisme dans les établissements secondaires bilingues ; - Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines ; - Assurer la maîtrise des deux langues officielles à tous des diplômés de l’enseignement supérieur ; - Augmenter le nombre d’enseignants formés à la pédagogie de l’enseignement bilingue articulant une langue nationale de la Région et les langues officielles ; - Promouvoir l’enseignement des langues maternelles dans la Région (Medumba, Bamun, Fe’fe’, Ngyemboon, Yamba, Ghomala’)	EDU	5 000	30 000	5 000	40 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Amélioration de la qualité de l'offre de formation secondaire et universitaire et de l'offre de formation professionnelle	- Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire et supérieur ; - Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; - Doter les établissements scolaires et universitaires des outils d'enseignement numérique et à distance (connexion internet, bibliothèque numérique, tableau blanc, ordinateur, vidéo projecteur) ; - Opérationnaliser l'enseignement à base des TIC et la formation à distance ; - Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; - Systématiser le stage de perfectionnement en entreprises des professeurs de l'enseignement technique ; - Créer les centres régionaux de formation similaire au CNFZV de Foumban dans les communes de Kekem et de Batcham ; - Mettre en place un mécanisme de supervision pédagogique pour la formation professionnelle ; - Créer, construire et équiper un (1) centre régional modèle de formation professionnelle à Batié ; - Accompagner les IPES et encadrer les formations qu'ils proposent.	EDU	5 000	10 000	5 500	20 500
Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang	- Renforcer les capacités en équipement de pointe dans les établissements universitaires à vocation professionnelle ; - Equiper les ateliers de recherche appliquée de l'Université Fotso Victor de Bandjoun ; - Réhabiliter les infrastructures existantes ; - Construire les infrastructures d'accueil de l'institut des Beaux-Arts de Foumban ; - Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ;	EDU	10 000	25 000	5 000	40 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Développer des partenariats avec les universités performantes dans le monde pour améliorer la qualité de l'offre de formation.					
Construction de deux écoles normales (Enseignement générale et technique)	- Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement général à Bafoussam ; - Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement technique à Mbouda ; - Doter les écoles normales supérieures des laboratoires bien équipés et répondant aux standards internationaux.	EDU	15 000	15 000	-	30 000
Création des pôles de développement et d'innovations technologiques dans la Région de l'Ouest	- Créer un pôle de développement de l'innovation à Dschang afin de contribuer à la modernisation et au rayonnement du territoire de la Région de l'Ouest ; - Capitaliser les acquis de la diaspora camerounaise ; - Mener un marketing approprié auprès des entreprises nationales et internationales	EDU	-	500	-	500
Mise en place d'une plateforme entreprise-université/école de formation-CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région	- Créer une plate-forme d'échange entreprise-université/école de formation-CTD ; - Impliquer les chefs d'entreprises dans les enseignements ; - Inclure les modules de formations/ou les métiers qui répondent aux besoins des entreprises ; - Former les jeunes dans les domaines dont la région à un fort potentiel de développement ; - Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique.	EDU	-	100	-	100

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires dégradées	Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural et urbain Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et d'eau potable Accompagner la Mise en Conformité des FOSA et Laboratoires d'Analyses aux normes Nationales et Internationales (normes OMS) Négocier et conclure les partenariats pour la construction de cinq nouveaux Hôpitaux dans le cadre des Projets structurants suivants : Rives Bamendjin/Noun/Ndé – Rives Mapé – Rives Nkam – Rives Mbam - Port Sec de Santchou	SAN	2000	2000	2000	6000
Renforcement du plateau technique des formations sanitaires	- Equiper les FOSA en matériels médicaux, officines et en laboratoires - Renforcer les capacités du personnel sanitaire spécialisé - Promouvoir et faciliter les Partenariats pour le Renforcement du Plateau Technique et des Infrastructures en matière de Soins de Santé - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical.	SAN	1000	1000	1000	3000
Recrutement du personnel qualifié pour les FOSA en fonction des besoins	- Evaluer les besoins en personnel sanitaire qualifié - Recruter le personnel formé - Développer les structures de formation spécialisées aux métiers de la santé	SAN	2000	2000	2000	6000
Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindres coûts	- Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; - Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical. - Appuyer les unités de contrôle, de suivi et de lutte contre les faux médicaments	SAN	700	700	700	2 100

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Structuration et valorisation de la filière de la médecine traditionnelle	Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la pharmacopée camerounaise Production et transformation des plantes à valeur médicinales et pharmaceutiques. Développer les recherches sur les plantes médicinales (plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes, réserve de Dschang, ...) Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes Financer la pharmacopée/médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé Accompagner les tradipraticiens et naturopathes dans la mise en conformité de leurs produits avec les normes sanitaires (normes OMS)	SAN	2000	2000	2000	6000
Amélioration de la gestion et la disponibilité de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)	Identifier les sites potentiels et aménager les retenues d'eau multi-usagers ou barrages multifonctionnels Créer une antenne régionale d'observation des données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques.	AEP AEP	100 200	200 200		300 200
Accroissement de l'offre en eau potable en zone rurale dans la Région (SNADT-Annexe 5)	- Finaliser le projet de réhabilitation des stations Scanwater (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...). Projet en cours (Diagnostic finalisé, le rapport final attendu) - Créer au niveau de chaque département des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées - Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement...) - Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau...)	AEP	13 378	30 000		43 378

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Accroissement de l'offre en eau potable en zone urbaine dans la Région (SNADDT-Annexe 5)	- Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution) - Etendre le réseau de distribution dans les centres non encore desservis des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. La construction des puits et forages interviendra en complément. - Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); - Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, ...); - Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 657 km) - Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité	AEP	26 177	60 000		86177
Amélioration de l'accès à l'assainissement en zone urbaine de la Région (SNADDT-Annexe 6)	Construction/réhabilitation des infrastructures d'assainissement - Créer les réseaux d'assainissement et construire des stations de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans les villes principales (Bafoussam, Mbouda, Bafang, ...) - Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, foyers communautaires, etc.) Sensibilisation et du suivi du respect des mesures /normes d'assainissement - Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité - Organiser des inspections et contrôles de l'existence et de la qualité des installations sanitaires dans les sites de loisirs, de sport, les services publics et de tourisme Collecte et valorisation des déchets dans les communes - Elaborer les Plans Communaux de Gestion des Déchets (PCGD)	ASS	27 964	50 000		77964

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Mettre en place les systèmes efficaces de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers dans les communes - Aménager des décharges et stations de recyclage des déchets dans chaque Département ou Commune					
Amélioration de l'accès à l'assainissement en zone rurale de la Région (SNADDT-Annexe 6)	- Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en œuvre dans les zones peu denses et en milieu rural - Mettre en place des structures sanitaires communautaires - Promotion de l'hygiène et de la santé publique - Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité	ASS	28 499	30 000		58499
Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région	- Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières : Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megniek à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dschang; Nkam à Ekom. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local - Renforcement du réseau à travers la construction des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le RIS tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2030 - Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l'approvisionnement des communautés villageoises isolées (aux environs de Bafoussam, de Bamboutos, de Dschang, de Foumban et de Magba) - Construire de la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté-Bafoussam 400 KV (En cours) - Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé	ENE	100	200 000	300 000	500 100
Diversification des sources d'énergie électrique	- Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l'alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS (10 villages par an) ;	ENE	15000			15 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Mettre en œuvre le projet de construction d’une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu’une ligne de transport d’énergie ; (En cours)					
Promotion des stratégies et pratiques d’économie d’énergie	Accompagner les CTD dans l’adoption des technologies économes en énergie (LED...) pour l’éclairage et les bâtiments publics	ENE	50			50
Aménagement des espaces de sports et de loisirs dans toutes les communes	Aménager des espaces de sport (Complexe multisport, parcours Vita...) dans chaque Département	SPL		1600		1 600
Développement des techniques de production rurale durable adaptées aux zones d’altitudes et aux changements climatiques	Organiser des missions de diagnostic des modes de production et d’exploitation dans les principaux bassins agricole et leurs rendements.	AGR	8			8
	Développer des techniques de production adaptées aux différentes zones d’altitudes/conditions climatiques ou bassins de productions.	AGR		200		200
	Développer les programmes de vulgarisation adaptés aux modes de production des différentes zones ou bassin de production	AGR	1000	2000	1000	4 000
	Identifier et rendre disponible la liste des produits phytosanitaires homologués et adaptés aux principaux produits	AGR	10			10
	Mettre sur pied une unité de production d’engrais locaux adaptés aux sols de la Région	AGR		2000		2 000
	Créer des unités de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés.	AGR	400			400
Mise en place d’un plan d’adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	Organiser et structurer le cadre de la collecte des données Agrométéorologiques.	AGR	25	25	25	75
	Acquisition et installation de 20 postes agrométéorologiques	AGR	400			400
	Renforcer les capacités des cadres pour le suivi et la collecte des données agrométéorologiques.	AGR	200	200	200	600
	Mettre en place un mécanisme d’analyse et de diffusion des données agrométéorologiques	AGR	80	80	80	240
	Développer des mécanismes d’adaptation des principales cultures aux changements climatiques	AGR	100	100	100	300
	Accélérer le processus d’opérationnalisation des deux pools d’engins créés dans la Région de l’Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) et identifier/rechercher les types	AGR	400			400

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région	d'engins adaptés aux autres bassins de production y compris les flancs exploitables des collines					
	Créer et équiper des pools d'engins dans tous les grands bassins de production	AGR	400	200	200	800
	Elaborer les mécanismes d'exploitation et d'entretien des équipements mis à la disposition et qui s'adaptent le mieux aux producteurs locaux	AGR	8			8
	Promouvoir la production locale du matériel végétal de haut rendement adapté à la zone agro écologique de l'Ouest	AGR	400	400	400	1 200
	Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la Région (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d'une dotation des crédits de campagne	AGR	400			400
Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des producteurs agricoles.	Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l'IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité	AGR	25	25	25	75
	Renforcer l'activité du Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) dans la région de l'Ouest en focalisant leur attention sur les principaux produits de la Région	AGR	50	50	50	150
	Explorer la possibilité d'introduire d'autres cultures (vigne, vanille, etc.)	AGR	40			40
	Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions	AGR	25	25	25	75
	Renforcer les capacités techniques des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) en vue de leur transformation en coopératives (Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives)	AGR	80	80	80	240
	Renforcer les capacités techniques des formateurs et assurer la fourniture des équipements dans les centres de formation existants ;	AGR	110			110
	Formaliser et mettre en œuvre le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base	AGR	10			10
	Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs des Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural	AGR	40	40	40	120

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) / Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles)	AGR	1 040	1 040	1 040	3 120
	Construire et équiper 140 postes agricoles	AGR	1 000	1 000	800	2 800
	Construire et équiper 18 Délégation d'arrondissement de l'agriculture	AGR	250	100	100	450
	Vulgariser /mettre en œuvre le nouveau manuel de procédures de subvention des intrants et équipements agricoles productifs au Cameroun	AGR	40	40	40	120
Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements	Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs	AGR	25	25	25	75
	Encourager la mise en place dans les Etablissements de Micro-Finance (EMF) des services financiers adaptées et utilisables pour le développement des activités agropastorales	AGR	40	40		80
	Elaborer et mettre en place de conditions adaptées d'obtention de ces crédits et former les agriculteurs sur leurs procédés d'obtention.	AGR	50	50		100
	Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ;	AGR	80			80
Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région	Financer les appuis destinés aux coopératives pour accroître les productions de leurs filières stratégiques	AGR	40	40	40	120
	Construire des magasins de stockage et de commercialisation des produits agricoles dans les grands bassins de production	AGR	1 000	500	500	2 000
	Renforcer les capacités des producteurs / des OPA sur les techniques de stockage des produits agricoles	AGR	80	80	80	240
Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles	Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou, de la plaine de Baïgom et de Galim	AGR	150	150	150	450
	Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé)	AGR	400	200	200	800

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Transformation des produits agricoles de la Région	Construire et équiper 8 unités de transformation des produits agricoles dans les 8 Départements (autour des organisations de producteurs)	AGR	200	100	100	400
	Construire et équiper 08 bio-digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les bassins de production	AGR	40	60	60	160
	Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation	AGR	80	80	80	240
	Promouvoir le développement des complexes agroindustriels même de petite dimension à partir des productions locales	AGR		100	100	200
	Renforcer la production et la transformation de l'avocat	AGR	100			100
Développement des agropoles pour certaines filières phares	Agropole de production de riz de Galim (<i>Source SNADDT p 355</i>)	AGR	836			836
			366,449			366,449
	Agropole de production de la pomme de terre à l'Ouest (<i>Source SNADDT p 355</i>)	AGR	2 809			2 809
			382,968			382,968
	Agropole de production des avocats dans le Noun (<i>Source SNADDT p 355</i>)	AGR			6 955	6 955
Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols					225,934	225,934
	Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun/Hollygreen (<i>Source SNADDT p 355</i>)	AGR		3 523		3 523
				891,198		891,198
	Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Cacao à Kekem (<i>Source SNADDT p 355</i>)	AGR			8 899	8 899
					074,108	074,108
Amélioration du suivi sanitaire des cheptels	Elaborer la carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région	AGR	80			80
	Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations	AGR	10	10	10	30
	Proposer un micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux	AGR	10			10
	Reformer le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne	AGR	5			5
	Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi foncière	AGR	5			5
	Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, etc.) pour détecter les principales maladies animales de la région	ELE	50	50	50	150

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Modernisation des systèmes de production des filières phares (volaille, porcins, ruminants, apiculture)	Faciliter l'accès aux produits vétérinaire pour répondre aux problèmes de santé animale de la Région (création d'une annexe du LAVANET dans la Région)	ELE	1 000			1 000
	Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine peste aviaire, ...)	ELE		500		500
	Structurer et accompagner les accoueurs pour une meilleure production et distribution des poussins d'un jour	ELE	200			200
	Structurer et accompagner les producteurs de porcelets d'engraissement et développer leur mécanisme de distribution	ELE	200			200
	Structurer et accompagner les providiers en vue d'une production de provende de qualité à partir des intrants locaux	ELE	200			200
Transformation des produits de l'élevage	Développer des mécanismes de contrôle de qualité	ELE	50	50	50	150
	Promouvoir la production locale du maïs, du soja....	ELE	500	250	250	1 000
	Développer un système de première transformation (chaîne de découpe) adapté à chaque filière (monogastriques / polygastriques)	ELE		300		300
	Développer un système de deuxième transformation/conservation adapté à chaque filière	ELE		50 000		50 000
	Equiper les systèmes de transformation des chaînes de froid adaptées	ELE		63 000		63 000
Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accouage	Développer les systèmes de commercialisation adaptés des produits animaux transformés	ELE	100	30		130
	- Mettre en place un pool régional de collecte, traitement et valorisation des déchets d'abattage et d'accouage	ELE		400	100	500
	- Renforcer les capacités des acteurs impliqués	ELE				
Réduction les conflits agropastoraux	Identifier, cartographier et aménager les couloirs permettant de relier les parcours de saison sèche et de saison des pluies pour permettre la survie du cheptel de concert avec les CTD et de manière participative	ELE	50			50
	Appuyer la pratique des cultures fourragères et la conservation des fourrages.	ELE		100		100
	Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion des terrains de parcours pour une exploitation durable			50		50

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Relance de la pisciculture	Sécuriser au moyen des bornes adaptées ces terrains de parcours et couloirs de transhumance de concert avec les acteurs et les CTD ;	ELE		100		100
	Former les comités de gestion sur les modes d'exploitation des espaces restaurés	ELE		10		10
	Créer une unité de fabrication d'aliments pour poissons à Foubot	ELE	120			120
	Créer une ferme de production des alevins des espèces adaptées à la région de l'Ouest à la FASA, Dschang et à Santchou.	ELE	100			100
	Créer une unité pilote d'aquaculture industrielle à Bamenzi et à Foubot;	ELE	100			100
	Construire des fermes de Tilapia (500t/an) à Santchou et à Kékem pour moderniser l'activité de pêche (renouvellement de la flotte industrielle et construction des plates-formes de transformation)	ELE	50			50
	Promouvoir la pisciculture intensive en cages flottantes dans la localité de la Mapé (Barrage de Mapé)	ELE		100		100
	Créer des Points de Débarquement Aménagés (PDA) dans la localité de Mapé, comme action d'appui à la chaîne de commercialisation des produits de pêche	ELE		75		75
	Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM.	MIN	100			100
	Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...)	MIN	100			100
Promotion et encadrement de l'artisanat minier	Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.)	MIN	300			300
	Désenclaver et sécuriser les sites miniers	MIN		40000		4 0000
	Exploiter les gisements d'argile et de Kaolin (Mayouom/Noun – Balengou/Ndé) pour la production artisanale de céramique (sanitaires et carrelages)	MIN	2 000			2 000
	Maturer les projets miniers	MIN	200			200

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Développement de l'activité minière industrielle	Mettre en exploitation des gisements de bauxite de Fongo Tongo et les autres gisements confirmés : lignite de Dschang, argile de Mayouom (commune de Fouban), etc.	MIN				
	Exploiter de manière industrielle les carrières de pierres	MIN		6000		6 000
	Sécuriser les emprises des sites des gisements miniers et voies d'accès	MIN	1000	200	50	1250
	Assurer le suivi environnemental des activités minières	MIN	70	70	70	210
Aménagement de zones industrielles dans la Région	Projet Zone Industrielle du Noun (Koutaba)	IND			50 000	50 000
	Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement	IND	50			50
	Projet de création de Fermes de Bambou de Chine dans trois (3) Départements de la Région (vocation matériaux de construction)	IND				
Développement de l'industrie locale	Projet Verrerie Industrielle de Koutaba (verre plat)	IND			6 000	6 000
	Projet Grand-Village Artisanal de Production des Hauts-Plateaux	IND		1000		1 000
	Projet de Mise en Place d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance	IND	2000			2 000
	Projet Salon Régional de l'Emergence	IND	500			500
	Construire un Entrepôt et Port Sec de Santchou	COM			120 000	120 000
	Construire ou réhabiliter dans les différentes localités des marchés, magasins de stockage (les magasins de stockage autrefois utilisés par les coopératives de café pourraient être réhabilités), magasins frigorifiques, ...	COM	500	500		1000
Construction et réhabilitation des marchés de la Région de l'Ouest	Construire des marchés de gros à Bafoussam, Dschang et Fouban	COM		300		300
	- Définir le site de construction du site ;					
	- Maturer le projet de construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	TOU	200			200
	- Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P 146)	- Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.					
	- Faire l'état des lieux des cases patrimoniales dégradées dans la région de l'Ouest ;	TOU	20			20

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Planifier la réhabilitation des sites dégradés et la construction des nouveaux sites si nécessaire - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place du projet - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.					
Construction / Réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P 146)	- Définir le site de construction du site ; - Maturer le projet de construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	TOU	100			100
Valorisation des sites touristiques de la Région	- Construire/réhabiliter les cases patrimoniales dans les Régions de l'Ouest (Réhabilitation de la case d'initiation des princes, mise en valeur scénographique dans les chefferies, etc.) - Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...) - Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) - Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme - Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médical à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum - Améliorer l'état du réseau routier menant aux sites paysagers d'intérêt - Réhabiliter le patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest	TOU	650	5 750		6 400

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Poursuivre l'aménagement touristique des chefferies traditionnelles - Conserver les savoir-faire traditionnels et les collections d'objets des chefferies - Réaliser un parcours d'interprétation sur les lieux de mémoires remarquables de l'Ouest - Améliorer les structures muséales de l'Ouest					
Développement et valorisation de l'artisanat d'art dans la Région	- Créer des villages d'artisanat d'art à Foumban, Bafoussam, Dschang, Bandjoun - Créer un salon régional de l'artisanat d'art et de la création - Créer des boutiques artisanales dans les chefferies et points d'informations touristiques - Créer des sites de vente en ligne d'artisanat d'art du terroir - Renforcer l'accompagnement au sein des organisations d'artisans et encouragement à la création de coopératives de vente	TOU	550	1250		1 800
Développement et valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir	- Développer un réseau d'accueil touristique avec hébergement chez les exploitants et découverte des activités agro-pastorales - Créer une charte de l'accueil paysan et formation de guides-paysans et guides écotouristiques - Valoriser les produits du terroir et de l'agrotourisme à travers : - la création d'une boutique régionale des produits du terroir et un site de vente en ligne ; - L'organisation et commercialisation des circuits et séjours sur la thématique de la découverte des produits du terroir et découverte des procédés de transformation (vins de raphia, huile de palme, arbres fruitiers, patrimoine botanique et pharmacopée végétale, thé, bière, café, fermes laitières, produits monastiques, etc.).	TOU	32	490		522
Amélioration de l'offre en hébergement et	- Renforcer les capacités des acteurs de l'hébergement et restauration	TOU			5000	5000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
restauration dans la Région	- Diversifier l'offre en hébergement touristique (case d'hôtes, écolodge, gîte rural, locations de villas, village de vacances, etc.)					
Valorisation de l'offre culturelle de la Région	- Editer un planning-catalogue sur le site internet pour la promotion des événements culturels de l'Ouest - Mettre en place une base de données numériques du patrimoine culturel immatériel (pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire, etc.) des peuples de l'Ouest - Créer la cité de la musique et des danses (Bangoulap Bangangté)	TOU	60	1600		1660
Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir	- Formulation et maturation des projets (études) - Mobilisation de/des assiettes foncières nécessaires dans chaque ville - Passation des marchés - Travaux de construction - Suivi de l'exécution des travaux - Mise en place des comités de gestion des infrastructures collectives avec les associations sportives locales et les fédérations nationales/régionales - Mise en place des modalités de financement du fonctionnement et de l'entretien de ces infrastructures collectives - Suivi évaluation	TOU		1600		1600
TOTAL			4,085,833	6,448,710	17,423,974	27,958,517



06

**DISPOSITIF DE MISE
EN OEUVRE ET DE
SUIVI EVALUATION DU
SRADDT**

6 DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DU SRADDT

6.1 RENFORCEMENT DE L'ARTICULATION ENTRE LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION

La mise en œuvre du SRADDT se fera à travers plusieurs outils à savoir: le Plan Régional de Développement de l'Ouest (PRD); des plans locaux de développement durables des territoire (PLADDT), des plans de développements communaux (PCD), les stratégies sectorielles et thématiques ; les plans intersectoriels ; les projets structurants ; les instruments de cadrage à moyen terme (CBMT, CDMT) ; les programmes budgétaires au niveau local ; les programmes de coopération ; les sous-programmes des établissements publics ; les dispositifs de contrôle de gestion ; etc..

6.2 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

S'agissant du cadre institutionnel, le pilotage et le suivi-évaluation du Schéma Régional d'aménagement et du développement durable de la Région de l'Ouest sera placé sous l'autorité directe du Conseil Régional. Le comité de pilotage du SRADDT Ouest présidé par le président du Conseil Régional pourrait compter 36 membres.

- 4 représentants du Conseil Régional ;
- 1 représentant du service du gouverneur ;
- 8 représentants de différentes préfectures de la Région
- 8 représentants des communes (à raison de 1 par département)
- 1 représentant du maire de la ville de Bafoussam
- 1 représentant du MINEPAT ;
- 1 représentant du MINDEVEL ;
- 2 représentants des chefs traditionnels ;
- 1 représentant du Conseil National de l'Aménagement et du Développement Durable du Territoire
- 1 représentant de Conseil National de la Décentralisation et du Développement Local
- 1 représentant du FEICOM
- 1 représentant de l'université
- 4 représentants du secteur privé local
- 2 représentants des Organisations de la Société Civile

Le COPIL aura pour principales missions de:

- (i) superviser globalement la mise en œuvre du SRADDT ;
- (ii) veiller constamment à l'alignement et la cohérence de l'ensemble des plans d'actions sectoriels, régionaux et communaux sur les priorités définies dans le SRADDT;
- (iii) définir les plans de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie;
- (iv) valider les programmes des différentes administrations publiques locales à exécuter au titre du plan d'actions prioritaires de la stratégie et d'orienter en conséquence la programmation budgétaire;

- (v) apprécier les résultats, les effets et impacts de la mise en œuvre de la stratégie sur le développement économique et social de la Région à travers le suivi régulier des indicateurs clés.

Pour la réalisation de ses missions, le COPIL sera assisté par une cellule de suivi évaluation de la mise en œuvre du SRADDT. Cette cellule est placée sous l'autorité du Conseil Régional de l'Ouest et sera chargé d'assister le COPIL dans la coordination technique des activités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre SRADDT. A ce titre, il réalise l'ensemble des produits attendus du suivi et de l'évaluation des activités de la mise en œuvre du SRADDT. Il s'agit entre autres des rapports trimestriels, semestriels et annuels de suivi de la mise œuvre de la stratégie. La cellule est également chargée de l'organisation des revues annuelles de la mise en œuvre du SRADDT. La cellule est constituée des experts recrutés par le Conseil Régional et est logée au Conseil régional.

La cellule travaillera en synergie avec les points focaux désignés dans chaque mairie, les services déconcentrés de l'état, les autorités traditionnelles, les entreprises privées, les comités de développement, les ONG et autres acteurs de développement. L'utilisation des outils pratiques de planification stratégique, de gestion du risque, de management stratégique, de suivi du progrès et d'évaluation des réalisations sera encouragée et systématisée.

La délégation régionale du ministère en charge de la planification apportera un accompagnement technique à la mise en place des différents instruments nécessaires à l'implémentation et au suivi/évaluation du SRADDT.

Le suivi-évaluation de la stratégie se fera ainsi de manière participative au regard de cet arsenal institutionnel, avec l'implication de plusieurs acteurs. L'objectif général du suivi participatif est l'instauration d'un dialogue constructif et durable entre tous les acteurs de développement (Etat, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers et bénéficiaires). Sur la base des besoins nécessaires au suivi évaluation, un programme statistique sera mis en place.

6.3 DISPOSITIF STATISTIQUE

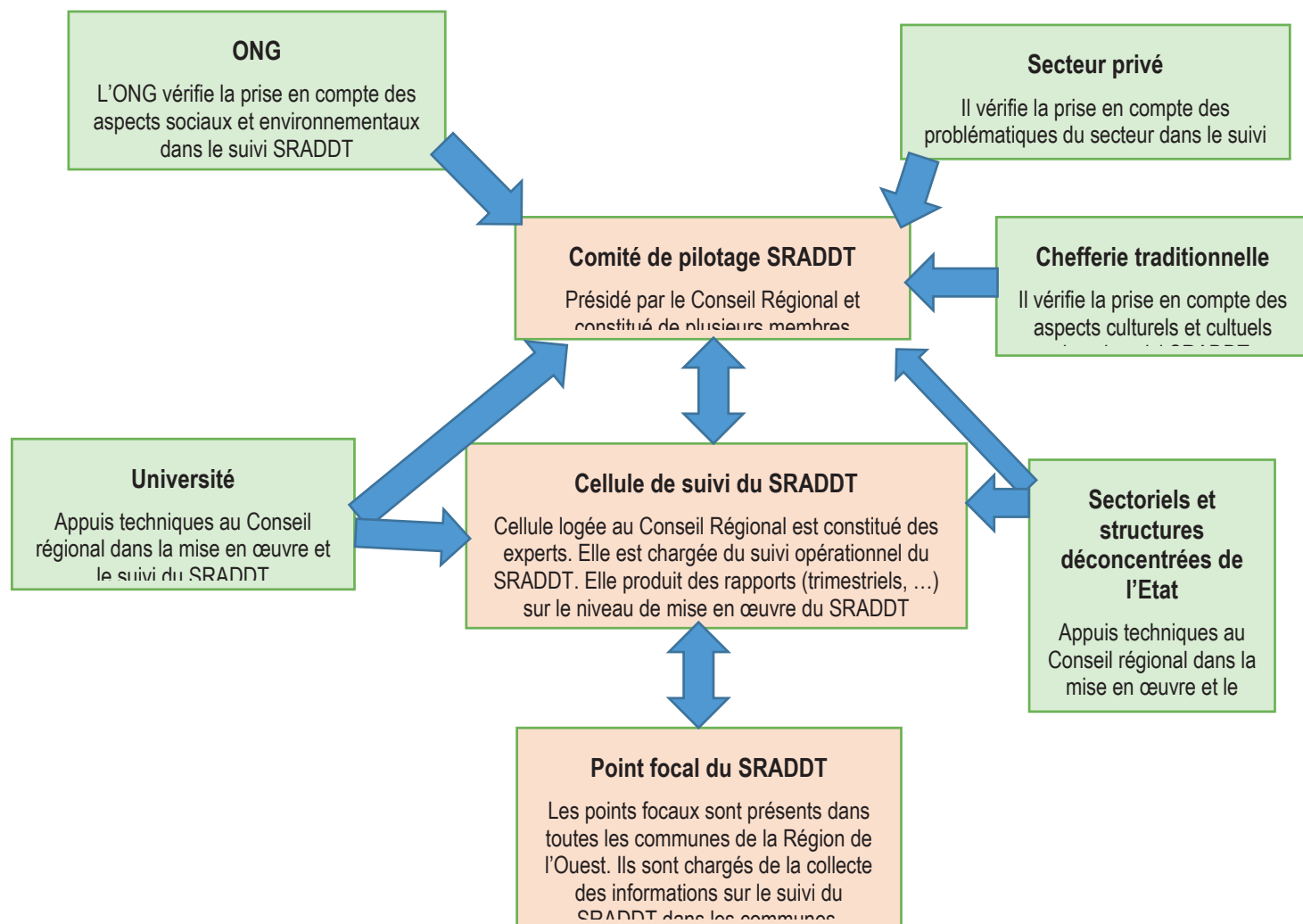
Par ailleurs d'autres mécanismes comme le Système d'Informations Statistique et Géographique (SISG) articulé entre les niveaux national, régional et communal que le Gouvernement entend mettre en place permettront de renforcer ce système de collecte des données statistique. L'enjeu ici est celui de la maîtrise des données statistiques socio-économiques et démographiques ainsi que la maîtrise de la gestion et de l'exploitation des ressources.

Le dispositif statistique sera fondé sur les principes directeurs suivants :

- (i) la définition des indicateurs précis de résultat à tous les niveaux (ressources, output, effets et impacts),
- (ii) la production des données de qualité (pertinence, fiabilité, régularité et accessibilité),
- (iii) l'utilisation effective des données pour la prise de décision ;
- (iv) le partenariat dans la conception et la gestion du système.

Ce système d'information vise à fournir à bonne date une plateforme commune d'informations aux pouvoirs publics, au secteur privé, aux partenaires au développement et à la société civile pour suivre les progrès vers l'atteinte des objectifs du SRADDT.

Figure 14 : Schéma du suivi evaluation de la mise en Œuvre du SRADDT Ouest





CONCLUSION

CONCLUSION

La contractualisation territoriale dans le cadre du SRADDT Ouest s'est déclinée en deux parties. La première partie a permis de définir les principes de base qui doivent encadrer ou sous-tendre les politiques et stratégies de développement d'une part, et de formuler les orientations fondamentales nécessaires au décollage économique et social de la Région de l'Ouest d'autre part. La deuxième partie de la contractualisation du territoire de la Région de l'Ouest, objet du présent rapport, portait sur les Objectifs Stratégiques et Plan d'Action Quinquennal.

L'objectif de ce livrable était de décliner de façon opérationnelle et programmatique les projets et programmes à mettre en œuvre pour l'aménagement et le développement durable du territoire de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035 et conformément à la vision de développement et aux orientations fondamentales sectorielles formulées.

Pour élaborer ce document, la démarche méthodologique a globalement consisté en l'exploitation des documents des stratégies sectorielles, du SNADDT, de la SND30, ainsi qu'un large processus participatif à travers la consultation des acteurs locaux, des ateliers de consultations régionaux. A l'issue des différentes consultations, les objectifs stratégiques retenus ont été présentés à deux niveaux à savoir les objectifs stratégiques globaux et les objectifs stratégiques sectoriels.

Les Objectifs Stratégiques Globaux du SRADDT Ouest peuvent se résumer en cinq axes :

- Faire de la Région de l'Ouest un pôle logistique à travers la valorisation de sa position géographique et par la création d'un port sec à Bafoussam.
- Mettre en place les bases d'un développement industriel assis sur la valorisation durable du potentiel agropastoral, technologique, culturel touristique et de la diaspora.
- Améliorer l'accès aux services socioéconomiques de bases des populations urbaines et rurales.
- Améliorer l'employabilité des jeunes dans les métiers émergents.
- Renforcer les capacités opérationnelles du Conseil Régional.

Les OSS et PAQ sont déclinés selon les axes suivants, lesquels correspondent à la classification adoptée lors du diagnostic régional :

- Gouvernance ;
- Aspects sociodémographiques et genre ;
- Forêt et faune ;
- Gestion de l'environnement ;
- Infrastructures de transport et de télécommunication ;
- Urbanisation ;
- Equipement sociaux (éducation/formation, santé, ressource en eau/AEP, assainissement et sport et loisirs) ;
- Activités économiques (secteurs primaire, secteurs secondaire et secteur tertiaire).

Au total, les objectifs stratégiques sectoriels ont été décomposés en programmes/projets opérationnelle pour la mise en œuvre dans le temps et l'espace. Les coûts indicatifs pour la réalisation des différents projets ont également été estimés.

In fine un dispositif institutionnel pour le suivi et la mise en œuvre du SRADDT a été défini de façon consensuelle par les acteurs locaux. La phase suivante du livrable du SRADDT qui est par

ailleurs la dernière relative à la formalisation du SRADDT permettra de produire la synthèse des extrants issus du diagnostic stratégique territorial, de la prospective territoriale et de la contractualisation territoriale ; de produire les documents cartographiques traduisant le diagnostic du territoire, les orientations fondamentales d'aménagement et de DD du territoire et le cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SRADDT.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale, 2018. Briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique Centrale. World Bank Group. 82p
- Barbier J. C., 1981. « Les groupes ethniques et les langues ». In : Encyclopédie de la République Unie du Cameroun. Douala : Nouvelles Éditions Africaines, 239-260.
- BARBIER J.C., CHAMPAUD J., GENDREAU F., 1983. Migrations et développement : la Région du Mounjo au Cameroun. ORSTOM. Paris. 372 p.
- Bocquéne H., 1996. Moi, un Mbororo. Autobiographie de Oumarou Ndoudi. Peul nomade du Cameroun, Paris, Karthala.
- Boutrais J., 1995. Hautes terres d'élevage du Cameroun, 2 vol., Paris, ORSTOM, Collection « Etudes et Thèses ».
- Boutrais J., 1996. Population et environnement pastoral en Afrique tropicale. In : Gendreau Francis (ed.), Gubry Patrick (ed.), Véron J., Keyfitz N. (pref.) Populations et environnement dans les pays du Sud. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; CEPED, 177-198.
- BUCREP, 2005. Projections démographique 3ième RGPH Volume III Tome 03 BUCREP.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 06 : Etat matrimonial et Nuptialité.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 07 : Natalité et fécondité.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 08 : mortalité.
- BUCREP, 2010. 3è RGPH Volume II -Tome 01 : Etat et structures de la population 2005.
- BUCREP, 2010. Rapport de présentation des résultats définitifs.
- BUCREP, 2011. Rapport national sur l'état de la population, Enjeux et défis d'une population de 20 millions d'habitants au Cameroun en 2011.
- BUCREP, 2014. Rapport national sur l'état de la population.
- CARPE-UICN (2010) Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable 46 p.
- CHAMPAUD J., 1981. L'espace commercial des Bamileké. In : Espace géographique, tome 10, n°3. pp. 198-206.
- CNUCED/ONUDI, 2011. Le développement économique en Afrique, rapport 2011 : Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial. Publication des Nations Unis. 93 P
- Communauté Urbaine de Bafoussam, 2013. Plan Directeur d'Urbanisation de la Ville de Bafoussam, horizon 2026, Diagnostic urbain.
- Dany Franck A. Tiwa, 2017. Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 17 numéro 3 | décembre 2017, Online since 15 December 2017.
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), Août 2009.
- DONGMO, J.L., 1981.- Le dynamisme Bamileké. Tome 1: La maîtrise de l'espace agraire. Yaoundé: CEPER, 424p.

- DR MINEPAT Ouest, 2017. Annuaire Régional Pro ADP Ouest. 408 p.
- DR/MINEPAT/Ouest, 2016. Rapport sur le Développement Economique du Cameroun (RADEC 2015- Région de l'OUEST), 273p.
- DREPDDED/Ouest, 2016. Rapport d'activité 2016
- E. Bloom, 2020. La démographie peut être un puissant moteur du processus et du rythme de développement économique. Revue FINANCES & DÉVELOPPEMENT
- F. de Jouvenel, 2009. La prospective des territoires urbains sensibles : la construction de scénarios, et quelques autres méthodes. Paris : Futuribles, 38 p.
- FARK-GRÜNINGER M., 1995. La transition économique à l'Ouest du Cameroun 1880-1990. Jeux et enjeux. Thèse de Doctorat Université de Neuchâtel. 257 pages.
- FEUSSI V., 2010. « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun. A la recherche de soi et/avec l'autre ? », Cahiers de sociolinguistique 2010/1 (n° 15), p. 13-28.
- Fonds Monétaire International, 2018. Perspectives de l'économie mondiale : reprise cyclique et changement structurel. Chapitre 1 : perspectives et politiques économiques mondiale. 70 p.
- Fonds Monétaire International, 2018. Perspective de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable. Washington (octobre)
- FONGANG FOUPE G. H. et PIEKAP LEMEGNE G. E., 2016. Emergence et rôles des comités de développement dans la Région de l'Ouest au Cameroun : le cas du Département de la Menoua. Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, Vol 18, No 4.
- Fonteh, M.F., 2003. Water for people and the environment. Cameroon water development report: United Nations." Economic commission for Africa Addis Abeba, Ethiopia.
- Fonweban, J. N., & Houllier, F. (1997) Eucalyptus saligna au Cameroun: Tarif de peuplement et modèle de production. Bois et forêts des tropiques, (253), 21-36.
- GUILLERMOU Y. et KAMGA A., 2004. Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Palliatif a la crise ? Éditions de l'EHESS | Études rurales 2004/1-2 - N° 169-170. pp 61-76.
- GUILLERMOU Y., 2003. « Initiatives locales, stratégies sociales et nouvelles configurations politiques dans l'Ouest Cameroun », In Journal des anthropologues 92-93.
- Harshbarger C., 1995. Farmer-herder conflict and state legitimacy in Cameroon. PhD thesis, University of Florida. 1995.
- HENRY L., 1975. Perspectives démographiques, paris, INED (2ème 2D), 115 P.
- INS, 2010. Rapport Régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement: Région de l'Ouest. 24 P.
- INS, 2011. Annuaire statistique (année 2011).
- INS, 2011. Annuaire statistique du Cameroun, édition.
- INS, 2015. Annuaire statistique 2014 : chapitre 21 : poste et télécommunications, 11p.
- INS, 2015. Annuaire Statistique du Cameroun, édition 2015.
- INS, 2015. Annuaire statistique du Cameroun.
- INS, 2015. Annuaire statistique, chapitre 21 : poste et télécommunications, 11p.
- INS, 2015. Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015. 45 p.
- INS, 2017. Annuaire Statistique 2017.

- INS, 2018. Deuxième recensement Général des entreprises en 2016 (RGE-2). Rapport principal. 134 P
- INS, 2018. Indicateurs clés sur les conditions de vie des populations. 38p
- INS/RGE, 2010. Recensement Général des Entreprises (RGE 2009) : Rapports thématiques.
- JICA, 2012. Rapport d'analyse du secteur de l'éducation de base, 66p
- KABANGUKA J.K., KANE R., NGUESSAN J., 2015. Cameroun : Note sur le secteur des transports. Département des Transports, du Développement Urbain et des TIC, Banque Africaine de Développement. 40 P.
- Kamga A., 2002. Crise économique, retour des migrants, et évolution du système agricole sur le versant oriental et méridional des monts Bamboutos (Ouest-Cameroun). Thèse de doctorat d'études rurales, université de Toulouse-Le-Mirail.
- Karsenty A.: Comparaison des législations et des réglementations dans les six pays forestiers d'Afrique Centrale, Montpellier, CIRAD.
- Knowledge For All, 2005. : Résumé de la table ronde organisée par Knowledge For All à l'occasion du festival des arts et de la culture Bamboutos, (baptisée Mangw'art 2005)
- Kossoumna Libaa N., 2008. De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au nord du Cameroun. Géographie. Université Paul Valéry -Montpellier III.
- Kuété M., Dzalla C., & Yemmafouo A., 2003. Les montagnes du Cameroun face aux nouveaux enjeux de développement de la sous-Région Afrique centrale. Crises et mutations des agricultures de montagne, 151-173.
- KUIPOU R., 2015. « Le culte des crânes chez les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun », Communications 2015/2 (n° 97), p. 93-105.
- Lavigne P. Delville Philippe, Chauveau J.P., 1998. Quels fondements pour des politiques foncières en Afrique francophone ? In : Lavigne Delville P. (ed.) Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? : réconcilier pratiques, légitimité et légalité. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; Coopération Française, 721-736.
- LETOUZEY R., 1968. Etude phytogéographique du Cameroun. Lechevalier, Paris, 511 p.
- Letouzey R., 1985. Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1: 500 000. 5 Vols. Toulouse, Institut de la carte Inter-nationale de la Végétation.
- M Godet, M. Mousli, 2006. Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030, Conseil d'analyse économique, Diact, La Documentation française ; disponible sur <http://www.cae.gouv.fr>
- M. Godet, 2001. Prospective et dynamique des territoires. Futuribles, n°269, novembre
- M. Godet, 2004a. Manuel de prospective stratégique, Dunod, 2 tomes, 3^{ème} édition
- M. Godet, 2004b. Les Régions face aux Futurs. La prospective régionale, de chemins en desseins, Éditions de l'Aube
- M. Godet, P Durance, 2006. Prospective stratégique : problèmes et méthodes, Cahier du Lipsor, CNAM, n°20, février ; disponible sur <http://www.lapro prospective.fr>
- Marguerat Y., 1983. Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun. Cahiers d'Études africaines, 92, XXIII-4. pp 495-504.
- MARTIN D., SEGALIN P, 1966. Carte Pédologique du Cameroun Oriental, au 1/1,000.000 ORSTOM YAOUNDE.
- MAZEROLLE F., 2008. Démographie économique.

- Mbanga Akei L., & Gonne B., 2013. Rethinking biodiversity conservation strategies: an analysis of transhumance and grazing in the Benue, Faro, Bouba Ndjidda Complex, (FBBNC) in the North Region of Cameroon. *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, 1(15), 267-292.
- MEM (2010) Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable (UICN-CARPE-MINFOR) 74 P.
- Mfonka Z., Ndam Ngoupayou J.R., Ndjigui P.D., Zammouri M., Kpoumie A., Rasolomanana E., 2015. Hydrochimie et potabilité des eaux du bassin versant du Nchi dans le plateau Bamoun (Ouest Cameroun). *International Formulae Group* ; vol. 9 : N°4.
- Mimche H., Pelican M., 2012. Quand les immigrants se font "autochtones": dynamiques d'insertion des Mbororo et insécurité foncière à l'Ouest-Cameroun. In: Pierre Kamdem et Martin Kuete (eds.) *L' "in" sécurité au Cameroun: mythe ou réalité?* Paris: Iresma. pp. 145-167.
- Mimche H., 2007. Du nomadisme à la sédentarisation. Immigration, recompositions familiales et enjeux socio-démographiques chez les Mbororo des Grassfields (Cameroun), Thèse de doctorat PhD en sociologie, Université de Yaoundé 1.
- MIMCHE H., BIOS NELEM C., NJOYA MAMA M., 2006. Les Elites Urbaines et le Développement Local au Cameroun. *GEoINoVA* 12, pp 108-127.
- MINHDU, 2020. Ville de Bafoussam : Plan de secteur (PS) de Kouékong. Rapport justificatif (version finale)
- MINEDUB, 2016. Annuaire statistique 2015/2016, 173p.
- MINEDUB, 2016. Rapport d'analyse des données de la carte scolaire 2015-2016, 94p.
- MINEE, 2011 Situation Énergétique du Cameroun (SiECAM) 172p.
- MINEE, 2015. Rapport de la situation énergétique du Cameroun 232p.
- MINEPAT, 2022. Journal des projets du Cameroun 2022
- MINEPAT, 2022 Projets d'investissement prioritaire – 2022-2024
- MINEPAT, 2020 Stratégie Nationale de Développement (SND)
- MINEPAT, 2020 Stratégie sectorielles de la santé 2020-2030
- MINEPAT, 2020 Stratégie sectorielle de gouvernance 2020-2030
- MINEPAT, 2020 Stratégie sectorielle de développement des infrastructures 2020- 2030
- MINEPAT, 2020 Stratégie de développement du secteur de l'industrie et des services 2020-2030
- MINEPAT, 2020 Stratégie de développement du secteur rural/plan national d'investissement agricole 2020-2030
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : rapport de prospective territoriale, Version (3). 109 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc A-Déclinaisons transversales. 271 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations

fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc B-Déclinaisons sectorielles et de durabilité environnementale. 401 p

- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc C- Déclinaisons territoriales et cadre de mise en œuvre. 182 p
- MINEPDED, 2017. Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- MINEPAT, 2016. Rapport sur le Développement Economique du Cameroun R 2015- Région de l'OUEST. 274p.
- MINEPAT Document d'orientation stratégique du Cameroun 2014-2020.126p.
- MINEPAT, 2009. Cameroun Vision 2035, 65p.
- MINEPAT, 2009. Cameroun vision 2035. 58 p.
- MINEPAT, 2009. Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. 134 p
- MINEPDED, 2017. Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- MINEPDED, 2015. Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun. 94 p.
- MINEPIA, 2013. Rapport annuel des activités de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- MINESEC, 2017. Annuaire Statistique du MINESEC, 544p.
- MINFOF, 2016. Rapport d'activité 2015 de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.
- MINJEC, 2015. Plan Jeunesse, 94p.
- MINJEC, 2015. Politique Nationale de la Jeunesse, 63p.
- MINJEC, 2015. Programme National d'Education Civique, 64p.
- MINJEC, 2015. Stratégie Camerounaise d'Intégration Nationale, 64p.
- MINPOSTEL, 2005. Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- MINTP, 2015. Annuaire statistique du secteur des infrastructures au Cameroun. Edition 2015. 215p
- MOUICHE I., 2011. Autochtonie, Libéralisation Politique, et Construction d'une Sphère Publique Locale au Cameroun. *African Studies Review*, 54(3), 71-99.
- MOUICHE I., 2011. Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun *in* L'anthropologue africain, Vol 15, Nos. 1&2, 2008, pp. 61-100.
- Mouiche I., 2012. Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun : Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques. Dakar, CODESRIA, 2012, 224 p.
- Moucherou O.F., Moundi A., Ngoupayou J.R., Ako A., Wandji P., 2011. Paramètre chimiques et source lithologique de la minéralisation des eaux souterraines des aquifères du plateau Bamoun, ligne du Cameroun. *Review of the bulgarian géological society*, vol. 72, part 1-3, P 67-78.

- MPAKAM H.G., KOUAM G.R., TAMO T., MAIRE E., BOEGLIN J.L., EKODECK G.E., DUPRÉ B., 2006. Étude des facteurs de pollution des ressources en eau en milieu urbain : cas de Bafoussam (Ouest-Cameroun). .
- MINPOSTEL, 2005. Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- NATIONS UNIES, 1970. Manuel VIII Méthodes de projection des populations urbaines et rurales ST/ESA SERIE A 55, 131 P.
- NATIONS UNIES, 1980. Projections Démographiques : problèmes et solutions : rapport du Groupe d'études sur les projections démographiques, Budapest, Hongrie 316 P.
- Ngouanet C., 2010. Etude de la dynamique de grands versants des hautes terres de l'Ouest-Cameroun sous l'action conjuguée de l'eau et de la pression humaine : approche multi source de télédétection
- Ngoungoure M.A., 2012. Évaluation des déterminants du développement et de la gestion durable du bois-énergie dans la Région de l'Ouest : cas de la ville de Bafoussam. Mémoire de fin d'études. Master Gestion de l'Environnement, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun
- Njoukam R., Temgoua L., Peltier R., 2008. Dans l'Ouest-Cameroun, les paysans ont préservé les arbres dans leurs champs, pendant que l'Etat laissait brûler ceux qu'il avait plantés dans ses réserves. In : International IUFRO Conference on Traditional Forest-related Knowledge and Sustainable Forest Management in Africa, 14-17 October 2008, Accra, Ghana. s.l.: s.n., 14 p.
- NODEM J.E., 2015. Eau, Capitaux et Pauvreté dans le versant sud des monts Bambouto
- Nono A., Likeng J.D.H., Wabo H., Tabue Youmbi G., Biaya S, 2009. Influence se la nature lithologique et des structures géologiques sur la qualité et la dynamique des eaux souterraines dans les hauts plateaux de l'Ouest Cameroun. Int. J. Biol. Chem. Sci. 3(2): 218-239.
- NOTUE J. P. ; PERROIS L., 1984. Contribution à l'étude des sociétés secrètes chez les Bamiléké (Ouest – Cameroun). ORSTOM. Yaoundé. 141 p.
- OLIVRY J.C., 1973. Régimes hydrologiques en pays Bamiléké : Étude du bassin versant de la Mifi – sud, Tome 1 : le milieu physique de la Région de l'Ouest le bassin de la Mifi-Sud : généralités et données de base. 274 p
- OLIVRY J.C., 1976. Régimes hydrologiques en pays Bamiléké (Cameroun) Cah. ORSTOM, sér. Hydrol. ml. XIII, no 1, 37-71 p.
- Olivry J.C, 1986. *Fleuves et rivières du Cameroun*. Collection Monographies-Hydrologiques ORSTOM, No 9, Paris. 533p.
- Pelican M., 2006. Getting Along in the Grassfields: Interethnic Relations and Identity Politics in Northwest Cameroon.Halle, Saale: Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt. <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:gbv:3:4-3901>.
- Perroux F., 1964. L'économie du XX^e siècle. 2^e éd. Augmentée, Paris, Presses Universitaires de France. 189 p
- PERROIS L., NOTUE J. P., 1997. Rois et sculpteurs de l'Ouest Cameroun : La panthère et la mygale. Karthala – ORSTOM. Condé-sur-Noireau. 388 pages.
- POORE, M.E.D. et C. FRIES, 1985. Les effets écologiques des eucalyptus. Rome, FAO, 118 p. (Etude FAO, Forêts, n°59)
- POUOMOGNE V., 1983. Influences de l'Eucalyptus saligna sur les sols ferrallitiques rouges. Dschang, INADER, 97 p. (Mémoire de fin d'études)
- Stratégie sectorielle de sante 2016-2027, MINSANTE.

- TALLA A.M., 2014. Avant-projet de développement participatif : conservation et restauration des massifs forestiers dégradés de la Région des monts Bamboutos à l'Ouest-Cameroun, Rapport de mission
- TARDITS C., 1960. Les bamiléké de l'Ouest Cameroun. Éditions Berger-Levrault. Paris. 140 pages.
- Tchawa P. et Tsayem Demaze M., 2002. « Gestion de l'espace et effets écologiques de l'eucalypticulture en pays Bamiléké (Ouest Cameroun) : stratégie paysanne et prise en compte d'un risque perçu », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 218 | Avril-Juin 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 02 mai 2018. URL : <http://com.revues.org/1083> ; DOI : 10.4000/com.1083
- Temgoua L., Njoukam R., Peltier R., 2011. Plantations ingénieuses de bois d'œuvre par les paysans de l'Ouest-Cameroun. Bois et Forêts des tropiques, N°309 (9). 76 PP.
- TORQUEBLAU E., 2007. L'agroforesterie, des arbres et des champs. Paris, France, Cirad et L'Harmattan, coll. « Biologie, écologie, agronomie », 151 p.
- Tsalefac M., 2004, Variabilité climatique et dynamique des milieux agraires sur les hautes terres de l'Ouest Cameroun, *Actes du XVIIe colloque international de climatologie organisé par A/C*, vol 17, pp. 225-238.
- TSAYEM DEMAZE M., 1996. Insertion spatiale et impact environnemental des boisements d'eucalyptus sur les Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun : cas des boisements des localités de Bana, Bangou et Baleng. Dépt. de Géographie. Univ. de Yaoundé I, 125 p. (Mémoire de Maîtrise)
- TSAYEM DEMAZE M., 2001. Milieu physique, environnement humain et dégradation des sols en pays bamiléké de l'Ouest du Cameroun.
- YEMMAFOUO A, 2013. Urbanisation et espaces périurbains en Afrique subsaharienne. Pratiques à l'Ouest-Cameroun, Paris, L'Harmattan.

ANNEXE

- Liste de présence atelier régional de consultation de juillet 2022
- Liste de présence atelier régional de consultation de décembre 2022

Annexe 1 : Liste de présence atelier de consultation régionale de juillet 2022



ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST

Phase de contractualisation territoriale : Formulation des Objectifs Stratégiques et Plan d'Action Quinquennal

Fiche de Présence Atelier de Consultation des Sectoriels

Lieu : Bafoussam

Date : 8 Juillet 2022

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	MVONDO ERNEST	MINERPA/OU	AR	670332776	ernest.mvondo@yohu.fr	
2	Dr. Essomo Etanké Guye	Conseil Régional	S.G.	697745465	essomo@yohu.fr	
3	Dr. Sika	Conseil Régional	Président	691152341	dr.sika@yohu.fr	
4	Alain HATANKOUBO	DRETD/O	DR	699165000	alain.hatankoubou@yohu.fr	
5	Pouyouéna Kéroun I.B	DR - MINERPA	C.SAD-O	690050494	pouyouena@yohu.fr	
6	FOMETE Timothée	RAINBOW	CONSULTANT	699936446	fomete@yohu.fr	



ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST

Phase de contractualisation territoriale : Formulation des Objectifs Stratégiques et Plan d'Action Quinquennal

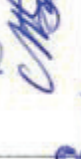
Fiche de Presence Atelier de Consultation des Sectoriels

Lieu : Bafoussam

Date : 8 Juillet 2022

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
17	HEUTCHOV BAMOU SERGE FIERRE	DRT/O	CHEF DE BUREAU DU PERSONNEL	699632347	sergeheutchov@jahoo.com	[Signature]
18	FOKOU Odile	MINAS-OU	CISSN/LS	678347984	odilefokou2014@gmail.com	[Signature]
19	NSIPANKO MACSEL	RP-DRES-O	Conseiller SDAG	67272874 696042406	macselnsipankob88@gmail.com	[Signature]
20	Mme TRAOUHE Née MEKONG Francine Annick Barelle	MINPMEESA	C/S Régional Economie Sociale	658464592	francinemekong@gmail.com	[Signature]
21	TANGO ALEM ALEMKIA OSCAR.	D. D. MINEPAT BTOS	C. B. AT MINEPAT BTOS	6757004761		[Signature]
22	NOTOUM GUY BERTRAND	DREE-OU	IE/SREN/DREE-OU REP. DR.	699059166	notoumgb@gmail.com	[Signature]

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
7 13	Tcheueta & Dieudonné	DRSP/ouest	ingénieur Biof médical Rep/DRSP	6961668 36	tcheueta@ yahoofr	
14	KENTACK Belisnike	Rep DRTP/ou	Chargé d'Études Assistant	6963309 94	Kentack-belisnike @yahoo.fr	
15	SEJINE Colince	Rep DR/MINHOU	Agent Contractuel	655 25400	Colince.sejine@ mail.com	
16	Talla Kamteum Eric Samuel	DRIL/O	Chf SAG	6748896		
17	THATA MBENIGUE SERGE	DR/MINHOU	cadre d'appui	69786447 se		
18	SONKWE Jean-Fanny	MINERDES	Rep DR	696 749554		
19	CAN KA M NDOUBISSIE ADOLPHE	MINERAT/NIK	Rep DR	677 4616 56	gambhamedolphe @yahoo.com	
20	MOMO ISAAC	CSKAGTHINEPAT	CSKAG.	69031869	nommou@yahoofr	
21	MBOHOU Youchahon	CSRP/IF MINERAT/O	CSRP/IF Rep DRETHA	699594220	myouchahon @gmail.com	
22	NDOSSIE Corel Colind	MINERAT	DR	69697867		
23	SIEGO NDOUBISSI-A	Rep. DREPAT NOUNS	C-B.A.T. DREPAT NOUNS	696357186	/	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
24	NGOUNGHE NGOUNGHE Marie	DD MINERAT Haut Pte	Déléguée départementale	69139917	maiss@orange.cm	
25	ABATE JEANINE EUNICE	DR MINERAT	C.A	69771753		
26	TIWA BOROTHEE	DR MINERAT	EB	67828983	dorothie.tiwa@gmail.com	
27	KWAMO CENTER	MINERAT	stagiaire	69548368	Kwamogben@gmail.com	
28	TCHAKOONTE née NGOUELOU Melanie	DD MINERAT/Haut	Déléguée Départementale	67526326	mingueto@orange.cm	
29	NGONA NSEKE Patrie	DR EPAT/O	C.B	63022224	Patrie.ngonaseke@gmail.com	
30	KOUATOUNG NGOUELOU Marcelle	DR EPAT/O	CB	69174207	marcelle.kouatoung@gmail.com	
31	HAWA SOUNATE WAT NGBAT	DR EPAT/O	CB	69159018		
32	NGUITKO MARCINE	MINERAT	menagère	6744110		
33	YATEN Angèle	MINERAT	C.S planification	69883321	maelkesench30@gmail.com	
34	NGHENHAM SIMO Alice	DR-aust	C.A	691858193	nimo.alice@gmail.com	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
35	NROSOX AARM Merciel	MINEE	Rep. DR.	67701892	antonyarcho yahoo.fr	
36	TCHAKOUMTE Yannick Stephane	MINDEC	Rep. DR.	677321843	stephane- tchakounte @yahoo.fr	
37	POPELIE TATOU AUG BKAISE	DR MINEPAT ouest	CBEM	6999863	popelietatou@pho.fr	
38	POTOU Julien Berthe	Rainbow DEFA	Consultant	69760 89 15		
39	TCHOUAMBOU philomène	CBC DR MINEPAT	CBC	69696522		
40	NITCHEU NGATCHOU STIVE FIAOUL	CBEM DR MINEPAT	CBEM	69807937	mauriceaoul@ gmail.com	
41	SEUHOV DUTCHOU Nik	MINEPAT	assistent.	69752348		
42	ENGONGMA Joseph D.	RECEAUL	Agent Bio-Env.	677110418	en pour jf Ggking	

Annexe 2 : Liste de présence atelier de consultation régionale de décembre 2022



ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST

Phase de contractualisation territoriale : Formulation des Objectifs Stratégiques et Plan d'Action Quinquennal

CONSULTATION REGIONALE POUR L'ELABORATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LE PLAN D'ACTION QUINQUENNAL

FICHE DE PRESENCE

Lieu : Bafoussam

Date : 01 Décembre 2022

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	MYONDO ERNEST GILBERT	MINEPAT	DR - OUEST	698469561	ernestgilbert@yahoos.fr	
02	TSATIEDEM Moise	Cabinet Parlementaire	RP. Honor. MAUPAIN	691954880	moise.tsatiedem@yaohw.com	
03	AKEME Anatole	Région de l'Ouest	R-président du PCR	663192552	akemeanatale@gmail.com	
04	SM Nkhede -Mgrop	Chef d'arrondissement	Bafoussam	699362706	smkhede@reboles.net	
05	FOMERE Timothée	RAINBOW	consultant	699536466	fomere@rainbowconsult.com	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
	ABDUEE Marie Rodeleine	MINAS-OU	Contrôleur N°2 / BRAS	68886000		
	ISABUE Josiane Linda	MINDEVEL	chef avec	675389001	josyisug@yahoo.fr	
	Mme MAHA/NXOME	MINFof	Contrôleur N°1	694402958	n.kome.lame@gmail.com	
	PAFOUO HONORÉ	MINADER	SD/PADER QVEST	698787170	mabouonho@yahoo.fr	
	TSAMBOU TOTCHAP ARMAND LAURITA	MINPNEGA	coache clappui	656422988	Laurenttsambous@gmail.com	
	BANECK MAKALA BRICE HONORE	MINEE	chef service régional fon	696714653	bmeckh@gmail.com	
	WABUD Jac ques	Ramiforant Alliance	Team Manager	658313702	Juawu@ra.org	
	NZupioap Nwafu Blaise	Zeni Network	Change de Suivi + Capitalisation	679353409	nzwupioap@yahoo.fr	
	Seni Yousfa.	MBASEUBA.	Commission Droit d'homme et Liberte	67611977	seniyousfa@yahoo.com	
	PR NEMBOT NDEFFO Luc	Université de DSCHANG	enseignant chuchuan	677-635731	ndeffo@yahoo.com	
	OFAMO Roland	MINERVA/NTZIF	TELSNFM	697952438	rolandofamo@yahoo.fr	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
	CHIGOU SONIA	MINETOP	chef service	676058107	sonia.chigou@yaho.fr	
	KUE TIADJOU Ghislain	MINH DU	RAP/DR/10	675650207	ghislain.kue@yaho.fr	
	MANDISTOUABI Gladys	MINEPIA Tourisme DR/10	CT DREPIA-0	693049783	mandistouabi.d@y-mail.com	
	Guitton Bernard Jean		Reg DR/10 CSL	696866493	bernard.guitton@y-mail.com	
	SONKOU Jean-Fanny	MINERDES	Rp D.R./10	696749554	jfsonkou@gmail.com	
	Ngo Nyembérisse Basket	INS	chef d'Agence Régionale	674450211	nyembérisse@gmail.com	
	METENOU Paul	CAPEF	SR	699254396	metenou.p1@gmail.com	
	Mme TCHAKOUMTE née NGOUETOU Melanie	MINEPAT	Déléguée Départementale	675263260 690202823	mngouetou@yahooc.com	
	Ndiferiye Emmanuel Françoys	APP COSTES	Coordinateur	6767266X	ndiferiye@gmail.com	
	NIÈRE NGOUNO Thiercé	MINAC-OU	chef service ALP	699106645	niere.ngouno@gmail.com	
	TIÈDEH EUGÈNE	MINAC-OU	DR.	673883911	tièdeh@gmail.com	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
	ANTHÉLIE DION Daglorie	DD MINERAT HAUTS PLATEAUX	DD PAT	696908884	epine@yahoofr	
	Thine KAYEN Ange	DR MINERAT	CS P	69833261	mael@sonofr @gmail.com	
	MOUKOU TOKO KEVIN	DD MINERAT	CS REP	698149765	thex26@gmail.com	
	TANKOU Prince Duraud	DD MINERAT	CMR	694222880	prince.kino@yahoo.fr	
	MBONA NSEKE Patrice	DD MINERAT	REP CS RAT	670222271	patricumbona@yahoo.fr	
	MDMO ISAC	— — —	CS RAT	690318634	net-mois@yahoo.fr	
	Mme Hanneua épe Njoya	DD MINERAT HAUTS PLATEAUX	Chef Bureau Service Action DRL	600680084		
	GAMEGNE NONO dga	REP DD MINERAT MIFI	Chef Bureau PSA DRL	697500293	gamegneudio dga @gmail.com	
	FOTSING LOIC	Rep DD MINERAT HAUTS PLATEAUX	C. appui	69513125	baronyloicstone257 @gmail.com	
	KENFACK BELISAIRE	Rep DD MINERAT	Chargé d'Etude Assinbat	696330194	kenfack.belisaire @yahoo.fr	
	PENKA ROGER	IPAVIC	PRÉSIDENT ASSINBAT	677673565	prono@cam@yahoo.fr	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
	MEGOLD Boniface	PNDP	CR/Direct	698498780	bmegold@yahoo.fr	
	TUTEUTEHOVA Roger	MDN/PROFF	Rep/D RPROFF	675523271		
	KOUATOUNG Marielle	TD NEPAT	CEISE DROPAT	694742079	mariellekouatoung@gmail.com	
	DIONGE MBOME THEOPHILE	MINEPAT/MDA	CBAG	676848216		
	HABO A ZOUZOUKE afare WATO GBATA	MINOTRLO	CBP	699159068		
	ONBONA ARTHUR	MINDAT-VISE	CB AE	699924547	arthurbona@gmail.com	
	NIKOTO ERIC	STAT-Commerce	SAF	696239088		
	VOUNEYK MOUNFO	Eperier Infos	Journaliste	677787700	Mounfo AY0075	
	MINE MELI YLE MOUNSI TUTCHANO JEANNE BAUME	DDEPAT/KK	DDEPAT/KK	699-9826-30	meyunsi@jeannebaume.fr	
	ABATIE JEANNE E.	DR MINERAT QUEST	C.A	697591753		
	AGHODA LONTSI YANNICK ARMAND	MINJEC/O	Rep/DRJEC/O	675455129	agghbery@yahoo.fr	

N°	Noms et prénoms	Administration	Fonction	Téléphone	Email	Signature
	Tchermné Gueddaoui Claudilde	MINERAT/HA	Cadre d' Appui	680351180		
	NITCHEU NGATCHOU STIVE RADOU NGHENHAK SIMO NICE	MINERAT/O MINERAT/O.O.	CEM CA.	698079837 6984858193	metimnradou@gmail.com naimodica@gmail	
	KWANO Carter	MINERAT R	stagiaire	695493663	Kwamagordsona@gmail.com	
	NGUIFFO Marceline	MINERAT R	menagère	694411011		
	TIWA DOROTHEE	DR MINERAT/O	EB	678289093	dorothetine@yahoo.fr	
	ANEGUE Jean de bieu	DR - MINERAT	CA	699721231	aneguejean@gmail.com	
	Moulendi Fouka Thérese	Rainbow	Consultante	699644304	mtfouda15@gmail.com	
	FOTO Julien Brule	Rainbow	Consultant	687608915	fotojulienbrule@yahoo.fr	
	HANFE Donatien A.	Rainbow	Consultant	675515153	moulendi15@yahoo.fr	
	ENGBONGA Joseph Daniel	Rainbow EC	Expert Soliste	677510418	engbongajd@yahoo.fr	

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
NJUTAPMVOUI ALIDOU	MAIRE	15/02/18 Foubot	
MOULIOM IBRAHIM	A2 MAIRE	15/02/18 Foubot	699845792
MOUTAPBEME POUMIE Moustapha Dalib	CADRE DE DEVELOPPEMENT COMMUNE FOUMBOT	15/02/18 Foubot	697851525
WADJI	MAIRE	16/02/18 Mbouda	677720862
METEKONG NGUEMENE CERTILAIN	CCD COMMUNE MBOUDA	16/02/18 Mbouda	698893618 676401227
NKAMGA SIEUZE FERNAND	A1 MAIRE BATIE	17/02/18 Batié	675423989 662259696
DJIFOUTAUROUO ADAMOU	A1 MAIRE	27/02/18 Foumban	691341210
TCHOMTCHOUA DJADJO CHARLES	MAIRE	28/02/18 Banna	699868910
NDZOU EBENG	MAIRE	29/02/18 Nkong-Zem	699862487
FOKOUA HELENE	A2 MAIRE	02/03/18 Pete-Bandjoun	699916083
TEMGOUA EMILE	MAIRE ADJOINT	09/03/18 Dschang	677013564
TSOMBENG T. JEAN ROUEN	DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB)	07/03/18 Bafoussam	699892799
FOTSO SERGE	SOUS- DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB)	07/03/18 Bafoussam	699974147
NDJOWE DOMINIQUE	SG/CDS	09/03/18 Dschang	675941228
HOUE	DDFOF/NOUN	15/02/18 Foumban	677330106
TSASSE LAMENE DUPLEX	DIR/CAPLABAM	16/02/18 Mbouda	675423989 690323555
AFANE RAYMOND	DR MINPOSTEL	19/02/18 Bafoussam	693066382
KENOU OUAMBA	CHEF SERVICE POSTES/ OUEST	19/02/18 Bafoussam	655014737 679773465
MOULIOM GBETNKOM ADAMOU LANDRY	CHEF BUREAU APPUI TECHNIQUE	19/02/18 Bafoussam	691246375 677470706
ZIBI JEAN COLLINS	CHEF SERVICE COMMERCIAL	21/02/18 Bafoussam	242006701
BOUOLO PASCAL	DR CAMPOST	21/02/18 Bafoussam	699712250
AKAMA EHODE RODRIGUE	CHEF SERVICE RESEAU	21/02/18 Bafoussam	694064765
FOMKONG NKAM ALBERT	CONSERVATEUR MUSEE ROYAL	26/02/18 Baham	677126652
DJI MOUSCHUIGAM JEREMIE	CHEF AFFAIRES FONCIERES	27/02/18 Foumban	698954531
NSANGO PEFOURA	DDCAF	02/03/18 Bandjoun	699483072
KAMGA FOKAM BRICE	CCD CHEF BUREAU PROMOTION ECONOMIQUE	02/03/18	695995030 677089178
SOUPONG RICHARD	CONSERVATION/ DRDCAF-MIFI		699259936

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
YINDE ISMAÏLA	1er Adjoint Chef de 2ème degré/ Foumbot rural		699376961
EL HADJ DAHIROU MAKIE	Président Bureau Exécutif Régional MBOSCUA-OUEST		670530593
SOULEMANOU INNOCENT	Conseiller Municipal Bafoussam 2ème – Elite Mbororo		660679030
NOBESSI JOSEPH	Secrétaire Général Chef Supérieur Bamessingue		
Mme KENGNE	Chef Service Statistique DRPROFF Ouest		699839291
EPENTE TAZEU ADRAÏ	Inspecteur Général des Services Régionaux (Services du Gouverneur)		670285256
M. TCHINDA	DRAS OUEST		695906222
KOM René	Chef SISP(DRSPO)		699697009
DR TUEGUEM KAPTUE Irène	Administrateur FRPS/Ouest		696064260
WAWO Denis	CUPSE/GTR SIDA		699440684
DR FOLEFACK Richard	GTR palu		6959515590
TANDJONG KAKEU Firmin Girece	CUSSE GTR /Palu		694630989
KAGHO Pierre Doulain	DM/PFSURV GTC PEV		693785566
TALLA Emmanuel	P F Partenariat Médecine traditionnelle		670340965
NKWUNTCHOU Roger	Cadre : GTR/TB		677863270
NKOUONGNAM	Coordonnateur MTN : DRSP		677732655
TAKAM MICHEL	Secrétaire Exécutif à ADEID	09/03/2018	699481842/ 673849059
Belmondo KENFACK TIMO			
	Secrétaire d'état civil et chef du bureau du développement local à la commune de Fokoue	BAFOUSSAM	675971122/ 697199876
TCHINDA NZOKOA Alain Fabrice	Chef service développement local à la commune de BAMENDJOU	09/03/2018	694322897/ 675539433
Alain Marie DJOKO	Point focal projet DECH	FOKOUÉ	677589404
MEKOCK Donald	ingénieur chercheur à la direction des énergies renouvelables au MINEE	09/03/2018	699958729
DJAOWE SAMUEL	superviseur du projet	BAFOUSSAM	695122104
BOULO Edouard	Ingénieur chercheur à l'AER	09/03/2018	699802726/ 679640340
NGOKO MBANG Achille	DR MINEE OUEST	BAFOUSSAM	
MESSANGA	Chef service régional de l'eau et l'assainissement/ MINEE OUEST	20/02/2018	
DJIENTCHEU LEUDJEU Paul	Chef service industriel CDE/ DR Ouest	YAOUNDE	

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
DONFACK Bidias Omer	DR MINMIDT OUEST	20/02/2018	
MOUNJOUHOU AZIZ	CMR N°2 /BRCAM	YAOUNDE	
EYONG Jean Baptist	Cadre d'appui/ DR MINMIDT OUEST	25/02/2018	
AKANG Brown NDELLE	Chef service régional des Mines (PI)/ MINMIDT OUEST	YAOUNDE	
	Préfet du département du Noun	7/02/2018 à Bafoussam	
BIYA Arsel	NOUN	7/02/2018 à Bafoussam	
NGOUCHAMO NGROUPAYOU Moïse	DD MINEPAT/ HAUT PLATEAUX		
BILONOUGOU Félix	Préfet des Hauts-Plateaux	14/02/2018 à Bafoussam	
AWOUMFOUET Benoît	DD PINEPAT KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
ZONGO Antoinette	Préfet KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
NJILLE EHODE Lucky	A 1 Préfet KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
TIOTSOP Jean Claude	Chef centre CDE Bamboutos		
NGOKO MBANG Achille	DR MINEE OUEST	22/02/2018 à Foumban	677422013
NKOYOCK Aaron Merciel	CHEF SERVICE REGIONAL DES ENERGIES	26/02/2018	677018942 699657014
WANDJI NGOSSO Michèle	CHEF SERVICE REGIONAL DES Produits Pétroliers et Gazier	Baham	699517720
NGOU Emile	CHEF HSE POTEAUX BOIS -ENEO	26/02/2018	679537906
GANKENG TSOMEDJO Armand	DR-MINMIDT OUEST	Baham	699223268
TSADÉ Barthélemy	CHEF BDTPI	27/02/2018	699801504
FOTSO KAMDEM Kevin	SRIDIPI	Bandjoun	677302513
DONFACK BIDIAS Omer	SRIDIPI	27/02/2018	699631274
PANCHA ALASSA	DR MINPMEESA-OUEST	Bandjoun	
FOALING Prisca	C/S PME	27/02/2018	697205783
JOANNA Arlette OBAMA	C/S ARTISANAT	Bandjoun	696543211
ZEMKOUO Alain	C/S STATISTIQUE MINPMEESA-OUEST	07/03/2018	694573989
MEKONG Francine	C/S ECONOMIE SOCIAL	Mbouda	653380259
TCHAMENI KAMENI Stéphane	CHEF CFCE OUEST	7/02/2018	677897988
ZIBI J THIERRY	DD-MINPMEESA-NOUN	Bafoussam	635571567
POUPIE Henri	DD-MINAC-NOUN	7/02/2018	699619088
SIKATI Jean –Claude	DIRECTEUR STP-CAM	Bafoussam	699636075
Luc Désiré NKONO	CHEF CENTRE IMPOT Bafoussam	7/02/2018	699925665
TCHANGOU BANGOFA FX	REPRESENTANT CCIMA OUEST	Bafoussam	699919438
MOHAMADOU LAMINO	CHEF CENTRE CNPS OUEST	8/02/2018	696543211
MENZOPO LOUISSE	ARTISANS (perlage)	Bafoussam	670668304
NGUEFACK Albert	SCULPTEUR	14/02/2018	670839619
NGEUFACK NZEKO Alain	CSRSAP	Bafoussam	675140745
LATEU Marcel Hilaire	CSPT	14/02/2018	699373676

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
KEJEH Alfred Safeh	CA/SRPT/DRP	Bafoussam	674501290
BANIMA EDIBIEN M.S	DRMINEFOP/ Ouest		696403282
TILEUK TCHEMENI Bernard	C/S Formation et orientation Professionnelle		677000151
TISSIN Fabien	C/SAF MINEFOP	15/02/2018	675821377
Mzuefo Jean Claude	DRMINPROFF/Ouest	Bafoussam	699566961
PETCHOUKOUANG Idele	DRMINSEP/Ouest	15/02/2018	
TCHIEGANG NANA Paula	CSAG/ DRMINSEP/Ouest	Bafoussam	655686268
NDONFACK Albert	CSCSSAPPS	15/02/2018	615950893
TENE François	C/SESCO	Bafoussam	699540216/ 677985305
FONGANG N Franch	C/SCPCAEBNF	15/02/2018	699635028/ 677317687
YAKAM NZOUNKE Sorel	CSMCES	Bafoussam	699816829/ 677317687
MOUBE Joseph Lavoisier	DRMINJEC/Ouest	19/02/2018	677812913
YONTA Folem Gilles Christian	Chef de promotion éco des jeunes	Bafoussam	691727685
KOUAM Gaston	SDG/ DRES/Ouest	19/02/2018	677411102
FOTSO	ICR/IT/DRES/Ouest	Bafoussam	694987175
NGWA Andrew M	ICR/INFO/DRES/Ouest	22/02/2018.	6777277255
JATSA Jean Michel	ICR/OUS/DRES/Ouest	NOUN	
BEDJABO Simplicie H.	Délégué régional ES/Ouest	22/02/2018.	677665334
TAGNE Denis	CSCS/ DRES/Ouest	NOUN	67053183
NGOBA Charlie	CAF/SEDUC LAÏC	27/02/2018	694328991
TCHONANG Emmanuel	Directeur BISANTE	Bafoussam	677583288
Abbé Noel SOFACK	SEDUC Catholique	9/03/2018	691183805
BEMEGNE Olga	Responsable des projets ZENÜ Network	Bafoussam	677749541
NGUEFACK Etienne	SEDUC protestant/ouest	9/03/2018	677516578
AZEBAZE Paul Vigny	Comptable/Institut Mony Keng	Bafoussam	694690308
KENGNE Donatien	Surveillant Général GTE	9/03/2018	699785711
TSAFACK Antoinette	Secrétaire ISM	Bafoussam	675952194

ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROCESSUS DE L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'OUEST (SRADDT-OUEST)

EQUIPE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

1. PILOTAGE ET ORIENTATION

M. ALAMINE OUSMANE MEY	MINEPAT
M. TASONG Paul	MINDEL/MINEPAT
M. AWA FONKA Augustine	Gouverneur de la Région de l'Ouest
M. FOCKA FOCKA Jules Hilaire	Président du Conseil Régional de l'Ouest

2. GROUPE TECHNIQUE D'ENCADREMENT DES TRAVAUX

M. TCHOFFO Jean	SG/MINEPAT
M. OUM ELOMA Janvier	DGPAT/MINEPAT
M. ZOUTENE DOUFENE	DGPAT/MINEPAT
M. YEMMOU Jean-Jacques	DATZF/MINEPAT
M. DEBOK NGHEMNING Guy	DATZF/MINEPAT
M. DJOUBEYROU Roland	CESA/DATZF/MINEPAT
M. NSEGBE Patrice	CC/DATZF/MINEPAT
M. NOULIE Delisse Roméo	CEA1/CESA/DATZF/MINEPAT

3. COMMISSION DE SUIVI ET DE RECETTE TECHNIQUE

M. BOMONO BESSI Luc Roi	Représentant du MINDCAF, Membre
Mme TAGOU MAMINFO Nadine	Représentant du MINEPDED, Membre
M. KONGO Calvin	Représentant du MINMIDT, Membre
Mme INDJIKE Chrystelle épouse BOUNGA	Représentante du MINHDI, Membre
M. BELINGA Arsène	Représentant du MINDEF, Membre
Mme BEDOUNG Gisèle	Représentante du MINADER
M. TAFUEDONG Valdès	Représentant du MINFOF, Délégué Régional de l'Ouest, Membre
M. ETCHU MANFRED	Représentant du MINTP, Délégué Régional de l'Ouest, Membre
M. HAMADOU Oumara	Représentant du MINMAP/DGCMP, Observateur

Mme LEKA Régine Valentine	Représentant du MINMAP/DGMAS, Observateur
M. TOMOH David	Maire de Banwa, Membre
Mme DEMENOU TAPAMO Adrienne	Maire de Fonkoué, Membre
M. MVONDO Ernest, Mme NGUSSI TUTCHAMO Josiane Epse MELI	Délégué Régional du MINEPAT pour l'Ouest, Membre
M. LAWA Jean, M. AFANA Arnaud	Représentants du MINDDEVEL, Invité
M. LIBITE Paul, Mme FOMO Marie Antoinette	Représentants de l'INS, Invités
M. EFON ETINZOH Hervé Joël	Représentant du BUCREP, Invité
M. ISSERI Fernand Guy	Représentant de l'INC, Invité
M. ONANA MBASIDA NZIE Alphonse	Représentant de l'IRAD, Invité

4. ATELIERS REGIONAUX

Toutes les forces vives de la Région de l'Ouest	Les Membres du Conseil Régional de l'Ouest
	Les Délégués Régionaux des Départements Ministériels
	Les Maires de la Région
	Les Parlementaires de la Région
	Les autorités religieuses et traditionnelles
	Les Membres des ONG, des Associations et de la Société Civile
	Les Coordonnateurs des Projets et Programmes s'exécutant dans la Région

5. EQUIPE DE CONSOLIDATION DES DONNEES ET SECRETARIAT

M. OFAMO BIDIAS Roland	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme CHEMGNE Valérie Stéphanie	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme NGUEMBOU SIME Josiane	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme MENDOMO Fanny épse BOWEN	Point focal SRADDT-Ouest/DPPS
Mme ASTA GOLOBI Julienne	Point focal SRADDT-Ouest/DIADRL
Mme MBAKOP TCHOUA Anny	Point focal SRADDT-Ouest/DADM
M. EBOUKI NDOUTOU François	CEA/CESA/DATZF
M. WASSOU Serges Magloire	CEA/CESA/DATZF
Mme EBOLO KISSIMA Jacquy Marylise	Cadre/CESA/DATZF
M. NGUEYEP NOUDJIO Styve	Cadre/CESA/DATZF
Mme FOMENE DOUANLA ADRIENNE	Cadre/CESA/DATZF

Mme BISSAE BI ENGONGANG Brigitte Bardot	Cadre/CESA/DATZF
M. PETTCHA Patrick	Cadre/CESA/DATZF
M. KAMGANG Smith	Cadre/CESA/DATZF

EQUIPE DU CONSULTANT

EQUIPE DU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES RAINBOW ENVIRONMENT CONSULT/GEFA & ENGINEERING

Dr DEFO Thomas	Chef de Mission
Dr FOMETE NEMBOT Timothée	Adjoint au Chef de Mission Ingénieur Agro-forestier
Pr FOUDA MOULENDE Thérèse	Socio-économiste
M. NZALI Christian	Ingénieur de Génie Civil
M. KOLOKOSSO A BEDIANG Roger	Agro-économiste
Dr NIA Paul	Ingénieur Hydraulicien
Mme DOUANLA Elisabeth Mewa	Ingénieur Cartographe
Pr TSALEFAC Maurice	Socio-environnementaliste
M. TCHINDA YEFOU Aubin	Environnementaliste
M. MENKAM Jean Christophe	Géographe-Urbaniste
Pr MVONDO ONDOUA Joseph	Ingénieur des Mines
M. KEMAJOU SYAPZE Jonas	Evaluateur des Programmes et Projets
M. BIGOMBE LOGO Patrice	Juriste
M ZONGANG Armand	Aménagiste Forestier
M ENGONGA Joseph Daniel	Expert Agriculture, Elevage et Environnement
Dr FOTIO Julien Brice	Expert Economie et Planification
Dr MANFO Donatien Arnaud	Expert Education et Formation
Mme KOMYA TCHUISSEU Platinie Epse NGALAMO	Personnel d'appui Eau et Assainissement
Mme NZOUNDJA NGUENOU Pulchérie Epse YOKE	Expert Santé et Genre
Pr PAMO Etienne	Expert Productions animales et développement rural
Dr NGANDJOU MANFO Honoré	Expert Agriculture
Mme MEZONE CHEGEU Nadège Epse SILATSA	Expert planification et Facilitation des consultations
Dr EVINA ABOULA Yannick Saturnin	Expert Géologie et Mine
Mme FOFE MELI Pélagie Epse FOMBAM	Expert Cartographie

